
3 1761 05305129 8

Contents

# LETTRES

Relatives

# AU MUSÉE ROYAL ÉGYPTIEN
## DE TURIN.

---

### PREMIÈRE LETTRE.

IMPRIMERIE DE FIRMIN DIDOT,

IMPRIMEUR DU ROI, RUE JACOB, N° 24.

## ERRATA.

Page 49, ligne 4, *le Sceptre, symbole;* supprimez la virgule.
ligne 17, d'*éléphantine*, lisez: d'Élephantine.
50, ligne 12, d'*Iisis*, lisez: d'Isis.
51, ligne 3, *communs*, lisez : connus.
55, ligne 14, *et je ne crains point*, lisez : et je ne crois point.
63, ligne 15, *il concerne*, lisez : il consacre.

Pl. 1.



# LETTRES

À

# M. LE DUC DE BLACAS D'AULPS,

PREMIER GENTILHOMME DE LA CHAMBRE,

PAIR DE FRANCE, ETC.;

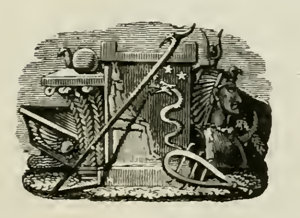
Relatives

# AU MUSÉE ROYAL ÉGYPTIEN DE TURIN;

Par M. CHAMPOLLION le Jeune.

---

PREMIÈRE LETTRE. — MONUMENTS HISTORIQUES.





Paris,

FIRMIN DIDOT PÈRE ET FILS,

RUE JACOB, N° 24.

M DCCC XXIV.

# LETTRES

## A M. LE DUC DE BLACAS D'AULPS,

RELATIVES

## AU MUSÉE ROYAL ÉGYPTIEN DE TURIN.

### PREMIÈRE LETTRE. — MONUMENTS HISTORIQUES.

Monsieur le Duc,

La protection éclairée dont le Roi a honoré les études égyptiennes et mes constants efforts à les rendre fructueuses pour l'histoire, a imposé de nouveaux devoirs à mon zèle, et l'a soutenu aussi dans la perquisition persévérante des notions positives que l'examen des monuments peut encore permettre de recueillir, afin de recomposer, s'il est possible, le tableau des hommes, des opinions et des événements contemporains de la primitive civilisation. Vous avez partagé, Monsieur le Duc, et ces vues élevées et l'intérêt tout particulier qui s'attache à de telles recherches. Familiarisé avec les plus belles productions des arts de la Grèce et de Rome, vous

avez accueilli, avec un égal empressement, celles du peuple illustre qui les devança dans toutes les épreuves de l'organisation sociale, qui les dota de sa propre expérience dans toutes les institutions civiles, religieuses et politiques, et qui, s'organisant comme pour lui seul, laissa néanmoins de grands exemples à tous les autres. Dans votre riche cabinet, aux monuments de la vieille Italie, du ciseau si gracieux des Grecs et du goût moins épuré des Romains, se mêlent déja quelques-uns des plus rares produits de la grave et docte Égypte qui écrivit partout ses actions et son nom, comme si la postérité eût toujours été présente à sa pensée, et qu'incessamment jalouse de l'éclairer, elle se fût proposé de lui laisser, sur chacun de ses ouvrages, quelqu'utile précepte, et sur chaque pierre une leçon. Ses vues généreuses s'accomplissent aujourd'hui; la France a pénétré la première dans ces vénérables archives; elle a triomphé, avec un rare courage, du temps et de la barbarie qui les avaient ensevelies; elle a reçu, avec une louable prédilection, les débris variés que d'autres explorateurs n'ont cessé depuis d'y amasser; et lorsqu'un destin malencontreux ravit à notre capitale une collection qui en serait l'éternel ornement, vers laquelle l'Europe savante aurait tourné ses premiers pas dans l'étude de l'antiquité, je trouve dans vos lumières, dans votre zèle si actif à solliciter la protection royale

en faveur des lettres et des arts, enfin dans vos honorables recommandations et dans celles d'un ministre qui, sur le sol même de l'Égypte, honora la mémoire des Pharaons par les élans du plus noble enthousiasme et les accents de la plus juste vénération, tous les moyens à-la-fois d'étudier à loisir, et non peut-être sans quelque fruit, cette réunion inappréciable de monuments de tous les arts et de tous les temps de l'antique Égypte.

Cette collection est le fruit des actives explorations de M. Drovetti pendant vingt années consécutives. La munificence de S. M. le Roi de Sardaigne l'a fixée à Turin; mais sa volonté royale en a fait en quelque sorte un dépôt commun à toute l'Europe, et je dois en juger ainsi d'après l'accueil plein de bienveillance que j'ai reçu de S. Exc. M. le comte Roget de Cholex, ministre de l'intérieur, qui a prévenu tous mes desirs par toutes les facilités qu'il a bien voulu m'accorder. Je reçois aussi chaque jour, de S. Exc. M. le comte de Balbe, dont les soins éclairés préparèrent cette brillante acquisition, les plus flatteurs témoignages des mêmes sentiments, et les savants académiciens de Turin secondent dignement les vues généreuses de l'administration, en s'occupant sans relâche de la publication de ce magnifique dépôt historique : il portera désormais le nom de *Musée Royal Egyptien*.

Je vous devais, Monsieur le Duc, le premier

hommage de l'exposé des recherches dont ce musée m'a fourni la précieuse occasion; veuillez me permettre de vous l'offrir dans une suite de Lettres dont le sujet doit embrasser les divers genres de monuments.

Je décrirai dans celle-ci, les plus anciens de ceux qui s'appliquent immédiatement à l'histoire de l'Égypte des Pharaons, de ces antiques dynasties dont l'existence même avait été quelque fois mise en problème. Une suite non interrompue de statues colossales et de stèles funéraires signées du nom de ses princes, va rétablir dans tous ses droits l'une des plus anciennes de ces dynasties et des plus illustres en même temps, celle que Manéthon indique comme la XVIII<sup>e</sup> dans son Canon chronologique, monument littéraire désormais acquis à l'histoire, comme ses sources les plus certaines pour les siècles qui précédèrent le grand Sésostris.

L'histoire de l'art en Égypte, était inséparable de celle de ses rois; les mêmes monuments témoignent à la fois pour l'une et pour l'autre : je n'ai pas dû renoncer à l'avantage, qui s'offrait aujourd'hui, de les éclairer toutes deux en même temps, bien certain, Monsieur le Duc, de vous intéresser également en ayant l'honneur de vous entretenir de ce double objet de mes recherches.

L'étude assidue des monuments que renferment les collections publiques ou particulières de Paris,

et l'examen de ceux de tout genre qu'on y transporte journellement et en si grand nombre, avaient pu suffire pour me donner une connaissance générale de l'art égyptien; je croyais même avoir acquis déja la conviction que certaines opinions relatives à cet art si antique, et qui, parmi les savants et les artistes, passent aujourd'hui pour des vérités démontrées, devaient être discutées de nouveau, et modifiées au moins d'une manière notable. Mais c'est seulement dans le Musée Royal de Turin, au milieu de cette masse de débris si variés d'une vieille civilisation, que l'histoire de l'*Art égyptien* m'a semblé rester encore entièrement à faire. Ici tout montre que l'on s'est trop hâté d'en juger les procédés, d'en déterminer les moyens, et surtout d'en assigner les limites.

La théorie créée par Winckelmann, et professée de nos jours d'après l'unique autorité du maître, n'a été fondée que sur la vue d'une très-petite série de monuments réunis par le hasard, sans choix comme sans distinction, dans les musées de l'Italie, monuments dont on s'est empressé de peser le mérite avant d'en connaître ni le sujet, ni l'époque, ni la destination primitive. Quelle idée juste pouvait-on en effet acquérir de la sculpture égyptienne, lorsque les seuls produits qu'on en possédait alors en Europe sortaient, pour la plupart, des catacombes les plus vulgaires, n'étaient, plus souvent

encore, que de pures décorations architecturales, ou même n'appartenaient véritablement à l'Égypte que par la matière seule dont ils étaient formés?

L'ensemble des statues égyptiennes provenant de la collection Drovetti, prouve surtout, contre l'opinion générale, que les artistes égyptiens ne furent point tenus d'imiter servilement un petit nombre de types primitifs, en donnant aux personnages qu'ils devaient représenter, soit dieux, soit simples mortels, cette figure de convention et toujours la même, dont il a plu à un examen superficiel de supposer l'existence obligée.

Il est vrai que les poses de ces statues sont peu variées, qu'elles conservent toutes une attitude simple et sévère : cela tenait sans doute, ou à la nature du pays dont le climat ardent fait, du calme et du repos, le premier besoin et l'état habituel des individus, ou mieux encore à la destination même de ces statues qui, presque toutes exécutées pour décorer la façade d'un temple, les péristyles ou les propylées d'un palais, devaient nécessairement, par des poses régulières, se trouver en harmonie avec les masses de l'édifice, sans en troubler les grandes et majestueuses lignes par des mouvements trop prononcés.

Mais si, dégagés de toute prévention trop exclusive en faveur de l'art grec, nous mettons à l'épreuve les préceptes de Winckelmann par un exa-

men impartial des têtes de ces mêmes statues si semblables d'ailleurs par leur pose, nous resterons frappés de l'extrême variété des physionomies, et des différences tranchées qu'elles présentent, soit dans la coupe de l'ensemble, soit surtout dans les formes de détail. On chercherait vainement à retrouver parmi elles ce prétendu type obligé, sur lequel les sculpteurs égyptiens devaient, dit-on, et conformément aux lois, modeler tous leurs ouvrages.

Toutefois, la plupart de ces têtes présentent entre elles, quant à la disposition générale des traits, une certaine analogie, cette sorte d'*air de famille* que l'on verra également empreint dans les ouvrages de tout autre peuple, comparés entre eux. Ce n'est point là non plus l'effet de l'adoption définitive d'un type convenu : cette ressemblance dans l'ensemble des têtes, provient de ce qu'en Égypte comme ailleurs, les artistes s'efforçant d'imiter les formes qu'ils avaient perpétuellement sous les yeux, les têtes de leurs statues durent toutes porter les traits caractéristiques de la race égyptienne; et si l'on ne retrouve point, par exemple, d'analogie marquée entre les têtes égyptiennes et les têtes grecques, c'est que ces deux nations appartenaient à deux races très-distinctes; d'où il résulte en même temps que l'on a dû, s'il est permis de s'exprimer ainsi, porter des arrêts contraires à la raison comme à l'équité, toutes les fois qu'on

a voulu juger l'art égyptien en prenant pour terme d'appréciation et de parallèle l'art des Grecs, c'est-à-dire celui d'un peuple totalement étranger à l'Égypte, non par la constitution physique seule, mais surtout par les mœurs, les institutions politiques et les habitudes qui décident toujours irrévocablement des progrès, de la direction et du perfectionnement de l'art. Si l'on s'étonne enfin de ne point remarquer dans les statues égyptiennes, ces formes gracieuses ou sublimes que le ciseau des Grecs sut imprimer au marbre le plus précieux comme à la matière la plus commune, c'est qu'on oublie sans cesse que les Égyptiens cherchèrent à copier la nature telle que leur pays la leur montrait, tandis que les Grecs tendirent et parvinrent à l'embellir et à la modifier d'après un type idéal que leur génie sut inventer.

La sculpture égyptienne, en reproduisant l'image d'un dieu ou d'un monarque, ne dut jamais arriver à cette élégance et à cette pureté qu'atteignit bientôt la sculpture grecque, parce que les plus beaux modèles se montraient de toute part à celle-ci, tandis qu'ils manquèrent toujours à l'autre. Il y a plus: l'artiste égyptien, trop souvent contraint, par les institutions nationales, d'unir les têtes de divers animaux à des corps humains, et de figurer des êtres sans type réel dans la nature, en sortant ainsi forcément des limites du vrai, se vit aussi dans la

nécessité de se créer un art en quelque sorte conventionnel dans presque toutes ses parties ; et s'il parvint, ce que prouvent d'ailleurs une foule de monuments, à s'élever jusques au vrai beau, ce ne put être que dans quelques portions de ses ouvrages, considérées isolément. Ainsi, les têtes humaines de la collection Drovetti, sont en général d'une très-bonne exécution, et plusieurs d'entre elles d'un style grandiose, pleines d'expression et de vérité. L'on n'observe enfin dans aucune ce *visage mal contourné*, cette *face presque chinoise* que Winckelmann regardait comme le caractère distinctif des statues véritablement égyptiennes(1). Il reste donc à expliquer comment il put arriver, et le fait est incontestable, que ces belles têtes, dont le travail est si pur et si soigné, se trouvent pour l'ordinaire placées sur des corps d'une exécution en général très-faible et très-négligée.

Cette singularité, si frappante d'abord pour le curieux qui, pour la première fois, parcourt le musée de Turin, ne me paraît qu'une conséquence naturelle du principe fondamental qui présidait à la marche de l'art égyptien. Cet art, comme je l'ai avancé ailleurs(2), semble ne s'être jamais donné

(1) Histoire de l'Art, liv. II, chap. 46.

(2) Précis du système hiéroglyphique, chap. IX, § XI, page 364.

pour but spécial la reproduction durable des belles formes de la nature ; il se consacra à la *notation des idées* plutôt qu'à la représentation des choses. La sculpture et la peinture ne furent jamais en Égypte que de véritables branches de l'*écriture*. L'imitation ne devait être poussée qu'à un certain point seulement ; une statue ne fut en réalité qu'un simple *signe*, un véritable *caractère* d'écriture ; or, lorsque l'artiste avait rendu avec soin et vérité la partie essentielle et déterminative du *signe*, c'est-à-dire la tête de la statue, soit en exprimant avec fidélité les traits du personnage humain dont il s'agissait de rappeler l'idée, soit en imitant d'une manière forte et vraie la tête d'animal qui spécifiait telle ou telle divinité, son but était dès-lors atteint : les bras, le torse et les jambes, regardés comme des parties accessoires, étaient tout-à-fait négligés, parce qu'un fini précieux dans leur exécution n'eût rien ajouté ni à la valeur ni à la clarté réelle du signe. Il n'est point rare cependant, de rencontrer quelques statues égyptiennes d'un travail entièrement soigné et dont toutes les parties sont traitées avec une égale recherche ; j'aurai l'occasion d'en citer plusieurs exemples ; mais il est vrai de dire que la plupart des figures humaines, et d'ancien travail égyptien, offrent toutes cette disparate singulière dont je viens d'essayer de déterminer les causes.

Telles sont, Monsieur le Duc, les réflexions que m'a suggérées un premier examen des statues réunies dans le riche musée de S. M. le roi de Sardaigne, examen qui ne porte d'abord que sur le matériel. Il est facile de pressentir que ces précieux monuments, étudiés avec persévérance et par des yeux plus exercés que les miens, doivent changer presque en totalité la doctrine reçue de nos jours sur l'état de la sculpture dans l'ancienne Égypte, et détruire des systèmes trop prématurément énoncés. Il sortira, je l'espère du moins, de cette masse imposante de statues, de stèles, de bas-reliefs et de tableaux peints, une théorie de l'art égyptien fondée enfin sur des faits bien observés; et l'on appréciera, peut-être, avec un peu plus d'équité qu'on ne l'a fait jusqu'ici, les efforts persévérants d'un peuple qui, jetant les premiers fondements de la civilisation humaine, entra aussi le premier dans la carrière des arts, et construisit de superbes temples à ses dieux, érigea de majestueux colosses à ses rois, dès le temps même que le sol de la Grèce et de l'Italie, où, plusieurs siècles après, le germe des beaux-arts, transporté des bords du Nil, devait se développer avec tant d'éclat, était couvert de forêts vierges encore, et n'était parcouru de loin en loin que par quelques hordes de sauvages.

Ainsi, ces respectables reliques de la plus ancienne nation policée de notre globe, méritent

déja toute l'attention de l'Europe savante sous le simple rapport de l'art. Mais leur importance s'accroît bien plus encore, si nous parvenons à connaître quel personnage représente chacune de ces statues, et à fixer d'une manière très-approximative, les époques où vecurent les individus dont ces monuments devaient perpétuer la mémoire. Dès lors les objets d'art égyptiens, marchent de pair, sous le point de vue très-capital de l'intérêt de l'histoire, avec les produits du même genre sortis du ciseau des Grecs et des Romains. J'oserai le dire aussi : l'étude des statues égyptiennes sera, comparativement, plus fructueuse pour la science, en ce que, portant presque toutes des inscriptions détaillées et tracées avec le plus grand soin, ces statues ne laissent aucune place aux conjectures dont on est trop souvent forcé de se contenter dans l'étude des monuments des autres peuples. Désormais les antiquités égyptiennes ne seront plus recueillies seulement comme de simples objets de curiosité, ni placées dans nos musées comme des espèces de jalons destinés uniquement à montrer l'espace immense que le génie des arts a parcouru depuis son berceau jusqu'à sa virilité; ces restes de l'existence d'un grand peuple prendront enfin le rang qui leur est dû, et formeront ainsi le premier anneau de la chaîne des monuments historiques.

Vous apprécierez facilement, Monsieur le Duc, par une notice abrégée des richesses de ce genre que possède le musée de Turin, tout ce qu'on peut en attendre de lumières pour l'éclaircissement de ces vieilles annales égyptiennes que le moderne esprit de système, opérant sur les documents, en apparence contradictoires, fournis par l'antiquité classique, a si étrangement dénaturées et presque totalement exclues du domaine de l'histoire. Les savants attachés à l'expédition française en Orient, ayant constaté l'existence d'un très-grand nombre d'édifices antiques sur les deux rives du Nil, mesuré l'étendue et fait connaître les merveilles de l'ancienne Thèbes, ont déja suspendu l'action destructive de ce scepticisme outré qui, envahissant les études historiques et ne pouvant accorder entre elles les traditions écrites relativement aux Égyptiens, avait déja rangé au nombre des fables la puissance des Pharaons, la splendeur de l'Égypte sous son gouvernement national, et considéré comme des êtres purement mythologiques, ces rois illustres qui remplirent l'ancien monde du bruit de leurs exploits militaires, ou de la gloire bien plus réelle de leurs institutions civiles. L'application des connaissances que nous possédons déja concernant l'écriture hiéroglyphique, faite aux inscriptions du Musée Égyptien de Turin, mettra un terme à ces doutes; et le premier résultat,

celui auquel j'attache le plus de prix, sera de prouver que nous possédons en Europe des monuments contemporains, des statues et peut-être même aussi de véritables portraits, de ces souverains dont on contestait naguères jusqu'à l'existence.

La collection formée par M. Drovetti et acquise par le gouvernement Sarde, renferme les statues ou des stèles portant les légendes royales plus ou moins complètes, d'environ trente rois de race égyptienne. Ce nombre est, en réalité, beaucoup plus considérable peut-être; mais comme une portion de ces monuments est encore enfermée dans ses caisses, et que les objets exposés se trouvent forcément entremêlés et resserrés dans un très-petit espace peu favorable à un examen régulier, il a pu et dû échapper à mon attention quelques légendes qui eussent accru cette série royale. Quoi qu'il en soit, ces noms se rapportent, pour la plupart, aux plus anciennes époques connues des annales égyptiennes; et leur réunion prête un nouveau secours pour éprouver l'authenticité d'un tableau généalogique, déja célèbre, de plusieurs dynasties, bas-relief du plus haut intérêt pour l'histoire, et qu'un heureux hasard a fait découvrir parmi les restes d'un édifice antique de la Thébaïde. Vous reconnaissez là, Monsieur le Duc, cette réunion de quarante *prénoms royaux*, classés chronologiquement, et sculptés sur la paroi d'un temple au milieu des ruines

d'Abydos, tableau précieux, dont une copie est depuis plusieurs années dans les porte-feuilles de M. W. Bankes, en Angleterre. Je dus le premier avis de son existence, à l'amitié de M. le docteur Young; mais bientôt après je pus l'étudier sur un dessin même, fait aussi sur les lieux, par notre compatriote M. Cailliaud, qui publie ou communique si libéralement les riches matériaux fruits de son courageux dévouement pour les sciences.

Déja, dans mon dernier ouvrage (1), j'ai énoncé l'opinion que cet important bas-relief, dans son état premier d'intégrité (quelques parties étant aujourd'hui fracturées), présentait la série successive de plusieurs dynasties égyptiennes antérieures à *Ramsès-le-Grand* (Sésostris), chef de la XIX$^{e}$. J'ai dit aussi que, à l'exception de ce prince célèbre et d'un autre *Ramsès* mentionné à la fin de la seconde des trois lignes horizontales de cartouches qui forment ce tableau, tous les autres Pharaons ne s'y trouvent désignés, comme sur une foule de monuments de leur règne, que par leur *prénom* seulement: nous devons maintenant nous hâter d'examiner si les nombreuses inscriptions égyptiennes transportées à Turin, s'accordent constamment avec ce bas-relief généalogique.

L'examen des légendes royales inscrites sur les

(1) Précis du système Hiéroglyphique, chap. VIII, page 245.

statues et les stèles de cette collection, établit, en effet, que le tableau d'Abydos est un des principaux éléments qui nous restent pour la reconstruction des annales égyptiennes. L'ordre successif de ces rois étant ainsi bien connu, et, d'un autre côté, les inscriptions des statues et des stèles nous fournissant presque toujours le *nom propre* de chaque prince en même temps que son *prénom*, il deviendra possible alors, en comparant les faits déduits d'un tel accord des monuments, avec les extraits qui nous restent des écrits de Manéthon, d'apprécier à sa juste valeur le mérite et la fidélité de cet historien, sur lequel la critique a prononcé, de tout temps, des jugements bien contradictoires : et si l'exactitude et l'authenticité de son Canon chronologique des rois, reste démontrée par concordance avec ces monuments, adoptant dès lors avec toute confiance la durée qu'il donne au règne de chaque prince, on parviendra à connaître, à peu de chose près, et les époques auxquelles ont vécu les Pharaons dont le musée de Turin renferme les images, et l'antiquité plus ou moins grande qu'il faut attribuer à ces objets d'art et à l'art lui-même.

En procédant à cet examen, j'éviterai de m'appesantir sur les moindres particularités que peuvent offrir les statues ou les stèles historiques de cette immense collection; j'essaierai toutefois de vous en donner, Monsieur le Duc, une idée

suffisante, et j'appellerai successivement votre attention sur les principales, en m'occupant d'abord de celles que je considere comme les plus anciennes.

Je place au premier rang, moins sous le rapport de l'art qu'à cause de l'antiquité des temps où vécurent les individus qu'il représente, un groupe monolithe en grès blanc, ayant trois pieds environ de hauteur, et offrant deux personnages assis sur un trône, ou *thalamus*, dont le dossier, arrondi par le haut, a deux pieds dans la plus grande largeur. Vers sa partie supérieure et derrière la tête des deux figures, se trouvent deux de ces encadrements elliptiques connus sous le nom de *cartouches* ou *cartels*, qui renferment toujours les *prénoms* et les *noms propres* des souverains, sur les monuments égyptiens de toutes les époques. Le cartouche de droite gravé derrière la tête de l'homme et que précède le titre *Dieu bienfaisant*, contient un *prénom* royal qui, dans l'état actuel de la Table d'Abydos, est le neuvième de la seconde ligne (voyez Pl. II, n° 1); le cartouche sculpté sur la partie gauche du trône, derrière la tête de la femme, et à la suite du titre *royale épouse*, se lit Pooh-més-nané-Atari, *l'engendrée de* Pooh, (le Dieu *Lune*), *la bienfaisante* Atari, ou Nané-Atari si nous regardons le *théorbe*, signe symbolique de l'idée *bonté* et *bienfaisance* dans les textes hiéroglyphiques, non comme étant ici une qualification,

mais comme partie intégrante du nom propre (Pl. II, n° 2). J'ai d'autant moins balancé à reconnaître ce second *cartouche* pour un *nom propre*, et nullement pour un *prénom* tel que le premier, que, jusques ici, aucune des nombreuses légendes d'épouses de Pharaons, de reines Lagides et d'impératrices, ne m'a présenté de vrai *prénom*. Cette absence constante semble prouver que les rois seuls adoptèrent des prénoms distinctifs qui pouvaient toutefois être communs à leurs femmes, comme le furent ceux des Ptolémées, mais aussi que ces princesses ne les prenaient jamais lorsque leurs noms étaient tracés isolément. C'est ainsi que le nom de la reine *Taïa* (Pl. II, n° 10), femme d'Aménophis II, sculpté sur le temple de Chnouphis à Éléphantine et gravé sur une foule de scarabées ou d'amulettes, soit seul, soit à côté de celui du Pharaon son mari, n'est jamais précédé d'aucun *prénom*. Il en est de même du nom de la reine Ari ou Nané-Ari (Pl. III, n° 21), épouse de Ramsès-le-Grand, si fréquent dans les bas-reliefs du petit temple d'Ibsamboul en Nubie, monument exécuté en l'honneur ou par les ordres de cette souveraine; sa légende ne renferme jamais ainsi qu'un seul cartouche contenant le *nom propre*, et le titre *la servante de Mout*, ou de *Néith*, titre qui, comme celui de *engendrée de Pooh* dans le cartouche de *Nané-Atari*, précède le *nom propre* de *Nané-Ari*.

Il reste à connaître quel nom porta le Pharaon époux de la reine *Nané-Atari*, et dont le prénom (Pl. II, n° 1 *a*), m'a paru signifier *le dévoué au soleil directeur;* les inscriptions qui couvrent les deux côtés du trône sur lequel est assis le couple royal, ne laissent rien à desirer sous ce rapport. Celle de droite consiste en une prière adressée à *Osiris seigneur de la région d'en bas*, *Dieu très-bienfaisant*, *régulateur de la vie des hommes*, en faveur d'un certain *Pékitési*, chargé des offrandes d'Ammon, et qui prend la qualité d'homme attaché au culte du ROI AMÉNOFTÈP (Pl. II, n° 1 *b*). L'inscription de la partie gauche du trône, contient une supplication au ROI AMÉNOFTÈP et à la REINE SON ÉPOUSE NANÉ-ATARI, pour qu'ils accordent toute sorte de biens à *Djéranno* ou *Djérannou*, femme de *Pékitési*, lequel, dans les inscriptions dédicatoires gravées sur le devant des deux statues, est traité de fils d'une certaine *Koui* (1).

Il est presque évident, par le contenu des deux inscriptions, qu'*Aménoftèp* fut le nom propre du roi dont nous avons trouvé le *prénom* sur la partie postérieure du trône : et si l'absence de ce *prénom* dans les légendes latérales, faisait naître quelques

(1) Au-dessous des cartouches royaux sculptés sur le dossier du trône, sont aussi, dans un encadrement particulier, deux prières, l'une à Osiris, l'autre à la déesse Athyr, pour le salut de *Pékitési* et de sa femme *Djéranno*.

doutes sur ce point, ils seraient complètement levés par plusieurs stèles sculptées ou peintes faisant partie de la collection Drovetti, et offrant l'image de ce même prince accompagnée de son prénom (*le Dévoué au soleil directeur*), joint à son nom propre Aménoftèp (Pl. II, n° 1 *a* et *b*). Je citerais encore un fragment de bas-relief d'un travail exquis, ayant fait partie d'une figure de trois pieds au moins de proportion; ce débris, d'un fini admirable, n'offre plus que le bas d'un torse orné d'une très riche ceinture, au milieu de laquelle est un encadrement elliptique renfermant à la fois le *prénom* et le nom propre de ce roi *Aménoftèp*.

Au moment même où j'écris ces dernières lignes, on trouve un nouveau monument de ce Pharaon: c'est une jolie statue en pierre calcaire blanche, d'environ un pied dix pouces de hauteur et d'une conservation parfaite. Elle représente le roi assis, les mains étendues sur les genoux; sa coiffure est peinte; les plis en sont alternativement bleus et jaunes, et le corps entier est couvert d'un enduit blanc qui a conservé toute sa fraîcheur. Sur les montants antérieurs du trône, en même temps que sur l'épaisseur de sa base, on lit cette légende complète trois fois répétée: *le Dieu bienfaisant maître du monde*, le Dévoué au Soleil Directeur, *le fils du soleil*, *le seigneur des régions*, Aménoftèp

*vivificateur*. Les hiéroglyphes, tracés en creux, sont remplis de couleur bleue et se détachent sur un fond jaune dans l'intérieur des cartouches noms et prénoms. Quant à l'exécution, cette statue est un des objets les plus remarquables du musée entier; la tête est si bien traitée et avec tant d'esprit, qu'un pareil morceau suffirait, à lui seul, pour donner une haute idée de l'art égyptien : son expression est douce et gracieuse; les traits du visage sont rendus avec une vérité naïve, qui est loin de manquer d'une certaine élégance. Mais les autres parties de la statue, sans être tout à fait négligées, sont d'un mérite incomparablement bien inférieur.

Il n'en est point ainsi d'une statue d'environ deux pieds de hauteur y compris la coiffure, en bois très-dur, de couleur foncée, et susceptible de recevoir un beau poli. Celle-ci est encore une image de *Nané-Atari*, debout, coiffée d'un *vautour* dont le col et la tête se dressent sur son front, comme le serpent *Uræus* sur celui des rois. Les ailes de l'oiseau, peintes en vert et en jaune, retombent à côté des oreilles de la reine, et la queue étalée couvre la nuque de la statue. Ce *vautour* que l'on a pris souvent, et à tort, pour une *pintade* ou l'*oiseau de Numidie*, était, chez les Égyptiens, le symbole de la *maternité* (1), et ils le placèrent tou-

(1) Hor. Apollon, liv. I, § 11.

jours sur la tête des reines et sur celle des déesses, parce que les unes et les autres furent regardées comme les mères et les nourrices des peuples. Au dessus du vautour est un modius orné d'*Uræus*, d'où s'élèvent deux longues plumes ou feuilles de palmier. Les chairs de *Nané-Atari* sont peintes *en noir;* un de ses bras est replié sur sa poitrine, et tenait un insigne quelconque; l'autre bras, fracturé maintenant, retombait le long du corps qui est couvert, jusqu'à la cheville, d'une tunique sur laquelle on distingue encore quelques traces de couleur verte. La tête, le torse, les mains et les pieds de cette petite statue, sont taillés avec une franchise admirable et d'un travail également bon et soutenu. Sur la base quarrée dans laquelle la statue est implantée, sont des inscriptions en hiéroglyphes sculptés en creux et remplis d'un mastic jaune. Elles renferment tous les titres honorifiques de la reine : *La divine épouse d'Ammon, la royale épouse, la puissante dominatrice du monde, rectrice de la région supérieure et de la région inférieure de l'Égypte, l'engendrée de Pooh*, NANÉ-ATARI. La qualification mystique de *divine épouse d'Ammon* m'a paru digne d'attention.

Tous les autres monuments royaux que j'aurai encore à décrire dans cette première lettre, se rapportent à des Pharaons que la Table d'Abydos range parmi les *successeurs* et *descendants* de ce même

*Aménoftèp* époux de la reine *Nané-Atari.* Cette circonstance et plusieurs traits curieux que j'exposerai plus tard, prouvent que ce prince fut un chef de *dynastie;* et la lecture que j'ai donnée ailleurs (1) des *noms propres* dépendants de plusieurs *prénoms* royaux placés à la suite d'*Aménoftèp* sur le bas-relief d'Abydos, ne permettent plus de douter que cette dynastie ne soit la XVIII^e^, dite *Diospolitaine.*

Cette famille illustre couvrit l'Égypte de grandes constructions, et presque tous les musées de l'Europe renferment des monuments consacrés à la mémoire de quelques-uns des princes qui la composèrent. Mais la collection royale de Turin en réunit à elle seule plus que toutes les autres ensemble.

Je dois, pour me conformer à l'ordre des temps, parler d'abord d'une statue monolithe de granit noir à grandes taches blanches, et qui, quoique assise, n'a pas moins de 5 pieds 4 pouces de hauteur; elle porte 1 pied 8 pouces d'une épaule à l'autre : aucun musée n'a possédé, jusqu'à présent, un monument de cette antiquité et tout à la fois d'un tel volume et d'une conservation aussi entière. L'*Uræus*, ou serpent royal qui décore la coiffure striée du personnage, indique déja que cette belle statue représente l'un des dieux ou l'un des souverains de l'Égypte; le corps est nu, à l'exception des cuisses couvertes d'un vêtement rayé

(1) Précis du système hiéroglyphique, chap. VIII.

et fixé par une ceinture sur le milieu de laquelle est, en forme d'agrafe, un *cartouche* horizontal renfermant quatre signes hiéroglyphiques. Ces caractères sacrés constituent un *prénom* royal (Pl. II, n° 3 *a*), qui me paraît signifier *le dévoué au grand soleil de l'univers :* ce prénom est reproduit dans deux colonnes d'hiéroglyphes gravés à droite et à gauche sur les tranches supérieures du trône, inscription qui, à proprement parler, est la légende explicative de la statue, et fait connaître le rang, le prénom et le nom-propre du personnage. Elle est ainsi conçue : *Le Dieu bienfaisant*, LE DÉVOUÉ AU GRAND SOLEIL DE L'UNIVERS, *le chéri d'Amon-ra vivificateur pour toujours*, *le fils du soleil*, *le seigneur du monde* THÔOUTMÈS, *chéri d'Amon-ra roi des Dieux.* Nous avons donc ici l'image de l'un des souverains de l'Égypte appelés *Thôoutmès* ou *Thôtmès* (*Enfant de Thoth*), nom que les Grecs ont connu et diversement écrit ΘΟΥΤΜΩΣΙΣ, ΤΟΥΘΜΩΣΙΣ, ΤΕΘΜΩΣΙΣ, et même ΘΜΩΣΙΣ.

L'époque à laquelle vécut ce Pharaon, nous est suffisamment indiquée par la Table d'Abydos, qui place le cartouche prénom de ce *Thoutmosis*, que je désignerai désormais sous le nom de Thoutmosis I$^{er}$, immédiatement après le prénom du roi *Aménoftèp :* d'où il faut conclure que ces deux princes ont aussi occupé le trône immédiatement l'un après l'autre. On ne peut non plus, je le ré-

pète, à moins de récuser l'autorité imposante du bas-relief d'Abydos, se refuser à croire qu'*Aménof-tèp* et *Thoutmosis* I$^{er}$ ne soient deux des premiers rois de la XVIII$^{e}$ dynastie, famille *Diospolitaine*, dont la domination sur l'Égypte ne put commencer plus tard qu'au XVIII$^{e}$ siècle avant notre ère.

Aucun des nombreux dessins rapportés par les voyageurs européens, et reproduisant les légendes ou les images des Pharaons sculptés sur les temples et les palais de l'Égypte et de la Nubie, n'a constaté jusqu'ici l'existence d'édifices entiers, ou de portions d'édifices, construits par les deux rois dont nous venons de reconnaître les statues. Un seul obélisque, placé dans la partie la plus ancienne du palais de Karnac à Thèbes, offre le *prénom* de Thoutmosis I$^{er}$, mais lié à huit autres prénoms royaux qu'on n'a malheureusement point copiés. Ce même *prénom*, renfermé dans un grand cartouche horizontal avec les titres *Dieu vivant et gracieux*, *aimé du victorieux Mendès*, *vivificateur comme le soleil*, occupe le haut d'une petite stèle funéraire acquise de M. Thédenat pour le cabinet du Roi à Paris. L'absence, ou tout au moins l'extrême rareté des noms de ces deux monarques sur les constructions de Thèbes et de Nubie, est un fait d'autant plus remarquable, qu'on y voit de tout côté les légendes royales de la plupart de leurs successeurs. Des temples furent cependant élevés ou décorés sous

le règne de *Thoutmosis* I^er^, et le colosse existant à Turin devait nécessairement être placé jadis devant un édifice quelconque bâti par les ordres de ce Pharaon, puisqu'on lit sur la partie antérieure du trône : *Le Dieu gracieux seigneur du monde*, LE DÉVOUÉ AU GRAND SOLEIL DE L'UNIVERS, *le chéri d'Ammon*, *vivificateur pour toujours*, *a fait exécuter les travaux*, *lui*, *qui est* THOUTMOSIS *semblable au soleil.* Des formules pareilles se trouvent sur les obélisques, les colosses et les sphinx; elles rappellent toujours le constructeur de l'édifice, ou de la portion de l'édifice, devant lequel étaient primitivement érigés ces monuments de divers genres.

Une seule stèle peinte du musée de Turin, et d'un assez bon travail, conserve la mémoire du successeur de *Thoutmosis* I^er^; mais la stèle comme la Table d'Abydos porte seulement le prénom de ce prince (Pl. II, n° 4 *a*). J'avais déja remarqué ce prénom sur un amulette compris, sous les n^os^ 458 et 459, dans la suite de scarabées lithographiée à Constantinople par les soins de M. de Palin, ancien chargé d'affaires de Suède auprès de la Sublime-Porte. Le revers de cet amulette paraît d'abord ne porter que le titre *Aimé d'Amon-Ra:* mais une belle momie du Musée, nouvellement déballée, nous fait reconnaître, dans ce qui n'était qu'un titre en apparence, le nom propre même du Pha-

raon dont la Table d'Abydos et la stèle de Turin présentent le prénom.

Cette momie, à deux caisses, est celle de Schébamon, membre de la classe sacerdotale, et qui fut spécialement employé au culte des rois et des reines de la XVIII^e dynastie, comme le prouvent les peintures de l'un de ses deux cercueils. Un des tableaux représente Schébamon offrant l'encens au roi *Aménoftèp* et à la reine sa femme, *Nané-Atari*, chefs de la XVIII^e dynastie; et leurs cartouches sont suivis de celui du père et prédécesseur d'*Aménoftèp*, de ce roi que Manéthon nomme *Misphrathoutmosis*, et qui commença heureusement l'expulsion des pasteurs, accomplie par cet Aménoftèp son fils, chef de la XVIII^e dynastie que Misphrathoutmosis précéda sur le trône. Dans la Table d'Abydos, en effet, ce même cartouche prénom (Pl. II, n° A) précède immédiatement celui d'Aménoftèp dans l'ordre de succession.

Un autre des tableaux peints sur le même cercueil, avec une finesse et une élégance remarquables, représente encore Schébamon adressant des prières à une reine que son cartouche nom propre terminé par le signe du féminin (Pl. II, n° 5), nous fait connaître pour celui de la reine Amensè, petite-fille du roi *Aménoftèp*, et que Manéthon a inscrite la quatrième dans sa liste de la XVIII^e dynastie, pour un règne de vingt-un ans

et neuf mois. Le nom de la reine est immédiatement suivi de celui de son frère qui fut son prédécesseur, et que Manéthon nomme *Aménophis*; mais son cartouche ( Pl. II, n° 4 *b* ) se lit AMMON-MAI, AMMON-MÉ, ou AMONRA-MAI. La momie de Schébamon, la Table d'Abydos, et la stèle peinte de Turin, nous donnent donc ainsi le prénom royal et le nom propre du roi AMMON-MAI, l'Aménophis I^er^ de Manéthon, et le nom propre de la reine AMENSÈ qui lui succéda, l'un et l'autre enfants et successeurs de Thoutmosis I^er^, selon la même Table d'Abydos et la liste royale de Manéthon.

Un autre Pharaon est représenté par une grande statue de granit noir à taches blanches, dans une pose semblable à celle de *Thoutmosis* I^er^, mais d'une proportion un peu plus forte. Sa hauteur est de cinq pieds et demi ; la largeur d'une épaule à l'autre est d'environ deux pieds. Quoiqu'elle soit brisée en plusieurs pièces, les légendes hiéroglyphiques sculptées sur les parties antérieures du trône, n'ont éprouvé aucune altération notable, et il sera aisé de rapprocher les diverses portions de ce magnifique monument. La tête, les bras, le torse et les cuisses sont encore entiers et n'ont souffert aucune fracture.

J'ai admiré la beauté d'exécution de cette tête, sur laquelle on ne remarque aucun des grossiers caractères de la race nègre, dite aussi éthiopienne, qu'on a cherché à reconnaître dans tous les ou-

vrages égyptiens du premier style. L'angle facial de cette statue est, à très-peu de chose près, celui des belles statues grecques : le nez est long, fin et légèrement arqué ; les narines peu ouvertes, les lèvres un peu fortes, mais parfaitement découpées. Le menton est petit et bien arrondi ; les yeux m'ont paru grands, très-ouverts et saillants ; les pommettes peu proéminentes, et les sourcils fortement indiqués; mais les oreilles, d'une belle forme, sont, comme dans toutes les têtes de véritable travail égyptien, remontées au point que la ligne de l'œil passe vers le milieu de leur conque.

L'excellent travail de la tête de cette statue, eût suffi naguère pour la faire ranger parmi les ouvrages appartenant à ce qu'on nommait le second style égyptien, c'est-à-dire qu'on l'aurait assignée au temps des rois grecs d'Égypte, ou des empereurs romains, sous la domination desquels on croyait que l'art égyptien, sortant de sa vieille enfance, avait fait certains progrès en cherchant à se rapprocher des chefs-d'œuvre de l'école grecque. Mais des faits du premier ordre prouvent invinciblement contre ce système : l'ensemble des temples de *Philæ*, d'*Ombos*, d'*Edfou*, d'*Esné* et de *Dendéra*, que les résultats concordants des recherches de M. Letronne et des miennes, ont prouvé avoir été construits par les Égyptiens sous les Lagides et les Césars, montrent, de l'avis même de deux

habiles architectes, MM. Huyot et Gau qui en ont examiné et étudié toutes les parties, que, pendant la durée de ces gouvernements étrangers, l'art égyptien était au contraire considérablement déchu, et que sous le rapport de la pureté des formes et de la beauté d'exécution soit des masses architecturales, soit des sculptures de détail, les édifices précités ne pouvaient soutenir le parallèle avec les palais de *Karnac*, de *Louqsor*, de *Kourna*, les restes du *Memnonium*, *Médinetabou* et les temples d'*Ibsamboul*, monuments des anciens Pharaons, et pour la plupart antérieurs de quinze siècles aux constructions Égyptio-grecques et Égyptio-romaines.

Mais les inscriptions gravées sur la statue même du Musée de Turin, indiquent assez l'époque reculée à laquelle nous devons l'attribuer. On remarque sur l'agrafe de la ceinture un cartouche-prénom (Pl. II, n° 6 *a*), dont le premier signe, commun à tous les prénoms de rois de race égyptienne, est le caractère figuratif *Soleil*, suivi d'un *parallélogramme dentelé* (1) et d'un *scarabée* symbole du *monde*. C'est là le prénom du troisième successeur de Thoutmosis I^er^, et le quatrième *Roi* après Aménoftèp selon la Table généalogique d'Abydos. Cette statue représente donc encore un des Pharaons de

(1) Le sens de ce signe, qui est ici l'abréviation d'un groupe phonétique, est encore inconnu.

cette grande dynastie diospolitaine qui, pendant les XVIII$^{e}$, XVII$^{e}$ et XVI$^{e}$ siècles avant notre ère, gouverna l'Égypte avec gloire et compta tant de grands princes, parmi lesquels celui dont il s'agit ici occupa un rang distingué. La légende inscrite sur le devant du trône de sa statue, nous fournit le *nom propre* de ce monarque; elle porte en effet: *Le Roi du peuple obéissant*, SOLEIL..... DU MONDE, *l'approuvé par Phré*, *le chéri d'Amon-ra seigneur des trois zônes de l'univers*, *le fils du soleil* THÔOUTMÈS (Pl. II, n° 6 *b*), *chéri de*..... (1), *vivificateur pour toujours*.

Les légendes de ce souverain, que nous appellerons *Thoutmosis II* pour le distinguer de son ancêtre Thoutmosis I$^{er}$, sont très-multipliées parmi les sculptures des grands monumens de l'Égypte. M. Huyot l'a reconnue sur les magnifiques pilastres de granit et sur l'une des portes du palais de Karnac à Thèbes. La Commission d'Égypte l'a retrouvée dans les beaux appartemens de granit du même palais, et M. Gau, sur une partie de l'édifice désigné sous le nom de *tombeau d'Osimandyas* : elle se lit encore dans les bas-reliefs d'un des temples de la Nubie, existant au lieu nommé *Éguisse* par M. Huyot. C'est enfin ce même Pharaon qui a fait exécuter le plus colossal des obélisques transportés

(1) Ici est une lacune de quatre ou cinq signes.

d'Égypte à Rome, celui de Saint-Jean de Latran. Les colonnes médiales des quatre faces de ce monolithe contiennent, en effet, le *prénom* et le *nom propre* de Thoutmosis II. Malgré le peu de soin avec lequel a été gravée l'image de ce superbe obélisque, donnée par Kircher (1), je reconnais d'abord très-distinctement, dans les différentes colonnes médiales d'hiéroglyphes, les titres : *Puissant Aroëris aimé du soleil*, *dominateur de la région supérieure et de la région inférieure* (2), *roi du peuple obéissant*, LE SOLEIL....... DE L'UNIVERS, *enfant d'Ammon qui le protège*, *engendré dans la région céleste d'Amerlou* (3), *roi comme le soleil dans le ciel* (4), *seigneur des panégyries*, etc., qualifications fastueuses dont ce souverain se pare conformément au protocole égyptien de toutes les époques. Je retrouve aussi, dans la colonne du milieu de la face dite méridionale, la phrase suivante relative à l'érection même de l'obélisque et de l'édifice devant lequel il fut placé par le Pharaon Thoutmosis II : *Le roi du peuple obéissant*, LE SOLEIL.... DE L'UNIVERS, *approuvé par Phré*, *le fils du soleil*, THÔOUTMÈS, *bienfaiteur du monde*, *a fait exécuter*

(1) *OEdipus Ægyptiacus*, tom. III, fol. 161.

(2) *Idem*, face boréale, col. méd. entre les points marqués D et F, sur la planche de Kircher.

(3) *Idem*, *Idem*, du point H au point M.

(4) *Idem*, face méridionale du point Y à Z.

*les travaux en l'honneur de lui Amon-ra seigneur des trois zônes de l'univers, et a érigé l'obélisque devant le temple* (1).

Vous avez pu, Monsieur le Duc, pendant votre séjour à Rome, admirer, comme Zoëga et comme Winckelmann lui-même (2), la pureté, la précision et la franchise avec lesquelles sont sculptées les innombrables figures hiéroglyphiques qui couvrent les plus anciens obélisques dont les Césars dépouillèrent les temples de l'Égypte pour décorer la Ville Éternelle. Celui de St. Jean-de-Latran se distingue entre tous, non-seulement par l'énormité de sa masse, mais encore par la perfection du travail; et quelque reculée que puisse nous paraître l'époque à laquelle vécut Thoutmosis II qui ordonna l'érection de cet obélisque, il n'en reste pas moins prouvé, par l'existence même de ce monolithe, que, sous le règne de ce Pharaon, les arts avaient déja fait en Égypte de très-grands progrès; rien ne s'oppose donc à ce que la belle statue colossale du musée de Turin, représentant Thoutmosis II, ait été exécutée du vivant même de ce puissant monarque, ou tout au moins par les ordres de quelque roi de sa famille.

(1) *Idem*, *Idem*, partie de la colonne médiale comprise entre les lettres A et G.

(2) Histoire de l'Art, liv. II, chap. 2.

Je suis d'autant plus porté à regarder la statue comme contemporaine du prince lui-même, que rien encore, dans les légendes hiéroglyphiques dont elle est accompagnée, ne peut faire soupçonner une dédicace postérieure, et que je puis citer une seconde image de ce Pharaon, aussi remarquable au moins que celle qui existe à Turin, par la beauté et la recherche du travail et de la matière : c'est un bloc de granit rose, de 6 pieds de hauteur, qui se trouve encore sur le sol de Thèbes, dans les ruines dépendantes du palais de Karnac. La Commission d'Égypte a donné une belle gravure (1) de cette masse, dont il est d'ailleurs très-difficile d'assigner la destination primitive. Six figures de bout, de 4 pieds de proportion, sculptées de plein relief, représentent, comme l'indiquent les légendes hiéroglyphiques de celles qui sont en vue, les dieux *Amon-ra* et *Mandou-ri* (2), la déesse *Néith* et le roi *Thoutmosis II*, occupant, en se tenant par la main, tout le pourtour de cette espèce de piédestal : le Pharaon est reconnaissable à son *prénom* parfaitement conservé, et il prend les titres ordinaires de *Dieu Bienfaisant, aimé d'Amon-ra*. Ni cette association de *Thoutmosis II* avec des divinités, ni le titre de *Dieu* qu'on lui

(1) Description de l'Égypte, A., vol. III, pl. 31, n° 1 et 2.

(2) Le dieu *Mandoulis* des Inscriptions grecques de Dakké.

donne et sur le monument de Thèbes et sur la statue de Turin, ne nous autorisent à croire que ce Pharaon eût cessé de vivre lorsqu'on grava ces légendes. Le titre *Dieu*, prodigué aux rois dans les inscriptions égyptiennes, n'a rien de commun avec celui de *Divus* accordé aux empereurs romains seulement après leur mort. Ne voyons-nous point en effet, dans l'inscription de Rosette, donner au roi régnant Ptolémée Épiphane, la qualification de *Dieu*, celle même de *Dieu fils d'un Dieu et d'une Déesse?* N'est-il point ordonné aussi que son image, placée dans tous les temples de l'Égypte, sera mise à côté de celle de chaque divinité principale? Il en fut de même pour Thoutmosis II.

Je ne m'arrêterai point, Monsieur le Duc, à décrire le nombre immense d'amulettes, de scarabées, de stèles, de figurines, de statuettes et de bas-reliefs portant la légende royale de ce même Pharaon : il me suffira de dire que beaucoup de ces objets sont d'un excellent travail, et que cette perfection, comme leur extrême abondance, prouve à la fois et le point avancé où l'art était porté de son temps, et la vénération que l'Égypte entière professa pour la personne et pour la mémoire de ce monarque, dont elle grava le nom sur une si grande variété de monuments. J'ajouterai toutefois que plusieurs faits, mais ce n'est point ici le lieu de les développer, me persuadent que ce *Thout-*

*mosis II*, cinquième roi de la XVIII^e dynastie (*Amensè* étant le quatrième), est identique avec le célèbre monarque égyptien appelé *Mœris* par Hérodote, et *Myris* par Diodore de Sicile: je me réserve de revenir sur ce point historique à la fin de cette première Lettre.

On peut regarder comme un fait certain que l'art ne déchut point en Égypte sous le règne du successeur de *Thoutmosis II*; plusieurs parties importantes du palais de Karnac, un temple dans le fond de la Nubie, construits par ce Pharaon, et une grande statue du musée de Turin, le démontrent suffisamment.

Ce colosse, formé d'un seul bloc de granit rose ou syénite, porte sur sa ceinture le *prénom* royal (Pl. II, n° 7 *a.*), qui suit sans intervalle celui de Thoutmosis II dans la table historique d'Abydos. Le roi, quoique représenté à genoux et accroupi sur ses talons, n'a pas moins de 5 pieds de hauteur sur 2 de largeur aux épaules. Les bras étendus s'appuient sur les cuisses, et les mains tiennent deux de ces vases de forme arrondie, *ampullæ*, que portent si souvent, dans les bas-reliefs, les personnages faisant des offrandes, et qu'on trouve même isolément, soit en albâtre, soit en serpentine, en verre ou en terre émaillée, dans les catacombes égyptiennes. Les couleurs données, sur les sculptures peintes, à ces mêmes vases dont le

rebord et la partie supérieure sont *bleus* et la moitié inférieure *rouge*, semblent assez indiquer que l'offrande consiste en *vins* plus ou moins précieux, quand même on ne trouverait point, ce que j'ai constamment observé dans les légendes inscrites à côté des personnages présentant aux Dieux de pareils vases, un groupe hiéroglyphique composé de la *feuille*, de la *bouche* et du *parallélogramme strié*, signes phonétiques formant le mot égyptien HPΠ, ÈRP *vin* qu'accompagne toujours, comme signe déterminatif, l'image *des deux vases* qui le contiennent.

Les représentations de rois égyptiens dans une posture semblable à celle de la statue de Turin, sont assez communes; on en connait même déja en bronze et de très-petites proportions. Je ne doute point, au reste, que la statue colossale dont je viens de donner une idée, comme toutes celles d'un moindre volume figurant soit des rois, soit des simples particuliers dans l'acte d'offrir le vin, ne fussent primitivement placées ou dans les temples en face de l'emblême du dieu principal, ou devant ces chapelles renfermant des images des divinités et qu'il était permis aux simples particuliers d'établir dans leurs maisons (1).

(1) Inscription de Rosette, texte grec, lig. 52; texte hiéroglyphique, lig. 13.

La tête de cette grande statue de granit rose est, malgré l'excessive dureté de la matière, d'un travail qui ne manque ni de mollesse ni de grâce. Le front est orné de l'*Uræus* formant d'abord plusieurs enroulements, et la queue du reptile finit par se confondre avec les plis symétriques de la coëffure. Le socle de ce colosse ne porte aucune inscription, et le massif qui en soutenait la partie postérieure a entièrement disparu. Le *prénom* seul de ce roi (Pl. II, n° 7 *a*), est gravé, comme je l'ai déjà dit, sur l'agrafe de la ceinture, et son *nom propre* nous est heureusement connu par les légendes hiéroglyphiques qui couvrent les édifices construits sous son règne soit en Égypte soit en Nubie. Ce pharaon s'appelait *Aménof* (Pl. II, n° 7 *b*), nom porté par plusieurs rois et transcrit très-exactement dans les écrits des grecs sous la forme d'*Aménophis*, Ἀμένωφις. Les frises et les bas-reliefs de la plus ancienne partie du temple d'*Amada* ou *Amadon*, au delà de la première cataracte, montrent ce même nom propre hiéroglyphique joint au prénom gravé sur la ceinture de notre statue. On retrouve aussi l'un et l'autre sur le troisième propylée du palais de Karnac à Thèbes, et sur les énormes colosses qui précèdent ce propylée. Ces grands ouvrages du pharaon *Aménophis Ier*, ne paraissent point, à en juger d'après les dessins de la Commission d'Égypte et ceux de M. Huyot, d'un style inférieur à celui de la statue du

même roi que j'ai sous les yeux. Ces nouveaux rapprochements concourent donc à prouver de plus en plus l'antiquité reculée à laquelle remonte l'avancement de l'art en Egypte.

Deux stèles d'un très bon travail, sculptées et peintes, sont les seuls objets du musée de Turin qui se rapportent au successeur de ce pharaon: le *prénom* (Pl. II, n° 8 *a*) que portent ces stèles, suit immédiatement celui d'Aménophis Ier sur la Table d'Abydos. C'est le troisième des princes de la XVIIIe dynastie nommés *Thoutmosis* sur les monuments; et nous voyons en effet, par les fragments qui restent encore des écrits de Manéthon, que ce nom appartint exclusivement aux souverains de cette illustre famille Thébaine. C'est encore sur le temple d'*Amada*, en Nubie, et à la suite des constructions exécutées sous Aménophis Ier, son père et son prédécesseur, que se lisent les légendes complètes de ce *Thoutmosis* III (Pl. II, n° 8 *a* et *b*); je la retrouve aussi dans les colonnes latérales de l'obélisque de saint Jean de Latran, où l'on mentionne des travaux ajoutés à l'un des temples d'*Amon-ra* à Thèbes, édifice fondé, peut-être, par Thoutmosis II, grand-père de Thoutmosis III, et dans lequel ce grand prince avait, comme je l'ai déjà dit, primitivement érigé l'obélisque.

Des monuments d'une autre importance que des stèles, rappellent, dans la collection de S. M. le roi

de Sardaigne, le souvenir de l'un des plus illustres souverains de la grande dynastie Thébaine, du fils et successeur de Thoutmosis III (1), de cet *Aménophis II*, connu des Grecs sous le nom de *Memnon*, qui étendit sa domination de la Méditerranée jusques au cœur de l'Ethiopie (2), et dont le colosse rendant des sons harmonieux, attira si long-temps à Thèbes la crédule curiosité des Grecs et des Romains. Je citerai en première ligne une statue de ce pharaon, monolithe de basalte verd foncé et presque noir, ayant 4 pieds 5 pouces de hauteur. La face seule a souffert : elle a été évidemment martelée de propos délibéré, ce qui n'empêche point de reconnaître encore la finesse des traits et la beauté du travail. Le roi est debout, et marche la jambe gauche en avant, les bras allongés et les mains appuyées sur les parties externes des cuisses. Quoique cette pose entraîne avec elle une certaine roideur, j'ai admiré le mouvement vif et dégagé que le sculpteur a su donner à sa statue. La tête d'Aménophis II ne porte aucun ornement royal. Sa chevelure est divisée en une infinité de petits flocons tressés, genre de coiffure encore en usage parmi les barabras de Nubie. Une peau de panthère, dont les taches sont remplacées par autant d'étoiles

(1) Ce fait est établi par les textes de Manéthon, la Table d'Abydos, etc. Voir le Précis du système hiéroglyp., ch. VIII.

(2) *Idem*, page 239.

égyptiennes à cinq rayons sculptées en relief, couvre la partie supérieure du corps, à l'exception de l'épaule gauche, du bras et d'une portion de la poitrine: la tête de l'animal tombe vers le milieu de la ceinture; une des pattes, encore armée de ses griffes, pend sur la cuisse gauche. Une tunique légère et unie couvre les parties extérieures du corps et descend seulement jusqu'à mi-jambe; elle est fixée sur les hanches par une ceinture à laquelle est attaché un ornement particulier aux rois, et qui est formé ici de divers chaînons soutenant un cartouche horizontal dans lequel est inscrit le nom propre d'*Aménophis* (Pl. II, n° 9 *b*). Ce cartel est uni par trois longues tiges prenant à chacune de leurs extrémités la forme d'une fleur de lotus, à une plaque carrée portant le *prénom* royal de ce prince (Pl. II, n° 9 *a*). Ce *prénom* est encore sculpté sur la peau de panthère, vers le sein droit, comme le *nom-propre* est aussi reproduit de nouveau sur l'omoplate opposée. Enfin deux légendes hiéroglyphiques, l'une sur le devant de la tunique, l'autre sur l'espèce de pilier quadrangulaire qui sert d'appui à la statue, contiennent la dédicace qui en a été faite par un certain *Amon-rasès*.

L'exécution de ce curieux monument ne le cède en rien, sous le rapport de l'art, aux belles sculptures qui décorent les plus anciennes constructions du palais de Louqsor à Thèbes, les salles du temple

de Chnouphis à Éléphantine, dont l'ensemble est si élégant et si pur, les grands débris du Memnonium, et les colonades du Palais de Solèb, édifices qui, tous, ont été fondés ou ornés de bas-reliefs sous le long règne d'Aménophis II, comme le prouvent sans réplique leurs inscriptions en caracteres sacrés.

Toutefois, si la présence, sur cette statue, d'une dédicace faite par un simple particulier, pouvait conduire à penser que ce monument ne remonte pas au temps même du prince qu'il représente, l'état prospère de l'art à cette même époque resterait toujours constaté par les grandes constructions de l'Egypte, et par une superbe statue de basalte vert très-foncé, existant encore dans le Musée de Turin. C'est une image du Dieu *Phtha*, l'organisateur du monde matériel, l'une des principales divinités selon la croyance égyptienne, et dont les Grecs ont singulièrement rapetissé le rôle mythique dans le personnage de leur Héphaistos, le Vulcain des Romains. Ce fils d'Amon-ra est debout, et a huit pieds de hauteur totale. La tête, enveloppée de la coiffure ordinaire du dieu, sorte de calotte étroite qui se modèle exactement sur tous les contours du crâne, se fait remarquer par la beauté de son exécution, quoique empreinte de cette physionomie véritablement *africaine*, que les artistes égyptiens donnèrent toujours à *Phtha*, mais à ce *dieu seul* parmi les innombrables personnages sym-

boliques dont ils sculptaient habituellement les images. Les mains de la statue tenant les insignes caractéristiques de l'ordonnateur de l'univers physique, le *Nilomètre* (1) combiné avec le *sceptre à tête de coucoupha* et la *croix ansée*, sont d'un très-bon style. Le reste du corps est ceint, comme toutes les autres figures de Phtha soit peintes soit en relief, d'une tunique étroite qui l'enveloppe jusque sous la plante des pieds. Le socle faisant partie du même bloc que la statue entière, porte la dédicace du monument faite par le roi Aménophis II qu'on y qualifie de *dieu vivant et gracieux*, *chéri de Phtha dominateur du monde*, *dieu puissant*, *seigneur des panégyries*.

Une pareille dédicace reparaît sur une seconde statue de Phtha, qui fait partie de la même collection. Celle-ci, encore d'un travail très-fin et de pierre calcaire blanche très-dure, représente le dieu assis sur un trône, et n'avait que trois pieds et demi de hauteur, y compris la tête qui n'existe plus. Un enfoncement allongé et de forme quadrangulaire, qui coupe le milieu du collier, me fait croire que la tête du dieu était rapportée et d'une matière différente. Quoi qu'il en soit, cette statue a été dédiée, comme le disent les légendes gravées en très-beaux hiéroglyphes sur le devant

(1) Panthéon égyptien, V^e livraison, explication de la Pl. 16.

du trône, par : *le dieu bienfaisant*, LE DOMINATEUR PAR PHRÉ ET PAR SATÉ, *le fils du soleil* AMÉNOF *aimé de Phtha.* Le dossier du trône porte une troisième inscription fracturée vers le haut, et exprimant ces paroles que, conformément à l'étiquette observée dans les sculptures égyptiennes, le dieu reconnaissant adresse au Pharaon : *Nous avons donné une vie exempte de satiété, la richesse et la domination, au dieu bienfaisant seigneur du monde*, AMÉNOF, *aimé de Phtha.*

Il faut aussi, Monsieur le Duc, rapporter au règne du même *Aménophis II* qui vécut quelques siècles avant l'époque où les Grecs placent leur Memnon et le siége d'Ilion, d'autres statues de la collection de Turin, au nombre de trois, représentant une déesse à tête de lion, assise sur un trône, et tenant en main le signe de la vie divine. Toutes les statues semblables, déjà communes dans les musées de l'Europe, sont des images de *Néith*, l'*Athénè guerrière* des Egyptiens, considérée comme veillant par sa force céleste à la conservation des êtres, au maintien des états, à la défense de l'Egypte. Cette divinité du premier ordre, particulièrement adorée à Memphis, reparaît parmi les déesses de la seconde classe, associée, sous le nom de *Tafné*, à l'Hercule égyptien. C'est à cause de ces attributions, que des images de cette déesse protectrice furent placées en très-grand nombre,

soit en ligne devant les portiques et les propylées, soit disposées en allées ainsi que les sphynx, sur la longueur des *dromos*, comme pour protéger les lieux saints et en défendre l'approche aux impies. Cette destination explique d'abord l'abondance des statues de ce genre qu'on découvre journellement en Egypte, et nous donne, en second lieu, la raison du peu de soin avec lequel elles furent travaillées pour la plupart. On croyait sans doute très-inutile de déployer une grande recherche, dans des objets aussi multipliés et de pure décoration architecturale.

La collection Drovetti ne renferme pas moins de dix statues de *Néith gardienne*, toutes en granit noir et à taches blanches : les unes debout, le *disque* en tête, tiennent dans leurs mains le *signe de la vie divine* et le *sceptre à fleur de lotus*; les autres sont assises sur des sièges plus ou moins décorés. Parmi ces dernières, il en est une de six pieds et demi de hauteur, portant la légende suivante, relative au roi Aménophis II : *le dieu gracieux seigneur du monde*, LE DOMINATEUR PAR PHRÉ ET PAR SATÉ, *chéri de la déesse gardienne des trônes*, *le vivificateur comme le soleil*, *pour toujours*, *le fils du soleil qui l'aime*, AMÉNOF. Cette inscription prouve que le colosse, dont la tête de lion est d'un très-beau caractère, exista d'abord devant un édifice décoré par les soins de ce Pharaon. Deux autres

statues léontocéphales, du même musée, et une troisième existant au palais de l'Université de Turin, offrent également des inscriptions dédicatoires du Pharaon *Aménophis II.* Ces statues ont de cinq à six pieds de proportion; je n'y ai trouvé aucune particularité digne de remarque, et je m'empresse de passer à deux des plus précieux objets de la collection royale, à des groupes qui se rapportent au règne du roi *Horus*, fils et successeur d'Aménophis II. (Le nom de la reine Taïa, femme d'*Aménophis II*, est au nº 10 de la planche II.)

L'un de ces magnifiques monuments est de pierre calcaire blanche cristallisée et d'une excessive dureté. La figure principale, qui représente la plus puissante des divinités de l'Egypte, *Amon-ra*, (Ammon), n'avait pas moins, quoique assise, de huit pieds de hauteur; elle n'a plus que six pieds trois pouces, les parties supérieures de la coiffure étant aujourd'hui détruites. Le roi des dieux est figuré avec une tête humaine dont les traits, pleins de grandeur, sont exécutés avec une admirable finesse de travail; le nez seul a un peu souffert : la poitrine est ornée d'un collier à huit rangs terminés par des grains en forme de perles. Les deux bras, portant des bracelets au-dessus des poignets, reposent sur les cuisses, et la main gauche du dieu tient le signe de la vie céleste. Les pieds ont disparu avec une portion du bloc qui formait la base du groupe.

A côté du trône du dieu, mais debout, est le Pharaon *Horus* dont le bras droit repose sur l'épaule gauche d'Ammon; la coiffure du roi, qui, du reste, est de la forme ordinaire, est distinguée par l'*uræus*, symbole de la puissance suprême : une ceinture soutient le vêtement léger qui le couvre depuis les hanches jusques vers le bas des cuisses, et un cartouche horizontal, placé en forme d'agrafe sur le milieu de la ceinture, contient les titres et le prénom de ce prince : *Le dieu vivant et gracieux*, SOLEIL DIRECTEUR DES MONDES, *approuvé par Phré*, *chéri d'Amon-ra.* La figure du roi *Horus*, taillée dans la même masse que celle du dieu, n'a que quatre pieds de haut; mais elle est exécutée avec la même recherche, et ses pieds, partie ordinairement si négligée dans les sculptures égyptiennes, sont d'une belle forme et d'une bonne proportion. La légende royale de ce Pharaon est répétée à droite et à gauche du trône qui porte le souverain des dieux, ainsi que dans un grand tableau carré, gravé sur le dossier de ce trône, entre les têtes des deux personnages. Cet encadrement renferme deux colonnes perpendiculaires de très-beaux hiéroglyphes, exprimant les idées suivantes : *Le roi du peuple obéissant*, *seigneur de l'univers*, LE SOLEIL DIRECTEUR DES MONDES, *l'approuvé par Phré*, *le fils du soleil dominateur des régions*, *le chéri d'Ammon*, HÔR-NEM-NÈB, *vivificateur comme*

*le soleil pour toujours.* Le roi Horus prend constamment, dans ces diverses légendes, le titre de chéri d'*Amon-ra* (Ammon), pour les mêmes motifs que son père prenait celui de chéri de *Phtha* sur les statues de ce dieu, et le titre de *chéri de la déesse gardienne* sur les colosses de cette même divinité.

Le beau groupe du musée de Turin, portant le *prénom* (Pl. II, n° 11 *a*) et le *nom propre* (*Ib.* 11 *b*) du roi qui est inscrit immédiatement après Aménophis II sur la table d'Abydos, doit, par cela même, être regardé comme un ouvrage contemporain de plusieurs portions importantes du palais de *Louqsôr* à Thèbes, édifice dont le roi Horus continua les travaux commencés par son père, ainsi que le démontrent les nombreuses légendes royales gravées sur les bas-reliefs des murs et les décorations des colonnes. On les retrouve aussi sur une magnifique porte de granit au palais de Karnac.

Non moins intéressant sous le rapport de l'art, mais plus important pour la science que celui dont je viens de donner une description rapide, le second groupe du musée de Turin, relatif encore au roi *Horus*, est en granit noir, et devait avoir six à sept pieds de hauteur avant que les efforts de la barbarie eussent brisé la coiffure et la tête du roi, ainsi que les insignes qui surmontaient la tête de la femme assise à ses côtés, et sur le même trône

dont la largeur est de trois pieds. La main gauche du Pharaon repose sur sa cuisse, et tient l'emblème de la vie divine ; son bras droit, relevé contre la poitrine, portait le sceptre, symbole de la vigilance des dieux et des rois. La femme, assise à sa droite, et que les *uraeus* sculptés sur le *modius* qui surmonte sa coiffure, font connaître pour une reine, appuie son bras gauche sur l'épaule du roi : un vautour, les ailes pendantes, couvre encore la tête de la princesse, et de son *modius* sortaient deux longues plumes ou palmes qui n'existent plus, coiffure en tout semblable à celle de la petite statue de bois, déja décrite, de la reine *Nané-Atari*.

Cette coiffure et ces insignes sont, en effet, particuliers à toutes les souveraines de l'Égypte figurées sur les bas-reliefs des temples et des palais. On peut voir parmi ceux d'éléphantine, la reine *Taïa*, femme d'*Aménophis II*, et probablement mère du roi *Horus*, dans un costume pareil, offrant des fleurs et des fruits au dieu Chnouphis ; sur les sculptures de Philæ, la reine *Cléopâtre*, femme d'Évergète II, et dans la décoration de la partie postérieure du temple de Dendéra, une *impératrice romaine*, selon toute apparence une des épouses de Néron, représentées avec un semblable ornement de tête (1). J'ajouterai que cette singulière

(1) Description de l'Égypte ; Ant. Planches, vol. I et IV.

coiffure est propre à la déesse *Athyr* (la Vénus égyptienne), à laquelle on trouvait sans doute convenable de comparer les épouses et les filles des rois, en les montrant parées de ses insignes sur les monumens publics.

La légende hiéroglyphique gravée sur le devant du trône, à côté de la statue du roi Horus, a disparu en entier; mais il reste de celle du côté de la reine, dix-neuf signes parmi lesquels se trouve heureusement encore le cartouche contenant son *nom propre*. Cette princesse, qualifiée de *chérie d'Isis*, *la puissante mère divine*, se nommait *Tmauhmot* (pl. II, n.° 12), nom qui me paraît avoir signifié *la mère de la grâce* ou *la mère gracieuse*. Nous aurions certainement su, par les titres seuls qui précédaient ce même cartouche, si cette princesse était la *fille*, la *sœur* ou l'*épouse* du roi *Horus;* mais ces mêmes signes ont été emportés par la fracture qui a fait disparaître toute la partie supérieure de ce beau groupe.

Cette question, Monsieur le Duc, vous paraîtra d'autant plus intéressante à décider, que le roi Horus a eu pour successeur immédiat au trône, une de ses filles, qui gouverna l'Égypte pendant douze années. Le nom sous lequel cette reine est désignée dans le canon de Manéthon, ne suffit point pour la faire reconnaître sur les monumens; car cet historien paraît avoir parlé de cette princesse,

comme de la plupart des rois des plus anciennes dynasties, sous des noms qui pouvaient être très-communs parmi les Égyptiens, mais qui ne furent jamais inscrits en caractères sacrés sur les édifices publics, soit que ce fussent des surnoms plutôt que de véritables noms propres, soit que, comme les monarques chinois, les vieux Pharaons eussent à la fois un nom propre et un nom de règne. La Table d'Abydos elle-même, omettant le nom de la reine fille d'Horus, comme elle omet aussi et pour des raisons que ce n'est point ici le lieu de développer, le nom de la reine *Amensé* (pl. II, n.º 5), mère de Thoutmosis II, quoique elle ait régné vingt et un ans entiers, la Table d'Abydos, dis-je, ne saurait non plus éclaircir cette difficulté d'un aussi haut intérêt pour l'histoire. Il faut donc recourir à d'autres autorités pour résoudre ce problême, et je crois avoir été assez heureux pour en trouver la solution dans le monument même qui l'a fait naître occasionellement.

Le derrière du trône sur lequel les deux figures sont assises, était orné d'une grande scène sculptée qui occupait tout le haut du dossier : il n'en subsiste plus, vers la droite, que les restes d'une petite image d'homme agenouillé, et vers la gauche, que le pied d'un personnage de plus forte proportion. Au-dessous de ce bas-relief est une longue inscription hiéroglyphique de trois pieds de hauteur sur

deux pieds et demi de large. Elle se compose de vingt-six lignes horizontales de caractères sculptés en creux avec un très-grand soin : ceux qui occupent toute la hauteur de la ligne, ont près d'un pouce de dimension. Le commencement des quinze premières lignes est plus ou moins détruit, de sorte qu'il manque à peu près un cinquième de cette inscription ; mais malgré ces lacunes, j'ai cru reconnaître, par un premier examen que je me propose de reprendre plus à fond dans un autre temps, le sujet de l'inscription entière, les motifs de l'érection du monument qui la porte, et le degré de parenté qui liait la reine *Tmauhmot* au roi *Horus*.

Les premières lignes de ce texte, qui ressemblent bien plus au *considérant* d'un décret ou de toute autre décision rendue par une autorité, qu'à une inscription simplement religieuse ou dédicatoire, contiennent les louanges du *roi seigneur de l'univers*, SOLEIL DIRECTEUR DES MONDES, *approuvé par Phré*, *fils du soleil*, *chéri d'Ammon*, HÔR-NEM-NÊB (le roi *Horus*), qui a reçu des dons de Néith, *sa puissante mère*, et d'*Amon-ra*, *roi des dieux*. Ce Pharaon est en outre appelé *image d'Horsièsi* (le dieu Horus, fils d'Isis) *qui l'a dirigé. Le dieu Horus*, *son père*, y est-il dit encore, *lui donna la souveraineté sur la région inférieure :* on énumère enfin tous les bienfaits de ce Pharaon envers les habitans de l'Égypte, en le comparant perpétuel-

lement aux dieux *Phrè*, *Thoth*, *Phtha*, et surtout au dieu *Horus* dont il empruntait le nom même. On ordonne (ligne 15) de placer dans un lieu distingué des temples, la représentation *du soleil directeur des mondes, le roi Horus*, ainsi que CELLE DE SA FILLE, *image de la grande mère*, (Néith), et dont les louanges paraissent mêlées à celles des *déesses Sontèb*, *Satè*, *Bouto*, *Isis* et *Néphtys*. On institue (ligne 17) de grands honneurs à rendre au roi Horus, parmi lesquels sont des *panégyries* liées à celles du dieu Phrè; les *titres* décernés au roi Horus, et qui doivent accompagner ses images, sont spécifiés dans les lignes 18, 19 et 20. On ordonne, ligne 21, d'inaugurer de semblables images dans les temples de l'Égypte; et le reste de l'inscription m'a paru relatif aux divers ordres de prêtres auxquels on confie le service de ces images, et aux cérémonies qu'il fallait pratiquer en leur honneur.

En lisant ces détails, votre pensée, Monsieur le Duc, se reportera naturellement sur la célèbre inscription de Rosette, dont les trois textes contiennent, en faveur de Ptolémée Epiphane, les mêmes dispositions que l'inscription du groupe de Turin à l'égard du roi Horus et de sa fille. Ces deux monumens ont un même objet; les divisions générales des textes sont pareilles, et les principaux articles de l'un se retrouvent, et précisément selon le même ordre, dans l'autre. Je rencontre donc, dans le Mu-

sée de Turin, un modèle très-antique de ces décrets rendus pour consacrer et conserver la mémoire de la piété des rois, et celle de leurs bienfaits envers la nation égyptienne. Ce fait curieux démontre en même temps que le culte et le sacerdoce des rois est beaucoup plus ancien en Egypte que l'arrivée d'Alexandre, et qu'en cela comme dans presque toutes les formes du culte et du gouvernement, dans les coutumes et même dans les formules de simple étiquette, les rois grecs d'Egypte n'innovèrent rien, et s'efforcèrent de suivre, le plus qu'il leur fut possible, les usages de l'antique monarchie, qu'une longue série de siècles avait irrévocablement sanctionnés.

Une lacune d'environ quarante caractères existant au commencement de la première ligne de l'inscription relative au Pharaon *Horus*, ne nous permet point de connaître d'une manière positive ni la date ni les auteurs du décret. Peut-être qu'une étude plus approfondie de ce texte, apprendra s'il faut le rapporter au règne de ce roi lui-même, ou bien, ce qui est infiniment plus probable, à celui de la reine Tmauhmot sa fille, associée à ses honneurs divins, comme dans l'inscription de Rosette on fait participer Épiphane vivant à tous ceux rendus à ses ancêtres, et que l'on augmente même considérablement. Quant à l'autorité qui aurait porté cette espèce de décret, les dispositions qu'il contient

étant toutes rélatives à l'inauguration d'images dans les temples ou à diverses cérémonies religieuses à pratiquer, montrent assez que nous devons, sans hésitation, attribuer cet acte public soit au corps sacerdotal de l'Égypte entière, soit à l'une de ses fractions réunie à Thèbes ou à Memphis dans quelque solennelle occasion, telle par exemple que l'intronisation de la reine Tmauhmot qui exerça le pouvoir aussitôt après la mort de son père.

Quoi qu'il en soit, il me parait certain maintenant que le groupe du Musée de Turin, sur lequel est gravé le décret honorifique, représente le pharaon *Horus* de la XVIIIe dynastie, et la reine sa fille qui occupa le trone après lui : et je ne crains point trop m'avancer, d'après toutes ces circonstances réunies, en émettant l'opinion que les deux statues qui forment ce groupe, ont été précisément exécutées conformément au décret même dont la teneur est exposée sur le dossier du trône.

Cette conjecture, que ce décret sacerdotal a été rendu sous le règne de la fille d'Horus, nommée par Manéthon *Achenchersès*, et dont le nom de règne est *Tmauhmot* dans les textes en écriture sacrée, pourrait tirer une sorte de solidité d'une particularité très-remarquable qui me reste à exposer.

Les parties latérales du trône sur lequel sont assis le Pharaon et sa fille, portent deux tableaux sculptés de relief dans le creux.

Du côté du roi *Horus*, sont figurés quatre prisonniers debout (1), liés au col et aux bras avec des cordes diversement reployées et qui toutes se terminent par des fleurs de lotus. Deux de ces captifs marchant vers la droite, portent sur leur face tous les caractères de la *race nègre*; de grands anneaux pendent à leurs oreilles, et une large bretelle ou bandoulière soutient leur tunique tombant jusques à mi-jambe. Le costume de ces prisonniers noirs est ainsi parfaitement semblable à celui des hommes de même race que l'on observe dans les bas-reliefs du tombeau royal découvert à Thèbes par le courageux et infortuné Belzoni. Les deux autres prisonniers marchant à gauche, appartiennent à une nation différente : ils se distinguent par une barbe longue et épaisse; la tête de l'un est nue, celle du suivant est couverte d'une coiffure, très ample vers la nuque et fixée par une bandelette ou diadême. Ils portent un grand collet, ou pélerine, qui descend jusques au coude et enveloppe tout le buste. Ces captifs ne diffèrent en rien de ce peuple barbu, contre lequel furent livrées tant de grandes batailles par les pharaons de la XVIII^e dynastie, scènes guerrières sculptées avec les détails les plus circonstanciés sur les murs des palais de Karnac et de Louqsor, comme

(1) D'un pied neuf lignes de hauteur.

dans les magnifiques excavations de la Nubie. Ce bas-relief du trône du roi Horus, et qui peut avoir trait à quelque expédition militaire faite sous son règne, n'a au reste rien de bien spécial ni d'absolument propre à ce prince, puisqu'on retrouve de pareils groupes de prisonniers figurés sur les trônes de la plupart des souverains, dans les bas-reliefs de Thèbes et les peintures des hypogées. Ces deux nations, ainsi qu'une troisième toujours peinte *en rouge* avec des *cheveux roux* et même des yeux *bleus*, sont les ennemis constants de la primitive monarchie Égyptienne, les derniers surtout, évidemment les moins civilisés puisqu'ils se montrent, pour l'ordinaire, les cheveux longs et en désordre, vêtus soit d'une peau de bœuf conservant encore son poil, soit d'une simple pagne couvrant le milieu du corps, et que leurs bras et leurs jambes sont souvent décorés d'un tatouage grossier. J'ai lieu de croire que ces barbares ne sont autres que ces fameux pasteurs, ces *Hikschôs* ( ϩⲏⲕϣⲱⲥ ) qui, à une époque très-reculée, sortis de l'Asie envahirent l'Égypte et la dévastèrent, jusqu'à ce que les princes de la XVIII$^{e}$ dynastie eussent mis un terme à leurs déprédations en les chassant d'abord de l'Égypte et en repoussant ensuite leurs nouvelles invasions. Les monumens égyptiens n'offrent jamais l'image de ces peuples, que dans un état de défaite, de captivité ou d'abjection: on les représente, par

exemple, renversés et liés sur les marchepieds du trône des Pharaons, ce qui met en scène le verset du psalmiste, *ponam inimicos tuos in scabellum pedum tuorum;* les simples particuliers manifestaient leur haine pour ces ennemis de l'Égypte, d'une manière analogue; car j'ai remarqué dans les collections Cailliaud et Drovetti, ainsi qu'au cabinet du roi à Paris, des *sandales* en cartonnage de toile, portant sur *le point où appuyait la plante des pieds*, des figures coloriées de *pasteurs captifs* et des prisonniers appartenant à ces deux mêmes nations vaincues représentées sur le côté du trône du roi Horus

Le bas-relief sculpté sur ce trône, et du côté où la reine *Tmauhmot* est assise, se recommande par une singularité d'un autre genre, mais non moins remarquable. L'artiste y a gravé de profil un beau Sphinx à tête humaine et dans la pose ordinaire (1); au lieu d'une pate de lion à la partie antérieure, c'est un bras élevé dans une attitude de protection. Des épaules de l'animal symbolique sortent deux grandes ailes presque éployées, et sa queue, d'abord dressée presque perpendiculairement, retombe ensuite et finit en un épais flocon. La tête est couverte d'une sorte de mitre particulière aux reines et à certaines déesses égyptiennes, et cette coiffure

(1) Ce sphinx a environ un pied de longueur.

porte à son extrémité un bouquet de fleurs agréablement disposées. Les oreilles du Sphinx sont ornées de boucles arrondies, comme les portent les figures de femmes peintes sur les cercueils des momies. Le collier est de la forme ordinaire; mais le disque ou ornement circulaire qui sert de contre-poids à ce collier, et reste pendant sur les épaules des personnages, est ici rejeté en avant comme s'il eût gêné le mouvement des ailes.

A ces particularités seules, j'eusse reconnu, pour la première fois, sur un monument original, un *sphinx femelle* de véritable style égyptien, et parfaitement caractérisé quand même le sexe de ce monstre n'eût point été indiqué sur le bas-relief d'une manière aussi claire qu'il l'est en effet par cinq *mamelles* très distinctement figurées sur toute la longueur du ventre. Placé sur un socle peu élevé, le sphinx a devant lui un cartouche orné du disque combiné avec deux grandes palmes, et renfermant le nom propre de la reine *Tmauhmot:* au-dessous du cartouche et de l'animal symbolique, sont treize tiges de lotus avec leurs fleurs épanouies, rangées symétriquement sur deux hauteurs différentes. L'explication de ce tableau curieux dont le dessin est en tête de cette Lettre, et qui présente d'abord des formes si extraordinaires, n'offre toutefois aucune difficulté insurmontable, et nous sommes assez avancés dans l'étude comparative des monu-

ments égyptiens, pour déterminer d'une manière précise le sujet de celui-ci.

L'antiquité classique nous apprend que le Sphinx, c'est-à-dire l'alliance d'une tête humaine avec un corps de lion, indiquait symboliquement, non comme on l'a cru, le débordement du Nil sous les constellations du lion et de la vierge; car on regardait alors toutes les têtes humaines de Sphinx comme des têtes de *femme* quoique barbues pour la plupart (1), mais bien que cet être fantastique fut l'emblême de *l'intelligence* ou de la *sagesse unie à la force* (2). Il résulte aussi de ce document précieux, que le *Sphinx* n'était point le symbole spécial d'une seule divinité, puisque la *force* et la *sagesse* devaient être considérées comme des qualités communes à tous ces personnages théologiques auxquels l'Égypte rendait un culte habituel. Les monuments égyptiens confirment cette première déduction et m'ont offert ce symbole appliqué à une foule de divinités différentes. Il serait difficile, Monsieur le Duc, de citer un exemple plus probant de ce fait que la magnifique momie du hiérogrammate de Thèbes, *Sotimès*, existant aujourd'hui dans la collection de M. Durand. Le plus beau des cercueils de cette momie

(1) On prenait alors la barbe pour une tige de *persea*.

(2) [ Σύμβολον ] Ἀλκῆς τε ἂν μετὰ Συνέσεως, ἡ Σφίγξ. τὸ μὲν σῶμα πᾶν λέοντος, τὸ πρόσωπον δὲ ἀνθρώπου ἔχουσα. Clément d'Alexandrie, *Strom.* liv. V, page 671, édit. d'Oxfort, 1715.

présente l'image de dix-huit des principales divinités égyptiennes peintes sous la forme de *Sphinx à tête humaine*, et ne différant entr'elles que par la coiffure ou l'insigne particulier à chacune, objets dont la présence était indispensable pour les caractériser inviduellement. Les sphinx des six déesses *Athyr*, *Tafné*, *Selk*, *Isis* et *Nephtis*, qui s'y voient entremêlés à ceux des Dieux *Phrè*, *Jmouth*, *Sèb*, *Horsiési* etc, établissent, sans réplique aussi, que le Sphinx était également une forme emblématique attribuée, dans certains cas déterminés, aux divinités femelles. Le sexe des sphinx peints sur ce beau cercueil de momie, n'est signalé que par la présence ou l'absence seule de la *barbe*: les sphinx femelles n'y ont point, comme celui du bas-relief de Turin, des mamelles clairement exprimées; mais tous portent aussi des *ailes* de couleurs variées, qui sont repliées le long du corps, et non éployées comme celles du Sphinx qui est le sujet de ces divers rapprochements.

On pourrait croire en conséquence, que ce dernier représente l'une des grandes *Déesses* de l'Égypte. Mais on ne saurait appuyer cette opinion sur aucun des insignes qui l'environnent, et la présence seule du cartouche renfermant le nom de la reine Tmauhmot, nous avertit assez qu'il faut chercher le personnage réel, emblématiquement figuré par ce Sphinx, hors du ciel des dieux

égyptiens et parmi les *Divinités terrestres*. Une masse imposante de monuments, m'ont en effet démontré que les *Dieux mortels* de l'Égypte, les souverains régnants, furent aussi figurés d'une manière symbolique par le *Sphinx*, comme participant tous à la plénitude de la *force* et de la *sagesse* des Dieux, au nombre desquels on les inscrivait de leur vivant même, conformément au protocole antique de la monarchie. C'est sous la forme d'un sphinx à tête et à bras humains que le roi *Psammitichus I* est représenté faisant une offrande au dieu *Phrè*, sur les quatre faces du pyramidion de l'obélisque de Monte-Citorio; la légende royale de ce Pharaon, placée à côté de l'animal emblématique, ne laisse aucun doute à cet égard. C'est sous la forme d'un *Sphinx* semblable, que l'empereur *Trajan* est figuré parmi les bas-reliefs d'Ombos, ayant devant lui des cartouches renfermant sa légende hiéroglyphique complète : *l'empereur César-Nerva-Trajan Germanique Dacique* (1). Enfin, une quantité immense de scarabées nous montrent les plus célèbres Pharaons sous la figure de *Sphinx avec* ou *sans ailes*, décorés des insignes royaux, soit dans une attitude de repos, soit dans un grand mouvement et foulant aux pieds des ennemis vaincus, et les car-

(1) *Description de l'Égypte*, A. vol. I, pl. 41, n° 6.

touches de ces rois sont toujours placés devant ou à côté du Sphinx qui les représente. Nous pouvons donc conclure avec assurance, que le beau Sphinx sculpté sur le groupe du musée de Turin, est une image symbolique de la reine Tmauhmot elle-même, ainsi que l'indique déja le cartouche royal gravé devant lui. Et si l'on tient compte de la valeur d'expression des *fleurs de Lotus* placées au-dessous du Sphynx, on reconnaîtra dans cette scène un de ces bas-reliefs nommés *Anaglyphes* par les anciens (1), et qui, sous des apparences souvent monstrueuses, contenaient les louanges des souverains de l'Égypte emblématiquement exprimées. Le sens de ce tableau me semble donc assez clair : il concerne la mémoire de *la reine Tmauhmot, gardienne et protectrice des régions inférieures par sa sagesse et par sa force.*

Jusques ici, les monuments ne m'avaient offert que des *rois* seuls peints sous la figure de *sphinx*; il me paraît donc assez remarquable que la première et l'unique reine que nous trouvions représentée sous une forme pareille, soit précisément une princesse qui occupa seule pendant plusieurs années le trône des Pharaons. Ce tableau symbolique ne serait-il point un motif pour croire que

(1) Précis du système hiéroglyphique, pages 300, 301, 360 et suivantes.

le groupe du *roi Horus et de la reine Tmauhmot* a été exécuté sous le règne de cette dernière? Quoi qu'il en soit, Monsieur le Duc, ce monument mérite déja toute votre attention, non-seulement par son importance historique, mais par le fait seul qu'il offre le modèle exact, et certainement fort antique, de ces *sphinx femelles ailés* qu'on retrouve sur les pierres gravées de vieux style grec.

Le nom du frère et du successeur de la reine *Tmauhmot* ou *Achenchersès* ne se lit sur aucune des statues de la collection Drovetti; mais le *pré-nom* de ce roi (Pl. III, nº 13 *a.*), semblable à celui que la Table d'Abydos place à la suite du *roi Horus*, se trouve gravé sur une stèle funéraire. Ce prince, qui est occasionnellement rappelé parmi les qualifications de l'un des enfants du défunt, se nommait *Ramsès* (Pl. III, nº 13 *b.*), comme nous l'apprennent ses légendes complètes gravées sur les murs de la grande salle hypostyle de Karnac à Thèbes : c'est le premier roi qui porte, sur les monuments, ce nom de *Ramsès*, qui devait être tant illustré par plusieurs de ses descendants et successeurs.

Un fort beau bas-relief (1) présente aussi l'image

(1) En pierre calcaire blanche, grain très-fin; longueur deux pieds, hauteur un pied six pouces. Toutes les figures sont coupées aux genoux.

du Pharaon dont le *prénom* (Pl. III, n° 14 *a*) succède immédiatement à celui de *Ramsès I* dans le tableau généalogique d'Abydos : son nom de règne fut *Mandouëï* (Pl. III, n° 14 *b*), et il prit habituellement dans ses légendes le titre de *Serviteur de Phtha* ou d'*Établi par Phtha.* Ce roi est figuré debout, le front orné de l'*uræus*, et accompagné d'un personnage, espèce d'*Athlophore* qui porte l'*emblême de la victoire;* Mandouëï brûle l'encens devant les images en pied de ses ancêtres le Pharaon *Aménoftép* et la reine *Nané-Atari*, dont les coiffures sont surmontées des insignes du dieu *Phtha* et de la déesse *Athyr.* M. Huyot a retrouvé le nom du roi Mandouëï dans la salle hypostyle de Karnac; et l'on doit également attribuer à ce Pharaon, l'érection de l'obélisque Flaminien qui décore aujourd'hui la place du Peuple à Rome.

Rien ne rappelle dans le Musée, à l'exception de quelques scarabées et amulettes, le règne des autres princes de la XVIII^e dynastie, quoique ces rois aient, pour la plupart, laissé des témoins mémorables de leur magnificence et de leur piété, sur le sol de l'Égypte : *Ramsès II* et *Ramsès III*, l'un en élevant les deux superbes obélisques de Louqsor à Thèbes et le vieux temple de Calabsché en Nubie, l'autre en décorant une portion du palais de Karnac où avaient fait travailler tous les rois ses aïeux; *Ramsès IV*, surnommé *Méïamoun*, en

construisant le grand palais de Medinetabou, et son successeur, *Ramsès V*, en ornant de bas-reliefs quelques parties de ce palais de Karnac, édifice immense commencé sur le plan actuel par les premiers Pharaons de sa race, et auquel, sept siècles après lui, les rois de la XXVI^e dynastie ajoutaient encore de nouvelles décorations.

Mais le règne d'aucun Pharaon n'a été marqué par la construction d'un plus grand nombre de monuments, que celui de *Ramsès VI*, compté comme chef de la XIX^e dynastie royale, quoique fils du dernier souverain de la XVIII^e. Ses conquêtes et ses entreprises guerrières furent fameuses jusques dans l'occident, et sur les bords du Nil on conserva un souvenir plus juste et plus durable encore de la sagesse qui dirigea pendant plus d'un demi-siècle les actes de son gouvernement sous lequel l'Égypte recouvra ses plus précieuses libertés. Aussi le respect pour la mémoire, et la reconnaissance pour les bienfaits de ce grand prince que l'antiquité grecque et romaine a connu et célébré sous les noms divers de *Ramsès*, *Séthosis*, *Sésoosis* et *Sésostris*, restèrent si profondément gravés dans le cœur des habitants de l'Égypte, que près de mille ans après la mort de ce Pharaon, un pontife de Memphis eut la noble hardiesse de s'opposer ouvertement à ce que la statue du roi régnant à cette époque, fût placée, dans

le temple de Phtha, plus honorablement que celle de *Ramsès ;* résistance glorieuse et pour le prêtre et pour le Pharaon, puisque le roi régnant était un monarque étranger, un Perse, Darius qui, par la force seule des armes, asservissait à ses lois l'Égypte déja écrasée par l'atroce tyrannie de Cambyse.

J'eusse été bien surpris, Monsieur le Duc, que dans le nombre si considérable de monuments réunis à Turin par la munificence royale, il n'en existât point du plus illustre des *Ramsès :* je m'attendais à y trouver des statues de ce grand prince, et cette espérance n'était point vaine : il y en a trois, deux provenant de la collection Drovetti, et l'autre, depuis fort long-temps au palais de l'Université.

Élevée sur un piédestal moderne et placée dans le vestibule du palais, celle-ci m'a paru avoir huit pieds de hauteur; elle est monolithe et de granit rose. Le Pharaon, debout, a été représenté en costume civil : l'*uræus* royal s'élève sur son front; une courte tunique rayée le couvre depuis la ceinture jusques aux genoux seulement : la partie antérieure de cette tunique fait une grande saillie en avant, ce qu'on exprime dans les bas-reliefs égyptiens en donnant à ce vêtement une forme presque triangulaire. Les bras, ornés de bracelets au-dessus du poignet, sont allongés sur la partie

proéminente de la tunique, et vers le milieu de la ceinture on lit, dans un cartouche horizontal, les mots : *Le chéri d'Ammon* Ramsès. A cette agrafe est attaché cet ornement particulier aux rois, et formé de deux *urœus* adossés dont les têtes se relèvent à droite et à gauche; les bas-reliefs coloriés des temples, prouvent que ces deux reptiles étaient liés entr'eux, dans l'ornement original, par des baguettes d'or servant de cadre à des plaques d'émail de formes et de couleurs variées. Mais ces plaques sont ici remplacées par une inscription hiéroglyphique renfermant le *prénom* si connu (Pl. III, n° 20 *a*), et le *nom propre* (Pl. III, n° 20 *b*) de ce prince, ainsi que les titres : *Roi du peuple obéissant*, *Seigneur du monde*, *Fils du Soleil.* La même légende est reproduite, mais en très-grands hiéroglyphes, sur le bloc qui sert d'appui à la statue; je n'y ai remarqué de plus que le titre *Enfant des Dieux* (Ⲙⲉⲥ ⲛⲛⲉⲛⲟⲩⲧⲉ). Enfin, sur la face gauche du massif réservé entre les jambes du colosse, est tracée, en relief très-bas, l'image d'une reine, coiffée comme la déesse Athyr: c'était probablement l'épouse de *Ramsès*, car devant cette figure exista une inscription dont il ne reste plus que les premiers signes exprimant les idées : *Sa royale épouse qui l'aime;* le nom propre de cette princesse a entièrement disparu, avec les pieds de la grande statue aujourd'hui restaurés.

Ce colosse, quoique d'un assez bon travail, ne saurait, sous le rapport de son exécution, soutenir le moindre parallèle avec une seconde statue de Ramsès-le-Grand, provenant de la collection Drovetti. Ce chef-d'œuvre de la sculpture égyptienne, est arrivé à Turin brisé en plusieurs pièces; mais il sera facile de les réunir sans avoir à regretter aucune partie tant soit peu importante de ce bel ouvrage de granit noir, et de 6 à 7 pieds de proportion. Le roi est représenté assis sur un trône en habit militaire; son costume est absolument pareil à celui que l'on a donné à son aïeul, *Ramsès-Méïamoun*, dans les bas-reliefs de Médinet-abou, où ce prince guerrier assis sur son char au milieu du champ de bataille, reçoit les vaincus prisonniers qu'on amène de toute part à ses pieds. La tête de la statue de *Ramsès-le-Grand*, porte le casque royal, armure qui, d'après la couleur *verte* qu'on lui applique dans les bas-reliefs peints, devait être en bronze orné de métaux plus précieux: des sortes de *clous* ou de petits *disques* en relief, semblables au caractère figuratif qui, dans les textes hiéroglyphiques, exprime l'idée *soleil*, couvrent toute la surface du casque, à l'exception d'une espèce de rebord ou plutôt de visière qui fait saillie sur tout le contour du front; au-dessus de cette visière, s'élève l'insigne royal, l'*uræus*, dont le corps forme d'abord plusieurs enroule-

ments, et s'étend ensuite en ligne droite vers la partie la plus élevée du casque.

La face de cette statue, travaillée comme toutes les autres parties avec un soin extrême, est d'une perfection que je ne m'attendais point à rencontrer dans un ouvrage égyptien d'aussi ancien style. L'expression en est à la fois douce et fière, et un examen très-rapide suffit pour convaincre que c'est là un véritable portrait. Les yeux, d'une grandeur moyenne, sont moins saillants que ceux de la plupart des autres statues; les sourcils sont fortement marqués; l'angle externe des yeux n'est point exagéré comme à l'ordinaire; le nez est long et aquilin, et la bouche petite, quoique les lèvres soient toujours un peu fortes. Des joues pleines et un menton arrondi donnent à l'ovale de la face une élégance et une grâce dignes de remarque. Les oreilles d'une excellente forme, mais dont l'extrémité supérieure dépasse toujours la ligne de l'œil, caractère essentiel de toute figure de véritable style égyptien, sont percées comme pour y suspendre quelque ornement précieux. Ramsès-le-Grand est sans barbe, ainsi que l'est son aïeul sur le bas-relief précité de Médinetabou.

Un riche collier, à six divisions terminées par une rangée de perles pendantes, couvre la poitrine du Pharaon : l'artiste l'a représenté habillé d'une ample et longue tunique à larges manches, rayée

et plissée, et dont toutes les ouvertures ainsi que le bas sont brodés et ornés de franges, et c'est là sans doute cette célèbre espèce de tunique égyptienne connue sous le nom de *calasiris.* La manche droite relevée au-dessus du coude, donne passage au bras qui, replié contre la poitrine, soutient ce sceptre en forme de crochet, aussi souvent placé dans la main des rois que dans celle de certaines divinités; le bras gauche étendu le long du flanc et reposant sur la cuisse, est recouvert presqu'en entier par la manche de la tunique, dont les franges descendent jusque vers le poignet; la main fermée tient un corps cylindrique, tout-à-fait semblable à un rouleau de papyrus déprimé par l'effort des doigts qui le serrent. Des chaussures imitant, jusques dans les plus petits détails, ces sandales en feuilles de palmier, si finement tressées, qu'on trouve encore dans les hypogées, sont fixées aux pieds de la statue, qui sont d'ailleurs d'une très-belle forme et d'une juste proportion. L'exécution des mains ne laisse rien à desirer sous ces mêmes rapports. Je ferai remarquer aussi que l'artiste, comme pour exprimer que les pieds du Pharaon reposent sur une *natte*, a tracé au-dessous et au simple trait, sur la surface du marchepied du trône, de longues feuilles de plantes analogues à celles de certains roseaux. Enfin, à droite et à gauche des jambes de la statue, sont deux figures

de plein-relief appuyées contre le devant du trône et taillées dans sa masse : l'une représente une reine parée des insignes d'*Athyr*, et l'autre un jeune homme costumé comme le dieu Horus et portant l'emblème de la *Victoire;* deux colonnes d'hiéroglyphes, gravées près de cette dernière statuette, nous apprennent que le colosse a été *dédié par le fils du roi qu'il aime* (ϲⲟⲧⲧⲉⲛ-ⲥⲉ ⲙⲉⲓϥ) Amonhé (1). La légende qui accompagne la statuette de femme, consiste seulement en ces mots: *Sa royale et puissante épouse qui l'aime;* elle se rapporte sans doute à la reine, femme de Ramsès et mère d'*Amonhé*.... : ces deux figures, d'un pied de hauteur, et chaussées de petites sandales comme le colosse, sont d'un travail très-fin et très-soigné.

Le nom propre *Ramsès*, gravé sur la ceinture de la grande statue, le *prénom* particulier (Pl. III, n° 20 *a*) de *Ramsès VI* ou *le Grand*, et son nom propre, sculptés, l'un sur l'avant-bras droit, l'autre sur l'avant-bras gauche, prouveraient assez que cette belle statue représente le moins ancien, mais le plus fameux des conquérants égyptiens, quand même une longue inscription, partant de l'agrafe de la ceinture et descendant jusques au bas de la tunique, ne nous dirait point que c'est là en effet

(1) Ce nom propre est terminé par deux caractères dont le son m'est encore inconnu.

l'image *du Dieu vivant et bienfaisant*, *le Représentant d'Ammon*, *de Mars et du Soleil dans la haute région*, *le roi* Ré-Saté approuvé par Phré, *le Directeur et le Gardien de l'Égypte*, *l'Enfant des Dieux*, *le Fils du Soleil*, *le Chéri d'Ammon* Ramsès, *vivificateur éternel*.

Je me hâte d'arriver à la description d'un troisième monument relatif au même prince, et qui se recommande autant par son volume et son travail déja très-remarquables, que par la nouveauté de sa forme et de son sujet. C'est un bloc de granit rose de cinq pieds quatre pouces de hauteur sur quatre pieds et demi de large, taillé en forme de trône, et qui sert de siège à trois statues de quatre à cinq pieds de proportion, y compris les coiffures, et taillées dans la même masse. Aux longues plumes ou palmes qui surmontent sa mitre, on reconnaît le personnage assis vers la droite pour *Amon-ra*, le plus puissant et le plus vénéré des dieux de l'Egypte. Sur la partie gauche du trône, est assise la déesse *Néith*, la compagne d'*Amon-ra*, caractérisée par le *modius* supportant un disque flanqué de deux cornes de vache, et mieux encore par la légende hiéroglyphique : *La grande mère souveraine de la région d'Amerloï*, *la dominatrice du ciel*, *rectrice de l'univers*. Entre ces deux divinités est assis un troisième personnage dont la coiffure est surmontée de deux cornes de bouc soutenant

un disque et deux longues plumes, insignes habituels du dieu *Phtha-Sacri* ou *Socari*, l'enfant chéri d'*Amon-ra* et de *Néith*. Mais deux colonnes d'hiéroglyphes sculptées à côté de cette figure, nous apprennent qu'elle ne représente point le dieu Phtha comme l'indiqueraient ses attributs, mais bien le roi Ramsès-le-Grand, assimilé au premier né d'*Amon-ra*, et admis en quelque sorte dans la familiarité des dieux, puisque le dieu, le Pharaon et la déesse ont leurs bras affectueusement entrelacés. La légende est ainsi conçue : *Le dieu vivant et gracieux seigneur du monde* Ré-Saté approuvé par Phré, *le fils du soleil seigneur des régions, le chéri d'Ammon* Ramsès *vivificateur, aimé d'Amon-ra seigneur des trois zônes de l'univers, présidant aux régions de Apt* (ou Opt), *dieu grand, seigneur du ciel.* Au-dessous de la tête de Ramsès, est gravé, pour la seconde fois, son *prénom* royal (pl. III, n° 20 *a*), ce qui eût suffi, au besoin, pour le désigner d'une manière très-précise. Une troisième colonne, inscrite à la gauche du roi, exprime les idées suivantes : *Voici ce que dit Amon-ra, roi des dieux :* Nous t'avons donné une vie stable et heureuse ainsi que la domination à toi qui es le seigneur du monde Ré-Saté approuvé par Phré (1).

De semblables paroles sont adressées par les

(1) *Prénom* de Ramsès-le-Grand.

dieux aux divers souverains de l'Egypte, dans la plus grande partie des bas-reliefs sculptés sur les murailles et les colonnes des temples ou des palais; tout aussi souvent encore les légendes gravées à côté des rois, contiennent les prières prononcées par ces princes, et mentionnent les offrandes qu'ils présentent aux dieux; et j'ai établi (1), par la traduction d'un obélisque faite par Hermapion, rapprochée des monuments originaux, que de pareils dialogues se lisent aussi sur la plupart des obélisques. Mais le monument que je décris nous fournit un fait curieux et qu'on n'a point encore assez observé; c'est le peu de distance que la nation égyptienne semble avoir mis de tout temps entre ses rois et ses dieux : je pourrais citer, pour le démontrer mieux encore, un très-grand nombre de sculptures dans lesquelles des rois que l'on a pris jusques ici pour des divinités, en agissent tout-à-fait de pair avec de véritables dieux, et occupent au milieu d'eux un rang non moins distingué que Ramsès-le-Grand, représenté sur le groupe de Turin, familièrement assis entre les deux plus grandes divinités de l'Egypte. Je ne doute point au reste, qu'on ne cherche à voir dans cette particularité, une preuve démonstrative en faveur du vieux système d'Évhémère, si souvent renouvelé

(1) Précis du système hiéroglyphique, page 150.

de nos jours, et qui veut trouver l'origine des religions anciennes dans le culte de personnages humains divinisés: mais je me propose d'établir, dans un travail particulier, que cette apothéose des Pharaons, dont je retrouve la cause nécessaire dans le grand système psychologique des Egyptiens, laissait toujours subsister un vaste intervalle entre les rois *sanctifiés* et les essences divines immortelles et incorporelles que l'Egypte honorait d'un culte public et général.

Toutes les statues dont je viens d'avoir l'honneur de vous entretenir, Monsieur le Duc, se rapportent ainsi aux Pharaons de la XVIII^e dynastie, ou au premier prince de la XIX^e, directement issu de cette même famille. Ces statues et les stèles déja indiquées, *confirment* en même temps, dans toute la plénitude du mot, la table généalogique d'Abydos, en ce qu'elles nous présentent des monuments isolés et, selon toute apparence, contemporains pour la plupart, de presque tous les rois dont ce bas-relief nous a conservé la série des noms rangés selon l'ordre de leur succession.

Il resterait maintenant à examiner si les monuments de cette XVIII^e famille royale, existants dans la magnifique collection de S. M. le roi de Sardaigne, concordent avec la liste des rois de cette même dynastie, conservée dans les débris qui nous restent du grand ouvrage en trois volumes que le

célèbre Manéthon, prêtre égyptien, né à Sébennytus, et sur-intendant des choses sacrées, composa en grec par l'ordre de Ptolémée Philadelphe, sur l'histoire des dynasties égyptiennes antérieures à Alexandre. Pour effectuer cette comparaison avec une méthode rigoureuse, il nous faut seulement trouver, et dans la *Table d'Abydos* et dans le *Canon* de l'historien égyptien, un point de contact bien évident, par exemple deux rois dont l'identité soit bien prouvée. Ce moyen unique de contrôler la véracité de Manéthon par le témoignage des monuments, et d'expliquer les variations que la différence des temps et celle du langage, ou toute autre circonstance, ont pu introduire entre l'écrivain et les inscriptions des temples et des monuments publics, s'offre naturellement à nous dès la première inspection de la Table d'Abydos.

Et en effet, parmi les *prénoms* que renferme cet important bas-relief, il en est un (Pl. II, n° 9 *a*, et le 17ᵉ cartouche dans la série du milieu), qui se rapporte incontestablement à un Pharaon dont la place est marquée d'une manière très-claire dans la liste des rois de la XVIIIᵉ dynastie, extraite de Manéthon et conservée dans les écrits d'Eusèbe et de Georges le Syncelle. Ce cartouche *prénom* lié au cartouche *nom propre* dans lequel on lit le nom Aménof, forme la légende inscrite sur le fameux *colosse de Memnon* à Thèbes; j'ai aussi dit ail-

leurs (1) qu'une des inscriptions grecques attestant d'abord que c'est bien là cette célèbre *statue parlante de Memnon*, porte en même temps que le roi appelé *Memnon* par les Grecs, se nommait PHAMÉNOF en langue égyptienne ; ce qui est bien le nom d'*Aménof* de la légende hiéroglyphique du colosse, affecté seulement de l'article masculin *ph*. Nous lisons en même temps, dans les extraits de Manéthon, que le roi Egyptien que les Grecs confondirent avec leur *Memnon* était le septième roi de la XVIII[e] dynastie, roi qui porte en effet le nom d'Aménophis, Ἀμένωφις, transcription grecque très-exacte du nom d'*Aménof*, gravé dans les légendes hiéroglyphiques du colosse.

Cette masse de faits, que j'indique d'une manière très-rapide, nous donne ainsi un point de départ d'une certitude évidente pour la concordance du tableau d'Abydos avec les extraits de l'historien de Sébennytus. Nous en pouvons déja conclure que les *six cartouches prénoms* (Pl. I, n[os] 8, 7, 6, 4, 3 et 1) de cette Table, placés avant celui d'*Aménophis-Memnon*, se rapportent aux six Pharaons qui furent ses prédécesseurs immédiats dans le Canon de Manéthon.

Le prédécesseur d'Aménophis-Memnon, porte sur les monuments comme dans l'historien précité,

(1) Précis du système hiéroglyphique, page 236.

le nom de *Thoutmosis;* nouvelle concordance à remarquer; mais les cinq prédécesseurs de ce roi que Manéthon dit être le père d'Aménophis-Memnon, sont appelés dans sa liste : *Miphra-Thoutmosis*, *Miphra*, *Aménophis*, *Chébron* et *Amosis* ou *Thoutmosis;* tandis que les monuments sur lesquels je viens de reconnaître les légendes royales de ces mêmes souverains, les nomment *Aménophis*, *Thoutmosis*, *Ammon-Mai*, *Thoutmosis* et *Amenoftèp;* d'où il semblerait résulter que Manéthon n'est pas exactement d'accord, quant aux noms propres du moins, avec les monuments.

Une pareille discordance, fût elle même encore plus marquée, n'empêche point que nous ne connaissions déja par les légendes royales des grands édifices de l'Egypte et les inscriptions du Musée de Turin scrupuleusement rapportées à la Table d'Abydos, les prénoms, les véritables noms propres et l'ordre de la succession des sept premiers rois (selon Manéthon) de la XVIII$^{e}$ dynastie et de quatre de leurs descendants, dont les prénoms précèdent ou suivent celui d'Aménophis-Memnon sur cette même Table. Ces précieuses connaissances résultent en effet de documents du premier ordre, et reposent sur une autorité au-dessus de laquelle l'histoire ne saurait en admettre d'autre, celle des monuments publics. Mais il est aisé d'établir que Manéthon, quoique employant quelque fois des

noms différents, parle cependant des mêmes princes.

Si nous tenons compte de l'extrême divergence des historiens anciens dans les noms qu'ils donnent à la plupart des souverains de l'Egypte auxquels ils attribuent les mêmes exploits ou les mêmes travaux sous des noms totalement différents; si nous considérons que le plus célèbre des Pharaons, le conquérant de l'Afrique et d'une portion de l'Asie, ne porte pas même, dans les listes royales extraites de Manéthon, le nom que tous les monuments élevés sous son règne nous présentent sans exception aucune, *Ramsès*, nom qui certes n'a aucun rapport avec ceux de *Sésostris*, *Séthosis*, *Sesoosis* par lesquels le désignent Hérodote, Strabon et Diodore de Sicile; si nous remarquons surtout que le seul des historiens qui ait employé dans ses écrits le nom de *Rhamsès*, véritable nom propre du conquérant, est précisément Tacite, le moins ancien de tous, et cela parce que cet illustre écrivain ne parle que d'après les *traductions* faites par les plus âgés d'entre les prêtres de Thèbes, des *inscriptions hiéroglyphiques gravées sur les monuments* de cette capitale, *inscriptions* dont Germanicus leur demandait le contenu lorsqu'il visita ces antiques ruines: nous conclurons, avec toute raison, que les rois d'Egypte eurent à-la-fois plusieurs noms différents; que le peuple put aussi, selon l'usage immémorial de l'O-

rient, leur donner des surnoms ou des titres distinctifs qui auront fini, comme nous en avons tant d'exemples ailleurs, par prévaloir dans l'histoire écrite sur les véritables noms propres eux-mêmes, les seuls qu'on dût, de toute nécessité, inscrire sur les monumens publics (1). Ajoutons aussi que ces *surnoms* devenaient en quelque sorte indispensables pour distinguer entre eux des princes qui portèrent très-souvent le même *nom propre*; et ce besoin dut en particulier se faire sentir relativement aux huit premiers princes de la XVIII.e dynastie, qui tous, d'après les monumens, n'eurent alternativement que deux *noms propres*, ceux de *Thoutmosis* et d'*Aménoftèp*, ou *Aménof* qui n'en est au fond qu'une simple abréviation.

Cinq de ces mêmes princes sur huit, portent également, dans le Canon de Manéthon, les noms de *Thoutmosis* et d'*Aménophis*, concordance très remarquable, puisque ces deux noms, soit dans la liste royale de Manéthon, soit sur les monuments, sont exclusivement donnés aux premiers princes de la XVIIIe dynastie, ou à quelques-uns de leurs des-

(1) C'est ainsi que la plupart des rois Ptolémées sont désignés, dans de graves historiens, par les seuls surnoms, quelquefois très-peu honorables, tels que *Physcon*, *Aulète*, etc., que leur donnait l'esprit caustique des Alexandrins; mais les monuments publics ne désignent jamais ces mêmes princes que par leurs véritables surnoms royaux.

cendants immédiats. Il devient évident que les noms de *Chébron* et de *Miphra*, donnés par l'historien de Sébennytus aux Pharaons que les monuments appellent Thoutmosis Ier et Thoutmosis IIe, sont ou des *surnoms* employés à la place du nom-propre, ou même la traduction et la prononciation des cartouches prénoms de ces princes, *prénoms* qui seuls pouvaient les distinguer l'un de l'autre, puisqu'ils avaient en commun le nom propre *Thoutmosis.* Ce nom me semble au reste avoir été d'abord celui de la famille entière.

J'ai déjà dit qu'un nombre immense de monuments de tout genre, rappelant la mémoire du Pharaon nommé *Thoutmosis* II (Pl. II, n° 6 *a* et *b*) dans les légendes hiéroglyphiques et *Miphra* ou *Miphrés* dans les listes de Manéthon, prouve que ce prince fut un des plus célèbres monarques de l'ancienne Égypte. Les historiens grecs qui nous ont conservé quelques détails sur les grandes actions des vieux souverains de Thèbes et de Memphis, désignent, parmi les plus illustres, *Osymandyas*, *Mœris et Sésostris*. Manéthon seul parle d'un *Thoutmosis* qui chassa les pasteurs de l'Égypte, affranchit son peuple et rétablit la monarchie; mais ce Pharaon libérateur est le chef même de la XVIIIe dynastie, le trisaïeul de ce *Thoutmosis IIe*. L'*Osymandyas* de Diodore est antérieur à cette même dynastie; *Sésostris* ou *Ramsès* appartient à la XIXe : il

reste donc à examiner si le *Thoutmosis II* des monuments et le *Miphra* de Manéthon, n'est point en effet le *Mœris* d'Hérodote, de Strabon et de Diodore de Sicile. Ce dernier historien ne met que l'intervalle de *sept générations* entre *Mœris* et *Sesoosis* (1) ou *Ramsès le Grand* (Sésostris); c'est donc en effet dans la XVIII^e dynastie que nous devons chercher Mœris. Or la somme des règnes entre *Thoutmosis II* et *Ramsés le Grand*, concorde assez exactement avec la durée des sept générations que Diodore place entre ces deux grands princes. Leur identité est encore mieux prouvée, par celle des noms de ΜΙΦΡΗΣ, ΜΕΦΡΙΣ, ΜΙΦΡΑ, ΜΑΡΗΣ, ΜΟΙΡΙΣ, ΜΥΡΙΣ, qui, privés de leur désinence grecque, et ramenés à leur forme égyptienne (Ϣⲁⲣⲏ, Ϣⲟⲓⲣⲏ, Ϣⲟⲓⲫⲣⲏ) et prononcés *Marè*, *Mari*, *Mirè*, *Mœrè*, *Miphrè*, *Mœphri* ou *Miphra*, exprimeront toujours une seule et même idée, *donné par le Soleil*, *Don de Ré* ou de *Phré* (*Le-Soleil*), ce dernier nom recevant alors l'article. Le *Thoutmosis II* des monuments, appelé *Miphrès* par l'historien de Sébennytus, est donc ce fameux roi *Mœris* qui creusa le grand lac dans le nome des crocodiles, qui surpassa en magnificence tous ses prédécesseurs en élevant de superbes propylées dans Memphis, et dont j'ai reconnu les légendes royales sur les pilastres de granit à Karnac, sur

(1) Diod. de Sic., hist. liv. I, chap. 53.

l'obélisque de saint Jean de Latran, enfin dans les bas-reliefs de plusieurs grands temples de l'Égypte et de la Nubie, sans compter la prodigieuse quantité d'amulettes qui portent soit son prénom soit son nom propre. Ainsi Aménophis II, appelé à tort *Memnon* par les Grecs, était arrière petit-fils du Pharaon *Mœris*.

Manéthon donne pour successeur à *Aménophis-Memnon* (l'Aménophis II des monuments et de cet historien), un roi qui, comme le fils d'Isis et d'Osiris, se nomma *Horus*: la Table d'Abydos et les monuments l'appellent en effet HOR-NEM-NÈB, c'est-à-dire *Horus avec le Seigneur*, espèce de nom mystique dont je pourrais citer plusieurs autres exemples, et qui convenait d'autant plus à ce prince que, d'après le témoignage de Manéthon lui-même, ce Pharaon *avait vu les Dieux*, φησὶ, dit Josèphe, τοῦτον (Ἀμενώφιν) ἐπιθυμῆσαι θεῶν γενέσθαι θεατὴν, ὥσπερ Ὦρ εἷς τῶν πρὸ αὐτοῦ βεβασιλευκότων (1).

La Table d'Abydos ne porte point le *prénom* de la fille d'*Horus*, l'*Achenchersès* de Manéthon et la reine *Tmauhmot* des monuments, d'abord parce que les reines n'avaient point de *prénom*, et en second lieu parce que cette Table contenant seulement la généalogie, par générations, de Ramsès II, ou même celle de Ramsès VI (le Grand Sésostris),

(1) Josèphe contre Appion, liv. I.

elle ne devait point renfermer le nom de la reine Tmauhmot, puisque *Ramsès II*, ainsi que son quatrième successeur *Ramsès VI*, ou *Sésostris*, descendaient en ligne directe du Pharaon qui fut le *frère* et le *successeur* de cette reine, prince que Manéthon surnomme *Athoris* ou *Rathotis*: c'est le *Ramsès* Ier des monuments.

Les deux rois successeurs *d'Athoris* ou *Ramsès Ier*, portent un seul et même *nom*, celui de *Chenchérès* ou d'*Achenchérès* dans Manéthon. L'absence du prénom de l'un d'eux sur la table d'Abydos, nous autorise à croire que ces Pharaons étaient frères, et le fragment de Manéthon rapporté par Josèphe permet cette conjecture. Par une singularité très-remarquable, on trouve parmi les légendes royales gravées sur les différentes parties des palais de Karnac et de Louqsor à Thèbes, édifices contemporains de cette XVIIIe dynastie, celles de deux rois dont l'un se nommait *Ousireï* (Pl. III, nº 14 *b*), et l'autre *Mandouéï* (Pl. III, nº 15 *b*) tous deux prenant le titre de *serviteur de Phtha* et ayant en commun le *même prénom* royal (Pl. III, nºs 14 *a* et 15 *a*): ce sont là évidemment les deux *Achenchérès* de Manéthon, dont les noms sont aussi les mêmes, car ces légendes se trouvent, à Louqsor par exemple, entre les parties les plus anciennes du palais, décorées des noms royaux d'*Horus* et de son père *Aménophis II*, et des parties plus récentes

couvertes des légendes de *Ramsès* II et de *Ramsès le Grand.* (1)

La seconde ligne de la table d'Abydos se termine par le PRÉNOM ET LE NOM PROPRE de *Ramsès II* (Pl. III, n° 16 *a* et *b*), que précède immédiatement le prénom commun aux rois *Ousireï* et *Mandouéï* les deux *Achenchérès* de Manéthon; et la troisième ligne de cette même Table ne contient plus, dans tout ce qui en reste du moins, que le PRÉNOM ET LE NOM PROPRE de Ramsès VI ou *Sésostris* (Pl. III, n° 20 *a* et *b*). Il y a ici, sans aucun doute, une lacune de trois règnes et l'on en doit nécessairement conclure de deux choses l'une, ou que la table royale s'arrêtait à Ramsès II dont les colonnes perpendiculaires d'hiéroglyphes placées à la droite du tableau, contiennent en effet aussi le nom propre, ou bien que le commencement de la troisième ligne, aujourd'hui fracturée, portait les cartouches des trois derniers rois de la XVIII[e] dynastie, successeurs immédiats de Ramsès II, et qui

(1) Je dois ce précieux document à l'amitié de M. Huyot, membre de l'Institut, qui m'a permis de puiser dans ses riches portefeuilles contenant les dessins et les plans des grands monuments de l'Égypte et de la Nubie, que ce savant architecte a étudiés à fond, et dont il a copié avec un soin scrupuleux les différentes légendes royales, en indiquant la place précise de chacune d'elles. Il serait du plus haut intérêt pour l'histoire, que le gouvernement encourageât la publication de ces importants matériaux.

étaient le bisaïeul, l'aïeul et le père de Ramsès le Grand, chef de la XIX^e dynastie. Dans la première hypothèse, le nom de ce Ramsès le Grand aura été sculpté postérieurement, au-dessous du tableau contenant la généalogie de son trisaïeul Ramsès II.

Quoi qu'il en puisse être, les noms des princes de la XVIII^e dynastie, dont les prénoms manquent dans la Table d'Abydos telle que nous la possédons, soit qu'elle n'ait point dû les contenir étant antérieure à leur règne, soit qu'ils aient disparu par la fracture qui existe au commencement de la 3^e division, nous sont parfaitement connus par les nombreuses inscriptions gravées sur les édifices construits pendant leur règne, et ces noms sont *semblables* et sur les monuments et dans les extraits de Manéthon. D'après Jule l'Africain, Eusèbe et le Syncelle, qui se disent les copistes fidèles de l'historien égyptien, les quatre derniers Pharaons de la XVIII^e dynastie, portent, dans les divers extraits, les noms d'Armès, Armaïs, Armessès, Ramessès, qui ne sont que des corruptions ou des transcriptions plus ou moins exactes d'un seul et même nom propre, celui de *Ramsès* donné successivement à ces quatre princes dans leurs légendes hiéroglyphiques inscrites sur les grands monuments de l'Égypte J'ai déjà fait remarquer ailleurs (1) d'après Mané-

(1) Précis du système hiéroglyphique, page 225.

thon lui-même, que le dernier Pharaon de la XVIII^e dynastie, nommé Ἀμενώφις dans les divers extraits, s'appelait aussi *Ramsès*, comme son fils *Séthos*, *Sésostris* ou Ramsès VI.

Nous avons donc le supplément de la Table d'Abydos dans ces monuments, *Ramsès III* (le Ramessès de Manéthon) Pl. III, n° 17 *a* et *b*; *Ramsès IV-Méiamoun* (le Ramessès Meiamoun de Manéthon) Pl. III, n° 18 *a* et *b*, et *Ramsès V* (l'Aménophis de Manéthon) Pl. III, n° 19 *a* et *b*; *Ramsès VI*, Sésostris lui succéda comme chef de la XIX^e dynastie (Pl. III, n° 20 *a* et *b*) : le nom de sa femme, la reine *Ari*, ou plutôt *Nané-Ari*, le suit immédiatement sur la planche III, au n° 21.

Le parallèle que je viens d'établir entre la Table d'Abydos et l'extrait du texte de Manéthon relatif à la XVIII^e dynastie Égyptienne, démontre donc de plus en plus l'authenticité de l'une, qu'il était d'ailleurs bien difficile de contester, et l'exactitude rigoureuse de l'écrivain qui ne s'en éloigne seulement que par quelques différences de noms introduits dans son livre à la place des noms propres inscrits sur les temples et les statues.

Le véritable objet de ce tableau généalogique s'explique donc aujourd'hui très-clairement, et la comparaison des règnes donnés par Manéthon, avec l'ordre et le nombre des cartouches prénoms de la Table d'Abydos, démontre qu'elle est pure-

ment *généalogique*, et très-vraisemblablement qu'elle fut faite pour le roi Ramsès II, l'*Armais* ou *Armès* de Manéthon. Cet historien compte en effet le règne de ce prince comme le 14e de la XVIIIe dynastie, et la Table d'Abydos, pour le même espace de temps, ne donne que onze cartouches, parce que la reine Amensé étant la *sœur* du roi Aménophis (l'Ammon-Mai des monuments), le roi Rathotis (Ramsès Ier des monuments) étant le *frère* de la reine Anchenchrès (Tmauhmot des monuments), et les deux Anchenchrès (Ousireï et Mandoueï des monuments avec le même prénom), étant frères l'un de l'autre, la table généalogique ne devait indiquer que l'un ou l'autre, ou le plus ancien de ces frères ou sœurs, afin de ne pas doubler les *générations* par les *règnes* des personnages du même degré de parenté. Ainsi s'explique donc en effet la véritable nature de ce précieux tableau, dont les monuments démontrent le but réel, et toute l'exactitude en ce qui concerne la XVIIIe dynastie des Pharaons. Il ne sera pas d'un moindre secours pour les monuments royaux des dynasties précédentes, si le hasard en ramène un certain nombre à la lumière. Mais il n'existe jusqu'ici que quelques stèles funéraires isolées, portant des cartouches de rois et des dates de leur règne: la Table d'Abydos a déja déterminé d'avance leur véritable place chronologique.

En la rapprochant des monuments, et de la comparaison de ceux-ci avec les auteurs, on tire donc quelques résultats positifs et d'une assez grande importance pour l'avancement de l'étude de l'antiquité, puisqu'ils accroissent d'une période de quatre siècles la série des temps historiques connus et monumentalement prouvés, toutefois postérieurs à l'époque d'Abraham.

Vous accordez, Monsieur le Duc, quelque intérêt aux débris des arts et de la civilisation de ce peuple que l'antiquité grecque regarda comme l'instituteur des nations de l'Occident; votre esprit aime à se reporter vers ces anciennes époques où, au milieu de formes sociales si différentes des nôtres, les principes des sciences furent découverts, où le raisonnement tenta pour la première fois de pénétrer le secret de la nature du monde et de son créateur, et, ne pouvant saisir que les rapports nécessaires entre l'un et l'autre, s'efforça du moins d'établir et de coordonner le culte dû à l'Être incompréhensible dont l'essence échappait à sa faiblesse; vers ces temps, enfin, où se montrèrent à l'œil étonné les premiers produits réguliers, disons aussi peut-être même les premiers chefs-d'œuvre de la sculpture et de l'architecture. J'ai donc pensé qu'en faveur de cet intérêt si éclairé, vous excuseriez les longs détails auxquels j'ai été forcément conduit dans ces recherches, dont le but est d'abord de faire

dignement apprécier les monuments que renferme le Musée royal de Turin, et en second lieu de restituer à l'histoire l'une des plus anciennes et des plus illustres des dynasties égyptiennes.

Les planches qui accompagnent cette lettre vous présenteront sucessivement, Monsieur le Duc, les *prénoms et les noms propres* des quinze rois de la XVIII^e dynastie, et les cartouches de quatre reines, dont deux, *Aménsé* mère de Thoutmosis II, et *Tmauhmot* fille du roi Horus, ont occupé le trône et exercé directement le pouvoir souverain.

Les cartouches marqués d'un astérisque et qui sont tous des *prénoms* à l'exception du dernier, se trouvent, et dans le même ordre, sur la *Table* d'*Abydos*, dont on peut se former une idée exacte en rapprochant ces *prénoms* sur une seule ligne et par la suppression des cartouches *noms propres* tirés des monuments et toujours liés à ces mêmes *prénoms*. J'ai placé à la suite de cette dynastie, la légende royale de *Ramsès le Grand*, premier roi de la XIX^e, et celle de la reine sa femme; un *croissant* désigne ceux des princes dont il existe des statues, des stèles, ou tout autre genre de monuments dans le Musée de Turin. Enfin la *Notice chronologique* qui suit cette Lettre, et qui a été rédigée par mon frère, place tous ces princes sur l'échelle des temps antérieurs à l'ère chrétienne: cette notice était un complément nécessaire de mes recherches.

Je me propose, Monsieur le Duc, d'avoir l'honneur de vous entretenir, dans ma prochaine Lettre, de plusieurs autres monuments relatifs soit à ces mêmes Pharaons, soit aux rois des autres dynasties qui régnèrent après l'extinction de cette illustre famille, sous laquelle l'Égypte recouvra son indépendance et reprit son rang politique dans cet ancien monde civilisé, encore si imparfaitement connu, et qui nous semble si voisin de l'origine de la race humaine et du commencement des temps.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Duc, le nouvel hommage de mon respectueux dévouement.

Turin, Juillet, 1824.

J. F. CHAMPOLLION le Jeune.

# NOTICE CHRONOLOGIQUE

## DE LA XVIIIe DYNASTIE ÉGYPTIENNE DE MANÉTHON.

Le Canon chronologique des rois d'Égypte, rédigé par Manéthon de Sebennytus, grand-prêtre et scribe sacré en Égypte sous Ptolémée Philadelphe, et d'après les archives des Temples comme il le disait lui-même, nous a été conservé, soit en entier soit en extraits, par ses antagonistes, et l'un d'eux, Josèphe, l'historien des Juifs, remonte au premier siècle de l'ère chrétienne. Cette époque et les circonstances qui ont fait transcrire dans divers ouvrages les listes de Manéthon, dans le but général de les critiquer, autorisent à croire que le texte même de l'historien Manéthon contenait bien ce qu'en rapportent textuellement Josèphe, Jule l'Africain, Eusèbe et Georges le Syncelle. C'est une circonstance assez rare à l'égard d'un écrivain ancien, que de trouver des motifs de confiance en ses écrits, dans l'intention même qui les a fait parvenir jusqu'à nous par les soins de ses contradicteurs.

Manéthon donnait la liste successive de trente et une dynasties égyptiennes, depuis le roi Ménès qui, selon la tradition qu'il suivait, succéda aux demi-

dieux, jusques à Alexandre qui succéda aux Perses, et fut le chef de la XXXII^e dynastie, celle des rois macédoniens.

Dans l'extrait de Manéthon transcrit par Eusèbe dans sa Chronique, les seize premières dynasties ne sont désignées, pour la plupart, que par le nombre de leurs rois et par le total des années de leurs règnes. La XVII^e dynastie est celle des Pasteurs, de ces *Hicshos* qui ravagèrent l'Egypte, incendièrent ses villes, opprimèrent ses habitants, réduisirent les femmes et les enfants en servitude, et dans lesquels néanmoins Josèphe veut, à toute force, reconnaître les ancètres de sa nation, afin d'en relever l'antique existence. Ces rois firent de la ville d'Aouaris le boulevard de leur puissance; leurs soldats en sortaient pour parcourir l'Égypte au nord de Memphis, et y chercher du butin. Enfin après une domination de quelques siècles, ils furent attaqués avec succès par un roi égyptien que Manéthon nomme Misphragmouthosis. Chassés de toutes les parties de l'Égypte, ils n'eurent d'autre refuge que leur ville d'Aouaris. Le roi Thoutmosis, fils de Misphragmouthosis et lui succédant, continua le siège de cette place avec des forces immenses; un traité mit fin à cette guerre, et les Pasteurs quittèrent l'Egypte avec leurs familles et leurs troupeaux, pour se rendre en Syrie.

Manéthon ajoute que ce même Thoutmosis ré-

gna vingt-cinq ans et quatre mois après l'expulsion des Pasteurs, et qu'il fut le chef de la XVIII^e dynastie égyptienne, dite des *Diopolitains ;* il donne ensuite la liste de ses successeurs, avec la durée de leur règne exprimée par années et par mois. La voici d'après le texte de Manéthon, conservé par Josèphe (1), et tiré ensuite de celui-ci par Eusèbe et les autres chroniqueurs anciens :

| | | |
|---|---|---|
| 1. Thoutmosis (I^er), le fils de Misphragmouthosis, régna, après l'expulsion des pasteurs .......... | 25 ans | 4 mois. |
| 2. Chébron, son fils ...................... | 13 | » |
| 3. Aménophis (I^er) ...................... | 20 | 7 |
| 4. Amensès, sœur d'Aménophis ........... | 21 | 9 |
| 5. Miphrès, fils d'Amensès ................ | 12 | 9 |
| 6. Misphramouthosis, son fils ............ | 25 | 10 |
| 7. Thoutmosis (II) ...................... | 9 | 8 |
| 8. Aménophis (II), son fils .............. | 30 | 5 |
| 9. Horus, son fils ...................... | 36 | 5 |
| 10. Akenchrès, fille d'Horus ............... | 12 | 1 |
| 11. Rathotis, frère d'Akenchrès ............ | 9 | » |
| 12. Akenchrès, fils de Rathotis ............. | 12 | 5 |
| 13. Akenchrès, (fils?) du dernier ........... | 20 | 3 |
| 14. Armaïs, son fils ...................... | 4 | 1 |
| 15. Ramessès, son fils .................... | 1 | 4 |
| 16. Ramessès Meiamoun, son fils ........... | 66 | 2 |
| 17. Aménophis (III), son fils .............. | 19 | 6 |
| | 340 | 7 |

Le total des règnes des dix-sept rois de la XVIII^e dynastie s'élève donc à trois cent quarante ans et

(1) Livre premier contre Appion.

sept mois d'après la liste et les nombres de Manéthon, tels qu'ils sont conservés dans les éditions de Josèphe.

Toutefois Eusèbe, dans le texte grec et la version arménienne de sa Chronique (1), porte le total de la durée de cette dynastie, et d'après Manéthon qu'il a copié (2), à trois cent quarante-huit ans. La *Vieille Chronique*, dont le texte a été conservé par le Syncelle (3), donne aussi le même nombre de trois cent quarante-huit ans; rien ne s'oppose donc à ce qu'il soit adopté, surtout puisque, 1° Thoutmosis, le premier roi de cette dynastie, avait déja régné quelque temps *avant* l'expulsion des Pasteurs, Manéthon déclarant formellement qu'il régna encore vingt-cinq ans et quatre mois *après* que ces étrangers eurent quitté l'Égypte (4); 2° qu'avant cette délivrance de l'Egypte, Thoutmosis avait conduit une armée de quatre cent quatre-vingt mille hommes contre les Pasteurs renfermés dans la ville d'Aouaris; qu'il essaya vainement de l'emporter d'assaut; que ce ne fut qu'après en avoir reconnu l'impossibilité par des tentatives infructueuses, que ce Pharaon se décida à proposer aux Pasteurs un traité d'évacuation, et que c'est de la pleine et

(1) Edit. Venet., 1818, pag. 215.
(2) *Ibidem*, page 200.
(3) Chronogr., page 51.
(4) Joseph. *loco cit.*

entière exécution de ce traité, que datent les vingt-cinq ans et quatre mois du règne de Thoutmosis (1). On pourrait donc lui attribuer les sept années et cinq mois qui manquent à la somme donnée par Josèphe, pour arriver aux trois cent quarante-huit ans que Manéthon et la *Vieille Chronique* donnent à la durée de la XVIII[e] dynastie. Mais le texte Arménien de la chronique d'Eusèbe, en rapportant le même passage de Manéthon (2), donnant, outre quelques autres variations de nombres peu importantes, deux années et deux mois de plus au règne du roi Horus, trente-huit ans sept mois au lieu de trente-six ans cinq mois, on peut adopter aussi ce même nombre de trente-huit ans sept mois, sinon comme le plus certain des deux, du moins pour diminuer la chance de l'erreur que l'on pourrait commettre en donnant à Thoutmosis les sept années et cinq mois entiers qui sont la différence entre les trois cent quarante ans sept mois du texte de Josèphe, et les trois cent quarante-huit ans d'Eusèbe et de la Vieille Chronique. On peut donc porter le règne entier de Thoutmosis, depuis son avénement jusqu'à sa mort, à trente ans sept mois, et celui du roi Horus à trente-huit ans sept mois, comme le donne le texte Arménien d'Eusèbe. En

(1) *Ibidem.*

(2) Edit. Venet., pag. 231.

divisant cette différence, nous croyons approcher davantage de la vérité. Du reste, l'exactitude de Manéthon dans ce fragment rapporté dans les divers textes de Josèphe, est démontrée par les détails même qu'il contient et sur la filiation des rois entre eux, et sur la durée de leur règne respectif, indiquée en années et en mois. On a bien rarement d'aussi positifs renseignements sur des faits d'une pareille antiquité.

On y trouve donc la liste complète des rois de cette XVIII^e dynastie, la plus célèbre dans l'histoire par les grands événements qui en furent contemporains, l'expulsion des Pasteurs, la restauration de la monarchie égyptienne, la construction des plus beaux édifices de Thèbes et de la Nubie, la sortie des Hébreux de l'Égypte sous la conduite de Moïse, et l'émigration en Grèce des colonies égyptiennes de Danaüs. Bien des incertitudes existent encore sur les époques précises de ces faits importants. Notre intention n'est point de les discuter ici; nous ne cherchons qu'à reconnaître d'une manière aussi certaine qu'il est possible, les temps où florissait l'Égypte sous la grande dynastie dont les monuments et les auteurs nous font connaître tous les princes. Les événements dont nous venons de parler s'y placeront ensuite avec plus de vérité; et si, dans la masse considérable des documents divers, quelquefois contradictoires, qui nous restent

de l'antiquité classique, il est possible de trouver un point certain, immuable de sa nature, auquel on puisse rattacher tous les autres de cet espace, ce sera sans doute, sinon avoir atteint pleinement le but, du moins s'en être approché d'une manière satisfaisante à l'égard d'époques aussi reculées. Une seule certitude, dans un aussi long intervalle de temps que celui qu'embrasse la chronologie égyptienne, peut suffire aussi pour y porter quelque lumière, et pour ranger en même temps, sur une échelle commune à l'histoire générale, des faits nombreux dont les époques diverses ne nous sont bien connues que dans leur éloignement réciproque.

La période Sothiaque, période d'institution égyptienne, connue aussi sous le nom de cycle cynique dans la Vieille Chronique, et qui se composait de 1461 années vagues de 365 jours, équivalant, dans le calendrier civil, à 1460 années fixes de 365 jours et un quart, peut fournir une des clefs de ces énigmes chronologiques. On connaît avec certitude l'année Julienne de celui des renouvellements de cette période célèbre, qui s'est opéré au second siècle de l'ère chrétienne. On croit aussi que l'invasion des Pasteurs en Egypte eut lieu la sept centième (1) année du cycle qui avait précédé celui qui finit dans ce même second siècle

(1) Georg. Sync. *Chronogr.* page 103, édit. Reg.

de notre ère. On pourrait donc, en se fixant d'abord sur la durée réelle de la domination de ces Pasteurs en Egypte, descendre par les listes et la durée des règnes de Manéthon, de cette invasion à celle de Cambyse. Mais, ne considérant ici que les temps de la XVIII^e^ dynastie, dont le premier roi chassa les Pasteurs, nous devons, sans renoncer à cet élément de la question, en préférer un autre non moins certain, et plus voisin de l'époque dont il s'agit. C'est Théon d'Alexandrie qui nous l'a conservé.

Le manuscrit grec n° 2390 de la Bibliothèque du roi, qui contient le commentaire de Théon sur l'Almageste de Ptolémée, ses Tables Manuelles et divers autres opuscules, renferme, aux feuillets 154 et 333, un passage important pour la chronologie, passage déja publié et traduit par feu M. Larcher, dans ses notes sur Hérodote (1). Ce texte précieux donne une règle de calcul pour trouver l'époque du lever héliaque de Syrius à la centième année de Dioclétien. « Prenons, dit Théon, les années « écoulées depuis *Ménophrès* jusqu'à la fin d'*Au-* « *guste* ; elles donnent pour somme 1605 : joi- « gnons-y, depuis le commencement de *Dioclé-* « *tien*, cent années; nous aurons en tout 1705, etc. « Λαμβάνομεν τὰ ἀπὸ Μενοφρέως ἕως τῆς λήξεως Αὐγούστου.

(1) Tome II de la 2^e^ édition, 1802, page 553.

« Ὁμοῦ τὰ ἐπισυναγόμενα ἔτη ͵αχε´, οἷς ἐπιπροστιθοῦμεν τὰ « ἀπὸ τῆς ἀρχῆς Διοκλητιανοῦ ἔτη ρ´, γίνονται ὁμοῦ ἔτη ͵αψε´. » Comme *Dioclétien* n'a pas régné cent ans, on voit, ainsi que par l'ensemble du texte, que le nom de cet empereur n'est là que l'indication de l'ère qu'il établit en Égypte; cette manière d'écrire est familière à Théon et à d'autres chronologistes grecs; il en est de même du nom d'*Auguste*, qui changea le calendrier civil des Égyptiens, et institua aussi une ère réglée par ce calendrier; il en sera donc de même du nom du roi *Ménophrès*. Or, l'on sait que l'ère de Dioclétien commença en Égypte le 29 août de l'an 284 de l'ère chrétienne; que l'ère d'Auguste y avait été établie pour le 29 août de l'an 25 antérieur à cette ère; d'après le texte de Théon, l'ère d'Auguste et celle de Ménophrès faisaient ensemble 1605 ans; si l'on en déduit les 283 ans de l'ère chrétienne qui précédèrent le commencement de Dioclétien, on remonte à l'année 1322 avant J. C. comme le commencement de l'ère de Ménophrès, et cette année 1322 est généralement reconnue, d'après le texte formel de Censorin (1), comme celle du renouvellement du cycle cynique de 1460 ans fixe, qui finit l'an 138 de l'ère chrétienne, ainsi que l'a dit ce dernier auteur. Théon entend donc par *Ménophrès* un commencement

(1) *De die natali*, cap. 21.

du cycle cynique; ce commencement eut donc lieu durant le régne de ce Ménophrès : ce régne, rapporté à l'année Julienne, demeure donc un point certain, et comme un jalon fixe dans la chronologie égyptienne.

L'ensemble des listes de Manéthon nous fait reconnaître *Ménophrès* dans le troisième roi de la XIXe dynastie, que les textes grec, arménien et latin d'Eusèbe, d'après Manéthon, nomment *Amménephtès* et *Aménophès* (1).

Divers copistes donnent à ce roi tantôt vingt ans de règne, tantôt quarante ans; mais le texte grec, le texte arménien et le texte latin d'Eusèbe, tous les trois très-anciens, s'accordent sur le nombre quarante, que justifie le total de la durée des règnes de cette XIXe dynastie, le grec et l'arménien d'Eusèbe, le Syncelle et Jule l'Africain portant uniformément le total de ces règnes à cent quatre-vingt quatorze ans, comme la *Vieille Chronique.* Le nombre quarante, pour le règne de Ménophrès, est donc le seul authentique, le passage même où Eusèbe l'a remplacé par le nombre vingt, exigeant cette correction.

L'année 1322 julienne antérieure à l'ère vul-

(1) M. Larcher a voulu y reconnaître *Sésostris*; nous ne nous permettrons pas de relever de point en point l'erreur de ce célèbre érudit, et nous renvoyons au texte même de sa notice, Hérodote en français, tome II, page 559, seconde édition.

gaire, correspond ainsi a l'une des quarante années du règne de Ménophrès. Cet intervalle est immense lorsqu'il s'agit de déterminer les époques particulières des règnes de rois qui ont été eux-mêmes contemporains de quelques-uns des plus mémorables événements de l'histoire ancienne, puisque l'incertitude de l'époque de ces règnes serait aussi de quarante ans. On doit donc s'efforcer de le diminuer s'il est possible, afin d'arriver à une plus juste détermination du temps de ces événements. Il nous a semblé reconnaître dans les anciens, quelques éléments authentiques de cette réduction, si désirable d'ailleurs dans l'intérêt du but qu'on s'est proposé dans cette notice, et c'est le cycle cynique qui fournira encore ces nouveaux éléments.

Manéthon, dans le fragment de la seconde partie de son Histoire, cité textuellement par Josèphe en son premier livre contre Appion, raconte que l'invasion de l'Egypte par les Pasteurs, eut lieu sous le Pharaon *Timaus;* George le Syncelle nomme ce même roi *Concharis* (1); et comme Manéthon et le Syncelle entendent également parler du roi que les Pasteurs attaquèrent, la synonymie de ces deux noms ne peut être douteuse. Le Syncelle ajoute, d'après Manéthon, que l'année de l'invasion de ces Pasteurs était la sixième du règne de Concharis,

(1) *Chronogr.*, page 103.

et la sept centième du cycle appelé cynique. Il indique en ce lieu la sept centième année du cycle qui finit sous le roi Ménophrès dont parle Théon; et il ne reste qu'à savoir, au moyen de la durée des règnes postérieurs à la mort de Concharis, sur quelle année du règne de Ménophrès tombe la dernière des sept cent soixante qui accomplirent le cycle antérieur à celui qui commença sous ce dernier roi.

Après Concharis, ou Timaüs, dit Manéthon (1), régnèrent les rois des *hykshos* ou des pasteurs. L'historien de l'Egypte n'en nomme que six, dont la totalité des règnes, indiqués par les années et par les mois de la durée de chacun d'eux, donne deux cent cinquante-neuf ans, onze mois. Si l'on sépare soigneusement le texte de Manéthon, transcrit par Josèphe, de ce que Josèphe fait dire ensuite à Manéthon dans l'intérêt de sa propre opinion et du but évident qu'il se propose, celui d'exalter les antiquités de sa nation d'après les passages des écrivains profanes qu'il interprête, on pourra se convaincre que ces six rois Pasteurs, et les 260 années que Manéthon leur donne pour la durée de leur règne, sont les seuls de ces rois et le seul intervalle de temps que Manéthon *aït admis dans sa chronologie égyptienne*, entre le roi Timaus, qui fut la victime de l'invasion

(1) Josèph. cont. App., liv. I.

des Pasteurs, et le roi Thoutmosis ou Amosis, qui les chassa définitivement de l'Egypte, et qui fut le chef de la XVIII$^e$ dynastie.

Nous trouvons donc avec beaucoup de probabilité, et toujours selon le système de Manéthon :

| | Années du cycle. |
|---|---|
| 1° Fin du règne de Concharis, la 6$^e$ année de ce régne répondant à la 700$^e$ du cycle, ci.. | 700 |
| 2° Durée du régne de six rois Pasteurs........ | 260 |
| 3° Durée de la XVIII$^e$ dynastie............. | 348 |
| 4° Régne de Sésostris, I$^{er}$ roi de la XIX$^e$ dynastie.................................. | 55 } (1) |
| 5° Règne de Ramsès, II$^e$ roi auquel Ménophrès succéda.............................. | 66 } (1) |
| | 1429 |
| Le cycle s'accomplit donc sous le règne de Ménophrès, comme le dit Théon, et dans la 31$^e$ année du règne de ce roi, second successeur de Sésostris, ci.................... | 31 |
| Somme égale à la durée du cycle.... | 1460 |

Ainsi la trente-deuxième année du règne de Ménophrès, répondit à l'année 1322 antérieure à l'ère chrétienne, qui fut celle du renouvellement du cycle dont le rapport formel de Censorin indique la fin à l'an 138 de l'ère chrétienne.

Appliquant ces données à la chronologie de la

(1) Tous les textes d'Eusèbe s'accordent sur ces deux nombres.

XVIIIᵉ dynastie égyptienne, on trouve, en remontant, les concordances suivantes :

| | Années des règnes. | Années avant l'ère chrétienne. |
|---|---|---|
| 1° Trente-deuxième année du règne de Ménophrès.................... | » | 1322 |
| 2° Les trente-une années précédentes du même règne................ | 31 | 1353 |
| 3° Les deux règnes des deux prédécesseurs de Ménophrès............ | 121 | 1474 |
| 4° Durée des dix-sept règnes de la XVIIIᵉ dynastie................ | 348 | 1822 |

Procédant dans l'ordre direct des temps, la chronologie de la XVIIIᵉ dynastie égyptienne se trouvera déterminée dans le tableau suivant. Il présente à la fois, 1° les noms des princes de cette dynastie d'après les monuments du Musée royal égyptien de Turin, décrits dans cette première Lettre de mon frère ; 2° les noms de ces mêmes princes d'après les chronologistes anciens, dont les variétés de dénomination sont ramenées à l'orthographe qui a paru la plus admissible ; 3° la durée de leur règne respectif ; 4° l'époque de ces règnes en style julien :

# XVIII^e DYNASTIE.

| Numéro d'ordre. | Noms des Rois écrits sur leurs monuments. | Noms des Rois selon les chronologistes anciens. | Durée de leur règne. ans. | m. | Commencement en style Julien. Années avant l'ère chrétienne. |
|---|---|---|---|---|---|
| 1. | Aménoftèp. | Amosis, Thoutmosis, fils de Misphra-Thoutmosis. | 30 | 7 | 1822^e |
| 2. | Thoutmosis (I). | Chébron, son fils. | 13 | » | 1791^e |
| 3. | Ammon-Mai. | Aménophis (I). | 20 | 7 | 1778^e |
| 4. | Amensè. | Amensès, sa *sœur.* | 21 | 9 | 1757^e |
| 5. | Thoutmosis (II). | Miphrès, Miphra, Mœris, son fils. | 12 | 9 | 1736^e |
| 6. | Aménophis (I). | Miphra-Thoutmosis, son fils. | 25 | 10 | 1723^e |
| 7. | Thoutmosis (III) | Thoutmosis, son fils. | 9 | 8 | 1697^e |
| 8. | Aménophis (II). | Aménophis (II). | 30 | 5 | 1687^e |
| 9. | Hôr. | Horus, son fils. | 38 | 7 | 1657^e |
| 10. | Tmauhmot. | Akenchersès, sa *fille.* | 12 | 1 | 1618^e |
| 11. | Ramsès (I). | Rathotis, Athoris, son *frère.* | 9 | » | 1606^e |
| 12. | Ousireï. | Achenchérès, son fils. | 12 | 5 | 1597^e |
| 13. | Mandoueï. | Achenchérès, son *frère?* | 20 | 3 | 1585^e |
| 14. | Ramsès (II). | Armaïs, Armès, son fils. | 4 | 1 | 1565^e |
| 15. | Ramsès (III). | Ramessès, son fils. | 1 | 4 | 1561^e |
| 16. | Ramsès (IV) Méïamoun. | Ramessès-Meiamoun, son fils. | 66 | 2 | 1559^e |
| 17. | Ramsès (V). | Aménophis-Ramessès (III), son fils. | 19 | 6 | 1493^e |
| | | | 348 | 7 | |

# XIX^e DYNASTIE.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | Ramsès VI, fils de Ramsès V. | Séthos, Ramessès (Sésostris). | 55 | | 1473^e |

Tel est le résultat qui m'a paru procéder à-la-fois des monuments connus et du texte comparé des auteurs anciens. Quelques variations dans la durée

de quelques règnes apporteront peut-être de légers changements dans l'indication des époques chronologiques exposées dans ce tableau; mais l'ensemble des faits ne pourra, ce nous semble, en éprouver une variation bien sensible. Je me suis appliqué à les reproduire selon leur expression la plus naturelle : celle-ci a semblé devoir être la plus certaine, surtout les nombres que j'ai employés étant tels que les anciens les ont faits, et dans le même but.

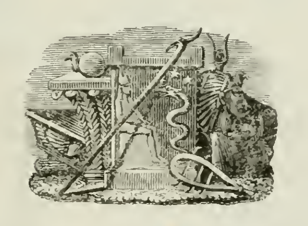
On remarquera sans doute que je ne suis ici que le texte de Manéthon, sans emprunter l'autorité des historiens étrangers à l'Égypte. D'autres écrits parlent aussi des Pharaons et des Pasteurs, mais dans un système différent. Je ne prononce pas entre ces autorités si diverses; je m'attache à expliquer les Annales de Manéthon par lui seul et par le témoignage des monuments. Il est certain qu'il n'a inscrit dans son Canon chronologique que six rois Pasteurs dont il forme la XVII^e^ dynastie égyptienne; tous ses copistes le prouvent : c'est donc la chronologie de Manéthon même que j'expose; et en rattachant celle de la XVIII^e^ dynastie au seul renouvellement du cycle cynique sous Ménophrès, époque d'une certitude évidente, les temps de cette illustre dynastie égyptienne se trouvent dès lors historiquement déterminés.

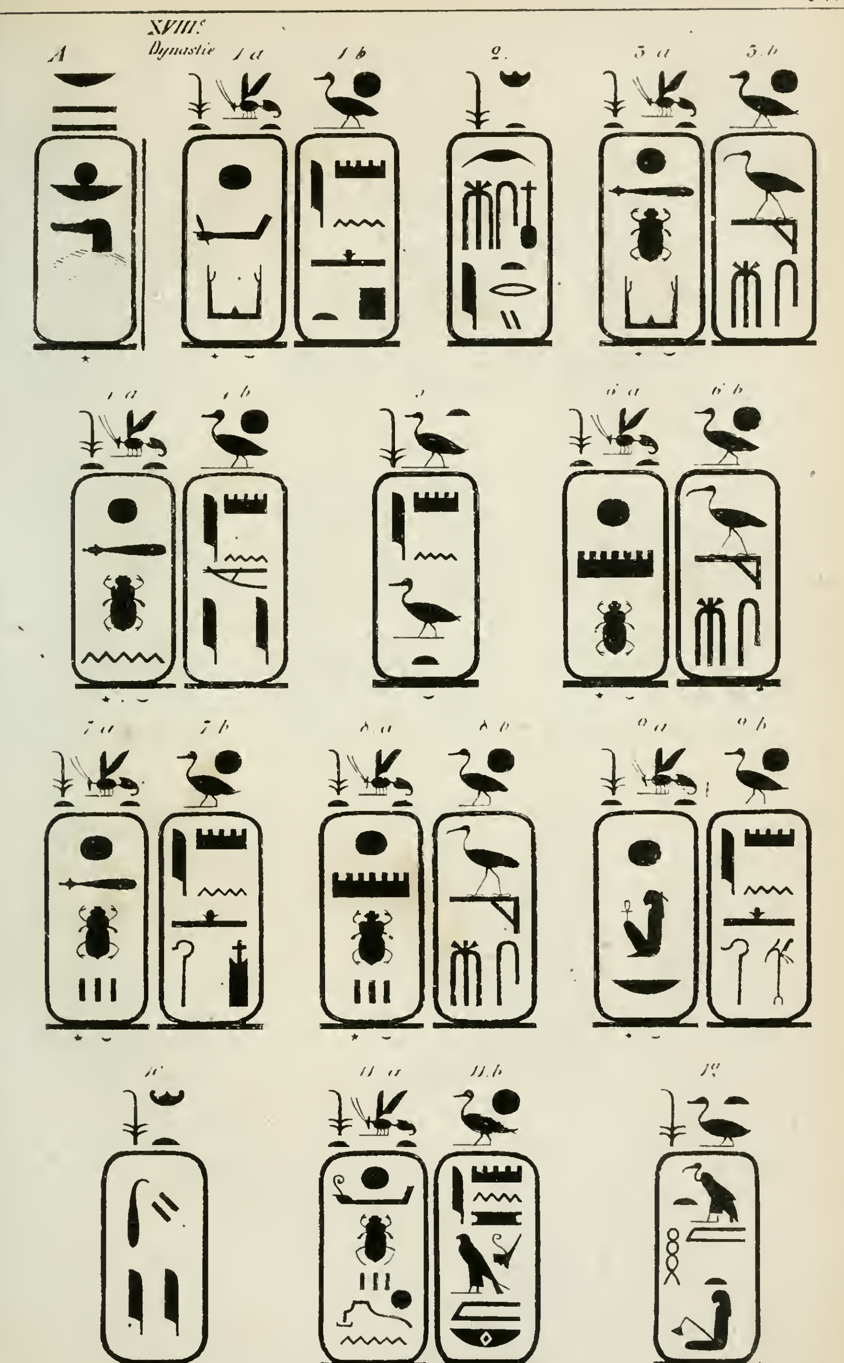
Si d'autres monuments, et il en est déja quel-

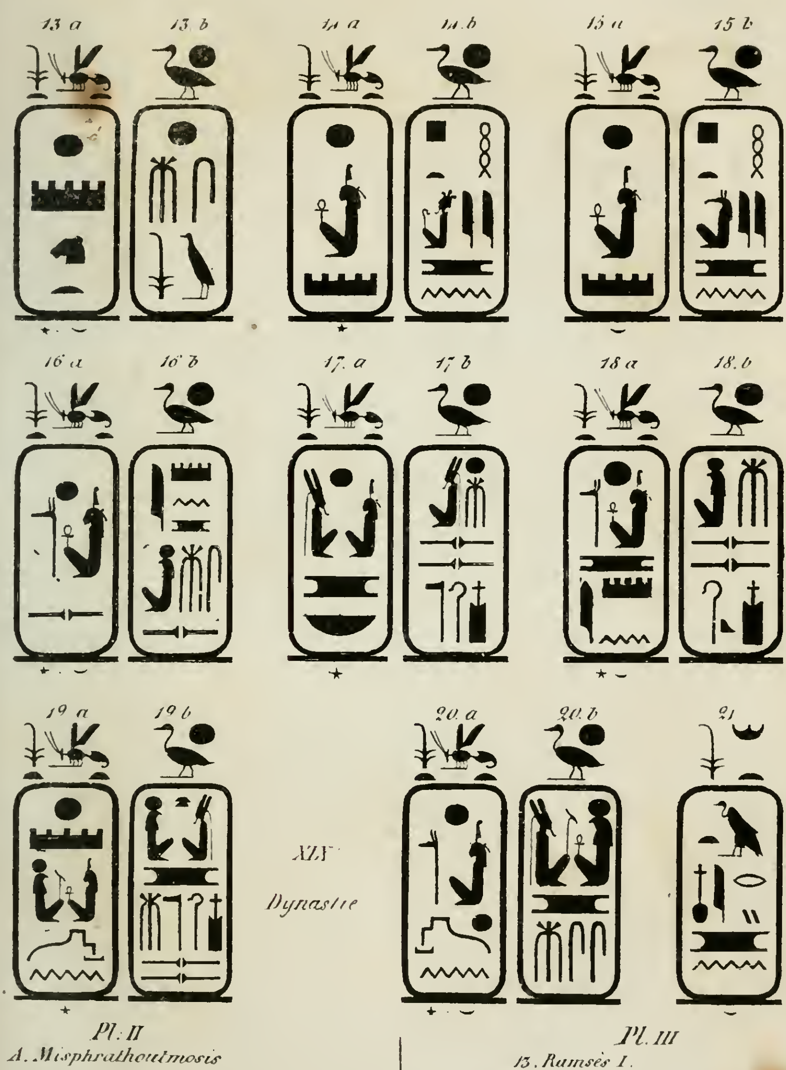
ques-uns, viennent éclairer l'histoire des dynasties suivantes, je m'empresserai de les recueillir, et de les appliquer le plus régulièrement possible à la détermination de l'époque et de la durée de ces dynasties. On pourra peut-être reconstruire ainsi, avec quelque certitude, les annales de l'Egypte pour les faits contemporains des principales époques de l'histoire sacrée. Ce sera concourir assez directement à remplir de grandes lacunes dans le vaste tableau de l'ancienne civilisation et de toutes les origines.

J.-J. CHAMPOLLION-FIGEAC.

Paris, Août, 1824.




XVIII.e
Dynastie
A
1 a
1 b
2.
3 a
3 b
7 a
7 b
7 a
7 b
8 a
8 b
9 a
9 b
10
11 a
11 b
12




Pl: II

A. Misphrathoutmosis
1. Aménoftèp.
2. Nane-Atari, sa femme
3. Thoutmosis I.
4. Ammon-maï.
5. Amense, sa sœur.
6. Thoutmosis II. (Mœris).
7. Amenophis I.
8. Thoutmosis III.
9. Amenophis II. (Memnon).
10 Taia, sa femme.
11. Hôrus
12 Tmauhmot, sa fille. (Pl. I).

Pl. III

13. Ramsès I.
14. Ousireï.
15. Mandoueï
16. Ramsès II.
17. Ramsès III.
18 Ramses IV Méiamoun
19 Ramsès V.
20 Ramses VI (Sesostris).
21 Nane-Ari sa femme.

# LETTRES

Relatives

## AU MUSÉE ROYAL ÉGYPTIEN
## DE TURIN.

---

### SECONDE LETTRE.

IMPRIMERIE DE FIRMIN DIDOT,
IMPRIMEUR DU ROI, RUE JACOB, N° 24.

## ERRATA.

Page 17, ligne 16, τῶν, *lisez :* τὸν.
116, ligne 4, n° 23, *lisez :* 23 *bis.*

# LETTRES

A

## M. LE DUC DE BLACAS D'AULPS,

PREMIER GENTILHOMME DE LA CHAMBRE,

PAIR DE FRANCE, ETC.,

Relatives

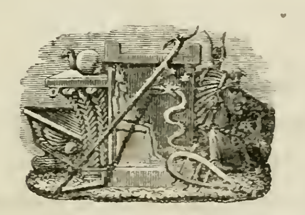
## AU MUSÉE ROYAL ÉGYPTIEN

DE TURIN;

PAR M. CHAMPOLLION LE JEUNE.

---

SECONDE LETTRE. — SUITE DES MONUMENTS HISTORIQUES.



Paris,

CHEZ FIRMIN DIDOT PÈRE ET FILS,

RUE JACOB, N° 24;

ET CHEZ TREUTTEL ET WURTZ, RUE DE BOURBON, N° 17.

M DCCC XXVI.

# LETTRES

## A M. LE DUC DE BLACAS D'AULPS,

RELATIVES

## AU MUSÉE ROYAL ÉGYPTIEN DE TURIN.

### SECONDE LETTRE. — SUITE DES MONUMENTS HISTORIQUES.

MONSIEUR LE DUC,

En donnant, dans ma première Lettre, une courte description de plusieurs statues, groupes et bas-reliefs du Musée Égyptien de S. M. le roi de Sardaigne, je m'étais surtout proposé de démontrer que les inscriptions hiéroglyphiques dont ces monuments sont décorés, se rapportent aux Pharaons mêmes dont les noms se lisent, en qualité de fondateurs, sur les plus anciennes comme sur les plus étonnantes des constructions qui, sur les bords du Nil et depuis des siècles, appellent la curiosité et l'admiration des peuples civilisés. En recueillant

ces légendes royales que la piété ou la reconnaissance de la nation égyptienne grava jadis sur toutes les parties des palais et des temples, ou qu'elle inscrivit sur les trônes et les socles de celles de ces statues qui ornent aujourd'hui les principaux musées de l'Europe, on avait, pour ainsi dire, rassemblé les éléments épars de la vieille histoire des Égyptiens : la Table généalogique d'Abydos est bientôt venue nous enseigner l'ordre dans lequel il fallait ranger ces noms illustres, et nous montrer que les plus beaux édifices de l'Égypte, ainsi que les statues les plus remarquables de la collection Drovetti, sont des monuments de la XVIII[e] dynastie des Pharaons. On a fait enfin un pas important vers la restauration des véritables annales égyptiennes, du moment que, par la concordance des faits qu'attestent ces monuments publics avec ce que l'antiquité grecque a conservé de l'histoire de ce pays, il a été possible de fixer chronologiquement l'époque même de cette grande dynastie.

L'existence passée de cette famille royale qui gouverna l'Égypte dans des temps antérieurs à tous les siècles historiques de notre Europe, ne saurait désormais être l'objet d'un doute. On ne rangera plus parmi les brillantes rêveries que l'imagination des Orientaux ne mit que trop habituellement à la place de l'histoire, les travaux et les règnes glorieux des *Thoutmosis* et des *Ramsès*.

Des monuments de tout genre, et qui ne peuvent être l'ouvrage des temps postérieurs, établissent non-seulement cette existence réelle de chacun des princes de la XVIII^e dynastie, mais nous signalent encore l'état avancé de la civilisation, et de grands progrès dans les arts et dans les sciences sous l'empire des rois Diospolitains descendants d'*Aménoftep*. Je dirai même, et la suite de cette Lettre pourra, Monsieur le Duc, vous en convaincre pleinement : il est aujourd'hui plus facile de démontrer, sur l'autorité d'actes publics et de pièces contemporaines, l'existence des Pharaons *Mœris*, *Aménophis*, ou *Ramsès-Méiamoun*, que celle de la plupart de nos rois francs de la première race ; et ce n'est là que le simple effet du noble privilége conquis par toute nation policée, qui laisse des traces à jamais ineffaçables sur le sol même qu'elle habita.

Il importait d'abord de fixer d'une manière certaine (très-approximative du moins), l'époque où régnèrent les princes de la XVIII^e dynastie, puisque c'est à peu près vers ce temps seulement que l'histoire égyptienne se rattache, par quelques liaisons connues, à celle des peuples asiatiques. Jusque là et sous les dynasties antérieures à la XVI^e, l'Égypte, environnée de nations encore barbares, semble s'être renfermée en elle-même ; et si l'on en excepte les règnes de quelques Pharaons qui, de loin en loin, sortirent des frontières de la terre sacrée pour

refouler ou affaiblir, en les combattant, les hordes à demi sauvages de l'Afrique ou de l'Asie, les premiers temps de l'Égypte s'écoulèrent dans une paix profonde. Ce fut pendant cette longue période de repos, qu'interrompirent seuls quelques troubles inséparables des nombreux changements de dynastie, ou de la rivalité des deux premières castes, que les Égyptiens, isolés, pour ainsi dire, du reste du monde, n'attendant rien de leurs voisins à peine encore à leurs premiers essais d'organisation sociale, s'efforcèrent de se suffire à eux-mêmes, et de tirer de leur propre génie les moyens de satisfaire à tous les besoins qu'une civilisation croissante enfantait successivement. L'Égypte travaillait ainsi, comme dans une silencieuse retraite, pour son bonheur et pour celui des peuples à venir qu'elle devait instruire : on découvrit alors les éléments des sciences et les principes des arts qui jetaient déja une si vive lumière sous les premiers princes de la XVIII$^{e}$ dynastie.

L'époque où ces rois *Diospolitains* occupaient le trône étant bien déterminée, elle devient un point de départ fixe, soit pour coordonner les faits historiques relatifs à l'Égypte, soit pour la classification chronologique des monuments de l'art. On appréciera avec bien plus de justesse, en effet, le mérite d'un morceau d'architecture ou d'une pièce de sculpture égyptienne, lorsque l'on connaîtra le

siècle auquel on doit les rapporter; il sera possible alors d'écrire, avec connaissance de cause, l'histoire de l'art en Égypte, sans risquer, comme il est arrivé, d'attribuer à l'influence directe du séjour des Grecs aux bords du Nil, la perfection de certaines statues égyptiennes réellement exécutées dans le temps où la Grèce façonnait tout au plus quelques blocs de bois ou de pierre pour leur donner, à grand'peine, la forme d'un grossier Hermès; ou bien encore, et par une erreur contraire, sans s'exposer à croire reconnaître les origines de l'architecture grecque, dans les détails d'un temple égyptien réellement bâti sous les empereurs romains. On pourra aussi décider si l'art véritablement égyptien est demeuré stationnaire, en comparant les sculptures et les peintures du siècle des premiers *Thoutmosis*, avec celles que les inscriptions nous montrent appartenir au siècle des *Ramsès* ou à celui des deux *Psammiticus*. Enfin, par l'étude des monuments antérieurs à la XVIII^e dynastie, nos idées se fixeraient peut-être sur deux grandes questions : l'antiquité plus ou moins reculée du bon art en Égypte; et l'origine, soit nationale, soit étrangère, des diverses connaissances qui fleurirent dans cette contrée célèbre.

Mais il faudrait, Monsieur le Duc, pour décider ces importants problèmes, qu'il fût possible de re-

trouver au moins un certain nombre de monuments, et de genres divers, appartenant aux dynasties antérieures à la XVIIIe. Je suis malheureusement convaincu qu'ils ont presque tous été détruits avant même que le premier prince de cette grande famille montât sur le trône d'Égypte.

Et en effet, une longue période de calamités désola ce pays avant que les généreux efforts d'*Aménoftep-Thoutmosis*, et ceux de son père, en eussent totalement expulsé des étrangers venus de l'Orient, et qui avaient fondu sur l'Égypte, semblables à ces nuées de barbares qui, vingt-cinq siècles après, détruisirent l'empire romain, et courbèrent notre Europe sous le double joug de l'ignorance et du régime militaire. La sixième année du dernier des princes de la XVIe dynastie égyptienne, et la 700e année du cycle caniculaire qui finit en l'an 1322 avant notre ère, les *Hyk-Schôs* (ϩⲏⲕϣⲱⲥ), peuples presque sauvages, à cheveux roux et aux yeux bleus, signes certains d'une origine qui diffère de celle de la race égyptienne, s'emparèrent de toute la vallée du Nil jusqu'à la Nubie, et exercèrent sur cette malheureuse région les cruautés et les ravages, fruits ordinaires des invasions faites par des hordes indisciplinées, dans toute contrée soumise à un régime politique régulier. Sans frein et sans pitié, les Hyk-Schôs se livrèrent pendant quelque temps à une aveugle fureur; mais la crainte

de la puissance assyrienne, qui dominait alors l'Asie occidentale, leur fit songer bientôt à établir parmi eux une sorte de gouvernement, qui pût organiser la résistance en cas d'attaque. Ils donnèrent donc le titre de *roi* à l'un de leurs chefs nommé *Salatis*. Mais cet établissement d'une espèce d'ordre parmi les conquérants n'eut d'autre effet, pour le vaincu, que de rendre les maux plus durables, l'oppression plus méthodique, et l'anéantissement de l'Égypte plus assuré. Car Salatis et ses successeurs Bœon, Apakhnas et Asseth firent sans cesse une guerre cruelle à la population de race égyptienne, dans le but formel de l'anéantir entièrement, comme le dit l'historien Manéthon (1); ils désorganisèrent l'administration intérieure du pays en emprisonnant les magistrats; ils détruisirent les villes, et renversèrent de fond en comble les édifices publics et les temples des dieux (2); enfin ils égorgeaient les Égyptiens en état de porter les armes, et emmenaient leurs femmes et leurs enfants en esclavage (3). L'Égypte ne présentait alors qu'un vaste champ de désolation. Le roi des Hyk-Schôs était le maître de tout le pays; il tenait asservies la haute

(1) Πολεμοῦντες ἀεὶ καὶ ποθοῦντες μᾶλλον τῆς Αἰγύπτου ἐξᾶραι τὴν ῥίζαν. (Manetho, *apud* Joseph. *contra Apion.* I.)

(2) Τὸ λοιπὸν τάς τε πόλεις ὠμῶς ἐνέπρησαν καὶ τὰ ἱερὰ τῶν θεῶν κατέσκαψαν. (*Idem*, *ibidem.*)

(3) *Idem*, *ibidem.*

comme la basse Égypte (1); il avait établi plusieurs de ses hordes barbares en garnison dans les lieux les plus importants (2).

Il était difficile, au milieu de ces affreux désordres, que les monuments des arts ne fussent pas entièrement anéantis : et mieux on connaîtra, par les inscriptions qui les couvrent, l'époque des constructions antiques encore debout sur les deux rives du Nil, plus on se convaincra qu'il ne reste presque plus rien d'antérieur à la XVIII[e] dynastie Diospolitaine. C'est au long séjour des Hyk-Schôs et à leur domination dévastatrice, qui termina d'une manière si sanglante la première période de la civilisation égyptienne, qu'il faut uniquement attribuer la disparition à peu près complète des édifices publics élevés sous les rois des XVI premières dynasties. Cette invasion nous donne en outre l'explication bien naturelle d'un fait qui dut frapper d'étonnement tous les voyageurs à même de l'observer: je veux parler de ces anciens débris couverts de sculptures peintes et d'un très-bon style, qui sont employés *comme simples matériaux* dans la construction même des plus antiques monuments de Thèbes (3).

On n'avait pas besoin de supposer, comme on

---

(1) Τήν τε ἄνω καὶ κάτω χώραν δασμολογῶν. (*Idem*, *ibidem*.)

(2) Καὶ φρουρὰν ἐν τοῖς ἐπιτηδειοτάτοις καταλείπων τόποις. (*Idem*, *ibidem*).

(3) Description de l'Égypte. *Karnac, Temple du Sud.*

a cru devoir le faire, que les édifices d'où provenaient ces débris et qui précédèrent ceux que nous voyons aujourd'hui, étaient tombés de vétusté : on eût dû s'effrayer en parlant ainsi du nombre immense d'années que renferme ce petit nombre de mots. L'effort du temps est presque nul, en effet, sur les constructions égyptiennes ; et l'épreuve de trente-cinq siècles, qu'ont si bien supportée quelques-uns des temples de Thèbes et de la Nubie, nous montre assez que, pour renverser de tels travaux, le temps a besoin de l'action des hommes, plus destructrice que lui-même. Ces débris ne sont, à mon avis, que des témoins de la stupide barbarie des Hyk-Schôs ; et il était dans l'ordre naturel des choses, que les premiers rois de la XVIII$^{e}$ dynastie, restaurant l'Égypte après l'expulsion de ces oppresseurs, réédifiant les palais des rois et la demeure des dieux, employassent, dans les nouvelles constructions, ces restes des temples de leurs ancêtres, débris sacrés qu'ils trouvaient épars sur le lieu même où leur piété voulait relever les autels, et rétablir dans toute sa pureté le culte de leurs pères.

Quand même l'histoire ne nous aurait point conservé le souvenir des ravages exercés par les Pasteurs durant leur séjour en Égypte ; quand même un prêtre égyptien ne nous apprendrait pas que ces barbares détruisirent les villes et les monuments qui les ornaient, l'observation seule de quelques

faits d'un autre ordre, nous avertirait suffisamment que les plus anciens des édifices subsistants encore à Thèbes et au fond de la Nubie, appartiennent, non à l'origine de l'art égyptien, mais, si j'ose m'exprimer ainsi, à une véritable *renaissance* de cet art même.

Les noms des plus grands rois de la XVIII^e dynastie, et les dédicaces faites par ces mêmes princes, se lisent seuls sur les portions des palais de Karnac, de Louqsor, de Kourna, de Médinetabou et de Solèb, qu'on a reconnues sans difficulté pour être évidemment les plus anciennes. Or, dans ces édifices où l'architecture a déployé d'incroyables richesses et réalisé les plus nobles conceptions, rien ne montre les premiers essais d'un art naissant : tout manifeste au contraire que les procédés employés par les constructeurs, étaient les résultats d'une longue expérience antérieure; et il suffit d'étudier un instant ces monuments vénérables pour se convaincre, quelque prévention exclusive qu'on nourrisse d'ailleurs en faveur de l'art des Grecs, qu'il y a là de véritables beautés, et surtout que l'art n'était pas *nouveau* lorsqu'on jeta les fondements de ces palais et de ces temples.

Un examen scrupuleux fait sur les lieux mêmes et dans le but formel de reconnaître, au milieu des édifices subsistants, les débris de plus ancienne date, pourrait seul nous fournir des lumières suf-

fisantes sur l'état de l'art en Égypte avant la XVIII$^{e}$ dynastie, c'est-à-dire avant le XIX$^{e}$ siècle antérieur à l'ère vulgaire. Cette exploration ne se bornerait point, Monsieur le Duc, à quelques blocs couverts de débris de sculpture et employés fortuitement dans les constructions existantes, puisque notre savant architecte, M. Huyot, membre de l'Institut, a observé au palais de Karnac, dans la cour dite *du Sanctuaire*, les restes d'un assez grand édifice, qu'il a jugés beaucoup plus anciens que toutes les autres parties environnantes du palais, bâties soit en grès, soit en granit. Ce vieil édifice, ou plutôt ses restes, respectés par les fondateurs de cette partie du palais, furent coordonnés avec son nouveau plan, et il paraît que ce fut dans l'intention formelle de conserver ainsi, en le liant à de nouveaux ouvrages, ce monument échappé à la fureur des barbares A cet égard, l'opinion de M. Huyot n'est pas douteuse, et ce qui la confirme pleinement, c'est l'analyse même de la légende royale sculptée sur cet édifice, légende copiée avec le plus grand soin par notre habile voyageur, et qu'il a retrouvée sur d'autres parties du palais, dont le travail annonçait constamment une construction antérieure à tout le reste.

Le premier encadrement elliptique de cette légende royale, c'est-à-dire le cartouche *prénom* (pl. IV, n° 1 *a*), est formé de huit signes exprimant

les idées : SOLEIL-GARDIEN-DES-MONDES-AMI-D'AMMON, ou AIMANT-AMMON (ⲘⲀⲒⲀⲘⲞⲨⲚ). Aucun des rois de la XVIII$^{e}$ dynastie n'a porté un *prénom* semblable ; et comme, d'après les faits exposés, nous devons ranger ce Pharaon dans une des dynasties antérieures, il devient nécessaire de recourir à la Table d'Abydos pour fixer rigoureusement, s'il est possible, l'époque de son existence.

M. Cailliaud, à qui nous sommes redevables de ce trésor historique, vient enfin de la publier d'après le dessin qu'il en a fait sur les lieux, et sa rare obligeance me permet de la mettre aujourd'hui sous vos yeux (pl. VI). J'ajouterai que cette série chronologique de rois, désignés par leur prénom royal, occupe toute la façade intérieure du parement de droite d'une excavation d'Abydos au nord ; que ce parement et celui qui lui est parallèle sont taillés à même dans le rocher, quoiqu'à ciel ouvert, et que dans l'état actuel des lieux, le mur des cartouches n'existe plus dans toute sa longueur : le dessin de ce qui reste indique clairement les destructions dans sa partie supérieure, comme vers l'extrémité qui touchait à l'entrée du temple ; l'encadrement de lignes perpendiculaires d'hiéroglyphes, qui devait être en symétrie avec celui qu'on voit au côté opposé, a également disparu. Enfin le parement parallèle, quoique dégradé, est plus étendu que celui qui porte la Table généalogique.

On ne devra donc pas s'étonner si ce précieux monument ne nous donne aucune indication positive sur la place historique du prince dont je viens d'analyser le prénom royal, et il faut admettre que ce prénom est un de ceux de la seconde ligne, qui ont été détruits avec le mur, les douze *prénoms* plus anciens qui existent encore en tout ou en grande partie dans la ligne supérieure de ce document chronologique, n'ayant aucune sorte d'analogie par leurs signes avec le prénom dont il s'agit ici.

Mais tout concourt à établir que le roi qui le porta et qui fut décoré, de son vivant, du titre : *Soleil Gardien des Mondes Ami d'Ammon*, appartint à une dynastie *antérieure* à la XVIII^e^; et toutes les apparences prouvent aussi qu'il sortait d'une race entièrement étrangère à la grande famille *Diospolitaine* qui donna les XVII^e^, XVIII^e^ et XIX^e^ dynasties, et gouverna l'Égypte pendant une très-longue suite d'années.

Le cartouche qui accompagne toujours ce *prénom* (1), semble devoir nous donner des notions plus précises sur cet ancien Pharaon. Ce second cartouche contient le *nom propre* du roi, combiné avec le titre *Établi par Phtha* ou *Serviteur de Phtha* (Πτϩ-ııı) ; et ce nom propre se forme du caractère figuratif représentant le dieu *Mandou*

(1) Planche IV, n. 1. b.

(Uнтот) (1), suivi des signes phonétiques de la diphtongue ei (ϵι) (2), ce qui donne Uнтотϵι, *Man-dou-ei*, nom composé d'après la même méthode que les noms propres hiéroglyphiques Oтсιрϵι *Ousir-ei*, Θωоттϵι *Thôout-ei*, Aмнϵι *Ammon-ei*, etc., que j'ai retrouvés dans d'autres textes en écriture sacrée.

Vous remarquerez sans doute, Monsieur le Duc, que ce même nom de *Mandouei* a été porté par le treizième roi de la XVIII^e dynastie; mais je me hâte de dire que cette circonstance ne saurait nullement prouver l'identité des deux princes. Il est, dans l'étude des monuments égyptiens sous le rapport historique, un principe dont il ne faut jamais se départir et dont tout concourt à démontrer la certitude : c'est que les *prénoms* seuls furent établis comme signes nominaux individuels, et doivent nous servir de guides pour bien distinguer entre eux les souverains de l'Égypte qui ont porté *des noms-propres semblables*. Ainsi, pour en donner un exemple, les cinq rois appelés également *Ramsès*

---

(1) Voyez sur cette divinité, la X^e livraison de mon *Panthéon Egyptien*.

(2) Le nom propre du roi, comme cela arrive fréquemment dans les légendes royales *hiéroglyphiques*, est quelquefois inséré entre les deux portions du titre *Etabli par Phtha*. Птϩ-Uнтотϵι-мнι) pour (Птϩιмнι Uнтотϵι) que portent d'autres monuments.

(Phuc) dans la XVIII$^e$ dynastie, eurent chacun des *prénoms* très-clairement différenciés.

Le prénom du 1$^{er}$ fut . *Le-Soleil-Stabiliteur.*
Celui du 2$^e$ ............ *Le Soleil-Gardien-de-la-Région-Inférieure ;*
Celui du 3$^e$ ............ *Le Soleil-Seigneur-de-la-Région-Inférieure-Chéri-d'Ammon.*
Celui du 4$^e$............ *Le Soleil-Gardien-de-la-Région-Inférieure-Ami-d'Ammon.*
Enfin celui du 5$^e$...... *Le Soleil-Stabiliteur-de-la-Région-Inférieure approuvé par Phrè.*

Il en fut de même des quatre Pharaons nommés *Thoutmosis*, et des deux *Aménophis*. Le roi *Mandouei*, qui fit construire les plus anciennes parties du palais de Karnac, ne saurait donc être confondu avec le roi *Mandouei* de la XVIII$^e$ dynastie, puisque le prénom du premier est : *le Soleil Gardien des Mondes Ami d'Ammon;* et que celui de l'autre fut : *le Soleil Stabiliteur de la Région Inférieure.*

Le seul des noms propres des listes royales de Manéthon qui ait quelques rapports avec notre *Mandouei* I$^{er}$ est celui du Pharaon ΣΜΕΝΔΗΣ ou ΣΜΕΝΔΙΣ appelé simplement ΜΕΝΔΗΣ par Diodore de Sicile. Mais ce roi vécut très-postérieurement même au *Mandouei* de la XVIII$^e$ dynastie *Diospolitaine ;* il fut le chef de la XXI$^e$, celle des *Tanites*, et nous verrons bientôt que ce ΜΕΝΔΗΣ porte, sur les monu-

ments, un nom distinct de *Mandouei*, quoique également composé du nom propre du dieu *Mandou*. Il reste donc à savoir si notre *Mandouei* I[er] n'est point le fameux conquérant égyptien appelé ΟΣΥΜΑΝΔΥΑΣ par Diodore de Sicile. Quelque altération que ce nom égyptien ait pu subir en passant sous la plume d'un Grec, il est difficile de ne point reconnaître que le nom du dieu *Mandou* entre, en effet, dans la formation du nom royal ΟΣΥ-ΜΑΝΔΥ-ΑΣ, et qu'il en est même l'élément principal.

Les termes formels du texte de Diodore en ce qui concerne la description du fameux tombeau d'*Osymandyas* à Thèbes, monument sur lequel étaient sculptées les campagnes de ce Pharaon contre les Bactriens et qui renfermait une nombreuse bibliothèque, prouvent assez que l'historien ne parle point de cet édifice comme subsistant encore de son temps, et comme l'ayant vu de ses yeux ; mais que tout ce qu'il en a dit était tiré des renseignements que lui donnaient les prêtres, *sur les lieux mêmes* (1), d'après les annales égyptiennes

---

(1) Καθ' οὓς χρόνους παρεβάλομεν ἡμεῖς εἰς ἐκείνους τοὺς τόπους. (*Lib. I*, *pag.* 30, *in fine*.) Et en ce qui concerne ce tombeau d'Osymandyas comme d'autres antiquités égyptiennes, Diodore écrit et d'après les *prêtres*, et d'après les *historiens grecs* (notamment Hécatée) qui s'étaient rendus à Thèbes sous Ptolémée Soter, dont les relations, dit-il, s'accordent avec la sienne. Nulle part Diodore ne donne à entendre qu'il ait vu ce tombeau : s'il avait existé de son temps, il l'aurait certaine-

qui contenaient la description de ce superbe tombeau *existant jadis à Thèbes.* Une construction aussi colossale n'a pu disparaître par le long travail du temps. La violence seule en opéra la destruction entière ; et c'est encore aux ravages des Hyk-Schôs que nous devons l'attribuer, puisqu'en recueillant diverses assertions de Diodore lui-même, l'époque où il place l'existence d'*Osymandyas* est réellement *antérieure* à l'invasions de ces barbares, et s'accorde très-bien avec celle que le rapprochement positif des monuments de Thèbes assigne à notre Pharaon *Mandouei* I[er].

En effet, les deux premiers rois nommés par Diodore de Sicile, immédiatement après Osymandyas, sont *Ouchoréus* et *Mœris*. Le premier, dit-il, fut *le* VIII[e] *descendant d'Osymandyas*, τῶν δὲ τούτου τοῦ βασιλέως ἀπογόνων ὄγδοος (1) ; il prit le surnom

---

ment visité; il n'aurait pas écrit d'après les autres, mais d'après lui-même. Il nous fait soigneusement remarquer ailleurs, 1° que selon les *anagraphes* interprétés par les *prêtres*, le nombre des tombeaux royaux était de 47 ; 2° que du temps de Ptolémée Soter il n'en existait plus que 17 ; 3° que la plupart de ceux-ci avaient été détruits (ou violés) à l'époque où il se rendit lui-même en Égypte. Si le tombeau d'Osymandyas avait existé alors, Diodore, qui donne des indications si précises sur le nombre et l'état des monumens de ce genre, n'aurait pas manqué de nous en avertir, et il ne se serait pas contenté de le décrire sur les dires seuls des prêtres et des écrivains grecs qui avaient visité l'Égypte avant lui.

(1) Diodore de Sicile : livre I[er] ch. 50. pag. 59.

d'*Ouchoréus*, comme son père, et bâtit la ville de Memphis. *Mœris*, d'après le même auteur, monta sur le trône d'Égypte *douze générations après Ouchoréus* (δώδεκα γενεαῖς ὕϛερον). Sans adopter ici l'opinion de Diodore sur la fondation de Memphis qui, d'après des témoignages d'une toute autre importance que le dire de cet historien, dut son origine aux premiers rois de l'Égypte, nous déduirons de ces détails chronologiques un fait unique, le seul qui intéresse la discussion présente, l'existence du Pharaon *Osymandyas*, fixée *à la* XX^e^ *génération avant Mœris*, cinquième roi de la XVIII^e^ dynastie, lequel régna vers l'an 1736 avant l'ère chrétienne.

Quelque restreint que soit le nombre d'années qu'on puisse assigner à vingt générations, il restera certain qu'*Osymandyas* vécut avant l'invasion des Hyk-Schôs, et que les monuments qu'il fit élever pouvaient compter déja plus d'un siècle de durée à l'époque où les barbares passèrent l'isthme, et se répandirent sur les bords du Nil.

Ainsi donc, Monsieur le Duc, les plus antiques restes d'édifices observés dans le palais des rois à Thèbes, pourraient être considérés comme des ouvrages du grand *Osymandyas*, le temps reculé dans lequel l'histoire marque le règne de ce prince, s'accordant avec l'époque expressément indiquée sur ces restes d'édifices par la légende royale qu'ils

présentent, et cette légende contenant en effet aussi un nom-propre, *Mandouei*, très-analogue à celui d'*Osymandyas*. J'ajoute enfin que, si le canon royal de Manéthon n'offre point de nom très-rapproché soit de *Mandouei*, soit d'*Osymandyas*, c'est qu'aucun des extraits de cet historien égyptien ne nous a transmis les noms-propres des Pharaons de la XVI^e et de la XV^e dynasties, parmi lesquels nous pouvions espérer de trouver ce nom, d'après les données généalogiques fournies par Diodore de Sicile. Du reste, je devais nécessairement insister sur ces détails, et tâcher de recueillir dans l'histoire égyptienne telle que les Grecs nous l'ont laissée, quelques souvenirs du *Mandouei* I^er que les monuments originaux nous font connaître, puisque l'un des plus magnifiques ornements du Musée de Turin est un colosse de ce même Pharaon.

Cette statue de plus de 5 mètres de hauteur totale, y compris une base de 60 centimètres environ, est formée d'un seul bloc de très-beau grès rougeâtre. Son poids est évalué à 18750 livres.

Le Pharaon est représenté debout, la jambe droite en avant comme dans l'action de marcher : le corps est nu jusqu'aux hanches, sur lesquelles une large ceinture fixe une courte tunique rayée, couvrant les cuisses jusque vers le genou ; l'agraffe de cette ceinture, imitant la forme d'un cartouche, contient l'inscription hiéroglyphique (pl. IV, n° 1 *b*),

*Mandouei Serviteur de Phtha Ami d'Ammon* (Ⲙⲛⲧⲟⲩⲉⲓ ⲙⲙⲡⲧϩ ⲙ·ⲁⲙⲛ). Au-dessous du cartouche, est un muffle de panthère, auquel est suspendu cet ornement particulier aux rois, déja décrit dans ma première Lettre (1). Celui-ci, terminé par une rangée de *sept* uræus, leurs têtes surmontées de disques, offre une colonne perpendiculaire d'hiéroglyphes contenant, en ces termes, la légende complète du souverain : « *le Roi du peuple obéissant, le Seigneur de l'univers* (SOLEIL GARDIEN DES MONDES AMI D'AMMON), *le Fils du Soleil* Seigneur des Seigneurs (MANDOUEI *Serviteur de Phtha*).

La chevelure très-épaisse, nattée à la Nubienne, est ceinte d'un large diadème dont les extrémités, retombant vers l'oreille, prennent la forme d'uræus; ce serpent, emblème du pouvoir royal, se dresse également sur le front du monarque; au-dessus de la tête du roi, moins comme véritable coëffure que comme insignes caractéristiques de son rang et de sa puissance, on a sculpté la partie inférieure du Pschent, combinée avec la Cidaris ordinaire du dieu Phtha (2), coiffure qui se compose de la *couronne des régions d'en haut* (ou partie supérieure du Pschent), flanquée de deux feuilles de palmier et combinée avec un disque et deux cornes de bouc décorées d'uræus. Ce bizarre as-

---

(1) Pages 41 et 68.

(2) Panthéon égyptien, planche n° 10.

semblage, et qui ne dépare point, autant qu'on pourrait le supposer, l'ensemble de la statue, paraît avoir eu pour but d'exprimer que le roi *Mandouei* fut, dans la région d'en bas habitée par les hommes, ce que le dieu Phtha (auquel ce prince eut sans doute une dévotion toute particulière, comme le prouvent les titres sans cesse joints à son nom propre), était parmi les Dieux éternels habitants des régions supérieures. Une foule de monuments prouvent déja que les Égyptiens assimilèrent toujours ainsi leurs souverains au premier-né d'Amon-Ra, à *Phtha* le plus ancien des dynastes et l'instituteur des gouvernements (1).

Un bracelet placé au-dessus du poignet orne le bras droit du colosse, qui pend le long de son corps. La main tient cet objet cylindrique qui, selon toute apparence, représente un rouleau de papyrus, et sur sa tranche est gravé le prénom du roi. Le bras gauche soutient une grande enseigne sacrée, terminée jadis par l'image d'un Dieu assis sur un trône, et dont il ne reste plus que de légers vestiges; mais le baton de l'enseigne, qui n'a pas moins de deux mètres 35 centimètres, est parfaitement intact et porte une belle inscription dont voici le contenu : *Puissant Aroeris, cheri du dieu Phré dominateur des régions supérieures et inférieures du ciel, on t'a accordé la suprématie sur les contrées terrestres*

(1) Panthéon égyptien, planche 11 et son explication.

*à toi roi du peuple obéissant*, *Seigneur du monde* (SOLEIL GARDIEN DES MONDES AMI D'AMMON), *fils du Soleil*, *Seigneur des Seigneurs* (MANDOUEI *serviteur de Phtha*), *aimé de Mandou le Grand et du dieu Phré Vivificateur pour toujours.* Sans m'arrêter sur les détails mythologiques contenus dans cette formule fastueuse, j'appellerai de préférence votre attention, Monsieur le Duc, sur une singularité que cette inscription présente, et qui mérite d'être remarquée, puisqu'elle se lie à des faits observés sur presque tous les autres monuments du même prince.

Dans la légende qui décore cette enseigne, le nom du dieu *Mandou* (dans le titre Uħⲧⲟⲩⲉⲓ *chéri de Mandou*), était exprimé par le *Lion à tête d'épervier*, *surmontée de deux petites plumes en forme de huppe*, animal fantastique, emblême ordinaire de cette grande divinité; mais ce symbole a été évidemment martelé à dessein, non de manière à ce qu'on ne puisse encore en saisir les principaux linéaments. Il faut remarquer en même temps que, dans le cartouche nom propre qui est répété *sept* fois sur diverses parties du colosse, un signe se montre partout également mutilé, et c'est encore celui qui, dans le nom propre du roi *Mandouei*, équivaut aux syllabes *Mandou*, je veux dire l'image même du dieu, *une figure humaine assise et à tête d'épervier ornée de deux plumes.*

Si le colosse de Turin offrait seul une telle particularité, on pourrait attribuer cette mutilation calculée, à une vengeance privée contre la mémoire d'un prince dont on eût cherché ainsi à effacer le nom sur toutes les parties de ce beau monolithe. Mais la suppression presque entière de ce même caractère, partout où la légende de ce roi a pu être retrouvée en Égypte, semble démontrer que c'est en vertu d'une décision prise par une autorité publique et compétente, que ce signe hiéroglyphique a été martelé sur les grands monuments. M. Huyot l'a vu en effet détruit avec soin dans les différentes portions du palais de Karnac, où se trouvent des constructions de *Mandouei* I^er^. Il faut en excepter seulement deux petits obélisques en grès, où il n'a, par hasard, souffert aucune altération. Les membres de la Commission d'Égypte, qui ont recueilli et fait graver plusieurs cartouches de la légende royale de ce Pharaon, copiés à Thèbes mais sans indications plus précises, paraissent avoir fait aussi leurs dessins d'après des sculptures sur lesquelles le signe *Mandou* avait été pareillement martelé : les cartouches noms propres gravés dans ce bel ouvrage, présentent toujours en effet ce même signe avec des différences très-notables dans les détails (1), preuve

(1) Description de l'Égypte, Ant. vol. III, pl. 69, n^os^ 31 et 32, 55, 56 et 62

certaine que les dessinateurs ont vu, comme on le voit aussi très-bien sur le colosse de Turin, que, vers ce point des légendes, avait existé la figure *d'un personnage assis;* mais ils n'ont pu distinguer, à cause des mutilations, que la tête de ce personnage était réellement celle d'un *épervier huppé.* On montre enfin dans le Musée Britannique une statue colossale du même roi : et d'après le dessin de ses inscriptions hiéroglyphiques, communiqué par l'infortuné Belzoni, le signe figuratif du dieu *Mandou* est encore effacé ici comme ailleurs. Il n'est point inutile d'ajouter que, sur les colosses de Turin et de Londres comme sur les édifices de Thèbes, tous les autres signes des cartouches *nom* et *prénom* formant la légende du Pharaon, et même les *deux feuilles* exprimant la diphthongue ει, dernière partie du nom propre, ont été religieusement respectés et n'ont supporté aucune espèce de dégradation préméditée.

Ici, Monsieur le Duc, se présente naturellement une question assez curieuse. Devons-nous regarder la destruction du signe dominant dans le nom propre du roi *Mandouei* 1er inscrit sur les grands édifices, comme un exemple de ces terribles jugements portés par la nation égyptienne contre la mémoire des rois qui n'avaient usé du pouvoir suprême que pour opprimer leur patrie? L'histoire a conservé le souvenir de l'abolition totale des

honneurs (Τιμὰς) appartenant au fondateur même de la monarchie égyptienne : elle parle de formules de malédiction inscrites contre Ménès dans l'enceinte sacrée des temples. On avait en horreur les noms seuls des rois Chéops et Chephrénès. Nous pourrions donc supposer avec quelque probabilité, que *Mandouei* I^er^ était un de ces Pharaons dont la mémoire fut proscrite par ses sujets, irrités des maux qu'il leur avait causés pendant sa vie. On trouverait en quelque sorte, et par l'identité de *Mandouei* I^er^ et d'*Osymandyas*, la raison de cette haine des Égyptiens, soit dans les expéditions lointaines de ce prince guerrier, soit dans l'énorme dépense que dut entraîner la construction de son immense et magnifique tombeau.

Mais un nouveau fait vient compliquer encore la question ou plutôt la réduire à des termes bien étranges. N'a-t-on pas en effet le droit de se demander si ce n'est point plutôt contre le *dieu Mandou lui-même* que fut dirigée l'animadversion publique, s'il est vrai, comme tout le prouve, que le caractère figuratif *Mandou* soit également effacé sur le bel obélisque de la Porte du peuple à Rome, dans la légende royale du Pharaon *Mandouei* II^e^, treizième roi de la XVIII^e^ dynastie, lequel n'eut de commun que le nom seul avec *Mandouei* I^er^.

L'unique gravure connue de ce superbe mono-

lithe, celle de Kircher (1), laisse entièrement vide la place que le caractère figuratif *Mandou* occupait dans les trois grands cartouches noms propres du Pharaon Mandouei II^e^, sculptés dans les colonnes médiales des faces nord, ouest et sud de l'obélisque. Ce signe paraît toutefois avoir été épargné dans les très-petits cartouches des bas-reliefs qui ornent le bas de ces mêmes faces, et qui représentent le prince faisant diverses offrandes au dieu Phré. Il y a plus : les inscriptions de l'obélisque *Sallustien*, qui sont une très-mauvaise copie, de travail romain, des belles légendes sacrées de l'obélisque Flaminien ou de la Porte du Peuple, portent le signe *Mandou*, grossièrement défiguré et sculpté dans une excavation plus fortement marquée que celle qui contient les autres caractères (2). Le sculpteur romain imitait ainsi l'effet produit, par le martelage, sur ce même signe dans le monument qu'il essayait d'imiter.

Sans être obligé, Monsieur le Duc, de recourir au témoignage de voyageurs modernes parlant de différentes tribus à demi sauvages qui rendent habituellement leurs dieux responsables du mauvais succès de leurs entreprises, et se vengent

---

(1) *OEdipus Ægyptiacus*, tome III, pag. 212.

(2) Voir la gravure de cet obélisque dans le grand ouvrage de G. Zoëga, *De origine et usu Obeliscorum*.

des calamités publiques ou privées sur de pauvres et innocents fétiches, on pourrait trouver parmi les peuples anciens les plus célèbres, et même parmi les nations actuelles, des exemples de l'abolition du culte de certains Dieux, ou bien de villes qui crurent avoir de fort bons prétextes pour renoncer au patronage d'une divinité et pour passer de préférence sous celui d'une autre. Mais j'avoue, puisqu'il est ici question des Egyptiens, c'est-à-dire d'une nation si profondément religieuse, que la suppression du nom d'une divinité sur les monuments publics eût été pour eux un acte bien extraordinaire et entièrement opposé à leurs idées et à leurs coutumes. Cependant le fait de l'altération préméditée d'un *nom divin*, exécutée à une très-ancienne époque, n'en subsiste pas moins; j'ai du le faire remarquer : et comme, pour le motiver dans notre esprit, il ne s'agirait de rien moins que de supposer la culpabilité d'un Pharaon tel que *Mandouei* I^er^, ou celle même d'un Dieu tel que *Mandou* le fils d'Ammon et le bien aimé de Nèith, je crois plus prudent de m'abstenir, et de dire avec le poète,

*Non nostrum — tantas componere lites*,

jusqu'à ce que du moins de nouveaux documents viennent nous expliquer un peu mieux cette singulière mutilation, qu'il était indispensable de si-

gnaler en décrivant le colosse du Musée Royal de Turin.

Les inscriptions qui couvrent la base de cette statue et le massif qui lui sert d'appui, contiennent encore le prénom et le nom propre de *Mandouei* I^er^, soit avec les titres déja indiqués, soit avec ceux de *Chéri d'Amon-ra Roi des Dieux* ou bien *d'Amon-ra Seigneur des zônes de l'Univers.* Les deux mêmes cartouches, de très-forte proportion, occupent le devant de la base; et le soin avec lequel on a effacé le nom divin précité, sur tous les points du colosse où il pouvait se montrer, nous autorise presque à croire que la figure assise sur le trône placé au sommet de l'enseigne portée par le Pharaon, était encore celle de son protecteur spécial, ce même Dieu *Mandou*, puisque cette statuette semble avoir été détruite aussi avec intention. Le titre: *Chéri de Mandou le Grand*, affecté en première ligne au roi dans la légende gravée sur l'enseigne, peut donner une nouvelle consistance à cette déduction.

Le colosse de Mandouei I^er^ se recommande encore par la franchise de son exécution : les proportions générales en sont bonnes; et l'ensemble de cette statue surchargée d'attributs, ne manque même point d'une certaine élégance et devait produire un bel effet lorsque ce colosse occupait, devant un des temples de Thèbes, la place que

l'architecte lui avait marquée : car il n'en est point de la statue de Mandouei comme de celle de *Ramsès le grand* dont j'ai eu l'honneur, Monsieur le Duc, de vous entretenir dans ma première Lettre; celle-ci était un monument isolé, placé au centre et tout-à-fait indépendant des constructions environnantes; le colosse de Mandouei fut au contraire un véritable membre d'architecture, essentiellement lié au plan général d'un édifice, et partie nécessaire de sa décoration : c'est ce que prouvent la manière raide et large de son exécution et le peu de soin qu'on a mis à terminer les parties inférieures. La tête vue de profil est d'un très-beau caractère; mais les yeux observés de face sont petits et ne paraissent point achevés; il est facile toutefois de motiver la négligence de l'artiste à marquer aussi fortement qu'à l'ordinaire l'angle externe des yeux et la saillie des sourcils : ce colosse était couvert de couleurs variées, comme tous ceux qui décoraient les édifices égyptiens, et le pinceau du peintre devait, sans doute, suppléer aux menus détails que le ciseau du sculpteur avait cru inutile de marquer. La grosseur un peu trop prononcée des jambes trouve son excuse dans la nécessité de donner un solide appui aux masses superieures; et quant aux hiéroglyphes entièrement gravés en creux, leurs linéaments sont de la plus grande pureté, et le caractère distinctif des différentes espèces d'ani-

maux, est rendu ici avec cette habileté qu'on ne peut s'empêcher d'admirer dans tous les ouvrages égyptiens du premier style.

Enfin, j'apprends qu'on a récemment transporté à Rome un colosse Égyptien de même matière, de même proportion que celui de Turin, et dont la pose et les attributs sont entièrement semblables. Les inscriptions de cette statue se rapportent au même Pharaon; la figure du dieu *Mandou* est martelée de même en partie, et je trouve dans cela seul la confirmation complète de l'idée que j'avais conçue d'abord sur la destination primitive du colosse de Turin : je pense qu'il était placé, avec son pendant, soit devant la porte d'un temple ou d'un palais, soit sur un *Dromos* et en tête d'une de ces avenues de Sphinx ou de Beliers, décorations magnifiques par lesquelles les Égyptiens avaient coutume d'annoncer la demeure de leurs Dieux et celle de leurs Rois. Deux colosses pareils (1), représentant *Ramsès le grand*, sont encore debout en Nubie, à Ouadi-esséboua, et ouvrent dignement la grande avenue de Sphinx, qui conduit au temple dédié au Dieu Amon-ra par ce célèbre conquérant Égyptien.

Tels sont, Monsieur le Duc, les principaux monuments du Roi Mandouei I^er^ existants, à ma connaissance, dans les musées de Turin, de Londres

---

(1) Gau, *Antiquités de la Nubie*, pl. 47.

et de Rome. Je ne parle point de plusieurs scarabées et de quelques amulettes portant le nom et le prénom de ce prince, et qui se trouvent dans les collections Drovetti, Cailliaud et Palin : il ne doit résulter de leur étude aucune donnée nouvelle sur l'époque historique de ce monarque ; nous savons seulement qu'il appartient à la plus ancienne période des annales egyptiennes, mais on ne peut encore déterminer qu'approximativement dans lequel des siècles antérieurs à l'invasion des Hyk-Schôs, ce prince occupa le trône des Pharaons.

Nous sommes plus heureux sous ce rapport à l'égard de quelques autres anciens Rois dont je retrouve aussi les légendes parmi les monuments du Musée de Turin : le temps précis de leur existence est en quelque sorte déterminé déja par la Table d'Abydos. Cet inappréciable tableau généalogique nous les présente comme étant les prédécesseurs et probablement les ancêtres même des Rois de la XVIII$^{e}$ dynastie (1). Le dernier de ces six princes dans l'ordre des règnes, (le cartouche qui porte une tête de lion), est le père *d'Aménoftep-Thoutmosis* chef de cette famille illustre, le roi *Misphrathoutmosis* ou *Misphragmouthosis*, qui commença l'expulsion des Hyk-Schôs, glorieuse entreprise achevée par son fils *Aménoftep*.

(1) Pl. VI, les six premiers cartouches, à droite, de la ligne intermédiaire, l'ordre des règnes étant de droite à gauche.

Si l'on étudie avec quelque attention les divers extraits de Manéthon cités par Georges le Syncelle, il devient évident que, pendant la durée du règne des derniers rois *Pasteurs* ou des *Hyk-Schôs*, lesquels forment la XVII^e dynastie, il y avait aussi dans quelque partie reculée de l'Égypte, des rois de race égyptienne formant une véritable XVII^e *dynastie légitime*. L'extrait de Jules l'Africain est positif à cet égard, puisque cet auteur, qui compte plusieurs dynasties de pasteurs, comprend dans la XVII^e et des ROIS PASTEURS (Ποιμένες ἄλλοι Βασιλεῖς), et des rois THÉBAINS-DIOSPOLITES (καὶ Θηβαῖοι Διοσπολῖται) (1). De son côté le Syncelle, qui d'ailleurs est fort loin d'être une autorité compétente lorsqu'il s'agit de critique et de bonne érudition, mais qui a pu dans cette occasion parler d'après quelque fidèle extrait de Manéthon, le Syncelle, dis-je, affirme aussi (2) qu'après *Concharis*, roi détrôné par les *Pasteurs*, quatre princes, qu'il qualifie de *Tanites*, titre que la vieille chronique donne aussi aux rois *Diospolitains* de Manéthon, régnèrent en Égypte du temps de la XVII^e dynastie : Οἳ καὶ ἐβασίλευσαν Αἰγύπτου ἐπὶ τῆς ΙΖ δυναστείας.

A défaut même de ces témoignages, l'existence de rois de race égyptienne sur quelque point de

---

(1) L'Africain, *apud Syncell. Chronograph.* pag. 61. Edit. Reg.

(2) *Ibidem*, *Chronograph.* pag. 103.

l'Égypte, vers la fin de la domination des Hyk-Schôs, pourrait être établie par l'autorité seule du long fragment du texte même de Manéthon, conservé dans un traité de l'historien juif Josèphe (1). Le prêtre de Sébennytus, qui mérite toute confiance puisqu'il écrivait l'histoire de son pays, ayant à sa disposition, par son rang élevé dans la caste sacerdotale, toutes les annales sacrées de l'Égypte, affirme positivement que *des rois de la Thébaïde* (τῆς Θηβαΐδος Βασιλεῖς), de concert avec les chefs de quelques autres provinces, qui, dans ces temps de désordre, prenaient aussi le titre de *roi*, *s'insurgèrent contre les pasteurs*, *et leur firent une guerre très-longue et très-active* (2).

Ce fut sous la direction de l'un de ces *rois Thébains*, *Misphrathoutmosis*, que les longs efforts des Égyptiens pour secouer le joug des étrangers eurent enfin un plein succès. Les Hyk-Schôs, battus de toute part, se concentrèrent pour se retirer en masse dans un dernier asile. Le premier de leurs rois, *Salatis*, avait fait construire sur l'extrême frontière de l'Égypte, du côté de l'Arabie et de la Syrie, une enceinte immense et fortifiée : cette ville, ou plutôt ce camp permanent, s'appelait

(1) Josèphe, contre Apion, liv. I[er].

(2) Γενέσθαι φησὶν ἐπὶ τοὺς Ποιμένας ἐπανάστασιν, καὶ πόλεμον αὐτοῖς συῤῥαγῆναι μέγαν καὶ πολυχρόνιον.

*Avaris* (Αὔαρις), et il était désigné sous le nom de Τυφωνία dans les mythes sacrés de l'Égypte. Établie d'abord comme une défense préparée contre l'ambition des Assyriens qui, de ce côté surtout, pouvaient envahir les possessions des *Hyk-Schôs*, cette grande place d'armes, où les rois barbares avaient coutume de se rendre tous les ans, dans la saison d'été, pour partager le fruit de leurs rapines, et pour distribuer le produit des sueurs de la malheureuse population égyptienne à leurs soldats qu'ils exerçaient alors aux manœuvres militaires afin d'inspirer la terreur aux peuples voisins; cette ville d'*Avaris*, qui exista sur l'emplacement nommé aujourd'hui *Abou-Kécheyd* (1) près des lacs amers, reçut enfin les *Hyk-Schôs* vaincus et chassés du reste de l'Égypte par le roi thébain *Misphrathoutmosis*. Ce grand homme mourut sur ces entrefaites, et son fils *Thoutmosis* (l'*Aménoftep* des monuments) assiégea les barbares, et les força d'évacuer entièrement le sol de sa patrie, qu'ils avaient trop longtemps opprimée (2).

La reconnaissance des Égyptiens le proclama chef de la XVIII^e dynastie royale, quoiqu'il descendît directement par *Misphrathoutmosis*, son

---

(1) V. mon *Égypte sous les Pharaons*, partie géographique, tome II, pages 87 à 92, in-8°. Paris, 1814, de Bure frères.

(2) Première Lettre, page 94.

père, des princes de la XVII^e dynastie légitime, contemporaine des rois pasteurs et formée, sans aucun doute, des princes dont les *prénoms royaux* sont inscrits sur la Table généalogique d'Abydos (ligne intermédiaire, les six derniers cartouches à droite), immédiatement avant celui de *Misphrathoutmosis-Aménoftep*, chef de la XVIII^e dynastie.

Le premier de ces six *prénoms* (le cartouche à tête de lion), et par conséquent celui du dernier des rois de la XVII^e dynastie légitime (pl. IV, n° 7 *a*), appartient donc au libérateur de l'Égypte, appelé *Misphrathoutmosis* ou *Misphragmouthosis* dans le fragment de Manéthon cité par Josèphe.

J'ai déja dit (1) que le *prénom* de ce prince était peint sur la belle momie de Schébamon déposée dans le Musée de Turin, à la suite du nom propre du Pharaon *Aménoftep* son fils, et qu'il était gravé sur une des stèles funéraires de la même collection. Mais j'ai reconnu depuis que, dans ces deux monuments, comme sur les copies de la Table d'Abydos, ce cartouche prénom est considérablement altéré, et il me fut impossible, en le publiant avec ma première Lettre, de déterminer alors, d'une manière positive, si le troisième des hiéroglyphes dont il se compose, était une tête de crocodile ou bien celle d'un quadrupède, et enfin si

(1) Première Lettre, page 27.

le quatrième caractère est le signe de la consonne R (la bouche), plutôt que celui de la consonne T (le segment de sphère). De nouveaux monuments observés depuis cette époque me permettent aujourd'hui de présenter ce même prénom (pl. IV, n° 7 *a*) avec les véritables éléments qui le forment dans les inscriptions originales : je le retrouve d'abord sur le revers d'une stèle qui mérite sous plusieurs rapports un examen attentif.

Ce petit bas-relief, de 8 pouces $\frac{1}{2}$ de hauteur, représente sur sa face antérieure un Thébain adorant la reine *Nané-Atari* et son époux le Pharaon *Aménoftep*, fils de Misphrathoutmosis. Le travail de cette portion de la stèle est fort médiocre; toutes les légendes en sont gravées d'une manière pauvre et mesquine. Mais le revers offre cinq têtes humaines de profil, placées irrégulièrement les unes au-dessus des autres, et d'une exécution très-fine et très-soignée (1). Le visage de la cinquième de ces têtes n'existant plus, et le haut de la pierre portant encore un reste de *diadème* ou de *ceinture*, qui tenait sans doute à une sixième figure, il est évident que la scène d'adoration précédemment décrite, a été sculptée sur le revers de l'un des fragments d'un bas-relief plus considérable, ouvrage d'une main bien plus habile, et que le nouvel ar-

(1) Voyez la planche VII, qui est de la grandeur de l'original.

tiste retourna sans respecter l'ancien travail. C'est là, Monsieur le Duc, l'unique morceau de sculpture égyptienne qui nous montre des têtes humaines isolées; et cette singularité est d'autant plus remarquable, que ces têtes sont celles de divers souverains de l'Égypte : l'uræus royal qui décore leur front, et les légendes hiéroglyphiques inscrites auprès de la plupart d'entre elles, le démontrent assez clairement.

Quelle que puisse avoir été la destination primitive de ce bas-relief qui ressemble, plus qu'à toute autre chose, à *une étude* ou bien même à une série de portraits de rois, destinée à servir de modèle dans un atelier de stèles religieuses, je me contenterai de le décrire et d'en tirer les documents historiques qu'il renferme.

La tête supérieure à gauche est celle d'une *reine*, très-reconnaissable au vautour qui lui sert de coiffure et au modius qui la surmonte. Les ailes de l'oiseau retombent sur la chevelure nattée et divisée en deux touffes, entre lesquelles paraissent les ornements du collier : le profil est d'un caractère grave; malheureusement la légende qui contenait le nom de cette princesse n'existe plus maintenant.

La tête suivante, d'une expression très-douce et couverte du casque royal, est celle d'un Pharaon : à sa droite se voient encore les signes initiaux de

sa légende : *le Seigneur du Monde*, le reste a disparu. Un autre titre, celui de *Seigneur des Contrées* ou *Seigneur des Seigneurs*, surmonte la première, à gauche, des trois têtes de la rangée inférieure, coiffée d'une portion du Pschent, et la suite de sa légende est détruite ainsi que le visage entier. Mais les deux têtes suivantes ont conservé leurs inscriptions complètes ; la direction des hiéroglyphes et la place qu'ils occupent ne laissent aucune incertitude sur celles des têtes royales auxquelles il faut les rapporter.

L'une, la troisième du second rang, très-simplement coiffée, mais portant l'uræus sur le front, est surmontée de la légende hiéroglyphique : *le Président de la Région inférieure* SOLEIL STABILITEUR DU MONDE : c'est le Pharaon *Mœris-Thoutmosis* II de la XVIII^e dynastie, dont le *disque*, *le parallélogramme denté* et le *scarabée* forment le prénom particulier sur tous les monuments de l'Égypte.

L'autre tête enfin, celle du milieu de la rangée inférieure, est ceinte d'un diadème que l'uræus, dressé sur le front, enveloppe dans ses nombreux replis : l'inscription placée au-dessous nous apprend que c'est là l'image *du Dieu Bienfaisant*, SOLEIL SEIGNEUR DE LA RÉGION.... *semblable au Soleil Bienfaiteur*. Les 4^e, 5^e, 6^e et 7^e caractères de cette légende, perpendiculairement rangés les uns au-dessous des autres, sont précisément le prénom

royal de *Misphrathoutmosis*, dernier roi de la XVII^e^ dynastie et père du chef de la XVIII^e^. Il est certain que l'artiste a voulu figurer ici la tête de cet illustre Pharaon, au milieu de celles de plusieurs autres personnages de sa race; et s'il était permis de se prévaloir des ressemblances, soit dans les traits du visage, soit dans les détails de coiffure, que les têtes dont les légendes sont effacées présentent avec celles de différents princes sculptées sur d'autres stèles royales du Musée de Turin, je ne balancerais point à dire que les deux têtes supérieures de ce bas-relief sont celles de la reine *Nané-Atari* et du Pharaon *Aménoftep*, fils de *Misphrathoutmosis;* que la troisième tête coiffée du Pschent, représente le Pharaon *Thoutmosis-Chébron*, leur fils, et la cinquième, leur petit-fils *Mœris-Thoutmosis* comme sa légende le prouve d'ailleurs, *Misphrathoutmosis* étant entre les deux derniers.

Quoi qu'il en soit, cet intéressant bas-relief présentant le troisième signe du prénom de *Misphrathoutmosis* dans un état parfait de conservation, établit aussi que ce caractère est en réalité une *tête de lion*, et non celle d'un crocodile ou d'un cynocéphale, comme on pouvait le supposer en examinant ce même prénom, à demi effacé, et sur la momie de Schébamon, et sur la stèle funéraire citée dans ma première Lettre. Cette tête de lion, suivie du signe de genre T (le segment de sphère),

est, ainsi que me le prouvent divers papyrus, le signe symbolique d'une *région* soit céleste, soit terrestre, région dont je n'ai point encore rencontré le nom phonétique. Cette subdivision du monde moral ou du monde physique, est aussi exprimée dans les mêmes textes par les *parties postérieures d'un lion;* et un fragment de manuscrit hiératique du Musée de Turin, porte encore le prénom du roi *Misphrathoutmosis* (pl. IV, n° 7 *a*), dans lequel le signe *hiératique* des *parties postérieures du lion* occupe aussi la place de la tête de cet animal, constamment figurée dans ce prénom tracé en style *hiéroglyphique*. Ce papyrus, qui nous fera connaître en même temps le *nom propre* monumental du roi appelé Misphrathoutmosis dans les extraits de Manéthon, appartient à une classe très-importante de manuscrits, inconnue jusqu'à ce jour, et au sujet de laquelle il est indispensable d'entrer ici dans quelques détails, puisque la plupart des résultats que je me propose d'exposer dans cette seconde Lettre, sont fondés sur l'autorité de pièces analogues.

On a cru pendant long-temps que les hypogées ou nécropoles creusées dans le voisinage des principales villes de l'Égypte pour recevoir les restes mortels de leur population, ne fourniraient à notre curiosité que des cadavres embaumés, quelques inscriptions funéraires sans intérêt historique,

beaucoup de monuments religieux, et des manuscrits contenant seulement des prières pour les morts. La plus grande partie des stèles et des papyrus, transportés en Europe par divers voyageurs dans le courant du siècle dernier et dans les vingt premières années de celui-ci, concoururent à confirmer l'opinion généralement répandue à cet égard. Mais enfin, un contrat en *langue grecque*, plusieurs actes publics *en écriture égyptienne démotique*, et un certain nombre de stèles portant des *dates* exprimées en caractères hiéroglyphiques, trouvés presque en même temps dans les catacombes de Thèbes, sont venus rendre à la science l'espoir fondé de conquérir une foule de documents historiques tout à fait neufs, tirés de l'étude des bas-reliefs et des manuscrits qu'on recueille chaque jour, et en assez grande abondance, dans les tombeaux égyptiens. Les richesses de ce genre, que j'ai été assez heureux pour reconnaître en déroulant les nombreux papyrus du Musée de Turin, ont surpassé mon attente, et portent avec elles la conviction intime qu'il ne dépend uniquement que de quelque gouvernement de l'Europe, qui suivrait le noble exemple donné par S. M. le roi de Sardaigne en acquérant une grande masse de monuments égyptiens, d'assurer à l'époque présente une pleine et entière connaissance de l'histoire, de la religion, des usages et de l'industrie du peuple

le plus anciennement civilisé du globe. Je me plais à dire, et c'est un besoin pour mon cœur, qu'il n'a point tenu à vous, Monsieur le Duc, que cette gloire nouvelle ne fût assurée à notre belle patrie.

Sans citer ici un grand nombre de contrats en écriture *démotique*, j'ai trouvé, en effet, dans le Musée Égyptien de Turin, une nouvelle espèce de manuscrits qui offrent un intérêt non moins précieux pour l'histoire : je veux parler d'une quantité considérable de papyrus en écriture *hiératique* ou *sacerdotale*, contenant *des dates*, lesquelles appartiennent toutes sans exception au règne de divers Pharaons ou rois de race égyptienne, fort antérieurs à la conquête des Perses, c'est-à-dire à l'an 525 avant l'ère chrétienne. Par un hasard singulier, et qu'explique facilement la circonstance seule que ces papyrus ont presque tous été tirés d'une même portion de la nécropole de Thèbes, le plus grand nombre de ces pièces historiques remontent, comme le prouvent leurs dates, à l'époque des rois de la XVIII^e^ et de la XIX^e^ dynastie. Enfin ces textes précieux rappelant quelquefois des faits antérieurs, j'ai dû y retrouver les légendes royales de plusieurs princes dont nous ne possédons point encore d'actes contemporains.

Il est surtout à regretter que la plupart de ces manuscrits soient incomplets, et que plusieurs se réduisent même à des fragments d'une petite éten-

due. Tels sont en particulier ceux dont j'ai recueilli les restes, avec une religieuse attention, dans une masse de débris de papyrus, de plusieurs pieds cubes, trouvée, selon toute apparence, enveloppée dans une même toile au fond d'une catacombe. Malgré cet état presque complet de destruction, j'ai rassemblé un certain nombre de protocoles d'actes publics de différents règnes, et une cinquantaine de fragments d'un papyrus, le plus précieux de tous, sans aucun doute (1), et dont je me réserve, Monsieur le Duc, de vous entretenir dans une prochaine Lettre.

Quoiqu'il ne soit point un *acte public*, comme beaucoup d'autres que je vais avoir bientôt l'occasion de citer, le manuscrit *hiératique* sur lequel je fixerai d'abord votre attention, devient réellement historique par la nature de son contenu, qui éclaircit un point important des annales de la XVII^e^ dynastie égyptienne, en prouvant en premier lieu, par son accord avec la Table d'Abydos, que le prénom (pl. IV, n° 7 *a*) est bien celui du *prédécesseur* immédiat du premier roi de la XVIII^e^ dynastie, et en nous offrant de plus le *nom propre* monumental, jusqu'ici inconnu, de ce vainqueur des Hyk-Schôs, le dernier des princes de la XVII^e^.

(1) Ce manuscrit était un *Tableau chronologique des dynasties Égyptiennes*.

Ce papyrus n'est plus qu'un fragment formant toutefois le haut de deux grandes pages, et présentant encore onze lignes entières de chacune d'elles. La première page de ce manuscrit, dont je déterminerai la nature dans ma prochaine Lettre où je produirai aussi son texte original en entier accompagné de sa traduction, ne présente qu'une suite de noms de *dieux* ou de *déesses*, suivis de divers titres; mais ce qui reste de la seconde page, contient successivement les *prénoms* et les *noms propres* de *cinq rois* et de *six reines* ou *princesses* de race égyptienne. C'est la quatrième ligne de cette page, qui nous montre pour la première fois la légende complète du Pharaon appelé *Misphrathoutmosis* ou *Misphragmouthosis* dans les extraits de Manéthon. Cette légende est exactement figurée sur ma planche VIII, n° 3.

La transcription que j'ajoute, en *hiéroglyphes linéaires* ou *cursifs*, du texte *hiératique* de cette légende, et qui est gravée sur la même planche, est faite d'après le tableau général de correspondance perpétuelle des signes de ces deux écritures, tableau formé sur une longue comparaison de textes originaux des deux espèces, et dont j'ai présenté un premier essai imprimé à l'Académie Royale des Inscriptions et Belles-Lettres dans l'année 1821. Il résulte d'abord de cette transcription que ce papyrus est postérieur au règne du Pharaon *Misphrat-*

*houtmosis;* car le *prénom* de ce prince s'y trouve précédé du titre *Osiris-Roi* (Ουcιpe cτn), ou l'*Osirien-Roi*, que les monuments donnent aux seuls souverains défunts. Le prénom ne présente d'autre particularité que l'emploi déja noté *des parties postérieures du lion*, à la place de *la tête* de ce quadrupède, que contient ce prénom tracé en écriture hiéroglyphique. Le titre Pn-ci *Fils du Soleil* ou Pn-ci-noυτe *Fils divin du Soleil* (si le 17e caractère n'est point un simple signe *déterminatif* du groupe Pn *Soleil*), sépare le *prénom* du *nom propre* qui se compose de trois caractères seulement.

Les deux derniers, phonétiques, sont la forme hiératique du mot uc (ms), que nous rencontrons comme élément final de tant de noms propres hiéroglyphiques, et entre autres, dans celui que les Grecs ont transcrit en leur écriture par ΘΕΤΜΩΣΙΣ, ΘΟΫΤΜΩΣΙΣ et même ΘΟΥΘΜΩΣΙΣ. C'est précisément ce mot égyptien Uc, que les Grecs ont rendu ici et ailleurs par ΜΩΣ, ou ΜΩΣΙΣ en ajoutant une finale propre à leur langue. Il ne s'agit donc plus que de fixer la prononciation du premier signe formant le nom propre hiératique du dernier Pharaon de la XVIIe dynastie, pour connaître enfin le nom que ce libérateur de l'Égypte porte en réalité sur les monuments originaux.

Ce signe est la *forme hiératique* du caractère sacré représentant le *croissant de la lune* tracé

horizontalement, les pointes dirigées vers le bas; cet hiéroglyphe appartient à la classe des signes purement *figuratifs*, et un heureux hasard m'a fait rencontrer dans le Musée même de Turin, un *papyrus hiératique* contenant les *Litanies du dieu Ooh-Thôouth* (le dieu Lune identifié avec l'Hermès égyptien ibiocéphale), et dont *chaque ligne* présente le même caractère figuratif constamment précédé de sa prononciation exprimée, phonétiquement, par les signes hiératiques (1) répondant à *la feuille*, au *bras étendu* et à *la chaine*, lesquels, dans *tous* les textes hiéroglyphiques, représentent, les deux premiers, la voyelle A ou O, et le dernier la consonne H. Ce groupe donne donc le mot ⲁⲁϩ *Aah* ou même ⲟⲟϩ *Ooh* qui, dans divers dialectes de la langue égyptienne, signifient précisément LA LUNE Σελήνη, que représente en effet le caractère figuratif. Le nom propre monumental du dernier roi de la XVII^e dynastie, doit donc se prononcer *Aahmos*, et c'est justement là le nom propre égyptien que les Grecs ont transcrit ΑΜΩΣ, ΑΜΩΣΙΣ, en l'attribuant aussi (circonstance très-remarquable) au Pharaon qui chassa les Hyk-Schôs, ou *Pasteurs*, de l'Égypte.

Du reste, ce nom d'*Amosis* fut porté par plusieurs des Pharaons de la XVIII^e dynastie, descen-

(1) Voyez ce groupe, pl. XV, n° A, à la suite de cette lettre.

dants directs de l'AMOSIS - *Misphrathoutmosis*, dernier roi de la XVII^e^. Nous trouvons en effet que le fils de ce prince, le premier roi de la XVIII^e^ dynastie, appelé *Thoutmosis* ou *Tethmosis* dans le texte de Manéthon cité par Josèphe (1), est nommé ΑΜΩΣ ou ΑΜΩΣΙΣ dans les extraits du même auteur faits par l'Africain et Eusèbe. Nous apprenons encore du Syncelle (2) que *Misphrathoutmosis* ou *Misphragmouthosis*, sixième roi de la XVIII^e^ dynastie et le cinquième descendant en ligne directe d'*Amosis-Misphragmouthosis* de la XVII^e^, portait aussi le nom d'Ἄμωσις comme son cinquième et son sixième ancêtres (3).

La communauté de nom et de gloire qui existe entre l'*Amosis* I^er^ ou *Misphragmouthosis*, de la XVII^e^ dynastie, qui, chassant les pasteurs de l'Égypte moyenne les refoula dans Avaris, et l'*Amosis* II, *Aménoftep-Thoutmosis*, son fils, premier roi de la XVIII^e^, qui continua le siége de la ville et força les barbares d'évacuer l'Égypte, dut nécessairement produire quelque méprise dans les écrits des chronologistes anciens. Une telle confusion ne peut exister en étudiant les monuments égyptiens eux-mêmes, puisque le premier de ces princes y est

(1) Josèphe, contre Apion, livre I^er^.

(2) Georges le Syncelle, *Chronograph.*, pag. 68, edit. Reg.

(3) *Idem*, pag. 63, edit. Reg.

rappelé sous le nom d'*Amosis*, et le second sous celui d'*Aménoftep;* et il n'est pas inutile de vous prier, Monsieur le Duc, de remarquer que la différence de nom entre les auteurs et les monuments, différence qui aurait droit de surprendre s'il s'agissait d'une toute autre histoire que de celle d'Égypte, s'explique très-naturellement par le fait seul attesté par l'antiquité même, que *les rois de race égyptienne portaient* DEUX ou même TROIS *noms différents à la fois*, ΔΙΏΝΥΜΟΙ γὰρ καὶ ΤΡΙΏΝΥΜΟΙ πολλαχοῦ τῶν Αἰγυπτίων οἱ Βασιλεῖς εὕρηνται. (G. Sync. 63 *a.*)

Il résulte de tous les faits que je viens d'exposer, que la légende royale entière du dernier Pharaon de la XVII[e] dynastie égyptienne contemporaine des *Pasteurs*, était ainsi conçue : Le Roi SOLEIL SEIGNEUR DE (telle région), le *Fils du Soleil* AMOSIS (pl. IV, n° 7 *a* et *b*). Nous ne possédons encore que les *prénoms* seuls des rois Thébains de la même dynastie qui occupèrent le trône avant lui; mais, comme je l'ai déja dit, la Table d'Abydos donne avec précision l'ordre dans lequel ils doivent être classés chronologiquement. Nous ignorons, il est vrai, les *noms propres* de ces princes, aucun fragment historique, soit égyptien, soit grec, ne nous les ayant transmis : mais il peut arriver, d'un jour à l'autre, des monuments originaux qui les feront connaître, de la même manière qu'ils viennent de

nous fournir déja celui du dernier roi de cette dynastie. L'important, au fond, est de posséder les cartouches *prénoms*, et d'être sûr de leur classification relative, parce que les *prénoms* seuls sont toujours produits de préférence aux *noms propres* dans les inscriptions historiques.

Deux scarabées du Musée de Turin portent le prénom royal (pl. IV, n° 2) qui, d'après la Table d'Abydos (le dernier cartouche à droite de la ligne intermédiaire), est celui du cinquième prédécesseur d'*Amosis-Misphrathoutmosis* (pl. IV, n° 7 *a* et *b*). Les quatre autres prénoms royaux suivants (pl. IV, n^os 3, 4, 5 et 6), inscrits aussi sur cet important tableau généalogique, sont ceux des rois Thébains de la XVII^e dynastie, qui régnèrent successivement avant ce même *Amosis*.

Le prénom n° 3, celui du quatrième prédécesseur d'*Amosis* sur la Table d'Abydos, est aussi imprimé, suivi du titre *Approuvé d'Ammon* (1), sur une portion de *bretelle* ou plutôt de *collier* en cuir que décore cette légende royale frappée sur gomme (2). Le second cartouche, qui renfermait le nom propre de ce roi, est à moitié effacé; il ne reste de visible que les hiéroglyphes exprimant les

---

(1) Ce groupe est gravé dans mon Précis du système hiéroglyphique, Tableau général, n^os 400 et 401.

(2) Je dois la connaissance de ce curieux objet, à l'amitié de M^r L. J. J. Dubois, son possesseur actuel.

mots ⲀⲘⲘⲈⲒ ⲠⲒ.... le *Chéri d'Ammon Pi*.... ou *Amménémé Pi*.... en prenant le premier groupe, non pour un titre, mais pour une partie du nom propre lui-même.

On rencontre plus fréquemment sur les monuments du vieux style égyptien, le prénom royal suivant n° 4. Une stèle funéraire de quatre pieds et plus de hauteur, appartenant à M. Saulnier, est datée de l'an VI du règne de ce roi (pl. VIII, n° 1), dont le prénom est, sur cette stèle, semblable en tout à celui que présente la Table d'Abydos.

Je retrouve le même prénom sur deux scarabées du Musée de Turin, avec cette variation cependant que le caractère hiéroglyphique figurant *deux bras élevés* ne paraît qu'une seule fois dans chacun de ces amulettes, tandis que ce signe est exprimé trois fois dans les autres copies précitées de ce prénom, comme aussi sur un scarabée lithographié sous le n° 410 du recueil de M. de Palin, où il est entremêlé des titres ⲤⲦⲚ-ⲤⲈ-ⲢⲎ *Roi, Fils du Soleil*. De plus, quelques portions du temple de Semné, dans la haute Nubie, offrent ce même prénom royal rappelé dans des textes relatifs au Pharaon *Mœris-Thoutmosis* de la XVIII^e^ dynastie, sous le règne duquel ont été décorées ces portions de l'édifice, si, comme je le pense, les dessins que j'en connais sont parfaitement exacts (1).

(1) Cailliaud, Voyage à Méroé, vol. II, pl. 29.

C'est encore un scarabée du Musée de Turin, qui reproduit le prénom royal n° 5, c'est-à-dire, d'après l'autorité irrécusable de la Table d'Abydos, celui même du second prédécesseur et probablement de l'ayeul d'Amosis, et l'un des rois de la XVII[e] dynastie. La domination de ce prince sur les portions de l'empire égyptien que les Hyk-Schôs n'occupaient point, semble avoir été d'une longue durée, car une stèle funéraire hiéroglyphique, existant à Paris dans la collection de M. Révil, est expressément datée de la XXVII[e] *année* du règne de ce Pharaon (pl. VIII, n° 2). J'ai de plus reconnu ce même *prénom* sur une magnifique stèle de la collection Nizzoli, récemment acquise par le Grand-Duc de Toscane (1). Enfin le prénom du prédécesseur d'*Amosis-Misphrathoutmosis* (pl. IV, n° 6), c'est-à-dire celui de l'avant-dernier roi de la XVII[e] dynastie, existe sur divers scarabées, comme sur une stèle du cabinet du roi à Paris.

On trouvera sur la planche IV (n^os 2, 3, 4, 5, 6 et 7) qui accompagne cette Lettre, les prénoms de ces six nouveaux Pharaons dans l'ordre indiqué par le monument d'Abydos, et sous le titre de XVII[e] dynastie, *Thébaine* ou *Diospolitaine*, conformément encore aux extraits et au texte même de Manéthon. Il est certain qu'on ne découvrira

(1) Ce prénom existe également sur le scarabée n° 1737 du Recueil de M^r de Palin.

jamais sur des monuments de style véritablement égyptien, les noms des rois Hyk-Schôs qui opprimaient une grande partie de l'Égypte, dans le temps même que les premiers princes de cette XVII$^{e}$ dynastie légitime possédaient les provinces les plus éloignées de Memphis où les chefs des barbares paraissent avoir établi le siége de leur domination. Je laisse à mon frère le soin important de fixer chronologiquement l'époque de l'existence de cette dynastie Thébaine, en faisant observer, toutefois, 1° que nous pouvons regarder les quatre plus anciens prénoms de cette série (les n$^{os}$ 2, 3, 4 et 5) comme les quatre rois égyptiens cités par le Syncelle, lesquels furent contemporains des *Pasteurs*, et gouvernèrent une partie de l'Égypte tout en reconnaissant, selon bien des probabilités, la suzeraineté des Hyk-Schôs; 2° que les deux derniers de ces prénoms (les n$^{os}$ 6 et 7 *a*) ont appartenu aux rois Thébains qui, s'étant insurgés contre les barbares, comme le dit formellement Manéthon (1), leur firent une longue guerre, et parvinrent à les refouler jusque dans *Avaris* leur dernier retranchement.

L'histoire égyptienne écrite par les Grecs ne nous a transmis ni les noms propres, ni la durée des

---

(1) Dans son texte cité par Josèphe, premier livre contre Apion.

règnes particuliers de chacun des rois de cette antique dynastie : mais tout prouve, Monsieur le Duc, que les monuments originaux doivent un jour suppléer à ce silence total des écrivains classiques. Déja même deux *stèles funéraires* établissent clairement que les règnes des 3^e^ et 4^e^ rois de cette famille furent, pour le moins, l'un de *six* et l'autre de *vingt-sept* années. Espérons donc que des bas-reliefs du même genre viendront successivement nous en apprendre davantage ; et j'ai dit des monuments du même genre, car c'est seulement dans la profondeur des catacombes égyptiennes, dans ces lieux secrets et d'un accès si difficile, que des objets d'art d'une telle antiquité purent se conserver intacts et échapper à la fois aux injures des siècles et à celles des Hyk-Schôs.

Les documents nouveaux que je déduis d'un simple fragment de manuscrit, qui n'est cependant aussi qu'un texte relatif à des matières religieuses, ne se bornent point à la connaissance du nom propre du dernier Pharaon de la XVII^e^ dynastie, et à celle des signes qui composent son prénom : j'y retrouve textuellement, avec la légende royale complète d'*Amosis-Misphrathoutmosis*, celles des trois premiers princes de la XVIII^e^ dynastie, ses successeurs et ses descendants. Ce manuscrit et le grand nombre d'actes publics *hiératiques*, remontant à cette XVIII^e^ dynastie, que j'ai reconnus dans

le Musée de Turin, nous donnent ainsi un moyen inattendu de vérifier et de contrôler en quelque sorte les résultats relatifs à la succession de ces rois, déja tirés de l'étude seule des monuments hiéroglyphiques. D'un autre côté, il importe de s'assurer par les dates des années de ces princes, consignées dans la plupart de ces pièces hiératiques, si la durée de leurs règnes respectifs a été exactement déterminée dans la *Notice chronologique* jointe par mon frère à ma *première Lettre*, d'après les divers extraits de Manéthon, et si ses recherches ne sont point contredites par l'autorité décisive de ces pièces originales, dont je n'ai fait la découverte que dans le mois d'octobre passé.

Le papyrus *hiératique* cité en premier lieu, et qui ne peut remonter qu'à la XXIII^e dynastie, ainsi que je l'établirai ailleurs, démontre en effet l'exactitude rigoureuse de notre classification des prénoms et noms propres royaux hiéroglyphiques de la XVIII^e dynastie, quant aux trois premiers princes de cette famille; car ce texte, qui renferme une série assez étendue de surnoms et de noms propres de rois, de reines et de princesses, disposés selon l'ordre de succession, nous montre le nom d'*Amosis-Misphragmouthosis* accompagné des *légendes* de ses descendants, les trois premiers Pharaons de la XVIII^e.

La première de ces légendes en partant d'*Amosis*

(légende figurée sur notre planche VIII, n° 4, avec sa transcription hiéroglyphique linéaire), est bien celle d'*Aménoftep-Amosis-Thetmosis*, Pharaon que j'ai reconnu dans ma précédente Lettre, pour être à la fois et le fils d'*Amosis-Misphragmouthosis*, et le premier roi de la XVIII^e dynastie (1).

La seconde (pl. IX, n° 6) est aussi celle de *Thoutmosis* I^er, second roi de la XVIII^e dynastie.

Enfin, dans la troisième (pl. IX, n° 7), nous reconnaissons également le *prénom* du successeur immédiat de *Thoutmosis* I^er, déja déterminé dans ma première Lettre. Mais je lis aussi dans ce manuscrit hiératique, et pour la première fois, la légende complète de ce roi, c'est-à-dire son *prénom*

(1) La légende d'*Aménoftep* (pl. VIII, 4 *a.*) est répétée, toujours en écriture *hiératique*, sur un très-petit fragment d'un autre manuscrit de Turin portant deux fois, au *verso*, une date de règne : Ⲣⲟⲙⲡⲉ ⲉ Ⲭⲟⲓⲁⲕ ⲥⲟⲩ ⲕⲇ, *L'an V, du mois de choïak le* 24. Mais l'exiguité de ce débris d'un long manuscrit, ne permet point d'affirmer que cette date doit être réellement attribuée au règne du Pharaon *Aménoftep* nommé au *recto* de ce même papyrus, plutôt qu'au règne d'un roi beaucoup moins ancien. J'ai aussi extrait une troisième légende d'*Aménoftep* (pl. VIII, n° 4 *b.*), de deux textes hiératiques fort étendus, écrits au pinceau et à l'encre noire, sur la partie intérieure des couvercles de deux des riches cercueils de la momie de Schèbamon (Première *Lettre*, pag. 27), appartenant aussi au musée de Turin. Cette légende diffère des précédentes par l'addition du caractère phonétique ϥ au nom propre d'*Aménoftep* écrit ainsi *Aménoftepf*.

*suivi de son nom propre.* Les signes formant le mot *Amon-mai* ⲁⲙⲛⲙⲁⲓ, que j'ai précédemment trouvés liés au prénom de ce prince, ne sont donc qu'un simple titre *le Chéri d'Ammon,* ainsi que je l'avais d'abord supposé (1), puisque le texte hiératique (pl. IX, n° 7) démontre positivement que le *nom propre* monumental de ce troisième roi de la XVIII^e^ dynastie, appelé *Aménophis* par Manéthon, fut Θωοⲩⲧⲙⲥ, THOUTMOSIS (*l'Enfant de Thôout*), comme celui de son prédécesseur. En complétant ainsi les documents réunis dans ma première Lettre sur les rois de la XVIII^e^ dynastie, ce papyrus hiératique fournit une nouvelle preuve de la prédilection de cette famille de souverains pour le nom propre *Thoutmosis* ou *Thetmosis*, que Manéthon donne aussi à *Aménoftep*, leur chef (2).

J'ajouterai en dernier lieu que ce précieux fragment de manuscrit porte en tête de la série des noms propres de reines mentionnées dans son texte

---

(1) Première Lettre, pag. 26.

(2) Conformément aux nouveaux faits déduits de ce texte hiératique, il faudra donc entendre désormais en parlant des rois de la XVIII^e^ dynastie, par

| | | |
|---|---|---|
| Thoutmosis I^er^... | Le *Chèbron* | de Manéthon. |
| Thoutmosis II.... | L'*Aménophis* I^er^ | |
| Thoutmosis III... | Le *Misphra* (Mœris) | |
| Thoutmosis IV... | Le *Thoutmosis* prédécesseur d'Aménophis II (Memnon). | |

purement religieux, celui de l'épouse d'*Aménoftep*, de laquelle sont issus tous les princes de la XVIIIe famille royale. Ce cartouche est précédé (pl. IX, n° 5) du titre *Divine Épouse du dieu Ammon*, que j'ai déja trouvé dans les inscriptions hiéroglyphiques d'une statue en bois de cette princesse; quant au nom propre lui-même ⲁⲁⲱⲏⲥ-ⲛⲁⲏⲉ ou (ⲣⲡ̄ⲧ̄ⲏⲁⲏⲟⲩϥ)-ⲁⲧⲁⲣⲓ, le premier mot du cartouche ⲁⲁⲱⲏⲥ, *Aahmès* ou *Aahmos* (dont j'ai donné la simple traduction par l'*Enfant de la Lune* ou l'*Engendrée de la Lune*, en publiant des légendes hiéroglyphiques de cette reine dans ma première Lettre), semble devoir être consideré non comme un simple titre, mais comme la partie principale de son nom propre, si nous remarquons aussi que ce groupe est le nom propre véritable du père de l'époux de cette reine, *Amosis*, et celui de son époux lui-même dans les deux extraits de Manéthon.

D'autres *manuscrits hiératiques*, mais d'un ordre différent, m'ont présenté la légende royale du 4e roi de la XVIIIe dynastie, celle du *Mœris* des auteurs grecs, (Thoutmosis II de ma précédente Lettre et Thoutmosis III d'après les papyrus), le fils et l'héritier de la reine *Amensé*, sœur de Thoutmosis II et petite-fille d'*Aménoftep*. Ces papyrus sont des débris d'actes et de registres publics. Trois de ces fragments, d'écritures différentes, portent le

*prénom* de *Mœris-Thoutmosis*, mais précédé du seul titre ⲤⲦⲚ-ⲚⲞⲨⲦⲈ *Roi Divin* et sans date, ce qui montre que ces pièces n'appartiennent point à l'époque même de son règne, et qu'elles ont été écrites postérieurement à l'apothéose de cet illustre Pharaon. L'un de ces courts fragments présente en effet, au verso et en très-gros caractères, les restes d'un protocole daté du règne de *Ramsès* VI ou *le Grand*, premier roi de la XIX^e dynastie. Mais une portion d'acte, remarquable par la teinte de vétusté du papyrus sur lequel elle est écrite, remonte bien certainement au temps même de Thoutmosis III, le *Mœris* des Grecs, puisque cette pièce est expressément datée de l'une des premières années de son règne : le protocole de cet acte est conçu en ces termes (pl. IX, nº 8) : « *L'an V, du mois de Thoth le* 1^er (Ⲣⲟⲙⲡⲉ ⲉ̅ ⲐⲰⲞⲨⲦ ⲤⲞⲨ ⲁ̅) *sous la présidence divine du Roi du Peuple obéissant* SOLEIL STABILITEUR DU MONDE *Fils divin du Soleil* THOUTMOSIS ; » et la date de cette pièce écrite par un certain *Osoramon* (Osorammon), rentre parfaitement dans les courtes limites assignées au règne de Mœris. Ce fragment remonterait ainsi à l'an 1732 avant notre ère, et compterait aujourd'hui 3557 ans d'antiquité, si, comme tout concourt à le démontrer d'ailleurs, les époques précédemment assignées aux divers règnes des princes de la XVIII^e dynastie, sont très-approximativement exactes. Ainsi

le Musée de Turin possède la charte la plus ancienne qui soit connue jusqu'ici en Europe.

J'avouerai, Monsieur le Duc, que j'eusse été moi-même tout le premier effrayé d'une telle antiquité, si ce frêle morceau de papyrus ne sortait point des hypogées de l'Égypte, où aucune autre cause de destruction, si ce n'est l'homme seul, ne peut faire disparaître les objets que l'on y renferma jadis avec tant de soins, et si surtout je n'avais retrouvé dans les papyrus tirés de ces mêmes catacombes, une nombreuse série de pièces pareilles formant une chaîne presque continue de dynastie en dynastie, et qui lient, pour ainsi dire, cette époque si prodigieusement reculée dans l'ordre actuel de nos idées, avec des temps plus rapprochés de nous, je veux dire avec l'époque, comparativement moderne, où les successeurs d'Alexandre usurpèrent à leur tour le trône des Pharaons.

J'ai recueilli, en effet, dans les débris de papyrus du Musée de Turin, trois courts fragments de deux registres de recettes publiques, appartenant au règne du Pharaon *Aménophis* II, arrière petit-fils de Mœris-Thoutmosis III. Aucun de ces morceaux ne conserve, à la vérite, le protocole royal tout entier; mais ceux-ci offrent, dans plusieurs de leurs parties, la date de l'année et du mois, soit les mots Ponne г̄... (*l'an* IIIe), soit Ponne ιΔ̄, пapмoттe coт ī (*l'an XIV, de Pharmoutile* 10) (pl. IX, n° 9 *a*);

et tous portent le *prénom* entier du Pharaon Aménophis II : *le Roi* ou *le Seigneur du monde*, SOLEIL SEIGNEUR DE LA RÉGION INFÉRIEURE (*idem*). La date de l'an XIV du premier de ces registres est tout aussi admissible que celle de l'an III du second, puisqu'Aménophis II a régné plus de trente ans suivant les divers extraits de Manéthon.

D'autres fragments, dont quelques-uns sont d'une écriture menue et très-maigre, m'ont paru aussi avoir appartenu à un registre de recettes, tenu par deux scribes appelés *Horus* (ϩⲱⲣ) et *Amménémoph* (Ⲁⲙⲙⲙⲟⲫ). Ces morceaux de papyrus sont remplis de chiffres et de calculs; deux d'entre eux ont heureusement conservé toute la partie essentielle de leur protocole. Je place sous le nº 10, planche X, le calque du mieux conservé des deux registres, et dont voici la transcription : ϩⲙ ⲧⲣⲟⲙⲡⲉ ⲃ̄ ⲭⲟⲓⲁⲕ ⲥⲟⲩ ⲓ̄ⲉ̄ ⲛⲥⲧⲏ (ⲣⲏ-ⲙⲏ-ⲥⲧⲏ), et le sens : *Dans la seconde année, de Choiak le* 15, *du Roi* SOLEIL STABILITEUR DE LA RÉGION INFÉRIEURE. Le nom propre du roi n'existe plus ; mais le *prénom* subsistant nous apprend assez que ces pièces appartiennent au règne de l'un des *Achenchérès* de la XVIII^e dynastie, *Ousirei* ou *Mandouei*, arrière-petits-fils d'Aménophis II, et qui ont gouverné l'Égypte, l'un vers l'an 1597, et l'autre vers l'an 1585 avant notre ère.

Un autre court fragment, d'une très-belle écri-

ture, m'a offert le prénom royal de *Ramsès* III, *le Roi du Peuple obéissant*, SOLEIL DE LA RÉGION INFÉRIEURE AMI D'AMMON (pl. X, n° 11). Je le retrouve également sur d'autres débris, mais sans l'indication d'aucune date.

Le plus long des règnes de la XVIII<sup>e</sup> dynastie fut celui de *Ramsès* IV dit *Méiamoun* (l'ami d'Ammon), l'ayeul de *Ramsès le Grand*, qui posséda pendant plus de soixante ans un trône sur lequel n'avaient fait que passer *Ramsès* II et *Ramsès* III, successeurs des *Achenchérès*. De nombreux fragments de manuscrits, sur lesquels on lit la légende royale de ce Pharaon, existent aussi dans le Musée de Turin : quelques-unes de ces pièces sont ou de *l'an VI et du* 20 *du mois de Paopi* (Ⲣⲟⲙⲡⲉ ⲋ̄ ⲡⲁⲱⲡⲉ ⲥⲟⲩ ⲕ̄), ou *de l'an XIV et du premier de Choiak* (Ⲣⲟⲙⲡⲉ ⲓ̄ⲇ̄ ⲭⲟⲓⲁⲕ ⲥⲟⲩ ⲁ̄); mais comme le nom de *Ramsès-Méiamoun* ne se trouve point précisément lié avec ces dates, qui conviennent d'ailleurs avec la durée de son règne, on peut douter, avec quelque espèce de raison, que ces papyrus aient été écrits dans la 6<sup>e</sup> et la 14<sup>e</sup> année de ce règne, quoiqu'ils contiennent certainement son *prénom* et son *nom propre*, transcriptions très-exactes en style hiératique, et signe pour signe, de ses légendes hiéroglyphiques. Il ne peut toutefois subsister un pareil doute à l'égard d'un reste de pièce (pl. X, n° 12) portant expressément la date

suivante : *l'an XII et d'Epiphi le* 19 (ⲢⲞⲘⲠⲈ ⲒⲂ ⲈⲠⲎⲠ ⲤⲞⲨ ⲒⲐ) *du Roi du Peuple obéissant* SOLEIL GARDIEN DE LA RÉGION INFÉRIEURE AMI D'AMMON. Ce fragment remonte donc à très-peu près à l'an 1548 avant notre ère ; il a fait partie, comme la plupart des papyrus cités jusqu'ici, d'un registre de comptabilité publique.

Le plus complet des manuscrits hiératiques de ce genre, appartient au règne de Ramsès V, père de Ramsès le Grand, et le dernier des rois de la XVIII^e dynastie. Il consiste en trois fragments contenant en tout *cinq* pages à peu près entières : ce sont les débris d'un registre de *recettes sacrées*, tenu par un scribe nommé *Thoutmosis* ⲐⲰⲞⲨⲦⲘⲤ. Le premier fragment est d'une seule page ; le commencement et la fin de la plupart des lignes n'existent plus, mais les deux premières nous conservent le protocole général du registre presque en entier, ce qui devient précieux ; car, selon l'habitude assez constamment suivie dans la rédaction de cette sorte de manuscrits, c'est vers le haut de la première page du registre qu'on mentionne seulement *le roi régnant*, et l'on se contente de mettre la date de l'année du règne et le quantième du mois en tête de tous les articles subséquents. Le protocole de ce manuscrit (pl. XI, n° 13) est conçu en ces termes : *L'an XII, de Paopi le* 16, *sous la divine présidence du Roi du Peuple obéissant*, *Seigneur*

*du monde*, SOLEIL STABILITEUR DE LA RÉGION INFÉRIEURE APPROUVÉ PAR PHTHA, *Fils divin du Soleil, Seigneur des Contrées* (ou *des Seigneurs*) RAMSÈS *Chéri d'Ammon divin Président*, etc. La lacune de treize à quatorze signes existant sur le manuscrit original, entre la fin du cartouche *prénom* et le commencement du *nom propre*, a été facile à remplir par le moyen d'une superbe pièce hiératique appartenant aussi au Musée de Turin, et qui contient la légende entière de ce même Ramsès V : je la reproduis dans la planche XI, n° 14 ; elle sert réellement à compléter le protocole précédent, (pl. XI, n° 13). Ce magnifique modèle d'écriture sacerdotale porte la date (Ⲣⲟⲩⲡⲉ ⲓ̄ⲍ̄ ⲭⲟⲓⲁⲕ ⲥⲟⲩ ⲓ̄ⲉ̄) de *l'an XVII, le* 15 *du mois de Choiak* (même planche, n° 14 *a.*)

Le Pharaon Ramsès V, l'Aménophis-Ramsès de Manéthon, ayant régné dix-neuf ans d'après les divers extraits de cet historien, ces deux pièces originales rentrent donc, comme il arrive de toutes celles que j'ai déja citées, dans les limites du règne de ce roi, limites fixées par les recherches chronologiques exposées à la fin de ma première Lettre. Je remarquerai aussi, et dans le même intérêt, qu'à la première page du troisième fragment du registre de l'an XII de Ramsès V, il est fait mention, dans un article *du* 13 *de Choiak*, d'un individu appartenant à la *demeure du Roi divin*, SOLEIL GARDIEN

DE LA RÉGION INFÉRIEURE AMI D'AMMON, c'est-à-dire d'un habitant du Palais ou de la partie de Thèbes où se trouvait le Palais bâti par le Pharaon défunt, *Ramsès-Méiamoun*. En me réservant de déterminer ailleurs ce qu'il faut entendre par la *demeure de Mandou*, la *demeure d'Amon-Ra Roi des Dieux*, la *demeure de Mœris* (Thoutmosis III), la *demeure d'Aménophis* II, la *demeure de Ramsès VI* (le Grand), si souvent rappelées dans plusieurs registres hiératiques, je cite seulement ici la mention de la demeure de Ramsès IV (Méiamoun), faite dans un registre du règne de Ramsès, comme une preuve de l'exactitude avec laquelle la succession des divers Pharaons appelés *Ramsès*, a été déduite dans ma première Lettre, d'après les seuls textes hiéroglyphiques.

Ainsi, Monsieur le Duc, tous les nouveaux documents extraits de ces manuscrits *hiératiques*, pièces originales remontant à la XVIII[e] dynastie, s'accordent avec les résultats tirés d'abord des inscriptions en caractères sacrés, gravées soit sur les édifices de l'Égypte, soit sur les statues, les bas-reliefs et les stèles religieuses, monuments par la comparaison desquels nous avons cherché à reconnaître les légendes royales de tous les souverains composant la plus illustre des dynasties égyptiennes. En mettant encore à profit de telles lumières, et en puisant à la fois dans ces deux sources, les *textes*

*hiératiques* et les *inscriptions hiéroglyphiques*, sources diverses en apparence, mais également pures, j'essaierai dans cette Lettre, autant du moins que le permettent et le petit nombre de monuments, et la divergence des traditions historiques, de distinguer parmi les légendes royales inscrites dans les papyrus, ou gravées sur les temples et sur une foule d'objets d'art de petite proportion, celles de ces légendes qui appartiennent aux rois égyptiens des XIX^e^, XX^e^ et XXI^e^ dynasties. Les légendes des Pharaons de la XVIII^e^ ayant été déterminées dans ma précédente Lettre, et la première partie de celle-ci faisant connaître les *prénoms* des rois de la XVII^e^, le Canon de Manéthon se trouvera, quant à ce qui regarde ces mêmes familles royales, appuyé par le témoignage irréfragable de monuments contemporains, et onze siècles entiers seront ainsi rendus à l'histoire positive.

Le premier roi de la XIX^e^ dynastie fut *Ramsès* VI (le grand Sésostris), et j'ai dû, dans ma précédente Lettre, donner sa légende royale et l'indication des principales images de cet illustre Pharaon, réunies dans le Musée Égyptien de S. M. le roi de Sardaigne. Mais j'appellerai encore une fois votre attention, Monsieur le Duc, sur la plus importante de ces statues. Les nombreux morceaux de ce magnifique colosse, jadis monolithe et naguère démembré, selon toute apparence, par les effets d'un violent

incendie, sont maintenant assemblés et parfaitement réunis. A l'exception de *la tête* seule du petit *Uræus* qui ornait le casque du conquérant, et que l'on n'a point retrouvée, la statue est complète; quelques légères sutures rappellent à peine l'état déplorable de destruction dans lequel elle est arrivée à Turin. On peut juger aujourd'hui si ce que j'ai avancé sur la beauté du travail et sur la pureté des formes de ce colosse, est fondé sur la réalité, ou n'est de ma part que le fruit d'une sorte de préoccupation en faveur de ce qui appartient à l'Égypte. Je ne crains point de répéter qu'à la vue seule de cette image de *Ramsès*, tout homme de goût et sans préjugés systématiques abjurera bien vite la doctrine courante, qui a résolu de ne point accorder la connaissance de l'art, proprement dit, à la vieille Égypte, et qui s'obstine à ranger toutes les créations de la sculpture égyptienne parmi les produits informes de ce qu'on a voulu appeler l'*art sans imitation*. J'admire les chefs-d'œuvre de la sculpture grecque; je suis entrainé par le charme de leurs inimitables perfections, sans être Philhellène au point de croire que la Grèce seule fut, exclusivement à toute autre contrée, le berceau et la patrie des beaux-arts. Je crois aussi, avec les anciens Grecs eux-mêmes, et contradictoirement à l'opinion qu'on tente d'établir de nos jours, que les plus anciens artistes de la Grèce, architectes,

xyloglyphes, toreuticiens, statuaires et sculpteurs reçurent les premières leçons des Égyptiens. C'est sans doute une assez belle gloire pour les Grecs que d'avoir surpassé leurs maîtres de si loin, graces à l'organisation politique de leur patrie, qui procura aux beaux-arts un si merveilleux développement.

Dans l'état actuel du colosse de Ramsès le Grand, le nom de la femme de ce Pharaon, la reine *Ari* ou *Nanet-Ari*, que j'avais d'abord cru omis par le sculpteur (1), est très-visible à la suite des titres *sa Royale et Puissante Épouse qui l'aime*: ce nom propre est enclos dans un cartouche et présente une variante que je fais graver sous le n° 9 de la planche IV, à la suite de la légende royale de *Ramsès-le-Grand*, (n° 8), son mari, et en tête des cartouches de la XIX^e dynastie, dite *Diospolitaine* comme les deux précédentes.

Un nombre très-considérable de fragments de papyrus, en écriture hiératique, m'ont offert la légende, plus ou moins complète, du plus illustre des conquérants égyptiens. Quelques-uns de ces débris portent des indications de l'an III et de l'an XIV de son règne; mais les deux protocoles les mieux conservés sont ceux dont je donne le fac-simile (pl. XII, n° 15 et 16). Le premier,

---

(1) Première Lettre, page 72.

qui a fait partie d'un registre de comptabilité, renferme le prénom entier du Pharaon : Pouпе н̄ ϩⲁⲑⲱⲣ ⲥⲟⲩ ⲕ̄ⲑ̄, etc. *L'an VIII, du mois d'Athyr le 29, sous la divine présidence du Roi du Peuple obéissant Seigneur du Monde*, SOLEIL-GARDIEN-DE LA-RÉGION-INFÉRIEURE-APPROUVÉ-PAR-PHRÉ. Le revers de ce même papyrus contient *un reçu* daté aussi de *l'an VIII, du 3 de Méchir;* mais ce petit acte est écrit sur un long texte dont on a évidemment enlevé une partie pour faire place à la nouvelle écriture : voila sans doute le plus ancien manuscrit *palimpseste* qui soit connu.

Le second protocole du règne de *Ramsès-le-Grand* est en tête d'un fragment d'acte d'une belle écriture, mais dont aucune ligne n'est entière. Toutefois ce protocole, qui n'a perdu que les derniers caractères du cartouche *nom propre*, est bien conservé. Il est ainsi conçu : ϩⲛ Pouпе н̄ ⲙⲉⲥⲱⲣⲉ ⲥⲟⲩ ⲕ̄ⲇ̄ ⲛ ⲥⲧⲏ, etc. *dans l'année VIII, du mois de Mésori le 24, du Roi* SOLEIL-GARDIEN-DE-LA-RÉGION INFÉRIEURE-APPROUVÉ-PAR-PHRÉ, Seigneur du monde, RAMSÈS. Cette pièce est jusqu'ici la seule de cette époque dans laquelle j'aie constaté l'absence du titre FILS DU SOLEIL, qui devrait être immédiatement placé avant le cartouche nom propre.

Ces divers manuscrits appartiennent donc incontestablement aux premières années de Ramsès VI (le Grand), chef de la XIX^e dynastie, et dont le

règne eut une durée de plus de 50 ans. Pendant cette période fortunée, l'Égypte fut, pour ainsi dire, couverte, au rapport unanime des historiens, de constructions magnifiques et d'étonnants ouvrages d'utilité publique. La célébrité, et bien mieux encore les bienfaits de ce monarque envers ses peuples, nous expliquent assez le nombre immense de monuments de tout genre qui, existant soit en Égypte, soit dans les collections de l'Europe, sont évidemment consacrés à sa mémoire, ou conservent du moins le précieux souvenir de sa paternelle administration. Parmi ceux de ce genre que possède le Musée de Turin, j'en citerai encore un seul, parce qu'il offre à la fois la légende royale de *Ramsès le Grand* et celle du Pharaon son successeur, le second roi de la XIXe dynastie.

L'Égypte seule, attendu la constante douceur de son climat, pouvait fournir un pareil objet à notre étude : c'est une porte ou plutôt les montants et le couronnement d'une porte en bois de sycomore, de 9 pieds de hauteur, sculptés et peints, et d'une conservation parfaite. La corniche, semblable en tout à celle des propylons et des portes des temples ou des palais, est ornée de canelures alternativement rouges, vertes et blanches.

Le fond de la frise et des montants est peint en rouge brun; mais toute la largeur de l'une et les deux tiers de la hauteur des autres sont occupés

par une superbe bande d'hiéroglyphes de grandes proportions, sculptés de bas-relief dans le creux, et se détachant sur un fond jaune doré. Deux filets, profondément creusés et remplis de couleur bleu-céleste, cernent l'inscription, qui se divise en deux parties en quelque sorte *affrontées* l'une à l'autre. Ces légendes ont un signe qui leur est commun : c'est le caractère hiéroglyphique exprimant la *vie divine*, sculpté au milieu de la frise, et qui sert de point de départ, comme de premier signe, aux deux légendes. Ce caractère ou plutôt cette expression la *vie divine*, est une formule initiale qui, dans les textes égyptiens, me paraît avoir eu le même but religieux et le même emploi que l'ΑΓΑΘΗΙ ΤΥΧΗΙ, *à la bonne fortune*, des Grecs, le بسم الله الرحمن الرحيم *Au nom de Dieu clément et miséricordieux* des Orientaux, et la formule *In nomine sanctæ et individuæ Trinitatis*, si habituellement employée par les peuples chrétiens en tête d'inscriptions et d'actes publics de tout genre.

La légende hiéroglyphique commençant à la droite du caractère central, et d'abord tracée horizontalement sur la frise, devient ensuite perpendiculaire et occupe le milieu du montant de droite. Elle contient l'expression des idées suivantes :

La vie divine ! le *Roi du Peuple obéissant*, *Sei-*

*gneur du Monde*, SOLEIL GARDIEN DE LA RÉGION INFÉRIEURE APPROUVÉ PAR PHRÉ; le *Fils du Soleil Seigneur des Contrées, le Chéri d'Amon-Ra*, RAMSÈS, *Aimé d'Amon-Ra-Roi-des-Dieux-Seigneur-Suprême*, Président de la Région *Céleste, Vivificateur.*

La légende placée à gauche, et dont les signes vont en sens inverse, est ainsi conçue :

LA VIE DIVINE! *le Roi du Peuple obéissant, Seigneur du Monde*, SOLEIL GARDIEN DE LA RÉGION INFÉRIEURE APPROUVÉ PAR PHRÉ, *le Fils du Soleil Seigneur des Contrées, le Cheri d'Amon-Ra*, RAMSÈS *Aimé de Phtha-Dominateur-et-Roi du-Monde, Dieu-Grand, Seigneur du Ciel, Vivificateur.*

Ce cartouche *prénom* SOLEIL GARDIEN DE LA RÉGION INFÉRIEURE APPROUVÉ PAR PHRÉ, démontre suffisamment que ces légendes royales, inscrites sur la frise et les montants de cette porte pour indiquer l'époque de sa construction en y traçant le nom et les titres du souverain régnant, se rapportent à Ramsès VI ou le Grand, chef de la XIX^e^ dynastie. Aucun autre motif ne saurait expliquer la présence de ces légendes sur une porte qui fut celle d'une chambre sépulcrale ou de quelque autre monument funéraire, comme le prouvent deux bas-reliefs occupant presque toute la largeur inférieure des deux montants.

Ces tableaux, qui servent, pour ainsi dire, de

support aux deux colonnes perpendiculaires d'hiéroglyphes, représentent l'un et l'autre deux personnages agenouillés. La tête du personnage supérieur est nue et rasée; il tient dans sa main droite l'*emblême de la victoire* (1), et le bras gauche est élevé en signe d'adoration. Devant lui est tracée, en petits hiéroglyphes gravés en creux, peints en bleu céleste et disposés en cinq colonnes, la formule funéraire suivante : « *Nous supplions Amon-Ra Roi des Dieux*, *Seigneur du Ciel*, *Président de la Région supérieure*, *d'accorder la vie céleste et heureuse à son adorateur l'Athlophore du Roi des trente Régions* (2) *Pété-Nané-Rompé.* Immédiatement au-dessous est un second personnage peint en rouge comme le premier, mais couvert d'une coeffure bleue, d'une tunique blanche, et les deux bras élevés. Il est censé prononcer cette prière exprimée, comme la précédente, en hiéroglyphes sculptés en creux : « *Nous supplions Amon-Ra*, *Roi des Dieux, Seigneur du Ciel*, *Président de la Région supérieure*, CHK-ΘO (3), *ainsi que la déesse*

---

(1) V. mon *Panthéon Égyptien*, pl. n° 6, et son explication.

(2) Je rends par *Athlophore* un titre sacerdotal dans lequel l'image de l'*emblême de la victoire* est le signe dominant. J'ignore, du reste, si la qualification *roi des* 30 *régions* se rapporte à un dieu ou à un Pharaon.

(3) Le sens du mot CHK, qui est ici un nom d'agent, m'est encore inconnu. Le mot ΘO signifie *le monde*.

*Hathôr, Dominatrice suprême, Rectrice bienfaisante de la Région inférieure, d'accorder la vie céleste et heureuse à leur adorateur Noufré-Ftep.* Le sculpteur a reproduit les deux mêmes personnages sur le montant de gauche, adressant des prières semblables au dieu *Phtha*, également nommé dans la légende royale de Ramsès le Grand, gravée au-dessus de ces bas-reliefs funéraires.

Les caractères hiéroglyphiques exprimant ces divers actes d'adoration, quoique sculptés avec une admirable franchise, ne peuvent être comparés, pour la beauté du travail, avec ceux qui composent les légendes royales inscrites sur les portions supérieures de la même porte. Ceux-ci, d'un dessin très-pur, sont d'un style tout-à-fait grandiose; chacun d'eux est peint des couleurs soit naturelles, soit de convention, propres à l'objet matériel qu'il représente. Le *disque*, signe de l'idée PH, *Soleil*, par exemple, est peint en rouge : l'*Abeille*, symbole du *Peuple obéissant* (Λαὸς πειθήνιος), a les ailes jaunes et striées en rouge avec les nervures bleues : son corselet bleu est entouré d'un filet rouge ; l'abdomen est partagé en anneaux alternativement blancs et bleus, divisés par des filets rouges. L'espèce d'*oie* d'Égypte, nommée *Chénalopex* dans le texte d'Horapollon, et qui est le signe principal du groupe *Fils du Soleil*, a été coloriée avec une recherche extrême. Le bec est jaune et le tour de

l'œil rouge; la partie antérieure du col est blanche et la partie postérieure bleue; les plumes des ailes indiquées en noir avec beaucoup de soin, sont peintes en bleu, en jaune et en rouge; enfin les pattes ont été couvertes d'une couleur bleue foncée. Les caractères *figuratifs* représentant, dans ces légendes, les dieux *Ammon*, *Phré* et *Phtha*, offrent des détails de couleur plus délicats encore. Mais, sans m'arrêter à les décrire, je dirai seulement que cette porte peut, à elle seule, donner une idée complète du parti ingénieux que les Égyptiens surent tirer de leur principal système d'écriture, en l'appliquant à la décoration et à l'ornement de leurs édifices. De telles inscriptions, et les temples de l'Égypte en sont couverts, formées de signes animés, si l'on peut s'exprimer ainsi, par le brillant éclat des couleurs les plus vives, flattaient l'œil du spectateur en même temps qu'elles parlaient fortement à son esprit.

Les belles proportions de cette porte, et l'exécution de ses légendes hiéroglyphiques, tout-à-fait dignes de l'époque dont elles nous rappellent le souvenir, confirment le témoignage des historiens qui semblent nous donner le règne de Sésostris (Ramsès VI) comme le grand siècle des arts en Égypte. Les immenses travaux que ce conquérant ordonna dans toute la vallée du Nil, durent nécessairement contribuer au développement de l'archi-

tecture et de la sculpture, et les édifices que son fils et successeur, Ramsès VII, entreprit ou termina pendant les 60 années et plus de son gouvernement, ne purent que favoriser aussi les progrès de tous les arts d'imitation.

Je retrouve la légende royale de ce fils de Ramsès le Grand, gravée en hiéroglyphes sculptés en creux, mais sans couleurs, sur l'épaisseur intérieure des montants de la porte de sycomore que je viens de décrire. Les *fac-simile* des cartouches prénoms ou noms propres, copiés dans les différentes portions du palais de Karnac par notre savant architecte M. Huyot, m'avaient déja prouvé que cette légende, placée à la suite de celle de Ramsès VI (le Grand), ne pouvait appartenir qu'à Ramsès VII, deuxième roi de la XIX^e^ dynastie, fils et successeur du célèbre conquérant. C'est donc sans surprise que je la retrouve encore sur un monument qui porte en première ligne la légende royale de Sésostris. On y a gravé deux fois l'inscription suivante :

*Le Roi du Peuple obéissant, Seigneur du Monde,* SOLEIL GARDIEN DE LA RÉGION INFÉRIEURE APPROUVÉ PAR AMMON, le Fils du Soleil, le *Dominateur des Contrées, le Chéri d'Ammon,* RAMSÈS, *Président de la Région inférieure, semblable à Phré pour toujours.*

Telle est la légende royale du septième des *Ram-*

*sès*, que Manéthon appelle aussi *Ramsès* ou *Rampsès*, et dont il est parlé dans les écrits d'Hérodote et de Diodore de Sicile, sous les noms divers de *Phéron* et de *Sésoosis* II. Il est important de remarquer que le prénom de ce Pharaon est suffisamment différencié du prénom de son prédécesseur Ramsès VI par le titre *Approuvé d'Ammon*, le premier étant toujours terminé par le titre *Approuvé par Phré* (le dieu Soleil). Les cartouches noms propres de ces deux princes ne sauraient non plus être confondus : l'un (pl. IV, n° 8 *b*) contient le nom de *Ramsès*, lié au seul titre *Chéri d'Ammon* AUHUAI, et l'autre (pl. IV, n° 10 *b*) renferme de plus la qualification de *Président* ou *Modérateur de la Région Inférieure*. Je dirai aussi que ce dernier titre, exprimé dans les légendes de la porte de sycomore, comme au palais de Karnac, par le *sceptre recourbé* et *la feuille de plante*, symbole de *Saté* (1), occupe différentes places dans la légende royale de Ramsès VII, et y est quelquefois rendu par des caractères différents. Il m'a paru nécessaire d'indiquer ici toutes ces variations, dans l'intérêt même des recherches historiques ; car l'on pourrait, faute de connaître cet emploi de signes synonymes ou homophones, si

---

(1) Voir le *Panthéon Égyptien*, planche n° 7 *a* et son explication.

fréquent dans les textes hiéroglyphiques, attribuer à plusieurs rois des monuments qui, en réalité, se rapportent à un seul et même prince.

Je trouve, par exemple, dans le Musée de Turin, une belle inscription hiéroglyphique contenant deux variantes très-notables, l'une dans le *prénom* et l'autre dans le nom propre de Ramsès VII. Cette légende est sculptée sur une statue colossale monolithe de granit noir à taches blanches, ayant huit pieds de hauteur et représentant la déesse gardienne de l'Égypte, à tête de lion, et assise sur un trône dont la partie antérieure présente l'inscription suivante, relative au Pharaon Ramsès VII, sous le règne duquel le colosse a été exécuté, ou tout au moins placé devant un des temples de Thèbes :

« *Le Dieu vivant et gracieux*, *fils d'Ammon*, *enfanté par Mouth* (la mère) *Dame suprême* (Néith), *Roi du Peuple obéissant*, *Seigneur des Mondes*, SOLEIL GARDIEN DE LA RÉGION INFÉRIEURE APPROUVÉ PAR AMMON, *l'Enfant du Soleil*, *le Dominateur des Contrées*, *le Directeur de la Région Inférieure*, *le Chéri d'Ammon* RAMSÈS.

Dans le titre *Approuvé d'Ammon*, partie essentielle du cartouche *prénom* dans lequel il est compris, le nom du dieu est rendu par le caractère *figuratif* d'Ammon lui-même (1), mis à la place

(1) Précis du système hiéroglyphique, Tableau général, n° 67.

des trois *signes phonétiques* (AHH) (1) exprimant ce même nom divin dans les légendes de la porte de sycomore ; de plus la *ligne brisée* qui termine ce titre est remplacée par son *homophone*, la partie inférieure du pschent.

Le cartouche nom propre offre, dans l'inscription de la statue léontocéphale, une variante tout aussi remarquable ; c'est l'image même (2) de la déesse de la région inférieure, Saté, mise à la place de *la feuille* son symbole, que présentent seulement les légendes de la porte antique dans l'expression du titre *Président de la Région Inférieure*.

L'emploi de cette *feuille de plante*, comme synonyme du caractère figuratif *Saté*, est très-ordinaire dans les textes hiéroglyphiques ; et pour peu que l'on compare les divers protocoles royaux en *écriture hiératique* cités jusqu'ici, avec leurs transcriptions en hiéroglyphes, que j'ai cru indispensable de mettre à leur suite et qui sont au fond les légendes royales de ces mêmes souverains, copiées aussi sur les monuments originaux, on s'apercevra que, partout où une transcription hiéroglyphique porte une image de *Saté*, le texte hiératique contient seulement une indication gros-

(1) Précis du système hiéroglyphique, Tabl. général, n° 39.
(2) *Idem*, n° 79.

sière de la *feuille de plante*, symbole de la déesse et qui en orne la tête dans le caractère figuratif.

Une abréviation pareille se trouve, et il était naturel de s'y attendre, dans la légende royale *hiératique* de ce même Pharaon Ramsès VII (pl. XII, n° 17), que j'ai reconnue sur des fragments d'un papyrus en écriture sacerdotale appartenant au Musée de Turin. L'indication de l'année du règne de Ramsès VII, que portait ce papyrus, a disparu entièrement ; ce qui reste de la légende royale n'est que l'exacte transcription hiératique de ses légendes hiéroglyphiques : *Le Roi*, etc. SOLEIL GARDIEN DE LA RÉGION INFÉRIEURE APPROUVÉ PAR AMMON, le *Fils du Soleil*, RAMSÈS, *Président de la Région Inférieure*, *Chéri d'Ammon*. Quelques passages du même papyrus portent ⲙⲁⲓⲁⲙⲛ *Ami d'Ammon* au lieu de ⲁⲙⲛⲙⲁⲓ *Chéri d'Ammon*, vers la fin du cartouche nom propre (pl. XIII, n° 17 *a*).

Les différents extraits de l'histoire d'Égypte écrite par Manéthon, s'accordent à donner pour successeur au fils du grand Sésostris, c'est-à-dire à Ramsès VII, et pour troisième roi de la XIX^e^ dynastie, un prince appelé Αμμενέφθης *Amméneph-thès* ou Αμενέφθης *Aménephthès*, nom dans lequel on ne peut méconnaître la transcription grecque du nom égyptien *Améneftep* ou *Aménoftep*, si souvent répété dans les textes hiéroglyphiques, et que porta aussi le chef de la XVIII^e^ dynastie. Le Musée

de Turin possède plusieurs scarabées sur lesquels ce même nom est gravé comme nom propre royal, puisqu'il s'y montre environné d'un cartouche ; mais n'offrant aucune sorte de *prénom*, il est impossible de décider si ces amulettes se rapportent au roi *Aménoftep* de la XVIII^e dynastie, ou bien à l'*Aménoftep* de la XIX^e. J'étais, jusqu'à un certain point, dans une incertitude pareille relativement à plusieurs débris de manuscrits *hiératiques* appartenant à la même collection, et sur lesquels je reconnaissais aussi le même nom propre royal : cependant comme ces fragments étaient entremêlés dans des restes d'autres papyrus dont tous les protocoles rappellent des rois de la XIX^e dynastie, il me paraissait très-probable qu'il s'agissait ici de l'*Aménoftep*, troisième roi de cette même famille. Il ne me resta plus de doutes à cet égard, lorsque j'eus examiné un nouveau papyrus qui portait ce nom propre (pl. XIII, n° 18 *a*), et de plus *trois* prénoms royaux que je voyais pour la première fois.

Ce manuscrit hiératique, d'une assez grande étendue, est encore un registre public dans lequel sont relatées des recettes faites jour par jour, depuis le 3 de *Méchir* jusque vers la fin de l'année, au 26 de *Mésori*, par un certain *Mandoumès* ou *Mandoumosis* (Ⲙⲛⲧⲟⲩⲙⲥ *l'Enfant de Mandou*). Les cinq premiers mois manquent totalement, et

quelques débris seulement contiennent les recettes du 3 au 16 et du 24 au 27 de Méchir; enfin une dernière lacune a fait disparaître toute la partie du registre relative au mois de *Phaménoth* depuis le 2 jusqu'au 21. La perte totale des premières pages de ce manuscrit nous laisse donc ignorer sous le règne de quel Pharaon il fut rédigé; mais comme je le trouvais aussi mêlé dans des pièces appartenant à la XIX$^e$ dynastie, je me crus d'abord autorisé par cela même à le rapporter à cette époque : l'examen attentif que j'en fis ensuite confirma cette première donnée.

Il est question en effet, dans un article daté du 25 Pharmouti, d'un certain *Natsi-Amoun*, *homme appartenant à la demeure du roi Ramsès-IV-Méiamoun*; un autre article, du 14 Mésori, parle *de la demeure de Ramsès VI* (le Grand), chef de la XIX$^e$ dynastie; son fils et successeur, *Ramsès VII*, est mentionné dans un troisième article, du 26 de Pachôn; enfin sous la date du 22 Paôni, on parle des prêtres du *Roi Seigneur du Monde* SOLEIL BIENFAISANT APPROUVÉ PAR PHRÉ. Il est de toute évidence que, les rois Ramsès IV, Ramsès VI et Ramsès VII étant nommés dans ce manuscrit, il est nécessairement *postérieur* au règne de ces princes, comme aussi, peut-être, à celui du roi qui porte pour prénom le titre *Soleil Bienfaisant*, Pharaon appelé encore Ramsès et dont les légendes hiéroglyphiques

6

sont sculptées sur quelques colonnes de la grande salle hypostyle du palais de Karnac, à la suite des cartouches des deux premiers rois de la XIX[e] dynastie, sous le règne de laquelle on termina cet ouvrage immense. Et en effet, un *reçu* de la même main que le texte du manuscrit, tracé au verso du papyrus et offrant encore les débris d'une date du règne d'un neuvième *Ramsès*, dont le prénom royal exprime les idées SOLEIL PRÉSIDENT DE LA RÉGION INFÉRIEURE APPROUVÉ PAR AMMON (pl. IV, n° 14 *a*), démontre d'une manière assez claire que ce registre est également postérieur au règne du SOLEIL BIENFAISANT RAMSÈS (pl. IV, n° 12), mentionné dans l'article du 22 Paôni.

Mais une nouvelle circonstance vient encore augmenter la difficulté qui reste à vaincre pour rapporter ces différents *Ramsès* aux listes royales de Manéthon, et pour y marquer chronologiquement leur place : c'est une ligne en très-grosse écriture, tracée transversalement sur le *verso* du même registre et contenant un troisième prénom totalement nouveau, avec une indication d'année : Pouпe г̄ ℩ⲥⲧⲏ, etc., *troisième année du Roi* SOLEIL DU MONDE INFÉRIEUR APPROUVÉ PAR PHRÉ (pl XIII, n° 18).

Plusieurs registres du genre de celui dont il est ici question, portent au *verso* de semblables indications, véritables *titres* destinés à indiquer sous quel roi et dans quelle année de leur règne ont été ré-

digés les actes que ces rouleaux peuvent renfermer. Mais ces titres se trouvent au *commencement* des papyrus, ainsi que cela doit être naturellement, et non *à la fin*, comme il arrive dans le registre dont il s'agit ici.

Cette singularité réveillant mon attention, je m'aperçus bientôt que ce papyrus était *palimpseste*, et avait contenu dans quelques-unes de ses parties un *texte antérieur* à celui qu'elles portent aujourd'hui, et qu'on y a tracé jadis après avoir préalablement enlevé l'écriture primitive. Un assez grand nombre de manuscrits égyptiens de ce Musée offrent aussi des exemples d'une pareille économie, à laquelle on doit sans doute la perte de beaucoup de textes importants. Les pages du *nouveau* registre ayant été disposées en sens inverse des pages de l'*ancien* (comme le démontrent assez plusieurs portions de celles-ci, existant encore entre la dernière et l'antépénultienne page du texte secondaire), il dut nécessairement arriver que le *titre* du *nouveau registre* fut placé sur la fin de l'ancien texte, et que le titre de cet ancien registre se trouva, comme cela est en effet, à la fin du nouveau texte.

En tirant les déductions les plus simples de tous les faits que je viens de détailler, on conclut d'abord que le Pharaon dont le *prénom* renferme le titre SOLEIL PRÉSIDENT DE LA RÉGION INFÉRIEURE AP-

PROUVÉ PAR AMMON, auquel se rapportent les dates de règne du *registre secondaire*, vécut postérieurement aux rois Ramsès VI, Ramsès VII, *Aménoftep*, et un autre *Ramsès*, tous nommément rappelés dans ce même registre.

D'autres papyrus *hiératiques* du Musée de Turin nous font connaître le cartouche nom propre de ce Pharaon. Tel est surtout un fragment de registre de recettes dont voici le protocole (pl. XIV, nº 21): *L'an II, du mois d'Athyr le* 28, *sous la présidence divine du Roi du Peuple obéissant Seigneur du Monde* SOLEIL PRÉSIDENT DE LA RÉGION INFÉRIEURE APPROUVÉ PAR AMMON, *le Fils du Soleil Seigneur des Contrées* RAMSÈS, *Directeur de la Région Inférieure, toujours vivant, Aimé-d'Amon-Ra-Roi-des-Dieux.*

Le nom propre *Ramsès* porté par ce prince, nom qui, comme celui de *Thoutmosis*, appartint spécialement à la grande famille Diospolitaine issue d'*Aménoftep* I^er^, et qui, liée par le sang à la XVII^e^ dynastie, forma la XVIII^e^ et la XIX^e^, ce nom propre, dis-je, ne permet point de placer ce nouveau *Ramsès* à une époque fort postérieure, ni dans une famille royale étrangère aux princes connus de la XIX^e^ dynastie.

Le nombre des rois de cette dynastie fut de *six*, suivant les divers extraits comparés de l'historien Manéthon:

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1 | Σέθως-Ραμεσῆς..... | le *Ramsès VI* ou *le Grand* | des monumens. |
| 2 | Ράμψης.......... | Ramsès VII - Phéron | |
| 3 | Αμμενέφθης........ | Aménoftep II | |
| 4 | Ραμεσῆς.......... | Ramsès VIII | |
| 5 | Αμμενεμῆς........ | Ramsès IX Amenmé | |
| 6 | Θούωρις.......... | Ramsès X | |

Nous connaissons les légendes royales des deux premiers Pharaons de cette famille (pl. IV, n[os] 8 et 10). Le nom propre du troisième (n° 11), Aménoftep (ⲁⲙⲛϥⲧⲡ), se lit aussi dans le registre. Nous trouvons également dans ce papyrus le prénom royal d'un autre *Ramsès*, SOLEIL BIENFAISANT APPROUVÉ PAR PHRÉ (n° 12); c'est nécessairement celui du *Ramsès* (Ραμεσῆς) que Manéthon donne pour successeur à *Amménephthès;* donc l'autre *Ramsès*, le SOLEIL PRÉSIDENT DE LA RÉGION INFÉRIEURE APPROUVÉ PAR AMMON (n° 14), sous le règne duquel le registre a été écrit, doit être l'*Amménémès* ou bien le *Thouôris* de Manéthon.

Mais parmi les papyrus du Musée de Turin portant tous des dates de la XIX[e] dynastie, je trouve aussi les restes d'un registre d'une écriture très-négligée, et conservant toutefois la partie essentielle, la fin d'un protocole (pl. XIV, n° 20): L'an.... *Roi du Peuple obéissant Seigneur du Monde* SOLEIL ÉTABLI SUR L'UNIVERS... *le Fils du Soleil* RAMSÈS-AMENMÉ OU AMONMÉ. Ce mot ⲁⲙⲛⲙⲁⲓ ou ⲁⲙⲛⲙⲏ renfermé dans le cartouche nom propre de cette

légende, lève toute incertitude et nous conduit naturellement à reconnaître dans ce nouveau *Ramsès* l'Ἀμμενεμῆς, de Manéthon, c'est-à-dire le cinquième roi de la famille de Ramsès le grand (pl. IV, n^os^ 13 *a* et *b*). Le prénom SOLEIL PRÉSIDENT DE LA RÉGION INFÉRIEURE APPROUVÉ PAR AMMON (*idem*, n° 14) est donc celui du Thouôris de Manéthon, sixième roi de cette XIX^e^ dynastie.

Quant au prénom SOLEIL DU MONDE INFÉRIEUR APPROUVÉ PAR PHRÉ, qui seul reste à déterminer parmi tous ceux que contient le registre hiératique, il ne peut être que le prénom royal de l'*Amménephthès* de Manéthon, dont le nom propre égyptien se lit aussi dans le même registre hiératique, les légendes royales de tous les autres princes de la XIX^e^ dynastie étant complètement reconnues, et ce même prénom ne pouvant trouver place dans les dynasties antérieures.

Ainsi, Monsieur le duc, un seul papyrus nous conduit à fixer l'ordre successif des légendes royales d'une dynastie entière; et dans cette XIX^e^ famille, telle que les manuscrits hiératiques et les monuments nous la donnent, les noms propres des rois sont tous semblables à ceux que porte le Canon de Manéthon, à l'exception d'un seul. *Sethôs-Ramsès*, premier roi de la XIX^e^ dynastie selon le prêtre de Sébennytus, est bien le RAMSÈS VI des monuments; ses successeurs *Rampsès* et *Amméne-*

*phthès* sont le RAMSÈS VII et l'AMÉNOFTEP II des inscriptions hiéroglyphiques; le *Ramesès*, successeur d'Amménephthès, n'est autre que le RAMSÈS VIII des textes hiératiques, et l'*Amménémès* de Manéthon ne diffère point du *Ramsès-Amenmé* ou *Amonmai* de ces textes sacrés. Mais le dernier de ces rois, le *Thouôris* du même auteur, est appelé *Ramsès* dans les monuments originaux, comme la plupart de ses prédécesseurs. Il nous est impossible d'apprécier le motif qui porta Manéthon à mettre dans son livre le nom vulgaire de ce prince, à la place de son véritable nom monumental. Nous verrons bientôt aussi que ce même Thouôris, notre Ramsès X (1), est connu sous beaucoup d'autres noms différents dans l'histoire égyptienne écrite par les Grecs.

Des monuments de divers genres, autres que les papyrus déja cités, constatent d'autre part l'existence de plusieurs des Pharaons de la XIX^e^ dynastie, que je viens de nommer. Beaucoup de scarabées offrent sans nul doute le *nom propre* d'*Aménoftep* II (pl. IV, n° 11 *b*), et il est très-probable que ses légendes royales sont sculptées sur quelques portions des monuments de Thèbes; mais comme aucun voyageur n'a fait jusqu'ici le recueil complet des cartouches des temples et des palais de l'Égypte,

(1) Je désignerai à l'avenir son prédécesseur Ramsès-Amménémès sous le nom de *Ramsès IX*.

travail facile cependant, et du plus pressant intérêt pour l'histoire, nous ignorons encore quels sont les édifices qu'il faut rapporter en tout ou en partie au règne de ce Pharaon, petit-fils de Ramsès le Grand, et qui gouverna l'Égypte pendant quarante années consécutives. C'est précisément sous son règne que, d'après la chronologie égyptienne, tombe un renouvellement du *cycle caniculaire* ou de la grande année divine, composée de 1461 années civiles (1). Ce même roi est désigné dans un manuscrit de Théon, sous le nom de *Ménophrès*, ce qui n'est, selon toute apparence, qu'une altération de *Ménophthès*, forme grecque de *Ménoftep* ou Aménoftep, son véritable nom égyptien.

La légende royale de son successeur immédiat, Ramsès VIII (pl. IV, nº 12), existe sur quelques-unes des grandes constructions de Thèbes et surtout au palais de Karnac. Je la trouve gravée, en effet, dans la Description de l'Égypte (2), mais incomplète sous plusieurs rapports. Il m'a éte facile de la restituer avec une pleine certitude, d'abord par le moyen de la même légende en *écriture hiératique*, et mieux encore en découvrant dans une masse de débris de papyrus, un fragment sur lequel est tracé le prénom *hiéroglyphique* de ce même

(1) *Suprà*, première Lettre, pag. 100.

(2) Antiq. vol. III, pl. 69, nº 41 et 42.

roi : son cartouche se trouve sur un morceau de papyrus de trois pouces de hauteur, à côté d'une image de ce Pharaon représenté debout, coiffé du casque royal orné de l'uræus, et dans l'attitude d'offrir l'encens à une divinité, qui a disparu ainsi que toute la partie inférieure du corps de *Ramsès VIII*. Son cartouche nom propre manque également ; mais le prénom intact est formé du caractère figuratif du dieu *Phré* (le Soleil), du *théorbe*, des *deux bras élevés* et du groupe ordinaire (1) exprimant l'idée *approuvé par le Soleil*, groupe incomplet dans le cartouche de la Description de l'Égypte, où l'on a omis le *disque*, une de ses parties principales. J'ai reconnu ce même *prénom* sur cinq ou six autres fragments de papyrus *hiératiques*. Le registre daté du règne de Ramsès X m'avait seul fourni le *prénom* de ce roi (Ramsès VIII) en écriture sacerdotale, lorsque je déroulai enfin une superbe pièce *hiératique* portant aussi son *nom propre*. Ce papyrus, complet à très-peu de chose près, renferme un compte très-détaillé d'objets reçus ou livrés par les prêtres de ce roi, dont la légende royale entière est conçue en ces termes : *Le Roi du Peuple obéissant* SOLEIL BIENFAISANT APPROUVÉ PAR PHRÉ, *Fils du Soleil* RAMSÈS *Bien-aimé*

---

(1) Précis du système hiéroglyphique, Tableau général, n° 399.

*d'Ammon Dominateur dans la Région d'en haut* (pl. XIII, n° 19). En comparant ce texte hiératique avec la même légende en style hiéroglyphique (même planche, n° 19 *b*), on voit que les deux prénoms sont l'exacte transcription l'un de l'autre, à la seule différence près que le texte *hiératique* remplace l'image du *Dieu Soleil à tête d'épervier*, *surmontée du disque*, employée dans le cartouche prénom hiéroglyphique (pl. IV, n° 12 *a*), par le signe simple de l'idée PH (Soleil), *le disque*, parce que les caractères *figuratifs* n'entraient nullement dans l'essence de l'écriture sacerdotale.

La représentation du même dieu, exprimant la syllabe RA du nom propre *Ramsès*, est tout à fait méconnaissable dans le cartouche de la Description de l'Égypte (1). Je l'ai rendu à sa véritable forme dans mes planches, conformément au texte hiératique précité, guide infaillible, et que nous devons suivre avec une pleine confiance, puisque ce papyrus est un monument original qui remonte soit au règne même de Ramsès VIII, soit à une époque très-voisine, puisque son sacerdoce était encore en vigueur. Cette pièce ne porte aucune date précise. Le règne de ce Pharaon fut très-long, si l'on s'en rapporte à l'extrait actuel de Manéthon par Jules l'Africain : c'est le seul témoignage direct de

---

(1) Antiquités, vol. III, pl. 69, n° 42.

l'existence de ce prince que nous puissions trouver dans les anciens auteurs grecs.

L'histoire n'a conservé le souvenir d'aucun évènement remarquable du règne de *Ramsès IX* (l'*Amménémès* de Manéthon) (pl. IV, n° 13). Hérodote, qui est entré dans quelques détails sur les actions de plusieurs des anciens souverains de l'Égypte, parle seulement du premier et du second roi de la XIX<sup>e</sup> dynastie, Ramsès VI et Ramsès VII, qu'il nomme *Sésostris* et *Phéron*, mais ne fait aucune mention de leurs descendants Amménephthès, Ramsès VIII et Amménémès ou Ramsès IX; s'il nomme enfin le dernier roi de cette XIX<sup>e</sup> dynastie, le *Thouôris* de Manéthon, ce n'est qu'à propos du voyage d'Hélène et de Ménélas en Égypte, voyage sur lequel l'historien d'Halicarnasse s'étend avec complaisance, parce qu'il savait combien un pareil récit pouvait intéresser vivement les lecteurs de son temps. Mais l'histoire, dont cet écrivain semble oublier parfois toute la gravité, ne saurait faire aucun profit de semblables traditions, bien propres sans doute à amuser l'imagination des Grecs, mais qui ne doivent pas pour cela trouver grace devant l'austère critique.

Manéthon, qui a donné au *Ramsès X* des monuments le nom de *Thouôris*, le range dans la famille des Ramsès et indique très-clairement son époque, en avertissant que ce Pharaon régnait sur

l'Égypte au temps *de la prise de Troye.* Hérodote appelle ce même prince du nom grec Πρωτεὺς *Protée*, et suppose qu'il était *Memphite* (ἄνδρα Μεμφίτην), trompé sans doute par la magnificence des constructions qui, dans Memphis, portaient le nom de ce roi, et parmi lesquelles il a cité (1) un Téménos très-beau et parfaitement décoré, situé au midi de l'*Héphæstieum* ou grand temple de *Phtha*, dieu éponyme de cette seconde capitale de l'Égypte. Dans le Téménos du roi Protée, se trouvait un Hiéron dédié à l'*Aphrodite étrangère* (Ξείνης Ἀφροδίτης *Veneris Hospitæ*), et que l'écrivain d'Halicarnasse suppose avoir été consacré à la Grecque Hélène, fille de Tyndare, parce que, ajoute-t-il, j'ai entendu dire qu'Hélène avait demeuré chez le roi *Protée*, et parce que ce temple est le seul de tous ceux d'Aphrodite où la déesse soit qualifiée de ΞΕΙΝΗ *Hospita.* Il appuie ensuite son raisonnement sur le récit que lui firent les prêtres égyptiens, du séjour d'Hélène en Égypte et du grand acte de justice du roi *Protée*, qui ôta Hélène des mains de son ravisseur pour la rendre à son époux légitime.

Je m'abstiens de décider jusqu'à quel point nous devons croire aux assertions des prêtres égyptiens sur une pareille matière : Hérodote semble toute-

(1) Livre II. § CXII.

fois se prévaloir de leur témoignage ; tout ce qu'ils racontent du roi d'Égypte *Protée* ne sort point en effet de la vraisemblance historique ; mais il n'en est pas ainsi du peu de lignes dans lesquelles Diodore de Sicile parle du même Pharaon, nommé, selon lui, en langue égyptienne ΚΕΤΗΣ (1), et Πρωτεὺς en langue grecque. Ce roi, suivant les traditions des Grecs qui, dit l'historien, sont d'accord avec celles des prêtres égyptiens, possédait à fond la science des vents, et avait le don de se transformer en toutes sortes d'animaux, en arbre et même en feu dévorant. Mais ces fables sur le souverain de l'Égypte contemporain de la prise de Troye, n'ont été évidemment inventées chez les Grecs qu'à propos du voyage de Ménélas en Égypte, raconté au 4e livre de l'Odyssée, voyage durant lequel l'Atride lutte avec le *Dieu marin Protée*, pasteur de Neptune, établi dans l'île de Pharos, où Ménélas obtint enfin de *Protée* des vents favorables. Diodore eût pu s'épargner la peine de chercher dans les détails du costume des anciens Pharaons, une explication peu naturelle des prétendues métamorphoses du roi *Protée*, qu'on aura, postérieurement à Homère, confondu sans raison avec un roi d'Égypte. L'inimitable poète n'est point

(1) Livre I, p. 62. Les manuscrits offrent les variantes Κετηνα, Κετνα et Κετινα.

tombé dans la même erreur ; il ne parle de *Protée* que comme d'un *immortel*, un dieu marin, *ministre de Neptune et qui connaissait toutes les profondeurs de la mer*,

Ἀθάνατος Πρωτεὺς Αἰγύπτιος, ὅστε θαλάσσης
Πάσης βένθεα οἶδε, Ποσειδάωνος ὑποδμώς (1).

Diodore a de plus déplacé le règne du pseudonyme *Protée* (Cétès, Thouôris ou Ramsès X), en le faisant vivre après le roi *Mendès* (le *Smendès* de Manéthon), et postérieurement à une première invasion des Éthiopiens. D'après l'historien de Sébennyte, le texte d'Hérodote, et même selon la mauvaise compilation de Georges le Syncelle, qui donne aussi au Ramsès X des monuments le nom de Θούωρις, ce prince a certainement vécu un petit nombre de générations après Ramsès VI ou le grand Sésostris.

Hérodote a indiqué les belles constructions de Memphis, qui, de son temps, rappelaient la mémoire de Ramsès X ou *Protée*. Les monuments de Thèbes portent encore sa légende royale hiéroglyphique. M. Huyot l'a copiée sur les petites colonnes de la salle hypostyle de Karnac et sur quelques autres points du palais. La Commission d'Égypte l'a également dessinée à Thèbes, mais sans désigner

---

(1) Odyssée, livre IV, vers 385, 386.

les édifices sur lesquels elle se montre. J'ai cité aussi quelques manuscrits hiératiques du Musée de Turin, dans lesquels ce même Pharaon est expressément nommé ; il me reste enfin à parler d'une autre papyrus de la même collection, qui semble confirmer la courte durée que Manéthon donne au règne de son *Thouôris*, et prouver en même temps l'identité de ce personnage et de notre Ramsès X. C'est un reste de registre de recettes, de 3 à 4 pieds de longueur, et d'une grosse écriture très-négligée : le protocole manque, et aucune des pages soit du recto, soit du verso, car il est écrit des deux côtés, ne fournit d'indication précise sur le règne auquel il faut le rapporter. J'ai trouvé seulement à la fin de la première page et à la deuxième, un *résumé* suivi d'un total général de certaines recettes faites pendant les années I, II, III, IV, V et VI du règne du ROI SOLEIL PRÉSIDENT DE LA RÉGION INFÉRIEURE APPROUVÉ PAR AMMON (pl. XV, n° 22), ce qui est le prénom royal de Ramsès X (pl. IV, n° 14 *a*). Immédiatement après cette année VI^e, commence un second résumé de recettes annuelles à partir encore d'un an I^er appartenant sans doute à un autre règne : s'il en est ainsi, comme tout semble l'établir, ce papyrus se montrerait d'accord avec les extraits de Manéthon, qui donnent seulement 7 années au règne du dernier roi de la XIX^e dynastie, en observant toutefois que, dans ces extraits, on

compte les années de Thouôris-Ramsès X à la manière égyptienne, en disant 7 années pour 6 ans effectifs et quelques mois, tandis que les registres de *comptabilité*, constatant des dépenses et des recettes faites jour par jour, ont dû au contraire ne porter régulièrement que la 6^e^ année, par des raisons qu'il est facile d'apprécier sans les développer ici (1).

Tels sont, Monsieur le Duc, les divers genres de monuments qui m'ont paru constater l'existence et la succession des princes de la XIX^e^ dynastie égyptienne : il en subsiste sans doute une assez grande quantité relatifs à la XX^e^; mais, dans l'état actuel des connaissances, nous manquons tout à fait d'un point de départ certain, soit pour reconnaître les légendes royales de ces Pharaons, soit pour reconstruire le tableau des règnes dont elle se composa. Une lacune considérable dans les extraits de Manéthon ne nous permet point en effet de rétablir la série de ces légendes royales, aussi complètement que nous avons tenté de le faire pour la XVIII^e^ et la XIX^e^ dynastie.

L'extrait de Jules l'Africain porte seulement que la XX^e^ dynastie se composa de 12 rois, dont la

(1) A la rigueur le texte de Manéthon, d'après Eusèbe, peut ne donner que 6 années de règne à ce roi, au lieu de la variante 7. Voir sur ce point la Notice Chronologique à la suite de cette Lettre.

somme totale des règnes s'élève à 135 ans. L'extrait d'Eusèbe est tout aussi bref que celui de l'Africain, avec lequel il s'accorde quant au nombre de rois; mais il attribue à leurs règnes réunis une durée de 178 ans (1). Ni l'un ni l'autre de ces chronologistes n'a pris la peine de transcrire les *noms propres* de ces 12 Pharaons, noms que l'égyptien Manéthon avait certainement consignés en tête du troisième volume de son histoire, lequel s'ouvrait par les annales de la XX^e^ dynastie formée de rois *Diospolitains* comme les trois précédentes. Les 135 ou 178 années assignées à la domination de ces 12 princes, n'étant point en concordance avec la durée moyenne des règnes en Égypte, si l'on prend pour fondement de ce calcul les dynasties précédentes, on doit présumer que l'état politique de ce pays fut, à cette époque, dans une certaine agitation, puisqu'on vit passer sur le trône un si grand nombre de princes dans un aussi court espace de temps.

Les débris de l'histoire égyptienne, épars dans les écrits d'Hérodote et de Diodore, ne peuvent pleinement suppléer soit à la perte totale, soit à un extrait plus détaillé du livre de Manéthon, relatif à cette XX^e^ dynastie.

L'historien d'Halicarnasse nous apprend toutefois que le successeur de *Protée* (Ramsès X de la XIX^e^

(1) Le texte arménien dit 172.

dynastie) s'appelait *Rhampsinitus*, et qu'il posséda une telle masse de richesses, qu'aucun des rois qui régnèrent après lui ne parvint à l'égaler sous ce rapport (1). Diodore dit aussi qu'après la mort de *Protée*, le trône passa à *Rhemphis* (2), prince dont la vie entière fut employée à l'accumulation de trésors immenses. Cet accord des deux auteurs établit, ce me semble, assez positivement que le premier roi de la XX[e] dynastie porta les noms de Ῥαμψίνιτος *Rhampsinitus* et de *Rhemphis* Ῥέμφις, ou plutôt Ῥέμψις *Rhempsis*; car nous trouvons aussi dans la liste des rois d'Égypte que Le Syncelle a composée, en bouleversant à sa manière l'ordre des dynasties de Manéthon, un roi Ῥάμψις *Rhampsis* donné comme successeur du roi Κῆρτος (3), qui doit être le Κέτης (*Protée*) de Diodore de Sicile.

Selon ce dernier, les descendants du roi *Rhempsis* tinrent sans honneur le sceptre de l'Égypte, et les livres sacrés ne conservaient la mémoire d'aucune action glorieuse ni d'aucune entreprise utile de la part de tels Pharaons, qui paraissent s'être seulement occupés à consommer dans la mollesse des voluptés, quarante myriades de talents entassés par *Rhempsis* I; ce chef de la XX[e] dynastie, est lui-même

---

(1) Hérodote, liv. II, § CXXI.
(2) Diodore, Biblioth., liv. I, chap. 62 et 63.
(3) Le Syncelle, *Chronograph.*, pag. 160, ed. reg.

taxé d'avarice par le même historien, et accusé de n'avoir rien fait ni pour les Dieux, ni pour les hommes. Mais Diodore se trompe en cela même; car Hérodote, beaucoup plus croyable en ceci, puisqu'il est plus ancien et surtout puisqu'il parle de ce qu'il a vu, assure que ce Pharaon laissa pour monument de son règne les propylées occidentaux du temple de *Phtha* (l'Héphæstium) à Memphis, et qu'il fit de plus ériger devant ces propylées deux colosses de 25 coudées de hauteur (1). Or, si les prêtres de la seconde capitale de l'Égypte ont dit à Hérodote que ces ouvrages étaient dus au roi *Rhampsinitus*, c'est qu'ils portaient effectivement sa légende en caractères sacrés.

Sous un autre point de vue, et celui-ci est d'une plus haute importance, les récits d'Hérodote méritent plus de confiance que ceux de Diodore; je veux parler de la succession chronologique des rois, adoptée par l'un et par l'autre de ces auteurs. Hérodote, d'accord avec Manéthon, place *Protée* (Ramsès X) à la suite de *Sésostris* (Ramsès VI) et de *Phéron* (Ramsès VII), tandis que Diodore met entre ces deux derniers Pharaons (qu'il appelle Sésoosis Ier et *Sésoosis II*), et le règne de *Protée*, un intervalle de temps tel, qu'il surpasse de beaucoup la durée des 4 générations que Manéthon a

(1) Hérodote, liv. II, § CXXI.

dû reconnaître seulement, et d'après les monuments historiques originaux, entre *Ramsès VI* (le grand Sésostris) et *Protée-Ramsès X.*

Diodore admet en effet entre ces deux princes :

1° Un *grand nombre de règnes*, et après *plusieurs générations* (πολλαῖς γενεαῖς), dit-il, un tyran nommé Ἄμασις ou Ἄμμωσις ;

2° Une *invasion des Éthiopiens* sous la conduite d'*Actisanès* (ΑΚΤΙΣΆΝΗΣ) qui, de concert avec les Égyptiens, renverse *Ammôsis* du trône et l'occupe jusqu'à sa mort ;

3° Le règne entier du roi *Mendès* intronisé par les Égyptiens secouant le joug des Éthiopiens ;

4° Enfin une *anarchie de cinq générations* (γενεὰς πέντε), qui se termine par le couronnement du roi *Protée.*

Mais la durée et l'ordre même de ces évènements divers sont en opposition complète avec l'histoire égyptienne écrite par un Égyptien même, c'est-à-dire avec tous les extraits de Manéthon, que l'on doit sans difficulté préférer à tout autre document ; et si nous faisons remarquer aussi que le roi *Mendès* qui, d'après Diodore, commence une dynastie égyptienne, puisqu'il succède à une *invasion étrangère,* n'est autre que le *Smendès* Σμένδης de Manéthon, le chef même de la XXI^e^ dynastie, on admettra nécessairement de deux choses l'une, ou que Diodore a interverti la succession véritable des règnes

et des faits, ou, si l'on veut, que ce désordre provient des copistes, induits en erreur par la répétition des formules Τοῦ δὲ βασιλέως τούτου τελευτήσαντος, et Μετὰ δὲ τοῦτον τὸν βασιλέα, si fréquentes dans cette partie du texte original de l'auteur grec.

Quoi qu'il en soit, le premier livre de Diodore n'en est pas moins précieux, puisque, en rétablissant toutefois l'ordre des évènements, il semble pouvoir nous donner quelque lumière relativement à l'état de l'Égypte sous la XX^e^ dynastie.

En reportant en effet *Protée* (Ramsès X) à sa véritable place, c'est-à-dire à un petit nombre de générations après *Sésoosis II* (Ramsès VII), nous trouverons le chef de la XX^e^ dynastie dans le successeur même de Protée dernier roi de la XIX^e^, *Remphis* ou *Rempsis* le Rampsinite d'Hérodote, Pharaon dont les descendants, les autres rois de XX^e^ dynastie, ne firent rien de mémorable : on pourra placer du temps même de ces rois fainéants la *période d'anarchie* dont parle Diodore; cette XX^e^ dynastie se terminerait par la tyrannie d'*Amôsis* et l'*invasion des Éthiopiens*, s'il est vrai que cette conquête de l'Égypte par les Éthiopiens ne soit point, comme certains détails m'induiraient à le croire, le récit de l'invasion de *Sabbacon*, dont Diodore parle aussi dans la suite de son histoire, récit donné avec un autre nom et porté à une

époque antérieure. Enfin le roi *Mendès*, succédant à l'anarchie et à l'invasion éthiopienne, serait alors à sa véritable place, à celle que Manéthon et les monuments lui ont invariablement marquée comme chef de la XXI^e dynastie.

Il est très-vrai qu'en accordant ainsi les récits de Diodore avec le Canon de l'historien de Sébennyte, il ne reste plus de place pour les règnes de *Chembès* Χέμβης, de son frère *Cephren* Κεφρὴν, et de son neveu *Mycerinus*, Μεχερίνος ou Μυκερῖνος, rois que l'écrivain sicilien donne comme les 8^e, 9^e et 10^e successeurs de *Rampsis*, et auxquels il attribue la construction des trois principales pyramides de Memphis. Mais ici les extraits de Manéthon viennent encore à notre secours, en établissant unanimement que ces ouvrages immenses ont été exécutés bien long-temps avant l'époque par trop rapprochée dans laquelle Diodore voudrait les placer. Manéthon, d'accord sans aucun doute, je le repète, avec les traditions écrites, conservées dans les temples de l'Égypte; Manéthon qui a pu lire et comprendre les nombreuses inscriptions gravées en caractères sacrés sur ces gigantesques édifices, puisque ces mêmes inscriptions paraissent avoir existé jusques au XII^e siècle de notre ère (1), attribue nommément la construction de la grande pyramide de Memphis,

---

(1) Voy. *Abd-allatif* traduit par M. Silvestre de Sacy.

au Pharaon Souphis (ΣΟΥΦΙΣ) de la IV^e dynastie, prédécesseur de *Souphis* II et de *Mencherès* ΜΕΝΧΕΡΗΣ; ces rois sont le ΣΑΩΦΙΣ, le ΣΕΝ-ΣΑΩΦΙΣ et le ΜΟΣΧΕΡΙΣ du catalogue d'Eratosthène.

L'opinion du prêtre égyptien est d'ailleurs pour ainsi dire démontrée par la nature même et la destination véritable de ces monuments. Les pyramides furent des tombeaux de Rois, et puisque ces constructions existent dans les environs de *Memphis*, c'est que les princes qui les firent élever, appartenaient à une dynastie *Memphite*. C'est ainsi que tous les rois *Saïtes* avaient leurs tombeaux à *Saïs*, et que les magnifiques catacombes royales de la vallée de Biban-el-Molouk à Thèbes ou la grande *Diospolis*, ont été creusées, comme leurs légendes le prouvent invariablement, pour recéler les corps des Pharaons des dynasties *Diospolitaines*. Or, les divers extraits de Manéthon s'accordent à n'admettre que trois dynasties de *Memphites*, et toutes antérieures à l'invasion des Hyk-Schôs. Ce sont la III^e, la IV^e dans laquelle se trouvent en effet les rois *Souphis* 1^er, *Souphis* II et *Mancherès*, enfin la VI^e où se trouve aussi la fameuse ΝΙΤΩΚΡΙΣ, *Nitocris*, reine qui, selon Manéthon, fit aussi ériger celle des pyramides de *Memphis* qui est la troisième en grandeur comme en ancienneté (1).

(1) Georges le Syncelle, Chronograph., pag. 58, ed. reg.

Nous devons donc, Monsieur le Duc, considérer les célèbres pyramides de Memphis, comme les plus antiques monuments de l'Égypte entière, ce que semblait dire déja l'absence totale de sculptures et d'inscriptions sur les parois de leurs chambres ou couloirs intérieurs, et principalement sur les sarcophages qu'elles renferment; et quant à celles qui décoraient le revêtement extérieur de ces masses, rien ne nous garantit qu'elles ne fussent pas d'un temps postérieur. Ces immenses édifices sont très-antérieurs à la XX^e^ dynastie *Diospolitaine*, c'est-à-dire au XIII^e^ siècle avant notre ère, époque vers laquelle on devrait les placer si l'on voulait suivre la chronologie d'Hérodote ou celle de Diodore de Sicile. Mais ce dernier auteur doutait beaucoup, et avec raison, de l'opinion qu'il a lui-même énoncée à cet égard. Il avoue, en effet, n'avoir trouvé d'accord sur l'époque et les constructeurs des pyramides ni les Égyptiens eux-mêmes, ni les auteurs qu'il a pu consulter (1). Il était naturel que vers le siècle d'Auguste, des habitants de l'Égypte questionnés par Diodore de Sicile, n'eussent pas des idées très-claires sur l'origine d'ouvrages qui remontaient aux premiers temps de la vieille monarchie; mais sous les premiers Lagides il ne pouvait en être ainsi de

(1) Περὶ δὲ τῶν Πυραμίδων οὐδὲν ὅλως οὐδὲ παρὰ τοῖς ἐγχωρίοις οὔτε παρὰ τοῖς συγγραφεῦσι συμφωνεῖται. Diodore liv. I, § 64.

Manéthon, historien, homme instruit et en état de consulter à ce sujet et les livres anciens et les archives des temples. Au reste, il me parait certain qu'Hérodote et Diodore ont nommé les véritables auteurs des pyramides, et qu'ils ont erré seulement sur l'époque même de la construction. Les rois ΧΕΩΨ, ΧΕΦΡΗΝ et ΜΥΚΗΡΙΝΟΣ du premier, le ΧΕΜΒΗΣ, le ΚΕΦΡΗΝ ou ΧΑΒΡΥΙΣ et le ΜΥΚΕΡΙΝΟΣ du second, ne peuvent être en effet que les Pharaons ΣΟΫΦΙΣ Ier, ΣΟΫΦΙΣ IIe et ΜΕΝΧΈΡΗΣ de Manéthon, c'est-à-dire les 2e, 3e et 4e princes de la IVe dynastie *Memphite*; et il est très-digne de remarque sans doute que Diodore donne très-expressément au constructeur de la grande pyramide ΧΕΜΒΗΣ, la qualification de *Memphite* : ΧΈΜΒΗΣ Ό ΜΕΜΦΊΤΗΣ (1).

Des monuments d'une moindre importance que les pyramides peuvent donc seuls, Monsieur le Duc, conserver quelques traces de l'existence et des travaux de la XXe dynastie dite *Diospolitaine*. Mais à moins que d'étudier sur les lieux mêmes les grands édifices de l'Égypte, ou de retrouver une table généalogique des rois de cette famille, semblable à la table d'Abydos, il sera impossible et de réunir les légendes royales hiéroglyphiques de ces Pharaons,

---

(1) Diodore de Sicile, liv. I, § 63.

et surtout de les ranger dans leur véritable ordre de succession. Aucun auteur grec ou latin ne nous ayant transmis la série des noms propres de ces princes, il ne nous reste aucun moyen sûr de les discerner dans les inscriptions des monuments originaux. Je me trouve donc par cela même réduit à ne vous présenter à cet égard que de simples conjectures.

Les sept légendes royales hiéroglyphiques gravées sur ma planche V (n$^{os}$ 15, 18, 19, 20, 21, 22, 23), me paraissent avoir appartenu à la XX$^{e}$ dynastie, soit par l'analogie du travail des monuments qui les portent, avec celui des sculptures qui remontent à la XIX$^{e}$, soit aussi *parceque les noms propres qu'elles offrent n'ont aucune ressemblance avec ceux que Manéthon donne aux princes de toutes les autres dynasties postérieures*, *depuis et y compris la* XXI$^{e}$.

Le prénom (pl. V, n° 15), existe sur un bel *autel* égyptien du musée de Turin, formé d'un bloc de granit noir de quatre pieds de hauteur. Toute la surface de cet autel est couverte d'inscriptions hiéroglyphiques, sculptées en creux, d'un très-beau travail et partagées en cinq bandes perpendiculaires dont chacune renferme de dix-huit à vingt lignes horizontales de caractères. Vers le haut de la première de ces divisions, est figurée la *Bari*, ou barque symbolique du dieu *Phtha-Socri*, reconnaissable à

sa proue ornée d'une tête de bouc ou de chèvre sauvage : au-dessous de ce tableau et devant une image de *Phtha*, représenté en pied, tel que je l'ai donné dans mon Panthéon (1), se voit la *dédicace de l'autel* faite à cette grande divinité par un Pharaon qui s'intitule *le Dieu bienfaisant* AIMÉ DU SOLEIL, *approuvé par Neith gardienne, vivificateur et chéri de Phtha, Dominateur de la Région suprême.* Ce même *prenom* royal, formé seulement des mots PH-UAI *Aimé du Soleil,* a été retrouvé dans les inscriptions hiéroglyphiques du mont Sinaï, ainsi que le cartouche nom propre gravé sur la même planche (n° 16), et qui paraîtrait devoir se lire *Sénoufra* ou *Sénoufrô*, si l'esquisse que j'ai sous les yeux est exacte, mais j'ignore s'il est réellement lié au prénom PH-UAI, ou bien à un second prénom royal (pl. V, n° 17), copié dans le même lieu, mais dont les formes sont malheureusement très-indécises.

Les seconde, troisième et quatrième divisions perpendiculaires de l'autel de granit renferment environ soixante-quatre lignes de caractères sacrés offrant successivement les noms de toutes les divinités *Synthrônes* du dieu *Phtha*, adorées dans le même temple, et auxquelles l'autel est aussi dédié.

---

(1) 2[e] livraison pl. 8.

Les noms de ces dieux et de ces déesses sont presque tous suivis de titres particuliers à chacun des personnages divins qu'ils expriment, titres qui, pour la plupart, se rapportent aux différentes *Régions célestes* auxquelles ces êtres mythiques étaient censés présider. C'est dire assez combien ce monument devient précieux pour éclaircir le système théogonique de l'ancienne Égypte, si compliqué et si peu connu. Les principales divinités nommées dans cette longue série, sont le dieu *Kaï*, le *Mars* et l'*Hercule* égyptien; la déesse *Tafné*, sœur de ce dernier; *Sèb* (Saturne) et *Netphé* (Rhéa) sa femme; *Osiris*, *Isis* et *Nephthys* leurs enfants; *Phrè* (le soleil); la déesse *Rompé* (l'année); *Thôout* Ibiocéphale (le 2^e Hermès); les dieux *Sovk*, *Hnoum* (Chnoumis), *Anebô* (Anubis), *Horus*, *Mandou*, le taureau d'Ammon, et les déesses *Athyr* (Vénus), *Bouto* (Latone ou la nuit), enfin *Svan* ou *Souan* (Ilithyia).

La dernière subdivision de cet autel présente un intérêt d'un autre genre : partagée en vingt-huit lignes rangées sur deux colonnes, elle contient la série détaillée des offrandes présentées au temple en même temps que *l'autel* qui s'y trouve en effet exprimé *figurativement*. Ces offrandes consistent en ustensiles et instruments nécessaires au culte des dieux, en vases à libations, et surtout en *vins* dont six espèces sont successivement dénommées. Deux de ces sortes de vins sont celles de la *Région*

*d'en haut* et de la *Région d'en bas*; une troisième est exprimée par le mot нрп ERP (vin) écrit phonètiquement et suivi d'un *Ibis perché sur un gros poisson qu'il béquette :* les mêmes groupes se voient aussi dans les légendes du grand bas-relief d'Eléthya, près de la scène qui représente les vendanges et la fabrication du vin.

C'est également sur la partie supérieure d'un énorme autel de granit noir, appartenant aussi au musée de Turin, monument de forme arrondie et n'ayant pas moins de 3 pieds de diamètre, que se montre le *prénom royal* (pl. V, n° 18 a.), exprimant les idées SOLEIL APPROUVÉ PAR HERCULE, plus quelques titres relatifs au dieu. La franchise du travail des inscriptions qui décorent le pourtour de cet autel, et plus encore la présence de ce même *prénom royal* sur un édifice isolé dans l'enceinte du palais de Karnac, ainsi que sur une porte de ce même palais, me font supposer que ce roi a pu appartenir à la XX^e^ dynastie diospolitaine. Je retrouve aussi dans le musée de Turin, une magnifique figurine funéraire, en terre fine ou porcelaine égyptienne, recouverte d'un émail du bleu céleste le plus éclatant, et dont le visage et les inscriptions contenant une prière en faveur du Pharaon défunt, sont rendus avec une délicatesse si parfaite, qu'un tel ouvrage ne peut avoir été exécuté que dans le meilleur temps de l'art en Égypte, sous la XIX^e^ dy-

nastie ou dans l'un des premiers siècles qui l'ont suivie. Cette figurine, la plus belle de ce genre que j'aie encore vue, nous donne à la fois et le *prénom* et le nom propre (pl. V, n° 18 a et b); ce dernier que précède le titre *chéri d'Hercule*, ou qui se combine avec cette même qualification, me semble pouvoir être lû *Athôout*, ou bien *Arthôout* en prenant *l'épervier* dans le sens le plus ordinaire, c'est à-dire, comme représentant par abréviation les syllabes AR ou OR, nom égyptien du dieu *Horus*. La prononciation du dernier caractère, le signe de la panégyrie, ne présente aucune difficulté.

Ce second autel égyptien du musée de Turin, n'est pas moins important que le premier, pour l'avancement des études archéologiques : il a été dédié par ce même Pharaon, comme le démontrent quatre petits bas-reliefs sculptés sur sa circonférence, représentant un personnage offrant l'encens et dont la coiffure est ornée de *l'Uræus* ou serpent royal, l'insigne habituel des souverains de l'Égypte. Au-dessus de la tête du Roi est inscrite la légende suivante *le Dieu bienfaisant seigneur du monde*, *le chéri d'Hercule* ARTHÔOUT *semblable au soleil.* Devant ce prince et marchant dans la même direction que lui, est un second personnage de moindre taille, versant un liquide qui s'échappe d'un vase et qui tombe sur un autel. Le rang et l'action de cet individu se trouvent parfaitement dénotés par la lé-

gende qui le surmonte : elle signifie : *le prêtre faisant une libation*. Le Pharaon et le prêtre font face à plus de soixante petites images de *divinités* ou d'*animaux sacrés*, rangées en une même ligne sur le pourtour de l'autel, et isolées l'une de l'autre par un encadrement particulier renfermant le nom de chacune de ces divinités, écrit perpendiculairement au-dessus de leur tête. Ces mêmes divinités sont groupées en quatre séries, séparées par quatre bas-reliefs semblables en tout à celui qu'on vient de décrire; mais le principal mérite de ce monument consiste sans contredit, en ce qu'il contient, comme j'ai pu facilement m'en convaincre, *les noms hiéroglyphiques des villes de l'Égypte* dans lesquelles chacune de ces nombreuses divinités fut honorée d'un culte spécial. J'y retrouve en effet, au milieu d'une foule d'autres, les noms sacrés de *Thèbes*, de *Memphis*, d'*Hermopolis magna*, d'*Ombos*, d'*Aphroditopolis*, de *Philæ*, etc., que je connaissais déja par l'étude d'autres inscriptions et textes hiéroglyphiques.

Les objets d'art de petit volume contenant la légende royale de ce Pharaon *chéri d'Hercule*, ne sont point rares dans les collections de l'Europe; je me dispense de les énumérer, mais je citerai trois monuments très-remarquables, soit par leur matière, soit par leurs grandes proportions, existants tous trois dans le Musée Britannique. Les deux premiers sont deux obélisques en basalte noir ayant environ

sept à huit pieds de hauteur et de l'exécution la plus pure et la plus précieuse. Ces monolithes avaient été érigés devant un temple consacré au second Hermès, Thoth-Ibiocéphale. Les légendes hiéroglyphiques gravées sur les quatre faces de cet obélisque disent en effet que *le roi du peuple obéissant Seigneur du Monde*, Soleil approuvé par hercule etc. *le fils du Soleil aimé d'Hercule*, Arthôout, *vivant*, *semblable au soleil* a fait exécuter le monument en l'honneur de *lui Thôth deux fois grand, Seigneur-de-Schmoun Seigneur-Dieu-Grand*, et qu'*il a érigé l'obélisque dans la demeure du dieu.*

Le troisième monument remarquable de ce règne et que la capitulation d'Alexandrie a mis aussi en la possession de l'Angleterre, est précisément le sarcophage dans lequel fut jadis renfermé le corps du Pharaon *Arthôout* lui-même. Sa légende hiéroglyphique se lit sur toutes les parties de ce beau sarcophage, mais le nom de ce *roi défunt* est constamment précédé, selon l'usage, de la formule funéraire, *Osiris-Roi* ou *l'Osirien Roi*, à la place des titres *fils du Soleil* et *roi du peuple obéissant Seigneur du Monde*, qui se donnent aux souverains vivants. Ce magnifique monument, qu'on veut bien regarder en Angleterre comme la tombe *d'Alexandre le Grand*, est plus connu en France et dans les relations des voyageurs modernes, sous le nom de *sarcophage*, *cuve* ou *bassin* de la mosquée de Saint-Athanase à Alexandrie.

Les légendes royales plus ou moins complètes que, sous les n° 19 à 23 de la pl. V, j'ai provisoirement rangées dans la XX^e dynastie, n'ont point toutes été copiées sur les monuments originaux du musée de Turin. J'ai tiré la légende n° 21 de la *Description de l'Egypte*, dont les auteurs disent simplement l'avoir dessinée d'après les édifices de Thèbes. Ce prénom signifierait SOLEIL PROTECTEUR DU MONDE APPROUVÉ PAR PHRÉ, si la copie est minutieusement exacte. Le n° 22 est aussi gravé dans le même ouvrage; M. Huyot l'a également dessiné sur les lieux, à Thèbes, dans la cour du palais de Karnac, où cette légende se montre sur des constructions d'un beau style. Je cite en particulier ce prénom royal (n° 22 *a*), parce qu'il diffère très-essentiellement de tous les autres *prénoms* royaux, en ce que le Pharaon, au lieu de se comparer au *Soleil*, comme tous ses prédécesseurs et successeurs, y prend le simple titre de GRAND PRÊTRE D'AMMON. Le nom-propre de ce Pontife-Roi (n° 22 *b*) est *Amensé-Pé-Hôr* (ⲁⲙⲛⲥⲉ ⲡⲉϩⲱⲣ), si le dernier signe est bien réellement un *épervier*. Mais il ne peut naître de pareilles incertitudes sur les légendes royales numérotées 19, 20 et 23, puisque j'ai sous les yeux, à Turin, les monuments qui les portent. La légende n° 20 est sculptée sur un grand bloc de pierre calcaire blanche, dont la destination primitive m'est inconnue. Le prénom n° 19 *a*, existe aussi sur un

scarabée, et je le connaissais déjà uni au nom-propre n° 19 *b*, sur un amulette de la collection de M. Lageard; enfin j'extrais le prénom n° 23, du plus complet des rituels funéraire hiéroglyphiques du musée de Turin. Dans la même colonne du manuscrit, où existe le prénom royal, il est parlé d'un *fils de roi* ou prince, dont le titre et le nom-propre sont reproduits sur la planche V, n° 24.

Le Musée Égyptien de S. M. le roi de Sardaigne ne possède, à ma connaissance, qu'un seul monument relatif à la XXI^e^ dynastie : c'est une magnifique *stèle* funéraire de six pieds de hauteur sur deux de large, provenant de fouilles faites à Abydos dans la Thébaïde. La matière et le genre de travail de cette stèle, offrent une si parfaite analogie avec la matière et le travail de la belle stèle rapportée également d'Abydos par M. Thedenat, et appartenant aujourd'hui à M. Cousinery, que j'en fus d'abord frappé avant même de connaître le lieu d'où provenait le monument de Turin. Ce dernier porte en tête un *prénom* (pl. V, n° 26 *a*.), avec la date de l'année XLVI (1). Le manque total du nom-propre royal nous laisserait dans une complète incertitude sur l'époque où cet admirable bas-relief a été exécuté, si la stèle de M. Cousinery, laquelle est évidemment du même siècle et sort

(1) Voy pl. XV, n° 23.

peut-être de la même catacombe, ne venait heureusement suppléer à cette absence et nous apprendre dans quelle dynastie nous devons chercher ce long règne.

Ce précieux modèle de sculpture égyptienne contient, vers le bas, deux petits bas-reliefs : l'un représente cinq personnages de divers sexes, portant des offrandes à leurs père et mère *défunts*. Sur l'autre, sont figurés les deux époux assis, ayant devant eux un autel chargé d'offrandes. Toute la partie supérieure de la stèle, est occupée par quinze grandes lignes horizontales d'hiéroglyphes, exécutés avec une finesse et une pureté peu communes. Treize de ces lignes contiennent l'inscription funéraire du défunt qui se nommait ΑΑϹΗ *Aasen*. L'inscription commence véritablement à la troisième ligne supérieure par la formule ordinaire dans ces sortes de monuments, et dont celle-ci n'est qu'une pure amplification; mais les deux premières lignes de la stèle, et qui forment une sorte de titre général, présentent un intérêt tout particulier, puisqu'elles contiennent la dédicace même de ce monument faite par un Pharaon dont les qualifications, et le nom propre environné du cartouche royal, remplissent la première ligne que je traduis ainsi, le sens de tous les caractères qui la composent étant bien connu d'ailleurs :

*La vie divine! l'Aroëris bienfaiteur du Monde*,

*seigneur de la Région d'en haut et de la Région d'en-bas, le bienfaiteur du monde, roi du peuple obéissant, fils du Soleil* MANDOUFTEP *toujours vivant* (pl. XV, n° 23).

Le bas-relief placé à la suite de la légende funéraire, nous explique bien clairement pourquoi le Pharaon *Mandou-ftép* fit élever une si magnifique stèle à la mémoire de l'individu nommé *Aasen*, qu'aucun titre ni aucun détail de costume ne distingue, ni sa femme non plus, *Hapévé* (ϩⲁⲡⲩⲉ) ou *Hapéfé* (Epaphia), du commun des défunts figurés sur les autres stèles. Une pareille consécration ne fut, de la part de ce souverain de l'Égypte, qu'un simple acte de piété filiale, puisqu'il est représenté dans ce bas-relief, faisant à son père *Aasen* et à sa mère *Hapévé*, l'offrande d'une cuisse de victimes : sur la tête du Pharaon est tracée la légende suivante indiquant expressément son degré de parenté avec le défunt *Aasen* : Ceϥ ⲙⲉⲓϥ Ⲙⲛⲧⲟⲩϥⲧⲡ SON FILS QUI L'AIME MANDOUFTEP. Ce roi n'était que le second des enfants de *Aasen*, car le fils aîné, nommé *Osortasen* (Ocpⲧcⲛ), est placé avant *Mandou-ftép* et présente le premier son offrande funéraire (une oie) à leurs parents. Un troisième frère s'appelle ⲙⲛⲧⲟⲩce *Mandou-sé* et donne la main à leur sœur qui la donne à son tour à *Thanen* (ⲑⲛⲛ) un de ses enfants.

Le nom du père défunt, *Aasen*, n'est lié sur la

stèle a aucun des titres qui précèdent ou qui suivent les noms-propres royaux : le nom de *Mandou-ftép* seul est environné du cartouche royal, et nous devons forcément conclure de là, que le Pharaon *Mandouftép* fut le chef d'une famille royale, puisque ni son père, ni son frère aîné *Osortasen* n'a exercé le pouvoir suprême. C'est donc parmi les chefs de dynasties qu'il faut chercher à reconnaître, dans les extraits de Manéthon, ce roi *Mandou-ftép* par les soins duquel ce beau monument fut érigé. La pureté du travail de cette stèle qui dénote le meilleur temps de l'art, et la convenance des noms nous portent naturellement a reconnaître dans MANDOU-FTÉP (*l'approuvé de Mandou*), le roi Mendès ΜΕΝΔΗΣ de Diodore, le ΣΜΕΝΔΗΣ ou ΣΜΕΝΔΙΣ de Manéthon, le chef de la XXI^e dynastie égyptienne, dite des *Tanites* (ΤΑΝΙΤΩΝ) parceque son premier roi appartenait à une famille originaire du Nome ou de la ville de Tanis.

Une circonstance presque indifférente au premier apperçu, mais qui devient grave lorsqu'on a quelque habitude des monuments de l'Égypte, établit encore assez positivement, l'identité de ces deux princes. Il était d'usage en effet parmi les Égyptiens, et toutes les stèles funéraires le prouvent invinciblement, que *le fils prit le nom de l'un de ses ayeux soit paternel soit maternel.* Or, nous trouvons dans la XXI^e famille royale, celle

des *Tanites*, que le fils et le successeur de *Smendès* (notre Mandou-ftép) s'appeloit ΨΟΥΣΈΝΗΣ (1), et l'on y retrouve des traces du nom même de l'aïeul paternel de ce roi, celui du père de *Mandouftep*, Aasen, accru d'une finale grecque ΨΟΥΣΕΝ-ΗΣ. Un autre roi porte un nom analogue, et ces analogies méritent bien quelqu'attention.

Il faut donc aussi, Monsieur le Duc, rapporter à cette XXI^e dynastie Tanite, le règne du Pharaon dans la XLVI^e année duquel a été sculptée la belle stèle funéraire du Musée de Turin, si étonnamment analogue, quant au style et à la matière, à celle qui vient de nous fournir le nom hiéroglyphique du chef de cette famille royale; et à cet égard encore, les extraits de Manéthon ne nous laissent pas même un seul instant d'incertitude, puisque celui qu'a donné l'Africain nous apprend que le Pharaon *Psousénès* I, successeur immédiat de *Smendès* (Mandou-ftép), occupa en effet le trône pendant 46 années consécutives comme le dit notre stèle (2). C'est le plus long des règnes de la dynastie entière; son premier roi (Smendès), ne gouverna en effet l'Égypte que pendant 26 ans; le troisième *Néphelchères*, règna 4 ans; le quatrième *Aménophthis*, 9 ans; le cinquième *Osochôr*, 6 ans;

(1) Apud Syncell. chronograph, pag. 93, ed. reg.
(2) *Ibid.* pag. 73.

le sixième *Psinachès*, 9 ans; enfin le septième et dernier, *Psousénès* II, 30 ans selon l'Africain, et non 35 comme le dit l'extrait d'Eusèbe qui ôte 5 ans au régne de *Psousenès* I, fixé à 46 par celui de l'Africain et par notre belle stèle, pour les reporter sur Psousénès II. C'est donc à la dernière année du régne de *Psousénès* I, qu'appartient la plus grande des stèles du musée de Turin. Le prénom royal qu'elle porte est par conséquent celui du *Psousénès* successeur de Mandou-ftép : ainsi cette belle stèle, sur laquelle je dois revenir en traitant des bas-reliefs, remonterait au onzième siècle avant notre ère.

Je terminerai cette lettre, Monsieur le Duc, par l'indication de quelques monuments relatifs à la XXII^e dynastie égyptienne, famille originaire de Bubaste, qui monta sur le trône après la déchéance des Tanites, et ces monuments nous donneront aussi un nouvel exemple de cette permanence déjà annoncée des mêmes noms propres dans une famille.

Le chef des *Bubastites* porta le nom de ΣΕΣΈΓΧΩΣΙΣ, *Sésenchosis*, suivant l'extrait d'Eusèbe, ou de ΣΈΣΟΓΧΙΣ *Sésonchis*, d'après l'extrait de l'Africain. Ce dernier nom est le véritable, comme je l'ai fait voir déjà dans mon *Précis du système hiéroglyphique* (1); il est, à la finale près qui est grecque, la

(1) Chap. VIII pag. 203 et suiv.

transcription, aussi exacte du moins qu'elle pouvait l'être en usant de l'alphabet grec, de l'égyptien ϣϣⲛⲕ SCHÉSCHONK, nom de ce même Pharaon en hiéroglyphes phonétiques. J'ai établi en même temps que ce nom royal, précédé de son *prénom*, existe sur une des colonnades de la première cour du vaste palais de Karnac à Thèbes, dont M. Huyot a dessiné les légendes hiéroglyphiques. Je retrouve le nom-propre de *Sésonchis*, SCHÉSCHONK, le *Sésac*, *Schéschak* ou *Schischak* de l'Écriture Sainte, conquérant de Jérusalem et spoliateur du Temple comme de la maison de David, inscrit sur le devant du trône d'une superbe statue léontocéphale du Musée de Turin. La déesse gardienne est représentée assise et décorée de ses insignes ordinaires. Ce colosse est de granit noir à taches blanches, et n'a pas moins de 7 pieds de hauteur. Il porte la légende royale suivante (pl. V n° 27):

» *Le Dieu bienfaisant Seigneur du Monde*, SOLEIL DU MONDE SUPÉRIEUR APPROUVÉ PAR PHRÉ, *le fils du Soleil qui l'aime* SCHÉSCHONK. »

Une statue léontocéphale du Musée de Paris, offre la légende du même Roi. Je la retrouve aussi sur un scarabée du Musée de Turin, avec cette différence toutefois que le nom propre est abrégé, l'espace n'ayant permis d'inscrire que les deux premiers signes ϣϣ (*Schésch*) : une pareille abréviation de ce nom existe sur une statue du Musée

Britannique, le dessein que j'en possède et que je tiens de Belzoni, portant seulement ϣⲛⲕ *Schonk* pour *Schéschonk* ϣϣⲛⲕ. Mais la présence du prénom et sur la statue de Londres et sur le scarabée de Turin, ne permet point de douter qu'il ne faille lire le cartouche nom-propre *Schéschonk*, ainsi que portent tant d'autres monuments.

Ce chef de la XXII[e] dynastie, celle des *Bubastites*, contemporain de Salomon et de son fils Roboam, paraît avoir exercé une puissante influence sur les destins politiques de la Judée. Hiéroboam, auquel un prophète avait promis la souveraineté sur dix des tribus d'Israël, fuyant la colère de Salomon, se réfugia à la cour de *Sésonchis*, auprès duquel il trouva non seulement un asile, mais encore un protecteur actif. Le Pharaon non content d'accueillir l'étranger fugitif, lui donna sa fille en mariage, et envahit la Judée après la mort de Salomon. Ce fut sans doute la terreur des armes égyptiennes, qui décida le démembrement des états de David, et la création du royaume d'Israël. Hérodote ni Diodore de Sicile n'a fait aucune mention des entreprises militaires de *Sésonchis* (Schéschonk), que les chronologistes modernes ont souvent confondus avec le grand *Sésostris*. Il paraît certain que, sous le règne de ce Pharaon, l'empire Égyptien avait conservé ou recouvré en très-grande partie la prépondérance et l'étendue

que lui avaient acquises les travaux et les exploits guerriers des princes les plus illustres de la XVIII[e] et de la XIX[e] dynasties, puisque *Schéschonk* parut devant les murs de Jérusalem à la tête d'une armée immense composée d'*Égyptiens*, de *Libyens*, de *Troglodytes* et d'*Éthiopiens*.

La qualification de *Kouschi* כושי (*Ethiopien*), que les livres saints donnent au roi *Zarach* ou *Zaroch*, c'est-à-dire à *Osorchon* fils et successeur de *Sésonchis*, semblerait prouver aussi que les Pharaons de la XXII[e] dynastie tenaient tributaire une partie du vaste pays que les anciens ont connu sous le nom d'Éthiopie. Quoi qu'il en soit, le Musée de Turin possède un scarabée sur lequel est gravé le nom-propre de ce second des princes Bubastites; ce nom, entièrement formé de signes phonetiques, se lit ⲀⲘⲚⲘⲀⲒ Ⲟⲥⲟⲣⲕⲛ, *le chéri d'Ammon* OSORCHON (pl. V, n° 28 *b*), comme le cartouche nom-propre du même Pharaon, sculpté à la suite de ceux de Sésonchis sur les édifices de Karnac à Thèbes où nous retrouvons son *prénom* royal (pl. V, n° 28 *a*) ainsi conçu : LE SOLEIL GARDIEN DE LA RÉGION INFÉRIEURE APPROUVÉ PAR AMMON.

Il paraît que les noms de *Schéschonk* et d'*Osorchon* furent portés de préférence par les descendants du vainqueur de la Judée. C'est ce que prouve un papyrus hiéroglyphique, gravé par M. le baron Denon dans son intéressant et beau *Voyage en*

*Égypte* (1). Les 3e et 4e colonnes de ce manuscrit, orné de nombreuses figures emblématiques, contiennent le nom du défunt :

*Le prêtre d'Amon-Ra roi des Dieux*, OSORCHON *fils du grand prêtre d'Amon-Ra roi des Dieux* SCHÉSCHONK, *royal fils du Seigneur du monde le chéri d'Ammon* OSORCHON *vivificateur semblable au Soleil pour toujours.* Il s'agit évidemment ici d'un arrière petit-fils du Pharaon *Schéschonk* chef de la XXIIe dynastie. Le défunt dont ce papyrus conserve la mémoire, le prêtre d'Amonra Osorchon, était fils d'un *prince*, ϲⲉⲛⲥⲧⲏ ou ⲥⲧⲏ-ϲⲉ (2) appelé *Schéschonk*, l'un des enfants du *Roi Osorchon* fils et successeur du premier des Bubastites. Nous trouvons ainsi quatre générations d'une même famille dans lesquelles le nom du grand-père passe régulièrement au petit-fils. Ce manuscrit nous instruit en outre d'une particularité d'un assez haut intérêt pour l'histoire. Il prouve, puisque Schéschonk, fils

---

(1) Pl. 137. Voir aussi le *Précis du système hiéroglyphique*, planche XI.

(2) Comme on le trouve dans la troisième colonne du même papyrus où la légende généalogique est reproduite une seconde fois. — Ce titre ⲥⲧⲏϲⲉ ou ϲⲉⲛⲥⲧⲏ, *prince, enfant de Roi*, ne m'étant pas encore connu lorsque je publiai mon *Précis du système hiéroglyphique*, je ne pus décider aussi positivement que je le fais aujourd'hui, le dégré de parenté de cet *Osorchon* avec le roi *Sésonchis*.

du roi Osorchon, était *grand prêtre d'Ammon*, et selon toute apparence à Thèbes où le papyrus a été trouvé, que les Pharaons n'oubliant point que la monarchie avait été fondée en Égypte sur les ruines du gouvernement théocratique, cherchaient à prévenir toute réaction d'une caste nombreuse et puissante, en confiant les hautes dignités du sacerdoce à des personnes de leur propre famille. Le défunt Osorchon, fils du grand prêtre Scheschonk, était sans doute, suivant la coutume égyptienne, destiné à succéder à son père dans le suprême sacerdoce d'Amon-Ra, la grande divinité de Thèbes, puisqu'à l'époque de sa mort, il était déjà *prêtre* de ce dieu. Peut-être aussi que le roi *Amensé-Péhor* (1) que nous avons conjecturalement rangé dans la XX^e dynastie, et dont le prénom royal contient exactement le même titre, *le grand prêtre d'Ammon*, fut un prince d'une autre dynastie, qui, n'étant point appelé directement au trône et se trouvant revêtu du grand sacerdoce d'Ammon, dut ensuite le sceptre à des évènements imprévus. Il demeure certain toutefois, que l'opinion de la plupart de nos écrivains modernes, qui nous représentent toujours l'Égypte courbée sous le joug sacerdotal, et les Pharaons esclaves des pontifes, mérite encore un sérieux examen avant que d'être définitivement adoptée.

---

(1) Supra, page 113.

Le Musée de Turin possède un second monument funéraire rappelant le souvenir d'un autre membre de la dynastie des Bubastites. C'est un fragment de tableau ou plutôt de stèle en bois de sycomore, peinte et dont les couleurs ont presque conservé tout leur éclat primitif. Nous avons à regretter la perte de plus des deux tiers de cette curieuse peinture ; ce qui reste appartenait à la portion gauche de la stèle (pl. XVI).

Au-dessous d'une moitié du caractère figuratif du *ciel* peint en bleu et recourbé sur le contour extrême de la stèle, on aperçoit encore le *disque ailé* emblème du premier Hermès, la lumière et la sagesse éternelles. Les ailes du globe sont peintes en rouge et en vert ; l'extrémité encore visible du caractère *ciel*, repose sur l'emblème ordinaire de la *région supérieure*, espèce d'enseigne ornée de bandelettes. La partie opposée de la stèle montrait indubitablement, comme le prouvent une foule d'exemples, l'autre extrêmité du caractère *ciel* (ⲡⲉ) appuyée sur l'emblème de la *région inférieure*. Ces deux enseignes symboliques formaient ainsi l'encadrement du tableau dont le sujet est un *acte d'Adoration*, ΠΡΟΣΚΎΝΗΜΑ. La figure en pied de l'adorateur existe encore presque en totalité, ainsi que les deux dernières colonnes de sa légende hiéroglyphique. La tète de cet Égyptien, dont toutes les chairs sont coloriées en rouge très-vif, est en-

tièrement rase, ce qui semblerait prouver qu'il appartenait à l'ordre sacerdotal. Le cône et les feuillage qui surmontent sa tête, indiquent aussi que cette image est celle d'un individu défunt. Enfin, la peau de panthère qui couvre la partie supérieure de son corps, comme la tête de l'animal fixée sur sa ceinture et à laquelle est appendu un riche ornement semblable à celui qui décore la ceinture des rois, tout concourt à prouver le haut rang de ce personnage. La statue d'*Aménophis* II citée dans ma précédente lettre, et un manuscrit funéraire d'*Osorchon* (1), arrière petit-fils de Sésonchis, établissent assez que ce costume était propre aux membres des familles Pharaoniques, et les restes de la légende hiéroglyphique tracée sur la stèle même, à coté de l'adorateur, en fournit une nouvelle preuve : la plupart des signes qui composent cette légende étant phonétiques, j'en donne ici la transcription en caractères coptes :

ⲧ. ⲥⲧ. ⲥⲧⲛⲥⲉ ⲛ̄ Ⲧⲕⲁⲧⲉ ⲧⲙⲁⲩϥ Ⲧⲁⲙⲡϫ ϩⲓⲙⲉ
ⲧⲥⲉ ⲛ ⲛⲟⲩⲧⲉⲙⲁⲓ ϩⲱⲣ ⲥⲧ.

T (*défunt*) *Royal fils de* TAKELOTHÉ, *sa mère étant* TAMPEDJ *fille de l'aimé de Dieu* HORUS (défunt).

Le premier signe de ce débris d'inscription est

(1) Supra, page 123.

ou T ou Θ; c'est la dernière lettre du nom-propre du personnage représenté sur le tableau ou peut-être aussi du nom propre de son père. L'autre portion de ce nom se trouvait dans la colonne précédente sur la partie perdue de la stèle. Les deux caractères suivants ϹΤ sont l'abréviation de ce groupe qui accompagne constamment les noms-propres, soit dans les papyrus, soit sur les stèles. Je l'ai traduit provisoirement par *défunt*, quoique les éléments dont il est formé me semblent exprimer l'idée générale *appartenant à la région inférieure*, ce qui pourrait être applicable à tout individu vivant ou mort, appartenant à la terre de la région inférieure de l'univers égyptien.

La *plante* et le *Chénalopex* sont les abréviations usuelles du titre ϹΤΗ-ϹЄ, ou ϹΤΗϹΙ, *royal fils*, *enfant de Roi* (*prince*), titre particulier aux seuls descendants des Pharaons. Le nom-propre du père de ce prince est effectivement environné du *cartouche*, marque distinctive accordée, sans exception, aux seuls noms des souverains sur tous les monuments écrits de l'Égypte. Cet encadrement renferme cinq caractères tous phonétiques. La valeur fixe de chacun de ces signes étant déjà parfaitement déterminée par mes recherches antérieures, il m'a été facile, les extraits de Manéthon à la main, de voir que ce nom (pl. V, n° 29), dont la transcription en lettres coptes peut donner indifféremment

Ткрті, Ткλοϭ, Ткλοι ou Θκλοι, ne peut être que celui du Pharaon appelé ΤΑΚΈΛΩΘΙΣ *Takelôthis*, ou ΤΑΚΈΛΛΏΘΙΣ *Takellôthis*, dans l'extrait d'Eusèbe, comme dans celui de l'Africain. Ces deux chronologistes, d'après le texte original de Manéthon qu'ils avaient pris pour guide, et avec toute raison, dans la partie de leurs ouvrages relative aux annales égyptiennes, placent le Pharaon *Takellothis* dans la XXII^e dynastie, c'est-à-dire parmi les rois de la famille Bubastite dont Sésonchis fut le chef.

Je retrouve donc ainsi, Monsieur le Duc, soit sur des stèles, soit dans les papyrus, les noms des trois Pharaons *Bubastites* mentionnés par les écrivains grecs. L'existence historique de la XXII^e dynastie est donc prouvée monumentalement comme celle des XXI^e, XX^e, XIX^e, XVIII^e et XVII^e; et si le petit nombre d'objets d'art Égyptiens transportés en Europe, et qu'il m'a été permis d'étudier, donnent déjà de telles lumières, que ne serait-il point permis d'espérer de recherches bien méditées d'avance et convenablement dirigées sur le sol même de l'Egypte qui recèle encore tant de trésors historiques? Mais de telles entreprises dépassent les facultés d'un simple particulier; elles réclameraient et l'attache et la coopération active d'un gouvernement protecteur zélé des lettres. Il faut donc se contenter, dans l'état actuel des choses, d'explorer

les monuments Égyptiens existants dans les collections de l'Europe.

Je me propose, en conséquence, de poursuivre, dans une prochaine Lettre, l'examen des statues, bas-reliefs, manuscrits ou amulettes qui peuvent se rapporter aux dynasties postérieures à celle des *Bubastites.* L'espoir fondé de trouver et d'étudier dans les Musées de Florence, de Rome et de Naples, de nombreux documents qui confirment ou étendent ceux que j'ai déjà recueillis ici, et qui donnent des lumières bien désirables relativement aux dernières dynasties des Pharaons, à celles des Perses ou des Lagides, m'engage à suspendre la rédaction de ma troisième Lettre, afin de l'enrichir de notions nouvelles, et justifier ainsi l'honorable intérêt que vous voulez bien accorder à mes travaux. La continuation de mon voyage ne tournera point d'ailleurs au profit seul de mes études, puisqu'elle me promet le précieux avantage de vous renouveler de vive voix, Monsieur le Duc, les expressions de mon respectueux dévouement.

Turin, décembre, 1824.

J. F. CHAMPOLLION LE JEUNE.

# NOTICE CHRONOLOGIQUE

## DES DYNASTIES ÉGYPTIENNES DE MANÉTHON.

### SUITE. — XVI^e A XXII^e DYNASTIES.

La première partie de cette Notice, qui termine la lettre précédente, est uniquement relative à la XVIII^e dynastie de Manéthon ; elle intéresse toutefois très-directement la discussion générale de la chronologie égyptienne : un jalon solide placé au centre de l'espace que cette chronologie comprend, doit diriger et régler l'exploration des points qui sont encore inconnus ou mal connus ; et ce jalon devient le lien commun des résultats de toutes les recherches subséquentes. L'avènement de la XVIII^e dynastie, fut une époque de restauration pour la monarchie égyptienne ; les loix, la religion et les arts de la patrie, furent rétablis dans tout leur éclat après deux siècles et demi de persécutions ; on remit en honneur toutes les anciennes pratiques civiles, et l'état fut reconstitué tout entier par ces mêmes princes qui venaient de le délivrer du joug des

barbares. Cet évènement est un des plus mémorables dans l'histoire de l'ancienne civilisation de l'orient ; il arriva près de six siècles avant l'époque la plus célèbre des annales primitives de l'occident, la guerre de Troie.

J'ai fait tous mes efforts pour réussir à déterminer les temps de cette restauration des Pharaons, ainsi que l'ordre de leur succession, leur filiation et la durée du règne de chacun d'eux. Les monuments contemporains, retrouvés depuis par mon frère dans le Musée royal égyptien de Turin, sont venus confirmer plusieurs des premières données, et des actes publics portant des dates complètes tirées du règne de six des princes de cette illustre dynastie, rentrent exactement dans les limites déjà indiquées pour la durée de ces règnes. Nous touchons ainsi à des certitudes dans une question traitée jusqu'ici avec les seules ressources propres à l'art des conjectures. Cette base capitale de la chronologie égyptienne, permet donc de s'engager avec quelque espoir de succès, dans la discussion des époques antérieures et postérieures à la XVIII^e dynastie ; les monuments nous guideront encore dans cette nouvelle discussion, et ils répandront sur ses obscurités, cette lumière qui n'a rien d'incertain lorsque une critique probe et sans ambition, laisse au langage de ces témoins irrécusables, son expression la plus simple et la plus naturelle.

Les plus anciennes constructions égyptiennes connues, sont des restes d'un édifice plus considérable, qui furent religieusement coordonnés avec le plan du palais de Karnac à Thèbes, commencé après l'expulsion des Hyk-Shôs, par Aménophis, troisième roi de la XVIII[e] dynastie; les cartouches nom et prénom du prince qui éleva ces constructions anciennes, se retrouvent aussi sur deux colosses dont le style annonce également une époque ancienne dans l'histoire de l'art, et l'interprétation de ces cartouches, de même que les considérations historiques qui s'y rapportent, nous donnent le nom du Pharaon *Osymandyas*, dont Diodore de Sicile rapporte les merveilleuses entreprises et les triomphes d'après les interprètes et les annales de l'Égypte (1). Le règne d'Osymandyas demeure donc comme l'époque radicale de l'histoire des monuments connus de l'Égypte, et l'antiquité classique nous permet de déterminer cette époque très-approximativement.

Le même historien, Diodore de Sicile, apprit des mêmes interprètes Égyptiens, que le roi *Uchoreüs* fut le huitième descendant d'Osymandyas, et que le roi *Mœris* succéda à Uchoreüs douze générations après. Il dit en effet, à la suite de l'histoire d'Osymandyas, τῶν δὲ τούτου τοῦ βασιλέως ἀπογόνων ὁ ὄγδοος,

(1) Diod. Sic., lib. 1, pag. 30 et 31.

ὁ ἀπὸ τοῦ πατρὸς προσαγορευθεὶς ΟΥΧΟΡΕΥΣ, et à la suite de l'histoire d'Uchoreüs, μετὰ δὲ τὸν προειρημένον βασιλέα, δώδεκα γενεαῖς ὕστερον... ΜΥΡΙΣ; il y eut donc dix-neuf ou vingt générations entre Osymandyas et Mœris. L'époque du règne de Mœris étant déterminée dans la première partie de cette Notice, elle donnera le temps même d'Osymandyas, si l'on apprécie avec certitude l'intervalle des dix-neuf ou vingt générations qui séparent ces deux princes.

J'ai fait voir ailleurs (1) que les recherches des modernes prouvent l'exactitude de l'évaluation faite par les anciens, d'un siècle pour trois générations, mais seulement dans les pays où les hommes se mariaient vers l'âge de trente ans, comme dans la Grèce selon les préceptes d'Hésiode et de Platon. Dans l'orient au contraire, les hommes se mariant avant cet âge, la durée d'une génération devait être moindre et dans une proportion que l'arithmétique politique pourrait facilement apprécier d'après les usages constants de ces contrées. Pour l'Égypte, nos précédentes recherches, en confirmant notre remarque restrictive, donnent un élément positif de la durée des vingt générations qui séparent Osymandyas de Mœris.

Nous savons en effet que la XVIII^e dynastie des

---

(1) Dans mon édition des *OEuvres complètes de Fréret*, tome I^er, pag. 350 et 359 aux notes. (Paris, 1825, F. Didot, 8°.)

Pharaons eut dix-sept rois, ne formant que quatorze générations, *trois* frères ayant succédé à leurs frères, et la durée totale de ces dix-sept règnes fut de 348 ans 7 mois. Lorsque Thoutmosis, le premier de ces princes, monta sur le trône, il faisait la guerre aux Hyk-Shôs depuis quelque temps, et il réussit à les chasser de l'Égypte : on a donc pu supposer avec toute vraisemblance, et puisqu'il ne règna que 25 ans après l'expulsion des barbares, qu'il était agé de trente ans à son avènement; on a donc 378 ans pour la durée totale des 14 générations, et 27 ans pour chacune, ce qui rentre dans les principes qui viennent d'être exposés pour la supputation des temps par les générations dans l'histoire de l'orient.

Appliquant ces données arithmétiques à l'intervalle indiqué par Diodore de Sicile entre Osymandyas et Mœris, on aura 540 ans pour vingt générations, et l'an 2276 avant l'ère chrétienne pour l'époque où finit le règne d'Osymandyas, celui de Mœris ayant commencé vers 1736 avant la même ère.

Le monument généalogique d'Abydos, exécuté sous le règne de Sésostris au plus tard, et le Canon chronologique de Manéthon, transcrit ou extrait par Eusèbe, Jules l'Africain et le Syncelle, s'accordent avec cette donnée sur l'époque d'Osymandyas : l'intérêt de l'histoire exige que nous le démontrions.

Aucun des six cartouches qui, dans la Table

d'Abydos, précèdent ceux de la XVIII^e dynastie, ne ressemble à celui d'Osymandyas; ces six cartouches sont ceux des rois de la XVII^e dynastie légitime, qui, du temps que les Pasteurs occupaient Memphis, s'était établie et régna sur quelques points de la haute Égypte, et fit construire de grands édifices dans la Nubie, comme le prouvent des monuments qui subsistent encore et dont quelques-uns portent des dates du règne de ces rois. Osymandyas ne fit donc point partie de cette XVII^e dynastie. Les édifices extraordinaires qu'il éleva en Égypte, si l'histoire est fidèle, ni ses expéditions dans la Bactriane ne pourraient non plus s'accorder avec l'occupation d'une partie de ses états par les Pasteurs.

Les extraits qui nous restent de Manéthon, ne donnent que la durée des cinq règnes de la XVI^e dynastie, et l'indication qui résulte du calcul par les générations pour le temps d'Osymandyas, le porte encore au-delà de cette XVI^e dynastie, la somme des règnes de la XVIII^e, de la XVII^e et de la XVI^e, ne fixant l'avénement de celle-ci qu'à l'an 2272, comme on le voit par le tableau qui suit:

| | |
|---|---|
| La XVIII^e dynastie commença de régner | en 1822 |
| La XVII^e (260 ans)................... | en 2082 |
| La XVI^e (190 ans).................... | en 2272 |

Enfin, les deux rois de cette famille dont les

noms nous sont connus, ne sont pas non plus Osymandyas.

Mais pour ne pas trop presser les conséquences de ces données, on peut dire avec toute vraisemblance que si Osymandyas ne fut pas le dernier roi de la XV^e^ dynastie, il dût être le premier de la XVI^e^ : examinons d'abord la première supposition.

Georges le Syncelle qui, dans l'intérêt de son système rétréci, a singulièrement abrégé la liste des rois d'Égypte antérieurs aux Hyk-Shôs, nomme formellement un roi ΟΥΣΗ, *Ousé* ou bien *Ousi*, à la place même que OUSI-MANDOUÉI, dont les Grecs ont fait Οσυμανδέως et Οσυμανδύας, *Osymandyas*, doit occuper selon les résultats précédents. Ce nom se trouve en effet à 191 ans de distance de Salatis premier roi des Hyk-Shôs, c'est-à-dire immédiatement avant la XVI^e^ dynastie, et le Syncelle donne à ce roi Ousi cinquante années de règne, ce qui convient à celui d'un prince qui porta ses armes victorieuses loin de l'Égypte, et orna la capitale de ses états de constructions magnifiques dont les restes subsistent de nos jours. D'après ces faits positifs, l'Osymandyas des Grecs, dont les deux noms égyptiens OUSI-MANDOUEI ont été conservés, le premier par le Syncelle, et le second par les monuments, dut être le dernier roi de la XV^e^ dynastie et régner vers l'an 2300 avant l'ère chrétienne, le calcul par la

durée des générations, et la supputation des temps de la XVII^e et de la XVI^e dynasties, portant également l'époque de ce règne au-delà de l'an 2272 qui est le premier de la XVI^e dynastie, et l'existence de cette dynastie ne peut être douteuse. Elle est formellement reconnue par toute l'antiquité et par les savants historiens de l'Église, notamment par Eusèbe, évêque de Césarée, qui répète plusieurs fois dans sa Chronique traduite par Saint-Jérome, *quo tempore* (du temps de Ninus, roi d'Assyrie) JAM *sextadecima dynastia Thebæi Ægyptiis imperabant*, et qui prend pour époque radicale de sa chronologie, l'année de la naissance d'Abraham, qu'il affirme répondre exactement à la première année du règne de la XVI^e dynastie (1).

Mais afin de prévenir toute éxagération dans ces résultats, afin encore de tenir compte de la différence de quelques années que peut produire le calcul par les générations donné par Diodore, si

(1) *Eusebii Chronicon, edente Scaligero*, Amstelod. 1658, *procemium Eusebii* page 56 *et passim*; édit. de Milan, 1818, pag. 240; — de Venise, II, pag. 14. — Eusèbe a suivi la chronologie du texte des Septante avec tous les pères de l'église. Cette chronologie s'accorde pleinement avec le témoignage des monuments; et quant au synchronisme de la 1^ere année de la XVI^e dynastie avec la naissance d'Abraham, il faut remarquer qu'Eusèbe le donne en n'attribuant que 103 ans de durée aux règnes de la XVII^e, au lieu de 260 selon Manéthon.

surtout, comme il le paraît, le roi Mœris forme lui-même la 20[e] génération après Osymandyas, ce qui ne permet d'en compter que 19 pour cet intervalle; enfin, considérant que l'éclat du règne d'Osymandyas dut, selon la coutume des Égyptiens, le faire désigner comme le chef d'une dynastie (1), *Ousi-Mandouei*, Osymandyas, peut être considéré comme le premier roi de la XVI[e], et le commencement de son règne, porté à la 2272 avant l'ère chrétienne. Si tous les cartouches de la XVI[e] dynastie n'avaient pas disparu de la table d'Abydos par ses fractures, elle confirmerait très-vraisemblablement notre conjecture.

Cette XVI[e] dynastie eut cinq rois qui régnèrent 190 ans, et le dernier, nommé Timaüs par Manéthon, et Concharis par le Syncelle, fut égorgé par les pasteurs dans la sixième année de son règne (2).

Le texte arménien du second livre de la Chronique d'Eusèbe, me semble nous révéler le nom de son prédecesseur qui jusqu'ici était inconnu. Le Canon chronologique général est précédé par les

---

(1) Amosis Thoutmosis, fils et successeur du dernier roi de la XVII[e] dynastie, fut néanmoins le chef de la XVIII[e], parce-qu'il délivra l'Égypte des Pasteurs; de même Ramsès le grand, Sésostris, fils et successeur du dernier roi de la XVIII[e], fut le chef de la XIX[e], à cause de ses grandes actions.

(2) Première Lettre, pag. 103.

listes particulières des princes de diverses contrées, et en tête de chaque liste, Eusèbe a le soin de rapporter la première année du premier roi, à l'année du règne d'un autre prince qu'il a précédemment nommé. Ainsi, pour les rois de Juda, il dit que David commença de régner l'an 30 de Dercylus roi d'Assyrie; pour Sicyone, que la 22^e^ année de son second roi, Europs, repondait à la 40^e^ (ou 43^e^) année de Ninus; pour Athènes, il fixe la première année de Cécrops à la 32^e^ du règne de Phorbas à Argos. Enfin, pour Argos même, il énonce une concordance égyptienne que les traducteurs du texte arménien ont rendue en latin par ces termes : *Regnante Amesse, secundo rege Ægyptiorum, anno CLXI dynastiæ XVI, in Argivos regnat Inachus annis L.* etc., (1). Cette version est moins obscure dans l'édition grecque et latine de Milan; mais le texte examiné par le savant professeur Cirbied, n'a donné aucune variante utile, et il en résulterait confusément que Inachus commença de régner à Argos, *du temps d'Amessès, second roi des Égyptiens, l'an* 161 *de la XVI^e^ dynastie.*

Un autre passage arménien, qui suit la liste des rois d'Argos, éclaircit un peu la difficulté, en ajou-

---

(1) Eusèbe arménien, Venise, 1818, II, pag. 27; édition de Milan, page 250.

tant que les rois d'Argos ayant ainsi commencé de régner l'an 161 de la XVI[e] dynastie, sous le roi Amessès, ils finirent l'an 705 (d'Abraham), *incipientes a CLXI anno XVI dynastiæ Ægyptiorum sub rege Amesse, desierunt anno DCCV.* On conclut déjà de ce nouveau passage, que le roi Amessès fut un prince de la XVI[e] dynastie égyptienne, et qu'il régnait en l'an 161 de cette même dynastie. Reste donc le mot *secundo* du premier texte, qui ne fait aucun sens tel qu'il est placé; mais on voit sans effort 1° qu'Eusèbe prenant cette XVI[e] dynastie pour époque primitive de sa Chronique, et reconnaissant plusieurs fois que cette dynastie fut composée de cinq rois; 2° que le *second* de ces rois ne pouvant pas être sur le trône dans la 161[e] année de cette dynastie qui règna 190 ans, et le dernier des cinq, Concharis, n'ayant régné que durant six ans, Eusèbe a dû dire nécessairement qu'Inachus commença de régner à Argos *la* 161[e] *année de la XVI[e] dynastie égyptienne*, qui était la *seconde année* du règne du roi *Amessès*, nommé *Amosis* dans la version de Milan.

Ce passage important nous apprend donc que l'avant dernier roi de la XVI[e] dynastie se nommait *Amessès* ou *Amosis*, et que son régne commença dans la 160[e] année à compter de l'avènement de cette dynastie; nous savons d'autre part que son dernier roi périt victime de la fureur des Hyk-

Shôs, après avoir régné 6 ans seulement (1); on déduira donc régulièrement de tout ce qui précède, le tableau suivant de cette XVI[e] DYNASTIE.

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1. | Osymandyas, monte sur le trône l'an | 2272 | et règne 50 ans |
| 2. | N. 2[e] roi | 2222 | règnent 109 ans |
| 3. | N. 3[e] roi | — | |
| 4. | Amessès, Amosis | 2113 | 25 |
| 5. | Timaüs, Concharis | 2088 | 6 |
| | Invasion des Pasteurs l'an | 2082 | 190. |

qui est bien la 700[e] année du cycle caniculaire, époques déjà déterminées dans la première partie de cette Notice (2), et ces nouvelles déductions s'accordent pleinement avec elle.

Dans l'état actuel des listes de Manéthon, qui ont été transmises jusqu'à nous par des écrivains juifs ou chrétiens, s'attachant par système à faire voir que les pasteurs Hyk-Shôs étaient des juifs qui auraient ainsi régné sur l'Égypte, la XVII[e] dynastie ne porte que les noms des six rois de ces Pasteurs. Mais on peut conjecturer avec beaucoup de fondement, que le prêtre égyptien de Sébennytus, Manéthon, n'avait pas inscrit ces rois Pasteurs dans ses listes; jamais l'historien officiel d'une nation,

(1) Le Syncelle, pag. 103, ed. reg.

(2) Première Lettre, pag. 105.

écrivant par l'ordre du souverain, ne présenta dans ses récits ces invasions étrangères que comme des usurpations de fait, surtout lorsqu'il écrivit après la restauration pleine et entière de l'ancien ordre légitime. Tel fut Manéthon, prenant pour guide les archives sacrées des temples et les prêtres, leurs auteurs, qui ne négligèrent aucun moyen d'entretenir dans l'esprit de la nation égyptienne, une horreur profonde pour ces Hyks-Shôs; qui couvrirent les monuments publics du tableau partout répété de leur défaite et de leur destruction, et ce sentiment patriotique consacré par la religion avait pénétré toutes les castes. Elles foulaient aux pieds le souvenir des barbares; des chaussures de vivants et des morts recueillies en Égypte, portent sur leurs semelles extérieures la figure d'un Hyk-Shôs à genou et chargé de liens. Manéthon suivit donc les opinions que les prêtres avaient accréditées durant quinze siècles successifs; aucun monument n'existe de la domination de ces étrangers sans cesse occupés à détruire; la Table d'Abydos nomme pour leur époque, les Pharaons fugitifs qui conservèrent dans la haute-Égypte et dans la Nubie l'ordre légal de succession et les traditions nationales; Manéthon fit de ses listes une véritable table généalogique des rois égyptiens, comme l'est celle d'Abydos; il ne pouvait donc pas omettre dans ces listes, les rois Thébains contemporains

de ces Pasteurs, tout en racontant dans son histoire l'invasion armée de ceux-ci (1).

Dans un intérêt contraire, les écrivains déjà désignés durent substituer ces rois Pasteurs, *leurs ancètres*, disaient-ils, aux rois Thébains inscrits par Manéthon dans ses listes primitives; ils nous l'apprennent eux-mêmes.

Josèphe (2), le plus ancien des abréviateurs de Manéthon, ne dit nulle part que l'historien de l'Égypte ait mis ces rois Pasteurs dans l'ordre légal des dynasties ; il résulte au contraire de l'extrait qu'il en rapporte, 1° que cet historien ne parlait de ces rois étrangers que comme ayant de fait occupé une partie du royaume des Pharaons, et 2° que Manéthon ajoutait aussitôt, que les rois qui restèrent dans la Thébaïde et les autres parties de l'Égypte (l'Égypte supérieure), entreprirent enfin contre les Pasteurs une guerre vigoureuse ; que l'un de ces rois, Misphrag-Mouthosis parvint à enfermer les étrangers dans Aaouaris, et son fils Thoutmosis, à les chasser entièrement de l'Égypte. Manéthon ne dut donc inscrire dans ses listes que les noms de ces rois de la Thébaïde, contemporains de la domination des Pasteurs sur la Basse-Égypte,

---

(1) Josephe, extrait du IIe livre de Manéthon; et Eusèbe, 1re partie, ch. 21.

(2) Liv. Ier contre Apion.

et l'on ne trouve non plus que ces noms sur la Table d'Abydos. Manéthon écrivit d'après les mêmes principes, il put la connaître, la consulter même avec les actes publics déposés dans les archives des temples, et dont quelques-uns sont parvenus jusqu'à nous.

Eusèbe, cependant, qui dit avoir tiré de Manéthon même la liste qu'il donne des dynasties égyptiennes (1), ne nomme, pour la XVII$^{e}$, que quatre rois pasteurs dont il borne la durée des règnes à 103 ans, et il ajoute que ce fut du temps de ces rois que Joseph dirigea le gouvernement de l'Égypte. Cette remarque historique n'est certainement pas tirée de Manéthon; il ne s'occupa guères de la renommée du fils de Jacob, ministre des rois Pasteurs qui envahirent les états des rois égyptiens dont il écrivait l'histoire. Ce fut donc Eusèbe qui, rapportant cet extrait de Manéthon, et pour l'honneur de la nation juive, substitua dans le texte de son récit, les noms des rois Hyk-Shôs usurpateurs à ceux des Pharaons de Thèbes qui formèrent la XVII$^{e}$ dynastie des princes légitimes, et dont le dernier de tous, Misphrag-Mouthosis, hâta par ses courageux efforts l'expulsion des étrangers. Eusèbe avoue assez clairement lui-même cette substitution,

---

(1) *Eusebii Chronicon*, 1$^{re}$ partie, édition de Venise, 1818, tom. I, pag. 214.

puisque dans tous les textes imprimés et manuscrits de son Canon chronologique, on trouve qu'après les 190 années de la XVI^e dynastie, il rattache le commencement de la XVII^e à l'année suivante, 191 d'Abraham, l'annonçant en ces termes : *Ægyptii; XVII^a dynastia;* et il ajoute aussitôt cet avertissement : *Apud Ægyptios per septimam decimam dynastiam regnaverunt Pastores annis CIII.* — *Égyptiens :* « XVII^e DYNASTIE. Du temps de cette XVII^e « dynastie, les Pasteurs régnèrent en Égypte pen- « dant 103 ans. » L'existence de la XVII^e dynastie des Pharaons ne saurait donc être douteuse ; leur historien dut donc écrire les noms de ses princes dans les listes légales, comme on les voit sur les monuments; et par un motif analogue en quelque sorte, les historiens des Juifs, exaltant la puissance et l'antiquité de cette nation, substituèrent les noms des rois Pasteurs aux noms des rois Thébains de Manéthon, et la Table généalogique d'Abydos, qui ne nomme que ces rois Thébains, ne pouvait en effet en nommer d'autres.

Il suit de tout ce qui précède, que, durant l'intervalle de temps qui sépara la XVI^e dynastie des Pharaons, de la XVIII^e, l'Égypte fut divisée en deux parties gouvernées par deux autorités rivales et contemporaines, les Pasteurs à Memphis, les Pharaons dans la Thébaïde, et il paraît que les premiers de ceux-ci furent tributaires des rois de

Memphis. Manéthon cependant aurait dit toute autre chose dans son histoire, si l'on s'en rapportait à la version arménienne du texte d'Eusèbe qui copia Josèphe abréviateur de Manéthon. Le texte grec de Josèphe dit que Salatis, le premier roi des Pasteurs, après s'être emparé de Memphis, *imposa des tributs* à la Haute et à la Basse-Égypte, τήν τε ἄνω καὶ κάτω χώραν ΔΑΣΜΟΛΟΓΩ͂Ν; mais le texte arménien porte, au contraire, selon la version latine, que, par l'occupation de Memphis, Salatis *sépara* la Haute-Égypte de la Basse, *superiorem et inferiorem regionem unam ab alterâ divisit.* Il est vrai que le mot Δασμὸς signifie à la fois *division*, *séparation*, et *tribut;* les traducteurs arméniens ont pris le mot δασμολογῶν de Josèphe dans la première acception, que des faits historiques pourraient autoriser également; mais le sens du verbe δασμολογεῖν ne saurait s'y prêter. Il faut donc s'en tenir à la tradition ordinaire qui fait les rois de Thèbes tributaires des Pasteurs de Memphis. Quant à ceux-ci, Eusèbe n'en nomme que quatre, auxquels il ne donne que 103 ans de règne. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner les motifs de cette abréviation des temps, qui s'explique par le but même que cet écrivain se propose évidemment dans sa Chronique, dont la naissance d'Abraham est l'époque radicale; et par une préférence qu'il n'est pas nécessaire de justifier, nous nous conformons ici à l'autorité plus dé-

cisive de l'historien égyptien, qui d'ailleurs ne nie point le gouvernement des Pasteurs, donnant en détail l'histoire de leur invasion, celle de ses effets sur l'Égypte, et nommant formellement six rois qui régnèrent ensemble 259 ans 10 mois.

Il avait écrit en même temps l'histoire des Pharaons de la XVII^e dynastie contemporaine, leurs noms, la durée du règne de chacun d'eux, leurs actes les plus mémorables et les résultats de leurs efforts successifs contre les étrangers; mais ces détails intéressaient peu ses abréviateurs, ils les supprimèrent dans leurs extraits, et ils y substituèrent, comme on l'a vu, les noms des rois Pasteurs à ceux des Pharaons.

La Table généalogique d'Abydos a conservé les prénoms royaux des Pharaons, dans leur ordre de succession; la durée totale de leurs règnes peut se déduire de Manéthon même. Son texte rapporté par Josèphe dans le premier discours contre Apion, montre que, de Timaüs ou Concharis, dernier roi de la XVI^e dynastie détrôné par les Pasteurs, jusqu'au roi Amosis Thoutmosis chef de la XVIII^e, qui les expulsa définitivement, ces six rois Pasteurs régnèrent, en occupant une partie de l'Égypte, durant 260 ans; c'est donc dans ce même espace de temps que doit être enfermé le règne des Pharaons de la XVII^e dynastie jusqu'à la mort de Misphrag-Mouthosis.

Les monuments nous diront un jour sans doute

et leurs noms propres avec leur véritable nombre, et la durée de chaque règne particulier; ils suppléeront ainsi à la destruction du texte de leur historien ; mais nous savons déja que Jules l'Africain indique, comme contemporaines, la dynastie des Pasteurs et une dynastie de rois Thébains Diospolites (1); et le Syncelle rapporte aussi qu'à Concharis, dernier roi de la XVI[e] dynastie, succédèrent *quatre rois Tanites*, qui régnèrent 254 ans (2), et ces rois ne purent régner que dans la Haute-Égypte.

Le Syncelle réduit ainsi à 254 ans pour les Pharaons, les 260 années attribuées aux Pasteurs de la XVII[e] dynastie, leurs contemporains. Le Syncelle aurait-il été amené à ce nombre ainsi réduit, en confondant deux époques, 1° le règne paisible de la XVIII[e] dynastie *après* l'expulsion entière des Pasteurs, et 2° la mort d'Amosis Misphrag-Mouthosis qui précéda cet événement de 5 à 6 années, imputant par là sur les 260 années des six rois Pasteurs, les 6 premières années de la XVIII[e] dynastie; ce qui aurait réduit en effet la XVII[e] des Pharaons à 254 ans (3)? Nous examinerons plus tard ce point

(1) George le Syncelle, *chronog.*; pag. 61, édit. royale.

(2) Idem., pag. 103.

(3) Si l'on adoptait ce nombre pour la durée de la XVII[e] dynastie, l'avénement de la XVIII[e] serait de l'an 1828 avant l'ère chrétienne, et le renouvellement du cycle sous Ménophrès, de la 37[e] année du règne de ce roi. Dans le résumé de ces Notices, nous reviendrons sur cette question importante.

intéressant de la chronologie égyptienne. Quoi qu'il en soit, il est difficile d'accorder au Syncelle que, dans les circonstances malheureuses où l'Égypte se trouvait, quatre princes aient régné l'un après l'autre plus de 60 ans chacun; ce terme commun est évidemment hors de toute vraisemblance, il exige un plus grand nombre de règnes, et tout concourt avec la Table d'Abydos pour le porter jusqu'à six.

La durée précise de chaque règne est encore ignorée : nous n'avions par les monuments (les deux stèles déja citées dans le texte de cette seconde Lettre (1)) que des dates de deux règnes seulement, l'une de la 6^e^ ou 14^e^ année du troisième roi et l'autre de la 27^e^ du quatrième roi (V. planche VIII, n^os^ 1 et 2.). Mais de nouveaux renseignements ont éte heureusement découverts en Arabie par M. le docteur Ricci, et c'est à lui que nous sommes redevables de ces précieux documents (pl. VIII bis, n^os^ C, D, E). Le premier est une stèle trouvée à El-Magara, et qui porte la date de l'an XXXI du 4^e^

(1) Pag. 50 et 51. La stèle (Planche VIII, n° 1) est mutilée à l'endroit même de cette date; mais les quatre unités qui restent, indiquent par leur place qu'elles étaient au nombre de six. On peut même sans forcer nullement leur expression, y lire le nombre 14 exprimé ainsi de droite à gauche : ¦∩¦¦. La date de l'autre stèle (Planche VIII, n° 2) est très bien conservée; il en est de même des autres dates transcrites sur la planche VIII bis.

roi de la XVII^e dynastie ; le second est une inscription datée de l'an XLII du même prince, et gravée sur un rocher du même lieu ; le troisième enfin, qui est aussi une inscription avec la date de l'an XLIV du même règne, est gravée sur un autre rocher à Sabout-el-Kadim, autre lieu de l'Arabie. Le règne du quatrième roi de la XVII^e dynastie fut donc de 44 ans au moins ; et ces nouveaux monuments constatent ce fait non moins important, que l'autorité des Pharaons de la XVII^e dynastie, retirés dans la Haute-Égypte, s'étendit néanmoins sur les possessions égyptiennes en Arabie, à El-Magara particulièrement où étaient situées de riches mines de cuivre, et dont les Pasteurs, qui n'avaient pas de marine, ne pouvaient les déposséder.

D'autres renseignements non moins précieux nous seront un jour rendus sans doute ; les lacunes sont encore nombreuses, mais on peut néanmoins déduire de la discussion qui précède, le tableau suivant de la XVII^e dynastie des Pharaons, dont les rois Pasteurs furent contemporains.

| PHARAONS. | Années avant l'ère chrét. | PASTEURS. | Années avant l'ère chrét. |
|---|---|---|---|
| Timaüs, (Concharis) dernier roi de la XVIe dynastie, meurt par suite de l'invasion des Pasteurs après un règne de six années. . . . . . | 2082e | Invasion des Pasteurs Hyk-Shôs en Égypte; ils détrônent Timaüs dernier roi de la XVIe dynastie de Manéthon. . . . . . . . . . | 2082e |
| XVIIe *Dynastie.* | | *Rois Pasteurs selon Manéthon.* | |
| 1er roi qui succède à Timaüs (1er cartouche à droite de la table d'Abydos). | | 1. Salatis règne 19 ans. | |
| 2e roi; Amménémé Pi... (2e cartouche). | | 2. Bœon, 44. » | 2063e |
| 3e roi; (3e cartouche; date de l'an six ou de l'an quatorze de son règne). | | 3. Apachnas, 36. 7 m. | 2019e |
| 4e roi; (4e cartouche; dates des années 27, 31, 42 et 44 de son règne). | | 4. Apochis, Apophis, 61. » | 1983e |
| 5e roi; (5e cartouche). | | 5. Ianias, 50. 1. | 1922e |
| 6e roi; Amosis Misphrag-Mouthosis, (6e cartouche), qui refoule les Pasteurs dans Aouaris. | | 6. Assis, Assèth, 49. 2. | 1872e |
| Ces six princes régnent du temps des Pasteurs qui occupèrent l'Égypte durant | 260 ans. | 259. 10 m. | |
| XVIIIe *Dynastie.* | | | |
| 1. Amosis-Thoutmosis, fils de Amosis-Misphrag-Mouthosis, succède à son père. . . . . . . . | 1822e | Assèth cesse de régner. . | 1822e |

Ces résultats se coordonnent avec ceux qui sont déja énoncés dans la première partie de cette Notice, et se placent naturellement en tête de la XVIIIe dynastie qui succéda à la XVIIe et aux Pasteurs.

Nous n'ajouterons rien ici sur cette première partie de notre Notice, les dates découvertes dans des actes publics de la XVIII^e dynastie, depuis que notre liste est publiée, rentrant avec une pleine convenance dans les limites assignées aux règnes de cette illustre dynastie. Deux stèles récemment apportées en Europe donnent à notre liste une nouvelle autorité : elles ont aussi été trouvées par M. le docteur Ricci, de Florence, à Sabout-el-Kadim, en Arabie; on lit sur l'une (pl. VIII bis, n° F) : *L'an IV, sous la présidence du roi du peuple obéissant*, SOLEIL STABILITEUR DES MONDES, *vivificateur;* c'est le Thoutmosis III de notre liste qui régna 9 ans et 8 mois. L'autre stèle (pl. VIII bis, n° G) porte : *L'an VII, de Tôbi le I^er, sous la présidence de l'Horus fort, roi du peuple obéissant, dominateur du monde, seigneur des seigneurs*, SOLEIL STABILITEUR DE LA RÉGION INFÉRIEURE, *le fils du soleil (qui le dirige?)* MANDOUEI, *serviteur de Phtha, vivificateur, semblable au soleil pour toujours;* c'est Achencherès-Mandouei qui régna 20 ans 3 mois. Enfin un grand scarabée, en terre émaillée, du musée du Vatican, offre la légende royale d'Aménophis II et de sa femme Taia avec la date de l'an XI, en ces termes (pl. VIII bis, n° H) : *L'an XI, du mois d'Athyr le I^er, sous la présidence du roi* SOLEIL SEIGNEUR DE LA RÉGION INFÉRIEURE, *fils du soleil*, AMÉNOF, *président de la région haute, vivificateur, et de la royale*

*épouse puissante* Taia, *vivante;* et cet Aménophis II, ou Memnon, régna 30 ans et 5 mois, selon notre liste de la XVIII[e] dynastie.

Ramsès le grand, Sésostris, fut le chef de la XIX[e], et l'époque de son règne, qui est un point important pour la chronologie égyptienne, celui que la critique sacrée a le plus considéré dans ses recherches, est déja déterminée dans la Notice précédente (1). Les écrits des anciens ne s'accordent pas unanimement à l'égard du nombre des successeurs de Sésostris dans la dynastie dont il fut le premier roi.

Leurs variations sont exposées dans les deux listes suivantes, et on doit les remarquer puisque ces listes sont données comme également extraites du livre de Manéthon.

| I. JULES L'AFRICAIN. | | II. EUSÈBE. | |
|---|---|---|---|
| 1. Séthôs. . . . . . régna | 51 ans. | 1. Séthôs. . . . . régna | 55 ans. |
| 2. Rapsachès. . . . . . . | 61. | 2. Rapsès. . . . . . . . . | 66. |
| 3. Amménephthès. . . . | 20. | 3. Amménephthès. . . . | 40. |
| 4. Ramésès. . . . . . . . | 60. | | |
| 5. Amménémès. . . . . . | 5. | 4. Amménémès. . . . . . | 26. |
| 6. Thouôris. . . . . . . . | 7. | 5. Thouôris. . . . . . . . | 7. |
| | 204. | | 194. |

Pour résoudre les difficultés qui naissent de ces discordances, il suffit de considérer :

1° Quant au total des années de cette dynastie,

(1) Première Lettre, pag. 107.

que la *vieille Chronique* ne lui attribue, comme Eusèbe, que 194 ans;

2° Que tous les textes d'Eusèbe, grec, arménien et latin, s'accordent sur l'ordre et la durée du règne des trois premiers rois, tels qu'ils sont indiqués dans la liste n° II;

3° Que Ramésès, successeur d'Ammènephthès selon l'Africain, manque dans la liste d'Eusèbe, et que les papyrus décrits dans cette *seconde Lettre* (pages 79 à 86), lui assignent invariablement cette place dans la XIXe dynastie;

4° Qu'Eusèbe, qui omet ce Ramésès, porte à 26 années le règne de son successeur, Amménémès, à qui Jules l'Africain n'attribue que cinq ans, Eusèbe compensant ainsi la suppression d'un règne par l'accroissement qu'il donne à la durée du règne suivant;

5° Que Jules l'Africain n'assignant que cinq ans au règne d'Amménémès, le surplus du nombre d'Eusèbe, 21 ans, doit être la durée même du règne du Ramésès que celui-ci a omis.

Ainsi, les témoignages réunis et comparés des extraits de Manéthon conservés par Eusèbe et par Jules l'Africain, l'autorité de la *vieille Chronique*, le témoignage des papyrus de Turin, monuments authentiques et contemporains, et les six cartouches prénoms tous différents qu'ils présentent, portent également à six le nombre des rois de la XIXe

dynastie, et la durée de leurs règnes successifs à 194 ans divisés comme il suit : Séthos, 55 ans (1); Rapsès, 66 ans; Amménephthès, 40 ans; Ramsès, 21 ans; Amménémès, 5 ans; Thouôris, le Polybe d'Homère, 7 ans.

Les dates selon ces règnes, tirées des papyrus égyptiens, s'accordent aussi avec ces nombres; telles sont celles de l'an 3 et de l'an 14 du règne de Sésostris, de l'an 3 du règne d'Amménephthès, de l'an 2 et 1 à 6 de Thouôris. Nous avons déja dit (2) que ce fut sous le règne du troisième des rois de cette dynastie, Amménephthès, ou Aménophès, nommé Ménophrès par Théon d'Alexandrie, que se renouvela, en 1322 avant l'ère chrétienne, le cycle caniculaire dont Censorin a marqué la fin à l'an 138 de la même ère; ce fut aussi durant la courte domination de Thouôris, que Troie fut prise par les Grecs, selon Eusèbe et ses copistes, qui avaient peut-être trouvé ce synchronisme historique dans les livres même de Manéthon.

---

(1) On vien de publier réecmment en Hollande un ouvrage intitulé : *Lettre à M. Ch. Coquerel sur le système hiéroglyphique de M. Champollion, considéré dans ses rapports avec l'Écriture Sainte*; par A. L. C. Coquerel. Amsterdam, 1825. in-8°. Le savant auteur de cet écrit s'applique à fixer plusieurs époques de l'Histoire Sainte, en prenant pour guide notre détermination du règne de Sésostris.

(2) Première Lettre, page 102.

Ses listes, telles que nous les connaissons, portent le règne de ce Thouôris à sept ans, et les dates tirées des papyrus hiératiques de Turin, ne lui en comptent que six entiers. Mais cette différence s'explique très-bien par la méthode égyptienne qui a servi à la rédaction de ces listes : en comptant à chaque prince les années de son règne depuis le premier jour de l'année de son avénement, les fractions de l'année de sa mort étaient assignées à son successeur ; et si Thouôris régna 6 années entières et quelques mois, il put dater des actes de la 7$^{e}$ année, sans qu'on accordât à son règne plus que les six années entières, comme le montre le registre public cité à la page 95 de cette seconde Lettre. On sait que les dates inscrites sur les médailles grecques et romaines frappées en Égypte, sont réglées par une méthode absolument opposée, qui produisait un double emploi de chacune des années où un règne se renouvelait, l'année de ce nouveau règne étant à la fois la dernière du prince qui mourait et la première de son successeur. Cette confusion va jusqu'à nous montrer des dates de la 2$^{e}$ année d'un prince qui ne régna réellement que quelques mois ; tel fut Galba : j'ai expliqué ailleurs (1) cette singulière supputation du temps,

(1) V. dans mes *Annales des Lagides*, l'explication de la date égyptienne d'une inscription grecque tracée sur le colosse de Memnon à Thèbes d'Égypte; tom. I, pag. 413 à 455.

dont une foule de monuments nous certifient l'usage. Mais la régularité nécessaire dans un registre de recettes publiques, devait la rejeter; on y comptait d'après les intervalles effectifs, année par année. Ce registre a donc pu donner 6 années entières seulement à Thouôris, quoique ce roi eût atteint la septième de son règne, et c'est celle-ci que les chronologistes ont adoptée, en faisant pour la fin des règnes une compensation que les registres publics opéraient sur leur commencement. Afin de nous conformer à l'usage des chronologistes, nous adopterons aussi le nombre 7 pour le roi Thouôris, nombre dont le papyrus précité prouve aussi la certitude; et le tableau suivant présentera l'ensemble de la XIX$^{e}$ dynastie, sur le plan déja adopté pour la XVIII$^{e}$.

## XIX$^{e}$ DYNASTIE.

| Numéros d'ordre. | Noms des Rois selon les monuments. | Noms des Rois selon les auteurs anciens. | Durée de leur règne | Commencement en style Julien. Ann. avant J.-C. |
|---|---|---|---|---|
| 1. | Ramsès (VI). | Séthôs, Séthosis, Sesostris, Ramessès. | 55. | 1473$^{e}$ |
| 2. | Ramsès (VII). | Rampsès, Ramsès-Phéron, Sésoosis II. | 66. | 1418$^{e}$ |
| 3. | Aménoftep. (Aménophis IV). | Amménephthès, Aménephthès, Aménophès, Ménophrès. | 40. | 1352$^{e}$ |
| 4. | Ramsès (VIII). | Ramésès. | 21. | 1312$^{e}$ |
| 5. | Ramsès (IX) Amenmé. | Amménémès. | 5. | 1291$^{e}$ |
| 6. | Thouôris. | Thouôris, Polybe. | 7. | 1286$^{e}$ |
| | Fin du règne de la XIX$^{e}$ dynastie. | | | 1279$^{e}$ |

On peut remarquer, en passant, que l'époque assignée par ces recherches au règne de Thouôris, s'accorde pleinement avec celle que Fréret et d'autres chronologistes célèbres, ont donnée à la prise de Troie, et Manéthon dit en effet qu'elle fut contemporaine du règne de ce Pharaon.

On a vu par le texte de cette Lettre, relatif à la XX[e] dynastie, que les abréviateurs de Manéthon n'y ont pris que le nombre de ses rois, qui fut de douze, et la durée totale de leurs règnes successifs portée à 178 ans. Cette lacune importante sera peut-être remplie un jour par les monuments; il m'a semblé aussi qu'on pourrait tirer de la liste des rois d'Égypte rédigée par le Syncelle, quelques données utiles à ce but historique.

Ce chronographe s'est fait un système à lui; les listes égyptiennes de Manéthon ne pouvaient s'y placer selon leur étendue originelle : le Syncelle les a donc abrégées, et il a dressé, selon ses vues particulières, une liste des rois d'Égypte, qui ne cadre très-bien qu'avec sa doctrine des temps. Pour peu qu'on l'examine avec attention, on y reconnaît que, à part quelques noms grecs ou latins de son invention, la liste du Syncelle n'est qu'un abrégé de celles de Manéthon; on y retrouve beaucoup de noms qui sont dans le texte de celui-ci, même selon leur ordre historique, et cet abréviateur systématique se montre plus réservé, à mesure qu'il

entre dans les temps moins anciens : pour ces époques, ses suppositions ou ses erreurs auraient été trop aisément aperçues.

Il ne nomme que 25 rois égyptiens depuis Ménès, le premier de tous selon Manéthon, jusqu'à Concharis, le dernier de la XVI[e] dynastie, et c'est sur cet intervalle que portent surtout les suppressions de l'abréviateur. Il donne après eux les rois Pasteurs qui formèrent la XVII[e] dynastie ; viennent ensuite les rois de la XVIII[e] qu'il réduit de 17 à 14, mettant le nombre des *générations* à la place du nombre des *Rois*, et *Armæus* ou *Danaüs* en est le dernier. De la XIX[e] dynastie, il ne nomme de ceux de Manéthon que trois princes, le 1[er], le 3[e] et le 5[e] qui est Thouôris. Il ajoute ensuite 37 autres rois jusqu'à l'invasion de Cambyse, et il dit, page 210 D, que ces 86 rois *avant* Cambyse formèrent 10 dynasties donnant une durée de 2168 ans ; et page 211 A, que la dynastie des Perses qui leur succéda (celle de Cambyse), fut *en conséquence* la XXVII[e]. Sans nous arrêter à cette contradiction, qui fait succéder la XXVII[e] dynastie à la X[e], nous ferons remarquer, au sujet de la liste du Syncelle, qu'en prenant le roi *Bocchoris*, chef de la XXIV[e] dynastie de Manéthon, pour point intermédiaire (et bien avéré d'ailleurs) de la suite de sa liste après Thouôris de la XIX[e], on reconnaît :

1° Que les douze noms qui suivent celui de *Boc-*

*choris*, sont assez exactement ceux de la XXV^e et de la XXVI^e dynasties de Manéthon, auxquels succéda la XXVII^e, celle des Perses;

2° Que les 12 noms qui précédent celui de *Bocchoris* de la XXIV^e, se rapportent, quoique métamorphosés pour la plupart, aux listes de Manéthon pour la XXIII^e, la XXII^e et la XXI^e, mais qu'ils sont inscrits dans la liste du Syncelle avec un désordre très-notable, les trois derniers étant tirés de la XXII^e dynastie et inscrits immédiatement avant la XXIV^e; les trois précédents étant au contraire de la XXIII^e, quoique placés avant la XXII^e, et les 6 autres, encore en remontant, donnant les rois de la XXI^e avec quelques substitutions de noms et la suppression d'un de ces princes.

Il reste donc entre le *Soussakeim* du Syncelle (Smendis, chef de la XXI^e) et *Thouôris* dernier roi de la XIX^e, *douze noms* qui doivent répondre aux douze rois dont la XX^e fut composée selon les chronologistes anciens (1); aucun d'eux n'en a donné la liste, et sans accorder au Syncelle une confiance trop absolue en ce point, on peut croire que cette série de 12 noms a nécessairement *conservé* la plupart *de ceux de la liste de Manéthon*,

---

(1) Eusèbe, édit. de Milan, pag. 103; — de Venise, pag. 217; etc.

et à cet égard cette liste particulière du Syncelle est d'un grand intérêt. Si les monuments donnent enfin les cartouches noms-propres des princes de cette XX^e dynastie, sa liste ne sera pas d'un médiocre secours pour connaître l'ordre de leurs noms comme celui des règnes; et il est à remarquer que la plupart des noms conservés par le Syncelle, ne se trouvent point dans les autres dynasties. On y lit à la vérité ceux de Ramsès, Kenkérès, etc. que portent déja d'autres princes de dynasties antérieures; mais ceux de la XX^e ont pu les porter aussi, les mêmes noms se retrouvant fréquemment dans la même famille.

Voici cette liste du Syncelle, que des monuments plus authentiques ne peuvent manquer de rectifier :

## XX^e DYNASTIE.

| | | Années avant l'ère chrétienne |
|---|---|---|
| 1. Néchepsos. | Avénement de la XX^e dynastie . . . . . . . | 1279^e |
| 2. Psammouthis. | | |
| 3. N. . . . . | | |
| 4. Cèrtos. | Ces douze princes règnent, selon les chronologistes anciens, 178 ans. | |
| 5. Rhampsis. | | |
| 6. Amensès. | | |
| 7. Ochyras. | | |
| 8. Amédès. | | |
| 9. Thouôris. | | |
| 10. Athôthis-Phousanos. | Le règne de la XX^e dynastie finit dans l'an . . . . . . . . . . | 1101^e |
| 11. Kenkénès. | | |
| 12. Thyennéphès, Ouennéphès. | | |

La durée de ces douze règnes dépasse de beau-

coup dans cette liste du Syncelle, le nombre d'années attribuées par les chronologistes anciens à la XX^e^ dynastie. Mais le Syncelle qui vient d'accourcir de 131 ans les temps de la XVIII^e^ et de la XIX^e^ dynasties, allonge de 145 ans ceux de la XX^e^, et il en résulte que la totalité des trois dynasties selon Manéthon et selon le Syncelle, ne diffère que de 14 ans, de 734 à 720. Poussant même plus loin ces sortes de compensations, si l'on additionne dans le Syncelle les règnes nombreux qu'il énumère entre *Concharis* de la XVI^e^ et *Sabacchôn* de la XXIV^e^, on trouve qu'il ne diffère que d'*une année* seulement avec les listes et la durée des règnes données par Manéthon depuis ce Concharis, dernier roi de la XVI^e^ dynastie, jusqu'à Sabacchôn, premier roi de la XXIV^e^, c'est-à-dire de l'invasion des Pasteurs à celle des Éthiopiens (987 ans selon Manéthon dans Eusèbe, et 988 selon le Syncelle). Mais, dans la chronologie égyptienne, comme dans celle de toutes les autres nations de l'antiquité, les certitudes s'accroissent à mesure qu'on s'éloigne de leurs origines; les annales des temps contemporains donnent des synchronismes également utiles à toutes. Il y a donc peu de variations dans les listes des princes de la XXI^e^ dynastie des Pharaon s, extraite de Manéthon par Eusèbe et Jules l'Africain; ils lui attribuent d'un commun accord sept rois, qui régnèrent l'espace de 130 ans.

Une seule difficulté se présente ; elle est heureusement levée par un monument hiéroglyphique.

Le second roi de cette dynastie, Psousénès, régna 41 ans selon l'extrait de Manéthon par Josèphe, et 46 ans selon l'extrait de Jules l'Africain. Comme ces deux écrivains s'accordent sur la durée totale des règnes de cette dynastie, on ne pouvait ajouter à un règne sans diminuer le nombre des années d'un autre ; Josèphe donnait donc 35 ans au second Psousénès, et l'Africain ne lui en attribuait que 30. Une stèle égyptienne du Musée de Turin, a décidé cette question chronologique (planche XV n.° 23). Elle porte le nom du roi Psousénès I$^{er}$ avec une date de la 46$^{e}$ année de son règne ; sa durée fut donc de 46 ans, comme l'Africain l'avait lu dans Manéthon. Telle est l'importance des monuments authentiques : la chronologie égyptienne perd ses plus profondes obscurités par leur interprétation. On a donc toutes les certitudes désirables à l'égard de l'ordre et de la durée des règnes de la XXI$^{e}$ dynastie des Pharaons : elle forme le tableau suivant.

## XXI^e DYNASTIE.

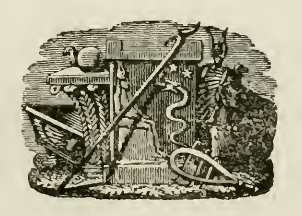
| Numéros d'ordre. | Noms des Rois d'après les monuments. | Noms des Rois selon les chronologistes anciens. | Durée de leur règne. | Concordance Julienne. |
|---|---|---|---|---|
| | | | ans. | Année avant l'ère chrétienne. |
| 1. | Mandou-ftèp. | Mendès, Smendis. | 26. | 1101^e |
| 2. | Psousénès. | Psousénès. | 46. | 1075^e |
| 3. | . . . . . | Nephelchérès. | 4. | 1029^e |
| 4. | . . . . . | Aménophthis. | 9. | 1025^e |
| 5. | . . . . . | Osochôr. | 6. | 1016^e |
| 6. | . . . . . | Psinachès. | 9. | 1010^e |
| 7. | . . . . . | Psousénès II. | 30. | 1001^e |
| | | Fin du règne de la XXI^e dynastie. | | 971^e |

Les rapports de l'antiquité sur le nombre des rois de la XXII^e dynastie, et sur la durée particulière et totale de leurs règnes, présentent des différences assez considérables. Eusèbe, dans tous ses textes, ne nomme que trois rois, Sésonchôsis, Osorthon, et Takellôthis, auxquels il attribue 49 ans de règne. Jules l'Africain au contraire donne les noms de ces trois mêmes princes avec une durée égale de leurs règnes, mais il en indique six autres encore, anonymes il est vrai, et qui portent la durée totale de cette dynastie de princes Bubastites à 120 ans. Jusqu'ici les monuments ne font connaître que les trois princes nommés par ces deux abréviateurs de Manéthon : d'autres documents du même genre peuvent ajouter encore à ces précieuses données, et l'on conçoit que lorsque la série des cartouches royaux sera complète, il sera possible de tirer, des données nouvelles et positives fournies par les car-

touches noms-propres, quelques faits d'une importance incontestable pour éclairer toutes les obscurités qui règnent encore sur les listes tirées du Canon de Manéthon par ses abréviateurs. Nous aurons ainsi, dans la troisième et dernière partie de cette Notice, à reprendre les renseignements déja consignés ici sur les princes de la XXII$^{e}$ dynastie. La troisième Lettre de mon frère contiendra la suite de l'histoire de l'Égypte par les monuments, jusqu'à l'invasion des Romains. La fin de ma Notice répondra au même intervalle de temps, et sera suivie d'un résumé général, tableau fidèle de ce que les documents les plus authentiques, si heureusement interprétés, nous enseignent sur les temps historiques du peuple célèbre que la France a ressuscité tout entier.

Paris, Mars, 1825.

J.-J. CHAMPOLLION-FIGEAC.



Page 38, ligne 4, gauche, *lisez* droite.

— 57, — 7 et 9, ⲁⲁⲙⲏⲥ, — ⲁⲁϩⲙⲥ ;

— 62, — 2, ⲉⲙⲏⲡ, — ⲉⲡⲏⲡ ;

— 64, — 12, Ramsès, — Ramsès V ;

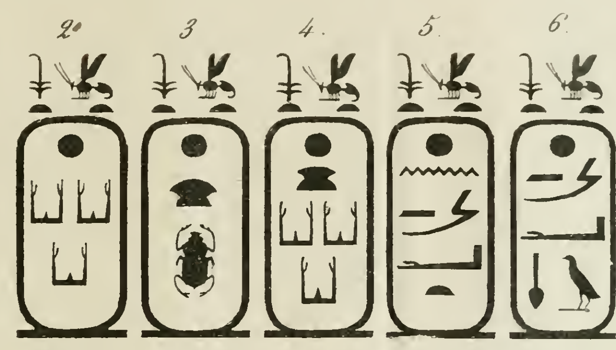
— 85, — 27, ⲁⲙⲙⲏ, — ⲁⲙⲙⲉ ;

— 115, — 15, après Aasen — ou Oosen et même *Ousen* ;

— 118, — 5, après *Aasen*, *lisez* Ousen, que l'on retrouve accru d'une finale grecque dans ΨΟΥΣΕΝ - ΗΣ.

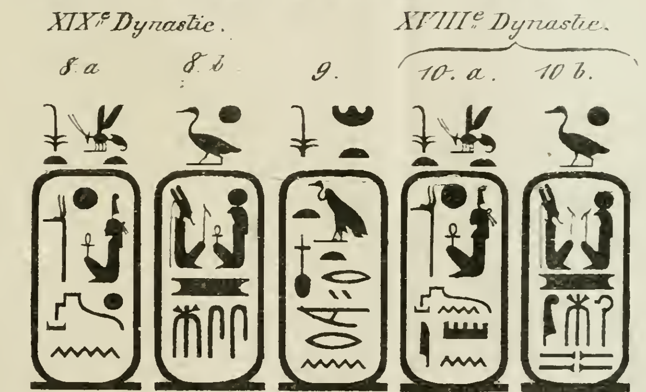
*XVI.e Dynastie.* *XVII.e Dynastie.*



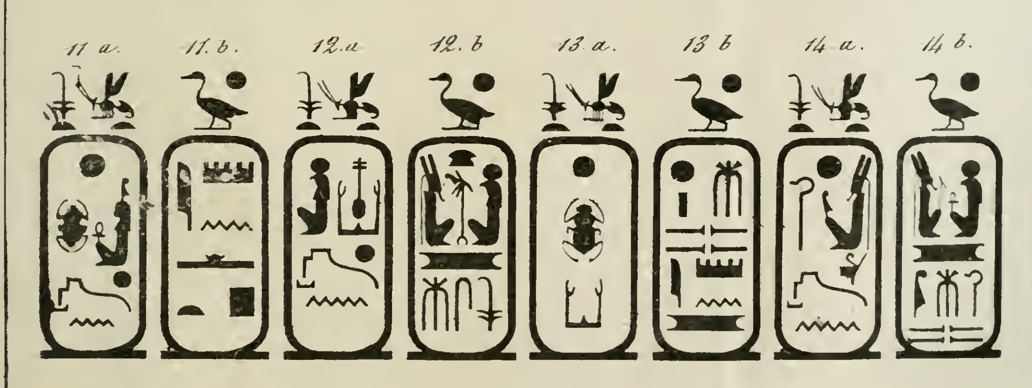



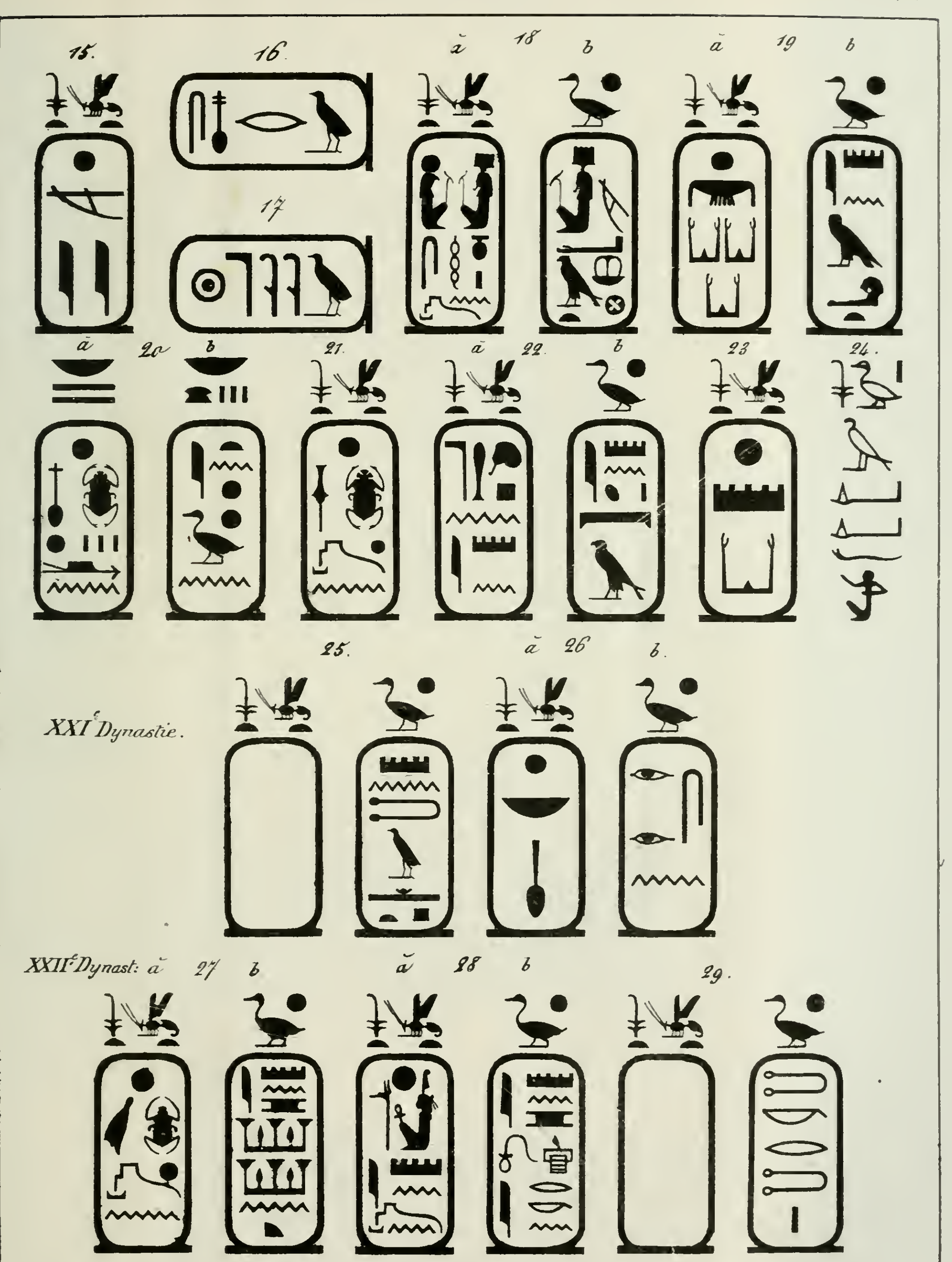

*XIX.e Dynastie.* *XVIII.e Dynastie.*

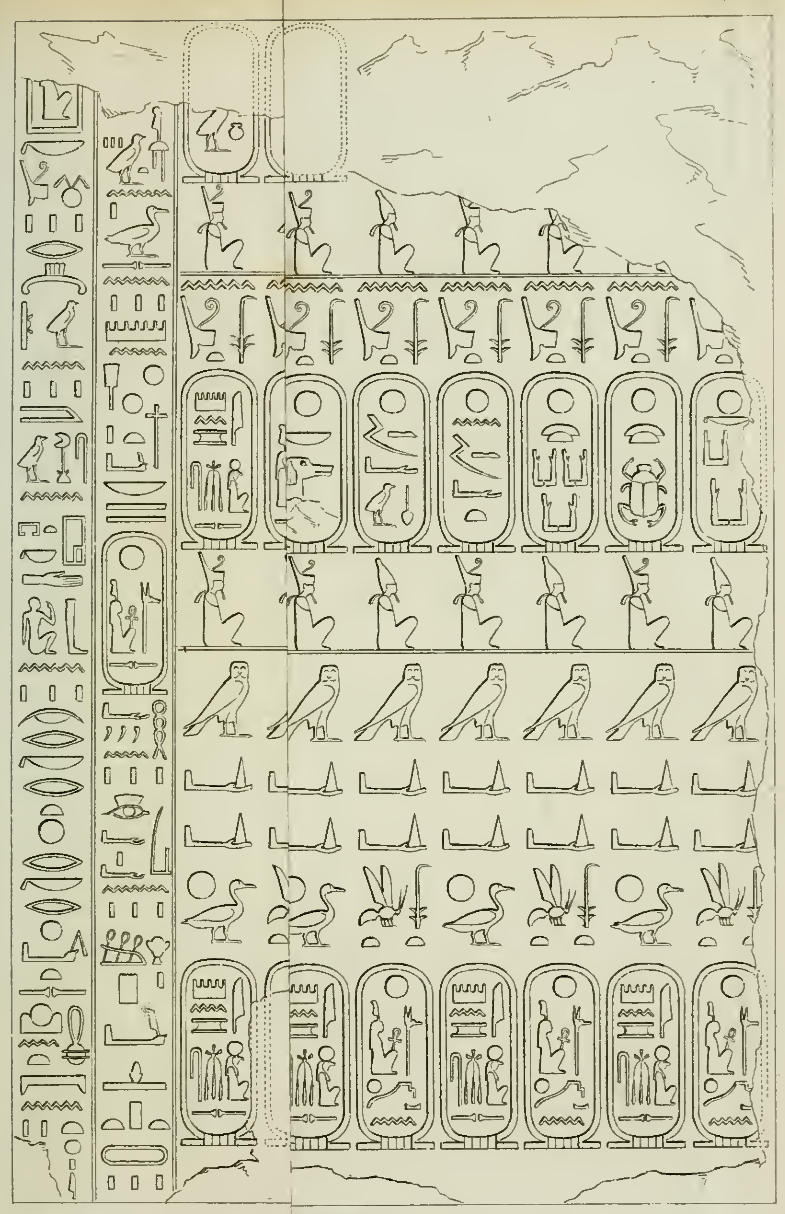



*Suite de la XIX.e Dynastie.*




15.
16.
17
ă 18 b
ă 19 b
ă 20 b
21.
ă 22. b
23
24.
25.
ă 26 b.
XXI^e Dynastie.
XXII^e Dynast: ă 27 b
ă 28 b
29.



*Gravé par Bigant d'après le dessin origin*

P... D'UN TEMPLE D'EL-HARABA

*Abydos.*

*XVI^e Dynastie.* *XVII^e Dynastie.*

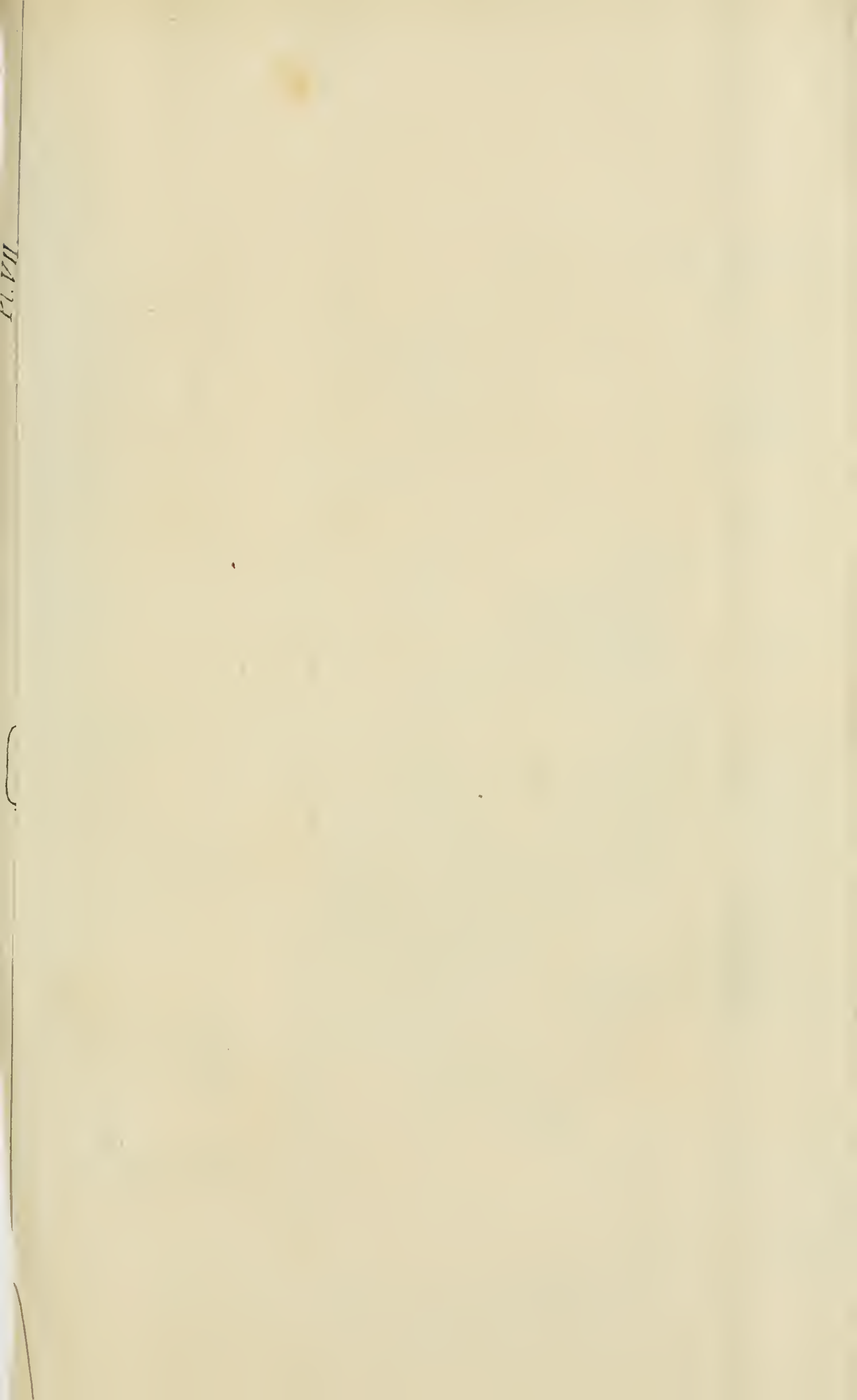
N° 1 a  1 b  2  3  4  5.  6.

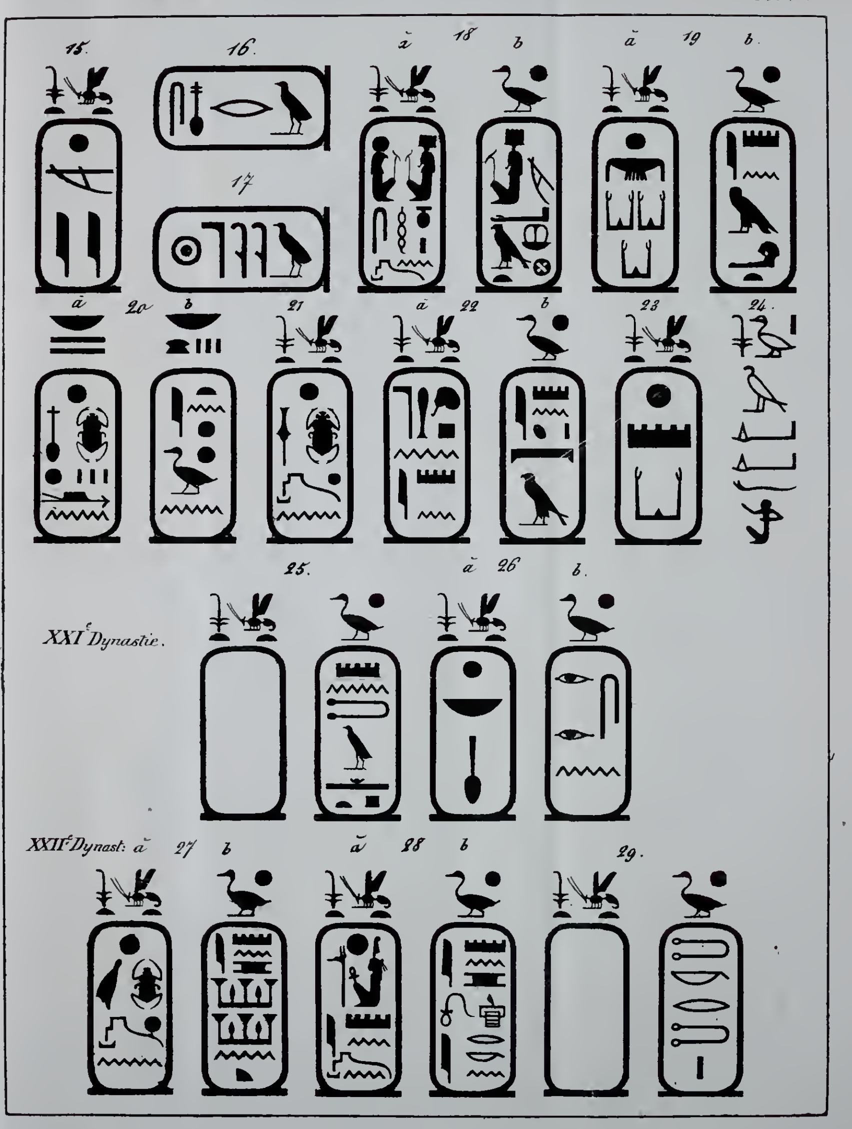
*XIX^e Dynastie.* *XVIII^e Dynastie.*

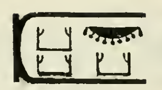
7. a.  7 b.  8 a  8 b  9  10. a.  10 b.

*Suite de la XIX^e Dynastie.*



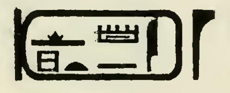


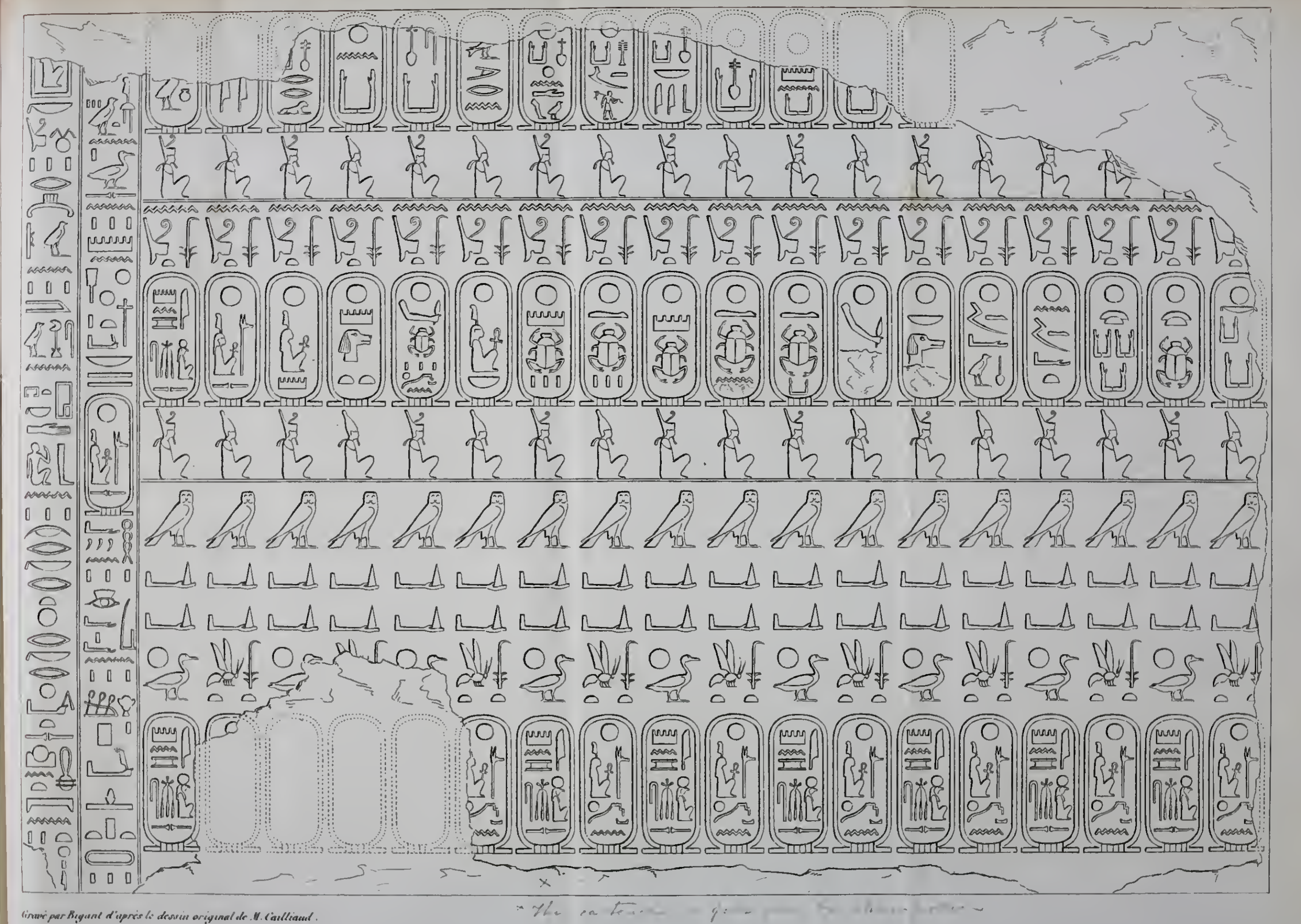

15.
16.
17
ă 18 b
ă 19 b.
ă 20 b
21
ă 22 b
23
24.
25.
ă 26 b.
XXIᵉ Dynastie.
XXIIᵉ Dynast: ă 27 b
ă 28 b
29.



Voir trois autres Stèles,
à la Pl. VIII bis, N.os C,







*Gravé par Bigant d'après le dessin original de M. Cailliaud.*

TABLE GÉNÉALOGIQUE, D'UN TEMPLE D'EL-HARABA

*l'ancien Abydos.*

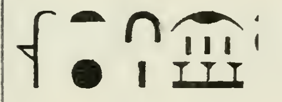
*Stele N° A, voyez*
*Stele N° B, voyez*

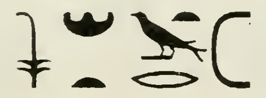




*XVIII°*

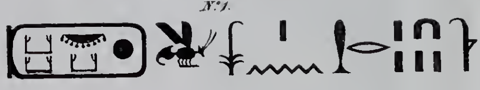






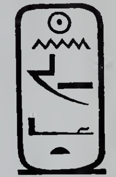
*XVII.e Dynastie.*

*N.° 1.*



*N.° 2.*





*Voir trois autres Stèles, XVII.e Dynastie, à la Pl. VIII bis, N.os C, D, E.*

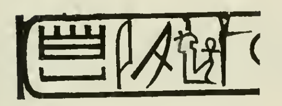
*N.° 3.*

*XVIII.e Dynastie*

*N.° 4.*

*4-a*

*4-b*



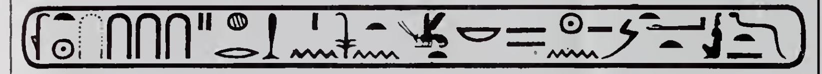
*XVIIᵉ Dynastie.*

*Stele Nº A, voyez à la Planche VIII, Nº 1.*
*Stele Nº B, voyez à la Planche VIII, Nº 2.*

*Nº C.*



*Nº D*



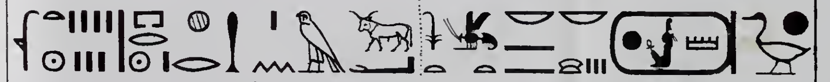
*Nº E.*

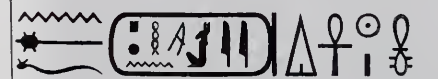
*XVIIIᵉ Dynastie.*

*Nº F.*



*Nº G.*





*Nº H.*





N°5.

N°6

N°7.

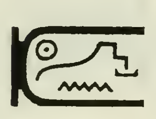
N°8.

(Démotique)

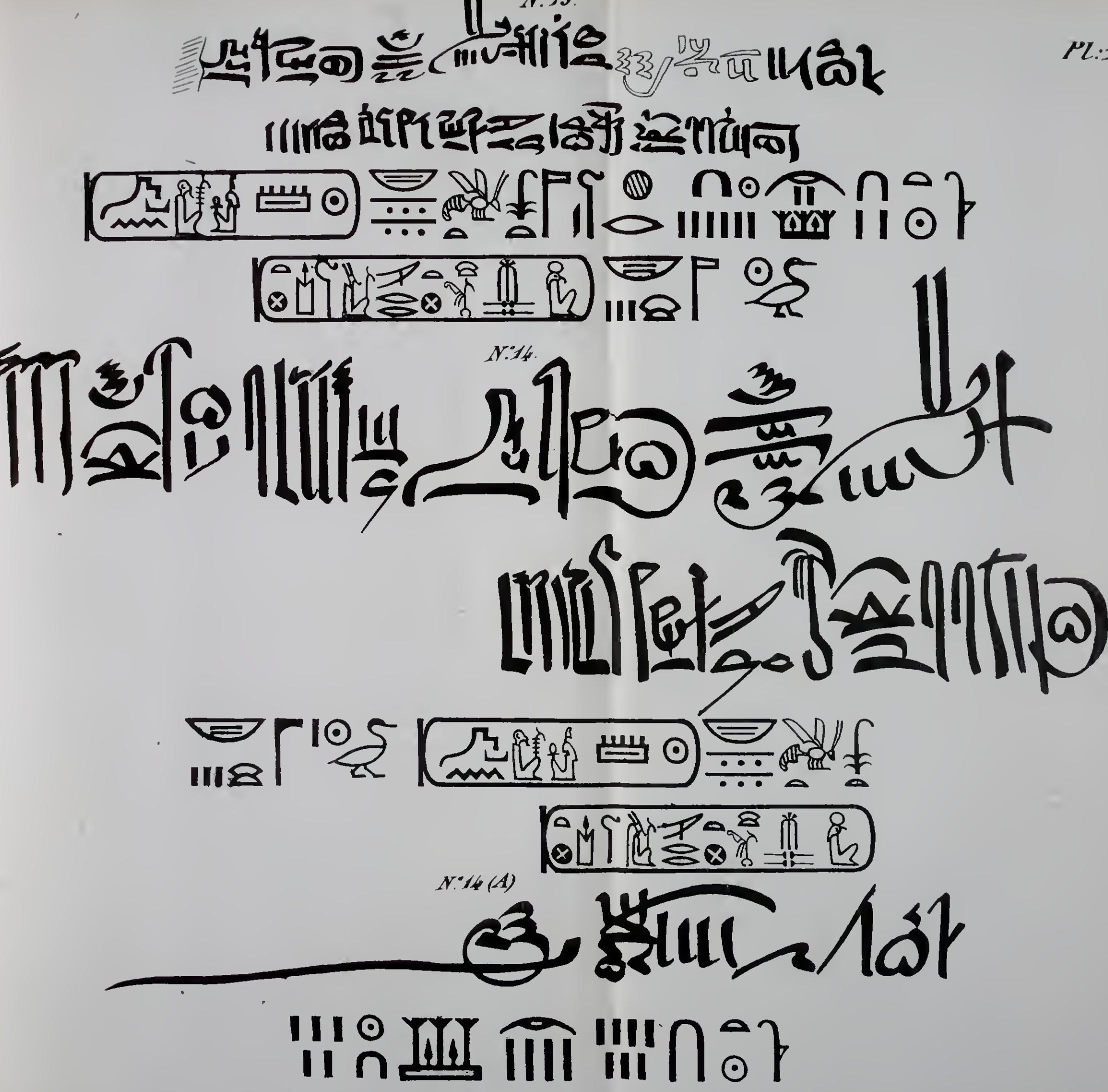
9

(a).

(a)






N.° 13.
N.° 14.
N.° 14 (A)

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

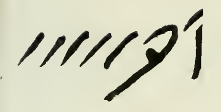
[illegible]

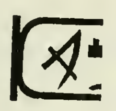
*XIXe dynastie*

*No 15.*

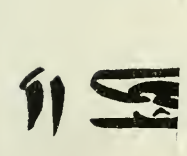
*No 16.*

*No 17.*









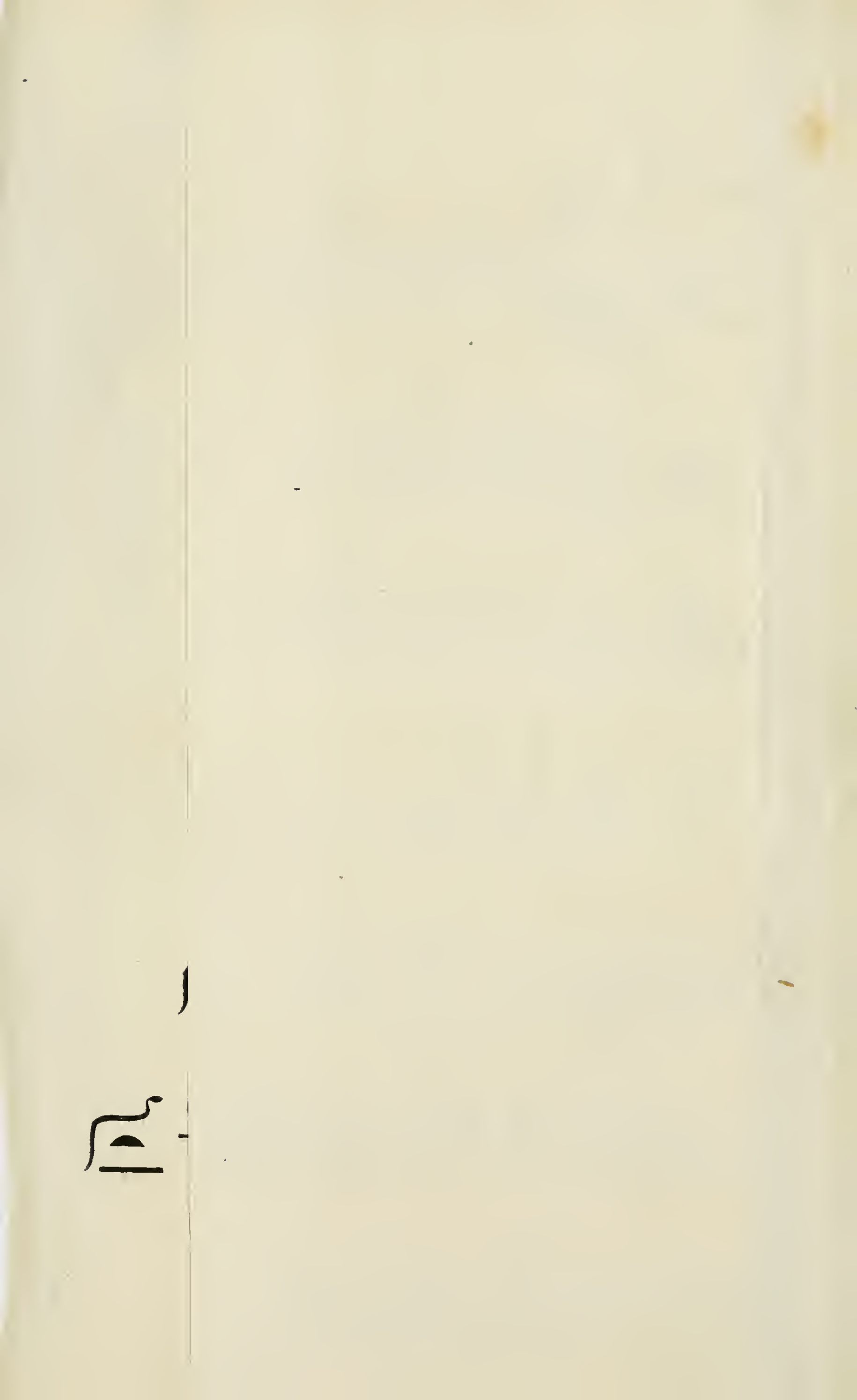
17. a.

18.

18 a

19.

19 b



N.° 20.

N.° 21.



N° 22

1

2

3

4

6.

5

N° 23.

N° 23 (bis).

A

# LETTRE

SUR LE SYSTÈME HIÉROGLYPHIQUE

DE

MM. SPOHN ET SEYFFARTH

# LETTRE

A

# M. LE DUC DE BLACAS D'AULPS,

PREMIER GENTILHOMME DE LA CHAMBRE,

PAIR DE FRANCE, ETC.,

SUR LE NOUVEAU SYSTÈME HIÉROGLYPHIQUE

## DE MM. SPOHN ET SEYFFARTH;

PAR

J. F. CHAMPOLLION LE JEUNE.

FLORENCE

CHEZ GUILLAUME PIATTI

MDCCCXXVI.

# MONSIEUR LE DUC,

Les deux ouvrages publiés par M.r Seyffarth sur les écritures égyptiennes et notamment ses *Rudimenta hieroglyphices*, sont venus à ma connaissance depuis plusieurs mois: leur examen attentif me convainquit bientôt que M.r Seyffarth, ou M.r Spohn dont ce jeune Savant a adopté, étendu et propagé les doctrines, s'abandonnant à des illusions que l'étude des monuments originaux pouvait seule dissiper, avait conçu, pour l'interprétation des textes égyptiens, un système tout à-fait arbitraire et qui, comme celui de Kircher, ne reposait sur aucune série de faits positifs et n'était fondé que sur des assertions ou des manières de voir purement personelles. Je voulais laisser aux Savants qui, par leurs études préalables, sont les juges naturels en cette matière, le soin de peser la valeur réelle de cette nouvelle méthode et de décider si le nouveau système l'emportait en clarté, en certitude et en evidence sur celui que j'ai proposé moi-même; je me suis donc abstenu, jusques ici, de rendre

publique mon opinion à ce sujet; j'esperais, sur tout, que les Erudits et le grand nombre des personnes qui ne s'occupent qu'occasionellement de cette branche d'Archéologie, sauraient bientôt ce qu'on devait attendre du système des MM. Spohn et Seyffarth, en apprenant que ces deux Savants ayant publié *la lecture* et la *traduction* d'un manuscrit égyptien du Cabinet de Paris, le texte grec *de ce même manuscrit*, découvert à Londres par M.r le Docteur Young, ne confirme sur *aucun* point la version des deux Savants allemands; circonstance qui demontre evidemment la fausseté des principes fondamentaux de leur méthode. Mais ce fait facile à vérifier, puisque le texte égyptien et le texte grec de ce manuscrit sont également publiés (1), ne parait point avoir produit toute l'impression qu'on devait en attendre. Beaucoup de personnes, qui du reste, ne connaissent bien à fond ni le système de M.r Seyffarth, ni le mien, mais qui savent cependant que toutes les inscriptions bilingues, c'est à dire, toutes les inscriptions égyptiennes accompagnées de leur traduction grecque et rapportées d'Egypte depuis ces quatre derniers années, confirment pleinement mon système, publié avant leur découverte, et contredisent expressement le système de M.r Seyffarth qui ne leur

(1) Dans la Collection publiée à Londres sur le titre *Hieroglyphics*, planches 31. 32. 34.

est applicable dans aucune de leur parties; beaucoup de personnes, dis-je, affectent néanmoins encore de rester dans un doute soidisant philosophique entre les deux méthodes. D'autres enfin, ce qui est plus commode mais bien plus funeste pour la science, ne se donnant pas la peine d'examiner si la vérité ne se trouverait point de l'un ou de l'autre côté, affirment vaguement que *nous* ne savons encore rien de positif relativement au système graphique des Égyptiens.

C'est dans un tel état des choses que vous desirez, MONSIEUR LE DUC, apprendre de moi-même quels sont les points principaux sur lesquels mon système diffère de celui que viennent de produire MM. Spohn et Seyffarth, et connaître mon opinion motivée sur les bases de ce dernier. Jaloux de jetter quelque lumière sur une discussion archéologique dont VOTRE EXCELLENCE sait apprecier toute l'importance, discussion qu'il est à souhaiter de voir promptement terminée, dans le seul intérêt des progrés de la science; je m'efforcerai de réduire la question à ses véritables termes, en exposant, comparativement et avec briéveté, la base des deux systèmes.

L'ouvrage publié sous le titre de *Précis du système hiéroglyphique* contient toute ma doctrine sur le système graphique égyptien. Il ne renferme, je crois, aucune assertion qui ne soit demontrée et appuyée par la citation d'un très-grand nombre de faits tirés des monuments originaux et qu'il dépend de chacun de vérifier.

Les *Rudimenta hieroglyphices* de M.r Seyffarth consistent au contraire en trente sept paragraphes renfermant une briéve énonciation des bases fondamentales de son système, sans que l'Auteur ait jugé à propos d'y joindre les citations d'autorités anciennes ou de faits monumentaux desquels il aurait déduit ses principes.

J'ai donc procédé par déduction des faits materiels, et le Savant allemand a construit son système *a priori*, méthode qu'aucun genre d'étude solide ne saurait admettre. Ayant suivi dans nos recherches deux modes d'investigation si différents, il est naturel que nos résultats n'aient presque rien de commun entre eux.

Le premier fruit des mes recherches fut de reconnaître dans les inscriptions hiéroglyphiques, en prenant pour point de départ de mes opérations, le Monument bilingue de Rosette, l'emploi simultané de trois espèces de caractères:

1.° Des *caractères figuratifs*, ou représentant les formes de l'objet qu'ils expriment:

2.° Des *caractères symboliques:*

3.° Des *caractères phonétiques* ou représentant des sons. —

Les anciens Auteurs grecs et particulièrement Clement d'Alexandrie (1), celui de tous qui a donné le détail le plus circonstantié sur le système des écritures égyptiennes, nous apprennent

(1) Stromates Liv. V §. 4.

en effet que l'écriture hiéroglyphique procédait de trois manières;

1.° Par le moyen des *lettres*, c'est à dire, par *l'expression des mots*, διὰ των πρωτων στοιχειων = ce sont les caractères phonétiques de mon système =.

2.° Par l'*imitation* même de l'objet à exprimer, κατὰ μιμησιν = ce sont les caractères *figuratifs* de mon système =.

3.° Tropiquement par *symboles* et *énigmes*, τροπικὼς κατὰ τινας αινιγμους = ce sont les caractères symboliques de mon système =.

Mes premiers résultats généraux, obtenus par le seul examen comparatif des monuments, sont donc parfaitement d'accord avec ce que l'Antiquité classique nous a unanimement transmis sur cette matière.

Le système de M.r Seyffarth est au contraire sur ce point fondamental, en opposition directe soit avec le Monuments, soit avec les Auteurs.

1.° Le Savant allemand n'admet point, en effet, des caractères *figuratifs* dans les textes hiéroglyphiques (1); mais en recusant sans motif l'assertion de anciens Auteurs à cet égard, comment n'a-t-il point reconnu l'existence réelle de ces caractères sur les Monuments qu'il a pu étudier! la copie qu'il possedait de l'Inscription hiéroglyphique de Rosette ( inscription sur laquelle il as-

(1) Rudimenta hieroglyphices §. 35. et Note 107.

*

sure avor fondé son système ) était donc bièn inexacte, puisqu'il n'a point apperçu les caractères FIGURATIFS: *froment* (ligne 4.) *temple* (lignes 4. 9. 11 etc.) *enfant* (ligne 5) *Prêtre* et *Prêtres* (lignes 5. 12 deux fois et 13) *Image* (ligne 6) *Images* (ligne 7) *Statue* (ligne 8 deux fois) *Chapelle* (ligne 8 trois fois, ligne 9 deux fois) *Aspic* (ligne 9) *Pschent* (ligne 9 deux fois) *Tetragone* (ligne 9) *Phylactère* (ligne 9) *Homme* (ligne 13) et *Stèle* (ligne 14); caractères-images qui se présentent dans les parties du texte hiéroglyphique correspondantes à celles du texte grec où sont précisément mentionnés des objets semblables. J'ajoute à ces faits décisifs qu'il n'est point de Manuscrits, qu'il n'est point un seul parmi les milliers de bas-réliefs égyptiens existans en Europe ou aillieurs, dans les légendes hiéroglyphiques des quels il ne soit facile de montrer des caractères *figuratifs* en abondance; ce genre de caractères existe donc dans l'écriture hiéroglyphique quoique MM. Spohn et Seyffarth ne les y aient point remarqués.

2.° Ces Savants ne réconnaissent point non plus l'existence des caractères *symboliques*, *énigmatiques* ou *tropiques* dans les textes hiéroglyphiques. J'avoue que sur ce point, je n'ai pu me défendre d'un profond étonnement en voyant contredire d'une manière formelle et sans aucune espèce de preuve, un fait que toute l'Antiquité classique s'est accordée à attester, et que

confirme l'étude même la plus superficielle des monuments égyptiens: Diodore de Sicile, Plutarque, Clement d'Alexandrie, Eusébe, Porphyre, Jamblique, Ammien Marcellin, et une foule d'autres auteurs, parlent non seulement des *caractères symboliques* de l'écriture égyptienne, mais en citent même un très-grand nombre dont ils donnent l'explication et que nous retrouvons sur les Monuments originaux avec une valeur évidemment analogue. De plus nous possédons, dans l'ouvrage d'Horapollon, la traduction même d'un livre écrit par un ancien égyptien, dans le but formel d'expliquer une très-longue série de caractères *symboliques* appartenants à l'écriture hiéroglyphique égyptienne. Est-il permis de balancer un seul instant? d'un côté, les Auteurs classiques et les Monuments qui affirment et demontrent l'existence des signes *symboliques* dans l'écriture sacrée des Égyptiens; de l'autre MM. Spohn et Seyffarth qui prétendent nier systèmatiquement l'existence de cet ordre de caractères sans produire le moindre fait à l'appui d'une telle assertion. Je m'etonnerai enfin que M.r Seyffarth n'ait point vu dans l'inscription de Rosette les mots du texte grec *or*, *argent*, *biens*, *bon*, *puissance*, *nom*, *Égypte*, *Panegyrie*, *Dieu*, *vie*, *vivant*, *jour*, *mois*, *année*, *écriture* etc. etc. rendus dans les parties correspondantes du texte hiéroglyphique par des caractères isolés et bien évidemment *symboliques*.

3.° Suivant les mêmes Savants l'écriture hiéroglyphique se compose uniquement de *caractères-lettres,* c'est à dire, de signes qui pris individuellement réprésentent un son; tout hiéroglyphe *est phonétique* selon MM. Spohn et Seyffarth qui ne voient qu'une écriture *toute alphabetique* dans l'ancienne écriture sacrée des Égyptiens. Cette opinion est à la fois contraire, comm'on vient de le voir, et aux Monuments et aux Auteurs qui s'accordent à signaler, dans l'écriture hiéroglyphique égyptienne, trois sortes de caractères, les uns *figuratifs*, les autres *symboliques*, d'autres enfin *phonétiques.*

J'ose me flatter d'avoir *démontré*, le premier, l'existence d'un certain nombre de caractères *phonétiques* dans le système hiéroglyphique égyptien; mais je me suis bien gardé de trop généraliser ma découverte; j'en ai restreint l'application dans les limites que les Monuments tracent eux mêmes. Mon alphabet, publié depuis plus de quatre ans, a reçu et reçoit tous les jours de nouvelles confirmations, soit par les inscriptions bilingues que l'on découvre en Égypte, soit par les heureuses applications que vient d'en faire aux grands Monuments de l'Égypte M.r H. Salt consul général de S. M. Britannique au Caire, lequel, avant cette expérience, qu'il a eu la noble sincérité de rendre publique (1), s'était absolu-

(1) *Essay on D.r Young and M. Champollion's phonetic system of hieroglyphics.* Londres 1826 chez Valpy in 8.°.

ment prononcé contre mon système. Le succès des mes recherches est dû entièrement à la loi que je me suis faite en poursuivant des études aussi semées d'illusions, de ne marcher qu'avec des *faits matèriels*, d'établir sur eux mes convictions et de les exposer ensuite clairement pour convaincre les autres. Ainsi par exemple mon alphabet est fondé sur la comparaison des noms propres *Ptolémée* et *Cléopâtre* écrits en hiéroglyphes, noms propres qui sont sans aucun doute ceux de ces deux personnages, ainsi que le démontraient préalablement les trois textes de l'inscription de Rosette et l'inscription grecque gravée sur la base de l'Obélisque égyptien de Philae. Au moyen des lettres hiéroglyphiques, dont ces deux noms me donnaient la valeur certaine, j'ai eu le facilité de retrouver sur les Monuments les noms hiéroglyphiques de tous les rois Grecs et de toutes le reines Grecques d'Égypte, ainsi que les légendes variées de quatorze Empereurs Romains; c'est par le moyen de ces noms, qui se controllent les uns par les autres que j'ai completé avec pleine certitude mon alphabet hiéroglyphique. Il ne compte au plus que 120 caractères véritablement distincts de forme. Mon alphabet répose enfin sur une base solide puisque il est possible de démontrer rigoureusement (et je l'ai fait) la valeur de chacun des éléments qui le composent (1).

(1) M.r Seyffarth voulant en peu de lignes (Page 8 et

Quoique le système de M.r Seyffarth n'admette, dans les écritures égyptiennes, que des signes purement *alphabétiques* l'on chercherait vainement dans ses ouvrages d'après quelles données, d'après quel fait demonstratif il offre à notre croyance, (et l'expression n'est point forcée) un immense Tableau renfermant l'alphabet d'un peuple, composé, à son avis (1), de 6000 caractères !! Ce nombre paraîtra du reste fort raisonnable si nous considérons que M.r Spohn a voulu démontrer par une formule algébrique la possibilité que le total des lettres alphabétiques égyptiennes, tant hiéroglyphiques que hiératiques,

Note 10 de son ouvrage) mettre en évidence l'incertitude: ou plutôt le peu de fondement de mon Alphabet hiéroglyphique, se contente, pour toute démonstration, de faire remarquer que dans le nom propre de *Cléopâtre*, je donne au caractère semblable à une *feuille* ou *plûme* la valeur E; tandis que je donne, dit-il, à ce même signe la valeur T dans le mot ALEKSANTROS (Alexandre): cela peut en effét paraître vrai en s'en rapportant à la Gravure de ces deux noms-propres donnée dans la Planche I, n.° 28 de M.r Seyffarth; mais en croyant copier exactement le nom hiéroglyphique d'*Alexandre* tel qu'il est dans ma *Lettre à M.r Dacier* ou dans nom *précis du système hiéroglyphique*, le Savant allemand a omis, par inadvertance, le signe qui figure une *main*, le seul caractère auquel, dans ce nom propre, j'aye attribué la valeur T. L'objection tombe donc d'elle même; et si M.r Seyffarth eut voulu recourir tout simplement à mes Alphabets hiéroglyphiques publiés dans le deux ouvrages précités il se serait convaincu que je n'ai jamais donné à *la feuille* la valeur d'un T.

(1) Rudimenta hieroglyphices pag. 17.

s'elévat a 675000!! (1)... Heureusement qu'une formule algébrique ne suffit pas, en matière de bonne érudition, pour établir en point de fait un assertion contraire au bon sens. Mais il ne s'agit ici, seulement, que des 6000 caractères alphabétiques de M.r Seyffarth.

Je répéterai à cette occasion ce que j'ai dit ailleurs: le nombre très-considérable de monuments égyptiens originaux que j'ai été à même d'étudier, depuis quinze ans, dans les Musées ou les collections de la France et de l'Italie, ne m'ont fourni tout au plus que *huit à neuf cents* caractères hiéroglyphiques véritablement distincts de forme. On se demandera donc, comment il a pu arriver que MM. Spohn et Seyffarth qui ne connaissaient ni les collections de France ni celles d'Italie et, probablement, fort peu d'entre celles que renferme l'Allemagne, se soient exagéré à ce point le nombre des signes de l'écriture égyptienne. On conçoit tout aussi difficilement comment M.r Seyffarth peut nous présenter à la fin de son ouvrage une si enorme série de prétendus caractères alphabétiques égyptiens. Il est possible que ce tableau colossal ait prévenu beaucoup de personnes en faveur du nouveau système; j'avoue que c'est un chef-d'-œuvre de patience, mais à coup sur ce n'en est pas un d'exactitude ni de fidélité; je ne crains point de

(1) Idem pag. 18. note 44.

dire en effet, 1.° que les trois quarts, au moins, des signes gravés et *expliqués* dans ce tableau, n'ont jamais existé en réalité sur aucun monument égyptien original; 2.° queles monuments originaux offrent habituellement un très-grande nombre de signes qu'on chercherait vainement dans l'immense *alphabet* de M.r Seyffarth.

Mais tout ceci s'explique aisement: les deux Savants allemands ont eu le malheur de travailler au déchiffrement des écritures égyptiennes, non d'après des *textes originaux* inscrits sur des stèles, des Momies, des bas-reliefs, des papyrus etc. etc. mais seulement d'après des *dessins* et des *gravures* d'inscriptions exécutés en Europe par des artistes qui, pour la plupart, n'exprimaint point ce qui se trouvait réellement sur les originaux qu'ils voulaient copier, mais seulement ce que leus yeux inhabiles croyaient y appercevoir. De là ce nombre si extraordinaire de prétendus signes hiéroglyphiques qui ne sont au fond que des erreurs ou des créations involontaires des dessinateurs et des graveurs modernes. Il y a même plus: M.r Seyffarth respectant jusques au moindre petit trait des caractères reproduits sur ces *gravures*, en a pris occasion d'y reconnaître ou un *nouveau* signe ou une *decomposition* de signes, soit des *marques* d'un changement de valeur qu'il a nommées *lignes diacritiques* (1), soit

(1) Rudim. hier. §. 9. pag. 17.

enfin de simples ornements, car ce Savant reconnait des lettres *ornées* (1) même dans l'écriture Démotique dont le nombre des signes se trouve presque décuplé à l'aide de ces variations ou distinctions tout à fait imaginaires.

Il me parait, donc évidènt, Monsieur le Duc, qu'un système établi sur des bases aussi ruineuses ne pouvait conduire qu'à des resultats contraires au vrai, et, si non nuisibles, du moins inutiles pour la science. La facheuse expérience qui a été faite de ce système par ses auteurs eux-mêmes, sur le manuscrit égyptien de Paris, dont ils ignoraient qu'il existât une traduction grecque, nous donne la juste mesure de la confiance que nous devons accorder à toutes les autres traductions tentées au moyen de cette même méthode.

Le système de MM. Spohn et Seyffarth qui, comme on a pu le voir, est en opposition formelle avec l'autorité historique, et qui est pour ainsi dire étranger aux monuments égyptiens, puisqu'il expliquerait un nombre très considérable de signes que ces monuments n'ont jamais présenté, se trouve, outre cela, en contradiction avec la marche naturelle des choses dans tous les lieux et dans tous les temps:

Est-il croyable en effet qu'un peuple ait pu consentir à faire usage d'un *système alphabétique* composé de 6000 lettres? Conçoit-on qu'un

(1) Idem pag. 18.

enfant dût classer dans sa mémoire plus de 200 signes arbitraires, avant que de pouvoir peindre, commodement *un seul* des 25 sons ou articulations de sa langue parlée?

Malheureusement M.r Seyffarth pousse encore plus loin l'invraisemblance, puisque, non content de l'énorme alphabet de 6000 caractères il est réduit, pour mettre un certain accord dans ce qu'il nomme ses transcriptions des textes égyptiens, à supposer encore *qu'aucun signe, parmi ces milliers de caractères, n'avait une valeur fixe*, mais que chacun était susceptible d'exprimer *deux*, *quatre*, et jusques à *six lettres différentes* (1). Quel Dédale sans fin!... Quel Labyrinthe inextricable!..... La lecture d'un texte écrit suivant cette méthode n'aurait pu être qu'une divination continuelle. Un système appuyé sur de telles suppositions est condamné d'avance par le fait de l'impossibilité absolue de son existence.

Toute fois consentons à croire possible ce qui ne l'est point; admettons avec l'Auteur les principes fondamentaux de son système, et voyons ce que produira son application aux textes égyptiens.

Si le système de M.r Seyffarth est fondé en raison, la transcription d'un texte hiéroglyphique au moyen du nouvel alphabet, doit pro-

(1) Rudim. hierogl. §. 15. pag. 23. et 24.

duire nécessairement ( puisque tout est alphabétique selon ce savant) des mots, des phrases et des périodes propres à la langue égyptienne et disposés suivant les règles grammaticales de cette langue:

Or, il est demontré que la plus grande partie des mots de l'ancienne langue Égyptienne sont conservés dans la langue nommée *Copte*, laquelle n'est que l'ancienne langue égyptienne écrite avec des lettres grecques et entremêlée d'un certain nombre de mots grecs, introduits par la fréquentation mutuelle des deux peuples, mais soumis aux règles de la grammaire égyptienne. La lecture des textes égyptiens d'après la méthode du Savant allemand, si elle est la véritable, doit donc produire des mots et des phrases, si non absolument identiques, du moins infiniment rapprochés de la langue Copte:

Mais c'est ce qui n'arrive point. Si les Savants qui ont une véritable connaissance de la langue Copte examinent les transcriptions de M.r Seyffarth, ils s'appercevront, dès la lecture de la première ligne, qu'il n'y a dans tout cela, ni syntaxe égyptienne, ni formes grammaticales égyptiennes, ni mots égyptiens, à moins qu'ils ne consentent à considérer, par exemple les mots *Ho*, *Noo*, *Oui*, *Qalou*, *Nocococ*, *Oucha*, *Thebich* etc. etc. etc., que M.r Seyffarth a cru lire dans les textes égyptiens, comme *identiques* avec les mots véritablement Coptes *Ahi*, ( la Vie ) *Nouté* ( Dieu ) *Ouöh*

(Ajouter) *Schlil* (Sacrifice) *Nischeoui* (les Autels) *Ouèb* (Prêtre) *Ouoteb* (Libation) que le Savant allemand cite pour justifier sa traduction. On verra enfin que ce n'est même qu'à force de suppositions et de changements arbitraires de valeur dans les caractères, que M.r Seyffarth parvient á produire péniblement de tels mots, qui n'appartiennent à aucune langue connue et dont cependant il nous donne la signification.

Les personnes qui sachant le Copte ont fait de mon système un étude raisonnée, rémarqueront, au contraire, que dans mes divers ouvrages, l'application de mon alphabet formé de signes dont la valeur est à la fois fixe et démontrée par des faits palpables, étant faite *aux parties des textes hiéroglyphiques ou se trovent des caractères de son*, on obtient toujours des mots parfaitement identiques aux mots Coptes que le sens général de l'inscription exige à cette même place. C'est ainsi que dans mon *Précis* du système graphique égyptien j'ai constaté, dans les textes hiéroglyphiques, l'existence de la plupart des monosyllabes ou des dissyllabes qui dans le Copte expriment les modifications grammaticales. Ainsi que celle d'une foule des mots soit *noms*, *pronoms*, *verbes*, *adjectifs*, *prépositions* et *conjonctions* qui se retrouvent dans le Copte; j'ai lu, de plus, sur les Monuments, les noms de la plupart des Dieux égyptiens tels que les anciens Grecs nous les ont conservés, noms propres toujours

écrits hiéroglyphiquement d'une manière fixe et invariable au point que je ne me suis jamais vu dans la nécessité de supposer, comme a dû forcement le faire M.r Seyffarth, que le nom d'Osiris par exemple, se trouvâit, dans un seul et même texte de sept petites colonnes, écrit de cinq manières différentes savoir : *Osâraz*, *Osr*, *Osâr*, *Otzar*, et enfin *Osâiraz* (1).

Tels sont, MONSIEUR LE DUC; les différences fondamentales qui distinguent le système de M.r Seyffarth de celui que j'ai proposé moi-même antérieurement. Mon travail est étayé sur des faits matériels; celui du Savant allemand ne repose que sur une suite de suppositions. Aussi les résultats déjà obtenus des nombreuses applications de mon système, ont ils déjà enrichi l'histoire de

(1) *Rudim. hier.* Specimen 1. p. 47. et suiv. M.r Seyffarth a pris pour le nom d'*Osiris* un groupe qui exprime un simple titre ordinairement placé après les noms propres des individus de tout sexe et de tout âge , comme on peut s'en convaincre en jettant les yeux sur une stèle funeraire quelconque. Au reste le Savant allemand assure ( Voyez son petit Glossaire ) avoir trouvé le nom d'*Osiris* écrit de 21 manières différentes. Quant'au nom véritable d'*Osiris* formé hiéroglyphiquement de l'*œil*, du *throne* et du caractère d'espèce *Dieu*, M.r Seyffarth en fait le mot *Kma* c'est à dire, l'*Égypte*; et je demanderai a cette occasion pourquoi ce nom prétendu de l'*Égypte* ne parait point dans le texte hiéroglyphique de l'Inscription de Rosette, quoique le mot *Égypte* se trouve répété, dans le texte grec, un très grand nombre de fois. Cela ne prouverait-il point que le Savant allemand se méprend sur la valeur de ce groupe comme sur celle de tant d'autres?

plusieurs siècles de certitudes en même tems qu'ils éclaircissent chaque jour d'avantage le système réligieux de l'ancienne Égypte, conception immense qui renferme la source originale d'une très-grande partie des croyances religeuses et des systèmes philosophiques adoptés par les anciennes nations de l'Occident. C'est par de tels fruits que j'ai la satisfaction de voir légitimer les encouragements que l'un des premiers corps littéraire de l'Europe a donnés à mes travaux et le jugement approbateur qu'en ont publiquement porté des hommes dont le monde savant respecte les decisions à de si justes titres. C'est ainsi que je suis heureux de voir justifier, en partie, l'actif et constant intérêt que Vôtre Excellence n'a cessé de montrer pour le succès et l'avancement des études égyptiennes.

Je me plais à espérer que sur cette rapide exposition de faits, les Erudits qui les ignoraient ou qui ne s'étaient point rendu compte de leur ensemble, pourront maintenant, après la vérification préalable de ces faits, se prononcer avec connaissance de cause sur le système de M.r Seyffarth et sur le mien. Ils auront à choisir entre un système en opposition avec les autorités classiques, en contradiction avec les monuments, et dont toutes les inscriptions bilingues démontrent le peu de fondement ou l'entière impuissance;

Et une méthode en concordance parfaite avec

les auteurs anciens, fondée sur les monumens originaux et qui enfin a été pleinement confirmée 1.° Par les Inscriptions hiéroglyphiques et grecques de quatre momies Égyptiennes existant à Londres, à Paris ou à Turin;

2.° Par plusieurs Papyrus Bilingues des collections de Paris, de Turin et de Londres;

3.° Par plusieurs Stèle Bilingues de la collection Salt;

4.° Enfin, par les Inscriptions dédicatoires grecques et hiérogyphiques de plusieurs temples de l'Egypte, copiées sur les lieux par M.r Wilkinson et dont je dois la communication à l'amitié de M.r le Chevalier Gell.

Je vousprie, Monsieur le Duc, d'agréer la nouvelle assurance du respectueux dévouement avec lequel j'ai l'honneur d'être.

De Votre Excellence,

*Le très-humble et très-obeissant serviteur*

J. F. Champollion le Jeune.

Naples le 7 Septembre 1826.

